

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13501 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - SAMEDI 25 JUIN 1988

Été chaud en Yougoslavie

Le malaise social s'amplifie en Yougoslavie. Après les mineurs de Bosnie-Herzégovine et de Serbie, et les ouvriers du textile de Zvornik, ce sont maintenant les employés de l'usine de machines agricoles Zmaj à Belgrade et ceux des établissements automobiles Tam à Maribor en Slovénie qui cessent le travail. De nombreuses entreprises sont affectées quotidiennement par cette vague de grèves, réaction à la cure d'austérité décidée par le gouvernement fédéral de M. Branko Mikulic pour tenter de ramener l'inflation de 150 % à 95 % et d'endiguer une dette extérieure de plus de 20 milliards de dollars.

Fait exceptionnel depuis l'arrivée des communistes au pouvoir dans ce pays en 1945, les grèves descendent dans la rue pour témoigner de leur colère. La semaine dernière à Belgrade, il y avait une dizaine de milliers d'ouvriers et passants sympathisants - à manifester devant le Parlement fédéral pour réclamer un relèvement de 50 % de leurs salaires et la révocation de dirigeants « inefficaces ». Jeudi, à Maribor, près de cinq mille personnes ont marché, pour des raisons analogues, sur l'hôtel de ville.

Comment faire adhérer la population à une politique de redressement économique indolore, mais qui se traduit concrètement par une chute sensible du niveau de vie ? Tel est le problème épineux auquel est confronté le gouvernement de M. Branko Mikulic. Malgré leurs revenus fondés, beaucoup de Yougoslaves haïssent les bras, et l'absentéisme est devenu une maladie chronique.

L'autogestion apparaît, de l'avis général, comme un frein aux réformes, et les syndicats ne cessent de dénoncer la prolifération des directives bureaucratiques. Mais y renoncer équivaudrait, pour la Yougoslavie, à perdre une partie de son âme idéologique. Les larges prérogatives dont jouissent les six républiques de la Fédération constituent un second frein, et malgré les réformes constitutionnelles en chantier il semble impossible de mettre sur pied, dans un avenir proche, une stratégie économique cohérente de dimension nationale.

Cest en Slovénie, la république la plus performante et la plus « libérale » de Yougoslavie, que s'expriment les plus fortes volontés de changement. Mais la voie de la démocratisation politique, économique et culturelle prônée par les dirigeants de Ljubljana pour sortir le pays du tunnel n'est pas vue d'un très bon œil dans les autres régions, où l'on parle de tentative de « contre-révolution » slovène. L'armée, en particulier, seule entité vraiment « fédérale » de la Yougoslavie, dénonce depuis plusieurs mois la liberté « irresponsable » dont y jouissent la presse et des revues « alternatives » pour la jeunesse, comme « Medina », qui réclament, par exemple, un statut pour les objecteurs de conscience.

Ce conflit entre les militaires et l'intelligentsia slovène s'est durci avec l'arrestation, fin mai et début juin, de deux journalistes et d'un sous-officier accusés de « divulgation de secrets militaires ». Face aux carences du pouvoir politique et aux tentations sécessionnistes de certaines républiques, pourrions-nous toujours exclure une intervention, de militaires s'estiment trahis dans la boue par les libéraux ?

Le début de la législature après l'élection de M. Fabius

M. Rocard veut un gouvernement proche des préoccupations concrètes des Français

M. Fabius a été élu, le jeudi 23 juin, président de l'Assemblée nationale. Au second tour de scrutin, il a réuni l'ensemble des voix de gauche (PS, MRG, PC). Plus jeune président de l'Assemblée depuis Gambetta, il a promis d'assurer l'ouverture de la majorité et le respect des minorités « responsables ». Les socialistes ont proposé à l'opposition deux présidences de commission parlementaire sur six. Mais l'UDF et le RPR ont fait front commun pour en revendiquer trois.

Reconduit dans ses fonctions, M. Rocard entend former un gouvernement proche des préoccupations concrètes des Français, au début de la semaine prochaine.

« Enfin, les difficultés commencent ! » Nommé de nouveau premier ministre, moins de vingt-quatre heures après que la démission de son premier gouvernement fut devenue effective, M. Michel Rocard pourrait paraphraser la formule célèbre de Léon Blum. Dès que le gouvernement Rocard II aura été nommé, le premier ministre sera, enfin, en situation d'agir avec des cordées plus franches que pendant la période de transition mouvante et insaisissable qui a suivi sa première nomination.



Au programme des tout prochains jours, la composition du gouvernement. Après les tentatives d'« ouverture » politique vers le centre dans le gouvernement Rocard I, l'équipe Rocard II devrait, conformément aux vœux exprimés par le président de la République, être celle de l'ouverture vers la « société civile ». Cette solution est sans doute moins sujette aux dérapages et aux critiques que la précédente. Elle répond mieux aux conceptions de M. Rocard. Le premier ministre a toujours pensé qu'il était inutile, voire nuisible, de placer la charrue devant les bœufs et d'intégrer des centristes estampillés au gouvernement tant que des convergences ne se seront pas dégagées dans la pratique politique quotidienne.

Si M. Rocard vient à bout, sans trop de mal, des inévitables contraintes de la formation d'un gouvernement, il devrait se trouver à la tête d'une équipe comptant un peu moins de socialistes et un peu plus de ministres ou secrétaires d'Etat extérieurs au PS.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.
(Lire la suite page 9.)

La sécheresse aux Etats-Unis

Plus de mille deux cents comtés sont déclarés « zones sinistrées »

PAGE 3

Jean-Paul II à Vienne

Le pape évoque « la grande épreuve et la cruelle tyrannie » subies par l'Autriche sous le nazisme

PAGE 4

Les projets de M. Arpaillange

Avant les réformes de fond, faire face à un « état d'urgence » de la justice

PAGE 13

Démission au CNRS

Le directeur général s'en va avec le sentiment d'avoir rempli sa mission

PAGE 32

Football : la finale URSS - Pays-Bas

Les maîtres du rouge et de l'orange

PAGE 19

Le Monde SANS VISA

■ Les nuits mortes de Tokyo ■ Gastronomie ■ Jeux ■ Escapes

Pages 15 à 18

Le sommaire complet se trouve en page 32

Accord Suez-De Benedetti sur la SGB

La Générale, fin de partie

Les groupes Suez et De Benedetti ont présenté, le vendredi 24 juin, l'accord à propos de la Société générale de Belgique. L'homme d'affaires italien reconnaît avoir échoué ; il va vendre la moitié de ses actions à Suez, qui contrôle désormais solidement la SGB. M. De Benedetti ne détendra plus que 16 % du capital. En revanche, il obtient une entrée au conseil d'administration et deviendra vice-président du groupe belge. Les deux rivaux qui s'étaient déchirés en Belgique se réconcilient et veulent faire de la SGB un grand holding européen.

BRUXELLES
de notre correspondant

Qui a gagné, qui a perdu ? Telle est la question que chacun, bien entendu, se pose maintenant que le rideau est tombé sur « l'affaire de la Générale ». A en croire les principaux protagonistes - qui s'inspirent sans doute des hommes politiques lors de certaines soirées électoralistes - il n'y aurait que des gagnants. La médiatisation jouant dorénavant un rôle essentiel dans les batailles financières, il est évidemment impossible, pour des raisons de prestige mais aussi de saine gestion, d'avouer un faux pas, sous peine d'une sanction rapide du marché. Difficile aussi de faire

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Dialogue pour le Caillou

Partisans et adversaires de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie ont eu une première réunion de travail, le jeudi 23 juin, à l'hôtel Martignon, présidée par M. Michel Rocard. Ils doivent se retrouver mardi pour une nouvelle discussion. Les deux délégations, conduites respectivement par MM. Laffeur et Tjebou, n'ont pas fait de commentaire, le premier ministre précisant qu'il leur a demandé de « réfléchir à certaines orientations ». Celles-ci reprennent les propositions élaborées par M. Christian Blanc, préfet, et coordinateur de la mission du dialogue qui s'était rendu récemment sur le territoire. Au nombre de neuf, elles prévoient notamment le renforcement du pouvoir d'Etat, un système fédéral et un référendum national permettant d'approuver ce dispositif.

Il s'agit pour le gouvernement d'éloigner le spectre de la guerre civile et d'organiser le dialogue, en sachant que pour le moment les perspectives de chacune des délégations en présence restent inconciliables. La composition des délégations fait d'ailleurs la part belle aux durs de chacun des camps, ce qui peut conduire soit à l'échec, soit au contraire à l'acceptation du dialogue par ceux qui y étaient à l'origine hostiles.

(Lire nos informations page 12.)

Cartier

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries Cartier et les boutiques Mont de Cartier, un certificat d'authenticité leur accompagnant.

23 PLACE VENDÔME, PARIS.
40.15.03.51

Petits portraits de la révolution

Cuba à l'heure de la « castroïka »

En l'an 30 de leur révolution, les Cubains vivent aujourd'hui une nouvelle étape du régime castriste - officiellement dénommée « Rectification », que la population désigne sous le terme de « castroïka ».

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Ils sont nés tous deux l'année de la révolution, en janvier 1959, après le départ du dictateur Batista et l'entrée du « Che » et de Fidel Castro dans La Havane libérée. Uven est tourneur et Bertha, sa femme, professeur. Ils habitent au cœur de la capitale, en bordure du quartier colonial de

la vieille ville, superbe enchevêtrement de demeures que l'Etat cubain a entrepris de restaurer. Uven et Bertha ont été bercés par les histoires de cette révolution à laquelle ont participé leurs parents.

Le système cubain leur va comme un gant. Un salaire de 250 pesos (1) chacun, une moto-cyclette équipée d'un side-car, le véhicule populaire quand on a la chance de faire partie de ces 20 % de « privilégiés » qui possèdent leur propre moyen de locomotion. Uven a été formé pendant quatre ans en Allemagne de l'Est. Il est bien coté dans son entreprise des faubourgs de La Havane et fait partie du syndicat et du Comité de défense de la révolution (CDR), sorte de comité de quar-

tier aux tâches multiples. L'an dernier, Uven et Bertha ont même pu partir en vacances sur la plage de Varadero, la « vitrine » touristique cubaine, pratiquement réservée aux étrangers. Ils ont eu accès à une maisonnette, pour une semaine, à un prix dérisoire, grâce à leur « travail efficace ».

« Bien sûr les magasins sont vides ou presque, ici, dit-il. Mais, en Haïti, les boutiques sont pleines et les gens crèvent de faim. Ils n'ont droit ni à la santé ni à l'éducation. » En une phrase, Uven a tout dit, ou presque.

DENIS HAUTIN-GURAUT.
(Lire la suite page 3.)

(1) Un peso équivaut à 1 dollar US (environ 6 FF) au taux officiel et cinq fois moins au marché noir.

M 0147 - 0625 0 - 4,50 F

3790147004500 06250

ÉGALITÉ

Performances scolaires : le modèle aveyronnais

par MICHÈLE SELLIER (*)

La formation est devenue la priorité du gouvernement : on ne peut que s'en réjouir. Des crédits importants vont être attribués à l'éducation nationale, qui permettront notamment de recruter des enseignants, de mieux les payer et de leur fournir, de l'école primaire à l'université, des conditions de travail décentes.

Encore faudra-t-il que cet effort en faveur de la formation se traduise en résultats que l'on sache effectivement mesurer et, plus encore, interpréter. Faute de quoi, rien n'empêcherait l'éducation nationale de se comporter en institution-éponge, dotée d'une capacité d'absorption de crédits sans véritable limite.

Or dès qu'on évoque la notion de résultats, on se heurte à deux constats pour le moins préoccupants :

1. La distribution, aussi équitable soit-elle, des moyens d'enseignement ne parvient pas à corriger l'inégalité flagrante des résultats scolaires selon les établissements.

2. On ne sait pas au juste pourquoi... la distribution réputée équitable s'opère comme suit : chaque année, après le vote du budget, le ministre de l'éducation nationale fait procéder à une répartition des heures et des crédits d'enseignement entre tous les établissements scolaires au prorata du nombre d'élèves attendus ; de leur côté, les collectivités territoriales, désormais compétentes quant à la répartition des moyens, appliquent à cet égard (du moins dans leur ensemble et pour le moment) de semblables normes d'équité, comme le faisait naguère l'Etat.

Pour autant, d'une région à une autre, d'un département à un autre et selon les établissements, les performances scolaires continuent de différer grandement : les chances d'un enfant d'accéder à une classe préparant le bac peuvent varier plus que du simple au

double. Pourquoi de tels écarts ? Dans une très large mesure, on l'ignore, malgré les efforts d'évaluation accomplis récemment. S'agirait-il de phénomènes inexplicables par essence ? Non, bien sûr, pour peu que l'on se donne les moyens, tout d'abord, de les mesurer avec précision, ensuite, de les étudier avec rigueur.

Mais jusqu'à présent l'éducation nationale, toute accaparée par sa mission — offrir sur tout le territoire une même école aux mêmes conditions pour tous — a préféré, pour l'essentiel, continuer de faire comme si les inégalités de résultats n'existaient pas ; et, cause ou conséquence d'une étrange pudeur, elle n'a pas pris l'habitude, du moins à l'échelle de l'institution dans son ensemble, de mesurer méthodiquement les résultats scolaires.

Sans entrer dans les détails, on constate en effet que les chiffres disponibles au niveau national diffèrent de ceux exploités à l'échelle des académies ou des départements, car les modes de saisie des statistiques ne sont pas véritablement homogènes. Par ailleurs, les établissements scolaires — qui se situent à la source — ne sont pas encore tous informatisés, si bien que les chefs d'établissement, souvent assaillis de multiples enquêtes, arrivent parfois à se décharger sur un TUC du soin de répondre aux questionnaires...

Quant aux services de l'orientation, ils disposent sans doute de chiffres les plus intéressants, dans la mesure où, surtout dans les petits départements, ils ont la possibilité de suivre un à un les itinéraires scolaires des élèves, mais ils travaillent de leur côté, sans que les autres services bénéficient toujours de leurs lumières.

Négligeons momentanément les méthodes de mesure pour revenir aux phénomènes eux-mêmes, c'est-à-dire aux inégalités

de résultats scolaires. Et prenons un cas assez net pour que les ordres de grandeur ne puissent faire de doute.

D'après les données disponibles à l'administration centrale, l'académie de Toulouse (qui coïncide avec la région Midi-Pyrénées) peut se flatter d'enregistrer les meilleurs parcours scolaires de France : en 1986, 44,4 % d'une génération d'élèves y ont accédé à une terminale de baccalauréat, alors que la moyenne nationale s'établissait à 38,4 % (voire au-dessous de 35 % dans certaines académies).

Or, dans cette région privilégiée, un département se distingue : l'Aveyron ; il semble, en effet, obtenir les meilleurs résultats, quels que soient les indicateurs retenus (enseignements public et privé confondus) : scolarisation à l'âge de deux ans (64,4 %), faiblesse du taux de redoublement en cours préparatoire (6,5 %), passage en 4^e de collège (70 %) ou en seconde de lycée (60 %, plus 2 % vers les lycées agricoles), taux de sortie à la fin de la 3^e (0,2 %) (1). Les données fournies par l'inspection de l'information et de l'orientation de Rodez sont corroborées par celles recueillies par l'armée : en 1982, selon un article paru dans *Science et Vie*, l'armée recensait 0,84 % d'analphabètes en France, contre 0,16 % en Aveyron ; par ailleurs, on comptait 7,85 % d'Aveyronnais sachant à peine lire et écrire, alors que la moyenne française se situait à 15,3 %.

Les raisons d'un succès

En bref, ainsi appréhendées, les performances du système scolaire aveyronnais seraient les meilleures de France (Paris excepté !). A-t-on jamais réfléchi aux raisons d'un tel succès ?

En quoi, précisément, l'éducation nationale y contribue-t-elle ? Est-il possible d'en tirer des enseignements susceptibles de généralisation ?

Pour qui connaît la région, des hypothèses viennent à l'esprit. L'Aveyron, département montagneux à dominante rurale, faiblement industrialisé (à l'exception de Decazeville aujourd'hui en crise), n'a jamais été capable de donner de l'emploi à tous les jeunes dès la sortie du système scolaire obligatoire. De ce fait, l'idée se serait peu à peu installée chez les parents, dans ce pays de langue d'oc de riche tradition intellectuelle, que leurs enfants devaient prolonger leurs études pour trouver un emploi, le plus souvent à l'extérieur du département.

Autre stimulant : la multiplicité des structures d'accueil existantes, tant publiques que privées, qui constitue certainement une incitation à la poursuite d'études. Quoique faiblement peuplé (278 000 habitants), l'Aveyron possède en effet treize lycées professionnels et quatorze lycées d'enseignement général et technologique de l'éducation nationale (sans compter les établissements agricoles). En ce pays catholique, l'Eglise a parsemé le territoire d'institutions scolaires... et l'enseignement public n'a pas été en reste !

En revanche — et c'est important — l'Aveyron ne se distingue de ses voisins ni par un nombre exceptionnel de professeurs agrégés ou certifiés ni par un

nombre d'élèves par classe particulièrement réduit. Et rien ne permet de penser que les professeurs et leurs chefs d'établissement seraient « meilleurs » dans l'Aveyron que dans — disons — la Haute-Marne, dont les résultats scolaires demeurent, hélas, loin derrière.

Une première conclusion semble s'imposer : les traditions régionales ou locales, la mentalité des parents, leur attitude (individuelle et collective) vis-à-vis de l'école... jouent un rôle important dans la réussite des enfants ; en d'autres termes, les explications des bonnes performances scolaires globales seraient à rechercher dans l'interaction entre l'école et son contexte au sens le plus large, plutôt qu'au sein de l'école elle-même.

Dans l'espace et dans le temps

D'où une seconde conclusion : le moment est peut-être venu de remettre en cause le mythe de l'égalité de tous devant l'école à l'échelle du territoire dans son ensemble : car si on a déjà constaté, mesuré, étudié les différences de résultats scolaires selon l'origine sociale des élèves, on n'a pas encore évalué — et encore moins véritablement expliqué — les différences qui s'attachent à l'implantation géographique de ces mêmes élèves.

A cet effet, il faudrait tout d'abord savoir mesurer et étudier systématiquement et méthodiquement ces disparités, à la fois dans l'espace et dans le temps. Cela nécessite, on l'a vu, la mise en place d'outils d'évaluation efficaces, communs à l'ensemble des composantes de l'éducation nationale.

Ce travail pourrait alors inspirer une nouvelle répartition des crédits qui romprait avec le mode actuel trop mécanique de distribution des moyens d'enseignement en fonction des nombres d'élèves (comme si tant ces derniers que leurs professeurs se résolvait en unités interchangeables !). Dans le cadre de cette nouvelle répartition (moins égalitaire certes que la précédente, mais sans doute plus équitable), les moyens supplémentaires ne devraient être accordés qu'au vu de projets pédagogiques précis et évaluables ; il est en effet de la responsabilité des chefs d'établissement et de leur équipe d'assortir de propositions d'actions leurs demandes de moyens.

Priorité devrait également être donnée à des projets précis et évaluables tendant à en jeu les partenaires naturels de l'école (parents, collectivités territoriales, entreprises, associations, administrations), et non à des projets limités à l'école elle-même, comme si elle fonctionnait en vase clos. La politique des « zones prioritaires » et celle des « jumelages école-entreprise » vont déjà dans ce sens.

A charge pour les collectivités territoriales de construire parallèlement des lycées en nombre, taille et structures pédagogiques appropriées.

Ainsi peut-être, grâce à l'effort de tous, l'exception aveyronnaise deviendra-t-elle la règle nationale.

(*) Recteur d'académie.

INTELLECTUELS

D'une scène l'autre

par MICHEL WIEVIORKA (*)

ELLE semble lointaine, l'époque où les « nouveaux philosophes » recueillaient les fruits plus que mûrs de la décomposition du marxisme français et en tiraient de somptueux profits médiatiques ; ils sont révolus, les temps où, dans le chaleur de l'été, le porte-parole d'un mouvement de gauche, dans ces colonnes mêmes, s'inquiétait du silence des intellectuels et trouvait légitime et nécessaire de les admonester.

Le climat désormais a changé, le paysage intellectuel se reconstruit. Et contrairement à ce que disent Ferry et Renaud des hédeggeriens dans *Heidegger et les modernes* (Grasset), il n'est pas possible de réduire les débats qui se précipitent à l'image d'un saut qui serait caractéristique d'une certaine intelligentsia parisienne, en mal d'une « ultime caution disponible après l'effondrement du marxisme ».

Deux thèmes émergent, parmi d'autres, qui expriment l'ouverture et le renouveau dans le domaine de la pensée. Le premier concerne la philosophie politique, qui a su mieux que d'autres disciplines traverser les années 70. Il a trait, précisément, aux discussions et polémiques qui s'organisent autour de Heidegger, bien au-delà du cercle des seuls philosophes.

Le second relève de l'histoire et tient à l'impressionnante production relative au phénomène nazi. Rien qu'au cours de ces dernières semaines, viennent d'être publiés en français trois ouvrages majeurs, le monumentale livre de Raul Hilberg sur la *Destruction des juifs d'Europe* (Fayard), le *Hilfer et la solution finale*, de Gérard Fleming (Commentaire-Juliard) et le dossier de la controverse en Allemagne, *Devant l'Histoire* (Casterman).

Les débats, à propos de Heidegger ne se limitent pas à une relation consensuelle de philosophie au nazisme ; s'ils mobilisent une attention, c'est parce qu'ils s'inscrivent dans les interrogations générales que « redécouvrent » aujourd'hui la modernité et qui permettent de mieux définir et cristalliser diverses positions — critiques, postmodernes, antimodernes...

Interrogations indissociables d'une réflexion sur le culte et sur la tradition, et dont la principale caractéristique est dans la grande insensibilité à des thèmes proprement sociaux. La crise urbaine, la qualification de la société, les conflits du travail, par exemple, sont à peu près absents du champ de débats où s'opposent les nouveaux modernes et les nouveaux anciens, sans référence majeure aux drames et aux tensions qui taraudent la vie sociale. La pensée des années 70 parlait en termes mythiques, de la classe ouvrière et, plus largement, de la société, et la crise du marxisme doit beaucoup à celle de la principale figure de référence, le mouvement ouvrier. Il a fallu se défaire de discours artificiels, s'écartant de réalités sociales elles-mêmes de plus en plus décomposées, puis réinventer ou redéployer le débat d'idées. La part essentielle de la philosophie politique contemporaine.

Cet apport est d'autant plus visible que dominent les idées de vide social, de narcissisme ou d'individualisme, de fin du social. Mais est-ce bien ainsi que doit être conçue et analysée la vie collective ?

L'intérêt actuel pour le nazisme, dont l'affaire Heidegger, relève bien évidemment aussi, pose de tout autres questions : où sont en jeu les rapports de la collectivité nationale avec elle-

même, c'est-à-dire avec son histoire. Il a fallu attendre le colloque sur « l'Allemagne nazie et le génocide juif » organisé en 1982 par l'École des hautes études en sciences sociales (publié en 1985, Gallimard/Le Seuil), puis la publication du livre de Hilberg ou la diffusion du film Shoah pour que l'on puisse parler de volonté affichée, de voir assemblée, s'inquiéter du silence des éléments irrefutables du dossier historique de la solution finale.

La controverse en République fédérale d'Allemagne, l'histoire récente n'apporte aucun élément factuel nouveau, et exprime surtout les choix difficiles de la conscience allemande contemporaine : le nazisme est-il inscrit dans une tradition nationale qui oblige soit à le banaliser, pour pouvoir se prévaloir de cette tradition, soit à se démarquer de toute affirmation trop fortement nationaliste ? Est-ce un phénomène unique, spécifique ? La « révisionnisme » allemand, contrairement à son homologue français, ne nie pas les faits ; il propose une interprétation permettant de biser haut le drapeau d'un certain nationalisme.

Le caractère tardif du souci de rendre « disponible » un dossier « acquiescent » dans l'ensemble, peu d'historiens français ont véritablement contribué, et l'intérêt pour la controverse allemande nous met en face de notre propre conscience nationale, de notre propre rapport au passé. Tant qu'il s'agit des autres, et surtout d'un passé lointain, nous posons des questions, nous manifestons un intérêt qui s'affaiblit s'il s'agit de nous-mêmes. Cela tient peut-être à une culture politique ancienne, qui fait que l'historiographie des pages les moins glorieuses de la nation française est peu connue, et parfois même dominée par des travaux étrangers, tel le livre de Marjorie et Paxson sur la France de Vichy.

Mais il y a aussi un phénomène plus récent, qui est le consensus général actuel autour d'une image positive de la nation française. Il y a dix ou quinze ans, dans le climat encore prégnant de la décolonisation, la critique, voire la haine, de la France avaient de nombreux intellectuels, et le vocabulaire du nationalisme était associé à des courants de droite et d'extrême droite. Aujourd'hui, l'hypernationalisme du Front national exacerbe et distord des thèmes nationaux que personne ne rejette, bien plus qu'il ne s'oppose véritablement à eux, et ce n'est pas un hasard si les travaux de la Commission de la nationalité ont abouti à des propositions unanimement acceptées par des « sages » aussi différents que Pierre Chauvin et Alain Touraine.

Le consensus actuel sur la nation, sorte de contrainte, a bien des vertus, et en particulier celle de rendre improbables des dérivés massifs vers le néo-philosophe. Mais il participe d'une certaine inertie, et contribue à entretenir une réelle impuissance à penser l'histoire et la place de notre pays dans le monde.

C'est, contrairement à une longue tradition, on se le rappelle, France aujourd'hui à un travail d'implication des idées et des débats très positif, et certainement nécessaire à la reconstruction d'une culture qui fut ravagée tout au long des années 70. Mais ne confondons pas cet effort avec une analyse en profondeur de la société française, et ne laissons commentons pas de nous « faire l'écho » des déchirements de la nation voisine.

(*) Sociologue.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-87-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Favret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile

« Les Rédacteurs du Monde »

Société anonyme

des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises.

MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général :

Bernard Woutet.

Rédacteur en chef :

Daniel Verneil.

Correspondant en chef :

Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montparnasse, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composés 38-15 - Tapez LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 TEL. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	TUNISIE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	972 F	1 337 F
9 mois	994 F	1 089 F	1 404 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CAUSE

Abstentions et vacances

Permettez-moi d'attirer votre attention sur une cause très simple concernant les abstentions aux dernières élections.

A ma connaissance aucun journaliste, aucun homme politique n'a remarqué que ces élections aient lieu en juin, un nombre important de nos concitoyens seraient en vacances.

Les vacances, cela se prépare longtemps à l'avance. Le choix du site, les locations retenues, croyez-vous qu'on abandonne cela parce que le président

décide que les citoyens doivent rester chez eux aux premiers beaux jours ?

Le nombre de « vacanciers » de juin doit s'établir entre un et deux millions d'adultes. Pour nous seuls, ma femme et moi, nous avons vu ainsi deux couples de personnes en retard s'éloigner sans souci de leur bureau de vote.

Si l'on remarque que cette première vague d'estivants se recrute parmi les personnes âgées et aussi les jeunes ménages, dont les enfants ne fréquentent pas encore l'école, c'est, à mon avis, une bonne part de l'élection de droite qui a fait défaut. Les personnes d'âge ne sont guère tentées par les partis de mouvement et savent par expérience que le pro-

grès humain n'est guère l'ennemi des politiques.

PAUL LEVESQUE

(Angers)

COPIES

Candidats

et correcteurs

Me trouvant en vacances, je viens de lire, dans *Le Monde*, les sujets de philosophie donnés au baccalauréat. Bien que je ne puisse juger, en l'absence de classes, de ceux qui partent sur des textes, ils me paraissent pour la plupart... excellents tant de fond que de forme :

chance d'être proposé en effet, en termes érudits, un des grands débats de la philosophie classique et contemporaine. Mais je me demande s'ils ne sont pas, ou presque, très au-dessus des capacités de jeunes débutants.

Sans doute il n'est pas aisé, s'il n'est pas impossible, de trouver des sujets faciles en philosophie. Il semble toutefois qu'on pourrait faire un effort pour couvrir des problèmes, plus en rapport avec la culture, l'expérience et la réflexion de jeunes candidats. Je serais curieux de lire sur les thèmes qu'on leur a soumis, les copies de leurs correcteurs.

JEAN THIEAU
Département de philosophie
Université d'Ottawa

Handwritten note in Arabic script: "هذا مقال جيد"

Haïti après le coup d'Etat

Une nouvelle période de transition s'ouvre dans l'indifférence générale

« On prend les mêmes et on recommence... » En créole, en français, dans les quartiers de la bourgeoisie maîtresse de Pétionville, et dans les bidonvilles du bas de Port-au-Prince, la population a accueilli le coup d'Etat militaire contre le président Leslie Manigat avec une indifférence teintée de fatalisme.

PORT-AU-PRINCE correspondance

Personne ne semble regretter ce président mal élu qui n'avait pas su se rendre populaire. L'armée, elle, reste discrète.

Dans la capitale, les embouteillages de tap-taps - les transports publics baroques - ont repris de plus belle, et les vendeurs à la sauvette encombrant à nouveau les trottoirs des produits de la contrebande. Le retour à la dictature casquée ne trouble apparemment pas les marchands du boulevard Dessalines. « Nous sommes un peu inquiets, mais nous continuons à travailler comme avant. Nous avons diffusé trois fois la conférence de presse de Manigat à Saint-Domingue », dit un journaliste de Radio-Métropole, en espérant que la liberté d'expression, « la principale conquête du 7 février 1986 [la chute de Jean-Claude Duvalier] résistera au nouveau coup de force » du général Henri Namphy.

Le nouveau ministre de l'Information, le colonel Acedius Saint-Louis, ancien officier de la garde présidentielle de François Duvalier et l'un des fondateurs du corps redouté des Léopards, a en effet joué un rôle-clé dans l'exécution du coup d'Etat.

Un autre clan, plus réaliste et soucieux de récupérer l'aide américaine au plus tôt, serait prêt à annoncer la tenue de nouvelles élections, quitte à en contrôler étroitement l'organisation.

En attendant, l'opposition préfère rester silencieuse. Seuls le pasteur Silvio Claude, président du Parti démocrate-chrétien haïtien, et M. René Théodore, secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), ont pris position publiquement. Le premier n'a pas caché sa satisfaction à la suite du renversement de Leslie Manigat, tandis que M. René Théodore a « pris note de l'engagement du gouvernement militaire de respecter les conquêtes du 7 février et de ne pas instaurer une dictature féroce ».

Au total, seize collaborateurs de l'ancien président, dont M. Roger Savin, qui détenait le portefeuille de l'Information, ont été emprisonnés dans la caserne de Fort-Dimanche. L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Gérard Latorne, a, pour sa part, déclaré qu'il n'avait pas été inquiété et qu'il comptait quitter Haïti vendredi pour regagner le poste qu'il occupait aux Nations unies.

Il est encore trop tôt pour savoir de quelle nature sera la nouvelle dictature. L'unité des forces armées autour du général Henri Namphy? Le ralliement du colonel Jean-Claude Paul, le chef des casernes Dessalines et la tête noire des Américains, qui l'accusent de trafic de drogue, est-il sincère? « Tous les coups restent permis au sein de l'armée, à condition qu'un front soit préservé vis-à-vis de l'étranger », affirme un observateur qui connaît l'institution de l'intérieur.

L'opposition silencieuse

Selon les versions les plus crédibles, le général Namphy a été propulsé à la tête des putschistes par un petit groupe animé par le colonel Prosper Avril, car il était le seul « parrain » acceptable par ses pairs. Tôt ou tard, d'autres ambitions seront tentées de s'imposer. Le mutisme des militaires s'expliquerait par des divergences sur la manière d'envisager l'avenir. Une tendance résolument hostile aux civils « incapables de gouverner » entend garder le pouvoir sans limite de temps.

Un autre clan, plus réaliste et soucieux de récupérer l'aide américaine au plus tôt, serait prêt à annoncer la tenue de nouvelles élections, quitte à en contrôler étroitement l'organisation.

En attendant, l'opposition préfère rester silencieuse. Seuls le pasteur Silvio Claude, président du Parti démocrate-chrétien haïtien, et M. René Théodore, secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), ont pris position publiquement. Le premier n'a pas caché sa satisfaction à la suite du renversement de Leslie Manigat, tandis que M. René Théodore a « pris note de l'engagement du gouvernement militaire de respecter les conquêtes du 7 février et de ne pas instaurer une dictature féroce ».

A l'exception du père Jean-Bertrand Aristide, conforté dans ses analyses et ses choix révolutionnaires par l'évolution de la situation, l'Église est également restée muette face au coup d'Etat. Impuissants face à la vaine des uniformes, les leaders politiques et religieux attendent d'en savoir plus sur les intentions des militaires. Selon plusieurs coopérants travaillant avec l'administration haïtienne, la plupart des nouveaux ministres, tous militaires, sont notablement incompétents et le reconnaissent parfois. Au point qu'il a fallu leur adjoindre des « conseillers spéciaux », souvent d'anciens ministres du Conseil national de gouvernement, au pouvoir en 1986 et 1987.

A part la dissolution des Chambres, dès lundi, le nouveau gouvernement n'a encore annoncé aucune décision. Alors que le pays s'enfoncé chaque jour davantage dans la misère, les militaires vont devoir se mettre en quête d'argent frais, ne serait-ce que pour payer les soixante mille fonctionnaires et acquitter la facture pétrolière. Ils n'auront d'autre choix que de se tourner une nouvelle fois vers les bailleurs de fonds occidentaux. Les Américains qui, selon plusieurs diplomates en poste à Port-au-Prince, avaient été informés du coup d'Etat, ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils « n'excluent pas de travailler avec le nouveau gouvernement militaire ».

JEAN-MICHEL CAROIT.

La sécheresse aux Etats-Unis

Plus de 1 200 comtés sont déclarés « zone sinistrée »

Plus de mille deux cents comtés dans trente Etats ont été déclarés « zone sinistrée » et sont appelés à ce titre à bénéficier d'une aide fédérale d'urgence. Mais M. Lyag, ministre de l'Agriculture, a la grande déception d'une dizaine de gouverneurs réunis à Chicago, n'a pas encore formulé un programme d'assistance. Il faut attendre un peu pour apprécier la situation dans son ensemble, a dit en substance le ministre.

WASHINGTON correspondance

La sécheresse, exceptionnelle par le nombre des Etats touchés, frappe inégalement les agriculteurs. Elle a, sans doute, anéanti la moitié de la récolte de blé de printemps, mais les trois quarts de la récolte totale proviennent des blés d'hiver. La situation est plus grave pour le maïs. La perte de production est évaluée à 10 %, mais elle pourrait atteindre 40 % si le pluie ne vient pas d'ici la mi-juillet. Toutefois, les stocks de maïs excédentaires sont tels que les prix ne devraient pas trop en souffrir. En revanche, les sojas, bien que résistant mieux à la sécheresse, ne sont pas suffisamment excédentaires : une perte de production même réduite créerait une pénurie, et une hausse des prix se dessine déjà.

L'élevage est le secteur le plus touché. Les pâturages ont souffert et le ministre de l'Agriculture prévoit

que le fourrage national sera, cet été, 32 % au-dessous de la moyenne. Beaucoup d'éleveurs ont vendu leur bétail ce qui, à court terme, provoquera une baisse des cours du bœuf. En tout cas, les autorités font un effort particulier pour les éleveurs, d'abord en leur fournissant pour leurs bêtes des grains à prix réduit pris sur les stocks fédéraux, et en les autorisant à faire les foires et à créer des pâturages sur des terres actuellement retirées de la production pour réduire les excédents et encourager la préservation des sols.

Changer les habitudes

A dire vrai, les parlementaires des régions concernées s'efforcent de canaliser au profit de leurs administrés les milliards de dollars économisés par la réduction des subventions provoquée par la hausse des prix agricoles. Les autorités craignent que l'application de la loi de 1983 qui, pour réduire les excédents, impose la mise en jachère de vastes surfaces arables, ne crée la pénurie. Par ailleurs, cette même loi a permis de subventionner les exportations (1 milliard de dollars en deux ans), réduisant ainsi sensiblement les réserves. Le programme des subventions aura permis aux Etats-Unis de regagner le terrain perdu sur les marchés à l'exportation. Une baisse sensible de la production pourrait compromettre ces progrès.

La sécheresse ne fait pas que des victimes. Par exemple, dans les régions épargnées des Carolines, de la Géorgie et de l'Alabama où le

volume des pluies a été normal, les fermiers plantent fébrilement du soja. En effet, en quelques semaines le boisseau de soja est passé de 4 à 10 dollars. Quant au Mississippi, n'est plus le grand fleuve roulant de la chanson... Les remorqueurs font des affaires d'or en aidant les grosses péniches ensablées à sortir des secteurs asséchés.

Pour le grand public, cependant, la sécheresse pose de sérieux problèmes d'ajustement. Il faut changer de vieilles habitudes, passer moins de temps sous la douche, renoncer à arroser son jardin, à laver sa voiture... Voir son gazon dépérir, et sa voiture rester sale, est insupportable pour l'Américain moyen. A l'époque de l'embargo pétrolier, il avait accepté les restrictions sur l'essence, mais il a du mal à fermer les robinets. L'appel aux restrictions volontaires n'a pas été suffisant. Les municipalités limitent autoritairement l'arrosage à certaines heures ou à certains jours, avec des amendes pour les contrevenants.

Dans l'Ouest, les autorités de San-Francisco ont imposé un rationnement de l'eau avec pour objectif de réduire la consommation de 25 %. Mais finalement la technologie est là pour suppléer les défaillances humaines : à Los Angeles et à New-York, en plus de la campagne d'éducation, les autorités songent à imposer l'installation d'appareils spéciaux dans les douches, et même dans les chasses d'eau des toilettes, dispositifs qui, selon les experts, pourraient réduire jusqu'à 45 % la consommation domestique.

HENRI PIERRE.

Cuba à l'heure de la « castroïka »

et l'assiduité aux réunions fréquentes de ces dernières. Une participation encouragée sinon imposée. Marcello remarque ainsi à propos de sa fille de douze ans qui souhaite faire des études de médecine : « Bien sûr, il faut qu'elle ait un bon carnet scolaire, mais surtout il faut qu'elle soit une bonne militante ».

Une critique diffuse tolérée

Le paysage cubain comporte aussi des « zones d'ombres » où tentent de se faire oublier ces Cubains imposés

pendant plusieurs semaines des « expositions » sauvages dans la rue. Chaque mercredi, à « G/23 », une intersection de deux rues de la capitale, on pouvait assister à de telles manifestations. Elles sont suspendues. Les « masses populaires étant choquées », selon les termes officiels, il a été décidé que ces expositions auraient dorénavant pour cadre le campus de l'Institut supérieur de l'art qui se trouve dans le quartier chic de Miramar, à quelques kilomètres du centre ville.

Les coups de frein à cette « explosion » ont parfois pris des allures ubuesques. Lors du Festival du film

relève souvent de la gageure. Un appel débouche parfois sur un programme de radio. D'autres surprises sont fréquentes comme la conversation à plusieurs ou l'erreur « systématique qui a pour effet de provoquer l'énerverement de deux abonnés pour le prix d'une seule communication ».

Ces critiques ne dépassent pourtant pas le stade du quotidien. « Les Cubains ont beaucoup de moyens de faire valoir leurs revendications », dit un officiel, qui citait : « Le parti, le gouvernement, les comités de défense de la révolution, les syndicats, les différentes associations (femmes, étudiants, pionniers...). Certes ! Mais tous ces organismes relèvent en fait du même système et de la même autorité. Les limites de la critique sont d'autant plus évidentes que la presse ne constitue pas réellement un modèle d'indépendance. Les grands journaux, *Granma* pour le parti, *Juventud Rebelde* pour la jeunesse, *Bastion* pour les militaires ou *Trabajadores* pour le syndicat, se contentent le plus souvent dans une apologie répétitive du régime et rappellent jusqu'à l'ennemi les « valeurs et les devoirs du révolutionnaire ». Il en est pratiquement de même pour la télévision et la radio. Le succès des *Nouvelles de Moscou*, le flambeau de la « transparence », qui est publié en espagnol à La Havane, souligne, s'il en était besoin, cette grande indigence de la presse cubaine.

« Il s'agit le plus souvent de l'autocensure des journalistes », dit un membre du gouvernement, alors que le commandant Fidel Castro « appelle, dit-il, sans cesse à plus de critiques de la part des médias ». On a tout de même du mal à croire qu'après trente ans de révolution ces derniers soient les seuls responsables d'une telle situation. On continue d'insister sur le réflexe de la « cécité assise ». Partout des panneaux publicitaires rappellent que les Cubains sont prêts à combattre, et l'image du soldat en armes vigilant est omniprésente. La proximité du grand voisin américain hostile, la poursuite du blocus économique par les Etats-Unis alimentent encore ce réflexe d'autodéfense.

Depuis plus d'un an, les autorités ont lancé le fameux programme de « rectification » qui doit permettre de redonner une vitalité au régime, à l'économie et à la population. Les autorités cubaines se défendent de copier les célèbres « glasnost » et « perestroïka » soviétiques. Non sans raisons. Alors que les autorités soviétiques semblent accorder prudemment quelques libertés aux entreprises et multiplie les espaces ouverts à l'économie de marché, le plan et le secteur nationalisé restent la règle à Cuba ; l'ouverture de marchés libres d'artisans et de paysans a fait long feu. En forme de boutade, certains proches du régime ont donné une appellation locale à ce programme de retour à l'esprit originel de la révolution : la « castroïka ».

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

CANADA

L'attaché militaire soviétique expulsé à son tour

MONTREAL de notre correspondante

Le Canada et l'URSS se sont-ils lancés dans une partie de bras de fer du type de celle qui s'étaient livrés en septembre 1985 Londres et Moscou en expulsant chacun trente et un diplomates de l'autre camp ? L'escalade n'est en tout cas poursuivie jeudi 23 juin : le Canada a annoncé que l'attaché militaire de l'ambassade soviétique, le colonel Grigori Stepanovich Roublev, avait quatre jours pour regagner son pays et que l'ancien secrétaire d'ambassade Sergueï Mikhaïlovitch Kashtanov, en poste entre 1981 et 1985 au Canada, était prié de ne plus jamais y revenir. Ottawa a de plus limité le nombre total de diplomates soviétiques au Canada à soixante, trois de moins qu' auparavant.

La veille, Moscou avait expulsé deux diplomates canadiens et décidé que trois autres, absents d'URSS, ne seraient pas autorisés à y retourner. L'Union soviétique entendait ainsi répliquer à l'« énorme provocation » d'Ottawa, qui avait accusé mercredi huit diplomates soviétiques (dont l'adjoint de M. Roublev) expulsés la semaine dernière et neuf personnes déclarées « personnes non grates » d'avoir tenté d'espionner les services canadiens de renseignement et d'avoir cherché à obtenir des informations sur des technologies militaires dans l'industrie et la défense.

Remaniement ministériel

Qualifiant les nouvelles mesures prises par le Canada d'« actes indélicats de revanche », le porte-parole de l'ambassade soviétique à Ottawa a assuré que des représailles ne seraient pas à être annoncées. Le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, a d'autre part

changé, jeudi, les affectations du tiers des membres de son cabinet, en conservant la même équipe de vingt-huit ministres. Ce remaniement - le premier depuis le retour du Parti libéral au pouvoir en décembre 1985 - visait plus à proposer de nouveaux défis à certains ministres qu'à sanctionner d'éventuels échecs. Le Parti libéral, qui vient de remporter deux élections partielles lundi dernier, canarde toujours en tête dans les sondages avec près de 55 % des intentions de vote, alors que le Parti québécois, repris en main au printemps dernier par l'indépendantiste Jacques Parizeau, tarde à retrouver ses flans d'antan.

M. Bourassa a accédé aux requêtes de deux de ses ministres qui avaient demandé à changer de maroquin. Pierre Paradis, auteur d'une réforme très controversée du système d'aide sociale en tant que ministre de la main-d'œuvre et du travail, passe aux affaires municipales. Paul Gobeil, président du conseil du Trésor, devient ministre des affaires internationales, un portefeuille que détenait Gil Remillard, lui-même nommé à la justice.

Le président titulaire de ce poste apparaît comme le seul véritable perdant de ce réajustement. M. Herbert Marx a en effet récemment subi les foudres de l'opposition pour avoir accepté de rembourser les frais d'avocat d'une association d'anglophones dont plusieurs membres ont commis devant les tribunaux les lois faites du français la seule langue à utiliser dans l'affichage commercial. Ce dernier dossier, qui continue de susciter des débats passionnés au Québec, sera bientôt examiné par la Cour suprême du Canada.

M. Marx a conservé son titre de solliciteur général, chargé de la police et des prisons.

MARTINE JACOT.

(Suite de la première page.) Et c'est vrai qu'à La Havane on est surpris par l'absence dans les rues de ces gamins mendians et mal nourris que l'on rencontre si souvent dans les villes latino-américaines. Il est indéniable également que Cuba possède un fort taux de scolarisation, en raison de la gratuité des écoles, et une couverture médicale - gratuite elle aussi - que pourraient envier bien des pays plus développés. Malgré la dictature et les injustices criantes, Cuba d'avant la révolution avait déjà un niveau de vie supérieur à la plupart des pays de la région.

Aujourd'hui, tout le monde en bénéficie. Ernesto aussi. Mais ce coiffeur connaît une situation un peu particulière, qu'il partage avec beaucoup d'artistes (mécaniciens, couturiers, etc.). Son salaire de 148 pesos est faible, et même inférieur à la moyenne nationale (180 pesos). Mais dans sa petite maison du centre ville il gagne 60 pesos, par jour en coiffant chez lui ses clients personnels. Parfois il peut même gagner quelques dollars, ce qui est strictement interdit, mais assez répandu. Il a accès, grâce à ses gains, au marché libre, aux boutiques diplomatiques par l'intermédiaire d'amis, et même grand train.

Marcello a moins de chance. A quarante-cinq ans, son salaire atteint à peine 250 pesos. Avec ses quatre enfants et sa femme, qui reste à la maison, il a tout juste de quoi vivre. Ses achats de nourriture se font avec la *libreta*, ce carnet de rationnement qui permet d'avoir accès aux produits « subventionnés » : riz, huile, viande. La *libreta* offre, pour une somme d'environ 14 pesos par personne, tous les produits de première nécessité pour le mois. Marcello se prive pourtant de viande pour en faire bénéficier ses enfants, les 80 grammes de porc ou de poulet par jour et par personne étant à son avis « insuffisants ». Il n'a guère la possibilité d'avoir recours au marché libre, les prix étant nettement plus élevés et la demande très forte. Un dimanche en fin de matinée, un camion chargé de 8 tonnes d'ananas a ainsi été « dévalisé » en moins d'une heure.

Tous les trois : Uven le tourneur, Ernesto le coiffeur et Marcello le gratteur font partie du système. Au cœur pour le premier, à la périphérie pour les deux autres, du côté de « l'abondance » ou de la pauvreté. Et puis il y a les autres. Les appareils-chefs de cette bureaucratie, qui remplissent chaque jour les grands parkings du comité central avec leurs voitures particulières, rare privilège, comme on peut le constater quotidiennement dans une capitale où la circulation rappelle en permanence celle de Paris un 15 août. On encore les 12000 touristes cubains, 1 % de la population, qui peuvent voyager à l'étranger, pour la plupart dans les pays socialistes.

Tous ont des obligations liées au caractère « révolutionnaire » du régime : le service militaire d'une durée de trois ans, l'appartenance à plusieurs « organisations de masse »



bles à rencontrer. Ils avouent leur « peur », sans que l'on puisse dire avec certitude s'il s'agit de paranoïa ou de bien autre chose. Parmi eux, ceux convaincus d'une « conduite de pénétration » (dangereuse) et qui peuvent pour « activités contre-révolutionnaires » être condamnés à quatre ans de prison, ou encore les « marginaux » sans travail, les couples mixtes, et d'une manière générale, ceux qui demandent ou souhaitent quitter le pays.

La critique du régime est pourtant permise sous certaines formes diffuses, notamment dans le domaine culturel. C'est ainsi qu'une exposition d'arts plastiques, il y a quelques semaines, reflétait bien ce malaise dont on débat dans les instances les plus hautes, avec un cadre vide intitulé « l'œuvre n'a pu être réalisée par manque d'information ».

Ce n'est qu'un exemple. On pouvait relever bien d'autres allusions transparentes à la censure ou à la bureaucratie. Les jeunes artistes les plus en pointe ont même organisé

soviétique, le film annoncé sur les marginaux d'URSS et les anciens d'Afghanistan, *Est-il facile d'être jeune ?* a été interdit au dernier moment. Quelques jours après cette « bourde » qui a fait grand bruit non seulement chez les créateurs, mais aussi, dit-on, à l'ambassade soviétique, le « commandant suprême » a fait programmer le film iconoclaste à la télévision un dimanche en début d'après-midi.

Le succès des « Nouvelles de Moscou »

En dehors du domaine culturel, la critique n'est pas aisée. Certes les récriminations postiches sont-elles monnaie courante. A propos des transports à La Havane, par exemple, où les bus surnommés *guagua* sont d'une lenteur et d'une irrégularité qui coûte, chaque jour plusieurs heures à la grande majorité des citoyens qui les empruntent. Ou encore à propos du « téléphone qui rend fou ». Etablir une communication

Europe

Jean-Paul II à Vienne

Le pape évoque « la grande épreuve et la cruelle tyrannie » subies par l'Autriche sous le nazisme

Lors d'une cérémonie eucharistique célébrée sur l'aérodrome de Trautson situé à proximité de la frontière hongroise et transformé pour l'occasion en « façade sur l'Est », Jean-Paul II devait s'adresser, vendredi 24 juin en fin de matinée, à des

dizaines de milliers de fidèles venus de Hongrie ou de Yougoslavie, et aussi aux catholiques de Tchécoslovaquie, dont quelques dizaines seulement avaient pu faire le déplacement. Le pape devait se rendre ensuite au camp de concentration de Mauthausen. La

veille, la première étape du deuxième voyage de Jean-Paul II en Autriche avait notamment été marquée par la présence, controversée, de M. Kurt Waldheim à ses côtés et par un ferme rappel à l'ordre de l'Église autrichienne.

VIENNE
de notre envoyé spécial

Incontournable président Waldheim ! Certains diront « Incontourné », en reprochant au pape de l'avoir trop rencontré en un an, en 1987 à Rome et, cette fois, à Vienne. Si les dirigeants de la conférence épiscopale autrichienne ainsi qu'une grande partie de la classe politique avaient souhaité que sa présence fût la plus discrète possible, c'est man-

qué. M. Waldheim était, jeudi après-midi, à l'aéroport de Schwechat pour accueillir Jean-Paul II. Il assistait, au premier rang des personnalités civiles, à l'office dans la cathédrale Saint-Étienne. Peu après, pour présenter le gouvernement et le corps diplomatique, il recevait le pape dans sa résidence, à la Hofburg, et il a bénéficié, pour lui et sa famille, d'un entretien tout à fait privé, un peu plus long que prévu (un quart d'heure). M. Waldheim sera encore aux côtés de Jean-Paul II au terme de la visite à Innsbruck, lundi.

La télévision retransmettant le moindre déplacement du pape, on aura donc beaucoup vu M. Waldheim, et également entendu, puisqu'en moins de quatre heures il a pu prononcer deux discours — il est vrai des plus convenus et anodins. Après des paroles traditionnelles de bienvenue, M. Waldheim n'a guère dit autre chose que la « joie » apportée par cette visite à la grande majorité des Autrichiens, en précisant que « même ceux qui ne sont pas croyants doivent [au pape] le respect ».

À sa descente d'avion, répondant à M. Waldheim, Jean-Paul II a dit qu'il était « heureux d'être accueilli par le président de la République », notant qu'il se trouvait sur « une terre qui a un lourd passé à porter ». Si l'attitude du pape a semblé



souvent fort distante lorsque M. Waldheim était à ses côtés, Jean-Paul II a en revanche repris à son compte la thèse, controversée, de l'Autriche victime du nazisme, qui avait été officiellement adoptée par les Alliés après la guerre.

Abordant, lors de sa réception à la Hofburg, un passé qui depuis l'affaire Waldheim est devenu soudainement hanté et troublé le pape, le pape a déclaré : « En cette année 1988, je voudrais tout particulièrement rappeler la grande épreuve et la cruelle tyrannie dont l'Autriche, comme d'autres nations, a eu à souffrir dans un passé récent. » Évitant d'évoquer à ce moment les silences et les commissions de l'épiscopat et d'une partie du clergé autrichien sous le troisième Reich, il a souligné que « parmi ceux qui avaient été persécutés pour des raisons religieuses, raciales et politiques, il y avait

beaucoup de catholiques — des prêtres, des membres d'ordres religieux et des laïcs ».

Protestations devant la Hofburg

M. Waldheim a adopté de son côté, à la Hofburg, un ton fort neutre, se contentant de mettre en valeur le rôle d'intermédiaire que l'Autriche assume entre l'Est et l'Ouest.

Boudé par la plupart des gouvernements étrangers, interdit de séjour aux États-Unis et tenu fréquemment à l'écart de la vie publique dans son propre pays, M. Waldheim n'en a pas moins eu l'occasion de faire ainsi une apparition spectaculaire sur le devant de la scène internationale après les remous provoqués par son passé durant la deuxième guerre mondiale dans les rangs de l'armée allemande.

Pour répondre aux protestations déjà exprimées depuis l'annonce du voyage du pape, et pour prévenir sans doute les réactions devant l'annonce de sa venue à Vienne, les autorités religieuses autrichiennes avaient tenu, au cours d'une conférence de presse mercredi, à souligner que, si la participation du président au voyage papal était « normale », la puissance invitante était bien la conférence épiscopale du pays et qu'il s'agissait essentiellement d'une « visite pastorale », c'est-à-dire non politique.

Accompagné d'une demi-douzaine de ses disciples revêtus de l'uniforme rayé des déportés, le rabbin Avi Weiss, de New-York, était néanmoins venu jeudi matin devant la Hofburg pour demander une nouvelle fois que le pape ne rencontre pas M. Waldheim. Le soir, il était aux côtés de M^{me} Beate Klarsfeld et d'une délégation de l'Association des fils et filles de déportés venue de France. Ils ont fait savoir leur indignation depuis les fenêtres d'un hôtel situé juste en face du porche de la cathédrale de Vienne où arrivait le pape.

Dans la soirée le mouvement de gauche « Nouvelle Autriche » né de l'affaire Waldheim « a réuni pour la première fois la Hofburg près de cinq cents personnes pour dénoncer aussi la situation.

Profil bas

La visite à Mauthausen et l'audience accordée auparavant aux représentants de la communauté juive pourraient permettre au pape, vendredi, de corriger l'impression laissée par cette première journée, celle d'avoir pris le risque de relancer un débat qui, depuis le cinquantenaire de l'annexion de l'Autriche par Hitler, en mars, a perdu ici de son acuité. Après cette commémoration et le rapport de la commission d'historiens chargés d'examiner le cas Waldheim (1), on semble avoir admis, à gauche, dans le Parti socialiste du chancelier Vranitsky surtout, qu'il fallait prendre son mal en patience puisque M. Waldheim s'accroche à son mandat et a bien l'intention d'aller jusqu'au bout de celui-ci, pour quatre ans encore.

À droite, les amis du président — qui pour beaucoup reconnaissent l'embaras qu'il cause — ont fait de leur mieux pour tenter d'inciter M. Waldheim à garder un profil bas. Même au sein de la « Nouvelle Autriche », où se trouvent les adversaires les plus virulents du président, on laisse entendre qu'il existe une sorte d'accord tacite pour que le pape ne pousse pas davantage de « l'affaire », parce qu'il a un besoin vital de retrouver une bonne réputation sur le plan international, qu'il

URSS

La réhabilitation politique de Boukharine serait imminente

MOSCOU
de notre correspondant

La réhabilitation politique de Nikolai Boukharine pourrait être officiellement annoncée dans les prochains jours — c'est-à-dire à la veille de la conférence du parti qui s'ouvre mardi 28 juin. Déjà lavé par la Cour suprême, en février dernier, des grossières accusations sous lesquelles Staline l'avait fait fusiller en 1938, celui qui fut l'un des plus brillants théoriciens du parti bolchevik devrait ainsi jouer, un demi-siècle après sa mort, un rôle fondamental dans l'actualité renaissance du débat politique en URSS.

Car d'abord chef de file de la gauche d'un parti dont il était, selon Lénine, le « préféré », Boukharine est resté dans l'histoire comme l'homme qui avait ensuite vainement plaidé pour la modification du cours révolutionnaire. S'il ne fut pas le seul à avoir mis en garde contre l'industrialisation forcée et la collectivisation des campagnes, c'est, en effet, lui qui le fit avec le plus d'autorité et son nom est ainsi devenu synonyme de défense de la paysannerie et du rôle du marché.

Or, simpliste ou pas, cette assimilation est aujourd'hui extrêmement précieuse pour les partisans des réformes, car elle leur donne, en la personne d'un dirigeant bolchevik de très grande stature, une caution doublement précieuse. Elle permet d'abord d'affirmer une filiation idéologique directe de Lénine aux réformes d'aujourd'hui puisque Boukharine défendait la poursuite de la Nouvelle Politique économique (NEP), mise en place par Lénine et que la « perestroïka » rappelle, en infiniment plus timide, la démarche qui avait inspiré cette NEP.

Vis-à-vis des conservateurs, on peut ainsi parer le reproche d'hétérodoxie, et cette légitimation permet

ensuite — ce n'est pas négligeable — de tenter de maintenir une cohérence idéologique, car l'histoire témoignait donc que, loin de s'éloigner du socialisme, on reviendrait aujourd'hui à ses sources.

Mort en écrivant : « J'en appelle à vous, génération future des dirigeants du parti... », Nikolai Boukharine a une génération future des dirigeants du parti... Si sa réhabilitation politique était confirmée, la manœuvre dont elle serait annoncée — retentissante ou discrète, simple réintégration posthume dans les rangs du parti ou approbation de ses thèses — donnerait une précieuse indication de tendance. Moins on ferait de bruit autour de cette décision, moins on serait proche de mesures radicales dans l'agriculture — domaine dans lequel des réformes s'imposent d'urgence afin que les magasins se remplissent et que la « perestroïka » ait un sens. À l'inverse, plus on ferait de bruit, plus l'idée pourrait prendre corps que le temps des paysans-fonctionnaires et de la gabegie a déjà beaucoup trop duré.

BERNARD GUETTA.

Important rassemblement à Tallin en faveur de la réforme en Estonie

Entre cent et cent cinquante mille personnes ont participé le 17 juin à un rassemblement dans un stade de Tallin, la capitale de la République soviétique d'Estonie, à l'initiative d'un tout nouveau Front populaire estonien, une organisation qui souhaite rassembler tous les partisans de la réforme. Selon le journal local *Molodaye Estoni*, des délégués estoniens à la conférence fédérale du parti, qui s'ouvre la semaine prochaine, assisteront aussi au meeting. Le journal publie plusieurs photos représentant une foule immense rassemblée en plein air.

Certaines des propositions pour les interventions ont une connotation fortement nationaliste. Reprenant le thème de l'autonomie économique pour l'Estonie, une déléguée à la conférence du PCUS, M^{me} Mare Rossmann, a déclaré : « Il ne faut pas être trop timides pour une terre aussi riche. Nous voulons seulement vivre libres et heureux sur notre terre et pour cela nous voulons décider nous-mêmes ce qui, justement, convient le mieux à nos besoins. Nous voulons l'amitié entre les peuples d'URSS, mais sans grands ni petits frères. » Un responsable d'usine, M. Tiit Viakhi, a souligné l'« importance » pour l'Estonie et « toutes les républiques fédérées » de parvenir « à la reconnaissance de leur souveraineté. Il est indispensable d'affirmer le principe de l'union-fédération, composé d'États véritablement égaux et indépendants ».

Deux représentants d'un autre Front populaire récemment créé, celui de Lihuala, avaient été invités à ce rassemblement, qui est intervenu au lendemain du remplacement du premier secrétaire du PC d'Estonie, M. Karl Vajno, après dix ans de services. — (AFP.)

HONGRIE

Prochain remaniement gouvernemental

M. János Barany, « numéro deux » de l'Assemblée nationale, a annoncé, jeudi 23 juin, qu'un remaniement à la tête de l'Etat et au sein du gouvernement serait soumis par le comité central au Parlement, le 29 juin.

Les nominations proposées par le comité central, jeudi et vendredi à Budapest, portent essentiellement sur le remplacement au poste honorifique de chef de l'Etat de M. Karoly Nemeth, un proche de l'ancien secrétaire général János Kadar, par une personnalité non membre du parti, M. Bruno Straub, vice-président de l'Académie des sciences, et originaire de Transylvanie (aujourd'hui sous souveraineté roumaine), ainsi que sur l'attribution d'un portefeuille de ministre d'Etat à M. Imre Pozsgay, chef de file de l'aile réformatrice au sein du parti. M. Pozsgay a accédé au bureau politique à l'issue de la conférence nationale du parti qui, le mois dernier, s'est soldée par l'élimination des instances dirigeantes de la « vieille garde » de M. Kadar. — (UPI, AFP.)

(1) Cette commission a conclu que M. Waldheim n'avait pas personnellement participé à des crimes de guerre dans les Balkans, mais que, contrairement à ce qu'il avait affirmé, il en avait eu connaissance et n'avait rien fait pour empêcher. En outre, le rapport avait reproché au président d'avoir gaspillé cette période de sa carrière.

● IRLANDE DU NORD : un hélicoptère atterri par des tirés de l'IRA. Un hélicoptère Lynx de l'armée britannique a été contraint jeudi 23 juin à un atterrissage forcé près de Silchester, dans le comté d'Armagh, l'un des fiefs de l'IRA, après avoir été atterri par des tirés. Le mouvement terroriste irlandais a immédiatement revendiqué l'atterrissage. Il pourrait s'agir de tirés de mitrailleuses lourdes. Depuis quelques mois déjà, l'armée redoutait que l'IRA se lance dans de telles attaques, la suspectant d'avoir réussi à se procurer, probablement en Libye, des armes lourdes, y compris des missiles anti-aériens. — (AFP.)

● POLOGNE : les déportés morts de 50 prisonniers français auraient été retrouvés. Une fosse commune découverte il y a deux ans en Pologne renfermerait, selon toute vraisemblance, les restes de cinquante prisonniers de guerre français exécutés par les nazis pendant la dernière guerre mondiale. Selon le journal du soir de Varsovie, *Express Wieczorny*, qui a rapporté cette information mardi 21 juin, cette fosse commune a été mise au jour lors de travaux de terrassement dans la petite localité de Nowa-Rozanka, dans la région d'Olsztyn (ancienne Prusse orientale), à proximité de la bourgade de Ketrzyn, où Hitler avait installé son quartier général en 1941 pour diriger les opérations contre l'URSS. — (AFP.)

● SOS-Pologne. — L'association humanitaire SOS-Coordination-Pologne organise une collecte pour une jeune Polonaise de quinze ans, Renata, atteinte d'une leucémie aiguë de la moelle osseuse et que seule une greffe réalisée à l'hôpital Hammar Smith de Londres peut sauver. (27, rue du Docteur-Potin, 75019 Paris, ou CCP 1336936X Paris.)

Afrique

SÉNÉGAL

Vive tension sur le campus universitaire de Dakar

La police a fait usage jeudi 23 juin de grenades lacrymogènes pour disperser plus d'une centaine d'étudiants qui tentaient d'empêcher le déroulement d'examens à la faculté de médecine de Dakar. Selon une source universitaire, une dizaine de jeunes gens ont été blessés. Plusieurs autres ont été endommagés par des pierres lancées par des étudiants dans les quartiers populaires, mais le calme était revenu dans la capitale sénégalaise en début d'après-midi. C'était la première fois depuis la levée de l'état d'urgence le 20 mai que les forces de l'ordre pénétraient sur le campus.

Le fonctionnement des lycées et universités est perturbé depuis environ cinq mois par divers mouve-

ments de grève. A Dakar, seule la faculté de médecine, qui accueille un nombre important d'étrangers et des étudiants de l'école de santé militaire, a pu fonctionner. Les étudiants protestent contre de mauvaises conditions de travail et le manque de débouchés professionnels. Les pourparlers entre les élèves, les étudiants et leurs ministres respectifs sont actuellement dans l'impasse.

Le président Abdou Diouf, chef de l'Etat sénégalais, a décidé de renfermer, dès vendredi après-midi, à Dakar, immédiatement après la cérémonie d'ouverture à Lomé (Togo) du onzième sommet de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest. — (Reuter, AFP.)

● BURKINA-FASO : la veuve de Thomas Sankara réfugiée au Gabon. — Accompagnée de ses deux fils, M^{me} Mariam Sankara, veuve du président tué lors du putsch du 15 octobre 1987, est arrivée à Libreville le lundi 21 juin à bord de l'avion

personnel du président Bongo, à l'origine de cette solution. De source gabonaise, on indique qu'elle pourra séjourner au Gabon « une longue période qu'il lui plaira ». — (AFP, Reuter.)

● GAMBIE : procès du « complot libyen ». — Trois des quatre personnes accusées dans l'affaire du « complot libyen » visant à renverser le gouvernement gambien ont été condamnées à des peines allant de neuf ans à trente ans de travaux forcés et la quatrième a été acquittée, à l'issue de deux mois et demi de procès devant la Cour suprême de Banjul, présidée par le juge Ayola.

Les accusés condamnés à trente ans de travaux forcés sont Musa Sanneh et Amadu Badji, reconnus coupables, selon le verdict, de haute trahison, de conspiration et d'association visant à renverser le régime gambien. — (AFP.)

INÉDIT
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde

LA FRANCE 3^e SUPERPUISSANCE

Les Anglo-Saxons, les Russes et nous, influence de la France dans le monde : culture, linguistique, puissance financière : nos forces. Défense, sciences de pointe : les armes classiques et nucléaires. Étendue : le domaine territorial mondial (zone maritime).

DOM-TOM, l'Afrique et les 40 pays d'expression française. 356 pages, 90 F.

France chez l'étranger :

François DE PREUIL
CHATEAU DE PREUIL
49560 NUEL-SUR-LAYON

Écrits les éditorialistes, les politiciens et les militaires commencent à l'automne. Il a fallu quatre ans pour faire passer l'île dans les conférences, éditoriaux et débats TV. Mais le maintien au 2^e rang territorial mondial nécessite que la Nouvelle-Calédonie, quel que soit son statut, demeure dans la République.

Dans notre édition datée du jeudi 23 juin, il faut lire « Enfin les éditorialistes, les politiciens (et non les policiers) ».

ISLANDE : l'élection présidentielle du 25 juin

Une affaire de femmes

Décidément, la politique islandaise se termine de plus en plus en Islande ! Aux législatives du printemps 1987, le Parti des femmes unique au monde avait recueilli environ 10 % des suffrages, et ses six « députées » jouent depuis un rôle charnière au Parlement de Reykjavik, l'Alting.

Nouveau coup d'éclat des femmes : l'élection présidentielle, qui doit se tenir le samedi 25 juin dans cette île du nord de l'Europe qui ne compte que deux cent trente-cinq mille habitants, mettra aux prises... deux représentantes du sexe féminin : M^{me} Vigdis Finnbogadóttir, qui brigue un second mandat de quatre ans, et M^{me} Signur Thorgeirsdóttir, qui a annoncé sa candidature voilà quelques mois. Elle avait alors réuni les mille cinquante signatures de notables et de particuliers nécessaires pour se lancer dans la course. Cette journée inhabituelle n'est pas de goût respectée par tout le monde, et aucun candidat ne se senta contre un président, en poste qui souhaite un renouvellement de son mandat.

Agée de quarante-trois ans, la challenger de M^{me} Finnbogadóttir est une simple mère de famille résidente dans les Vos Vestrum. Elle se dit membre d'un étrange mouvement humaniste attaché à

certaines « idées » boudhistes. Elle espère que le chef de l'Etat, qui, selon la Constitution, a des fonctions essentiellement honorifiques, devrait prendre une part plus active dans les affaires publiques de la nation. Mais personne en Islande ne lui accorde la moindre chance tant est grande la popularité de la présidente sortante.

Eus pour la première fois en juin 1960 devant quatre candidats masculins, M^{me} Finnbogadóttir avait été reconduite dans ses fonctions « automatiquement » en 1984. Agée aujourd'hui de cinquante-huit ans, cette francophile passionnée fit, dans les années 50, ses études à Grenoble et à la Sorbonne, et enseigna la littérature et le théâtre français en Islande. Avant d'accéder à la magistrature suprême, elle dirigeait un théâtre à Reykjavik. Pour la grande majorité de ses compatriotes, c'est une présidente de la République de rêve qui assume sa charge avec « simplicité et élégance ».

Cette élection, elle ne peut pas la perdre, mais, trinité ces derniers jours un humoriste de Reykjavik, à l'Islande, il n'y a plus que des femmes pour désirer le pouvoir.

AL. D.

إسراء مكي

Asie

THAILANDE Quatre années de prison pour lèse-majesté

BANGKOK
correspondance

Ancien vice-ministre de l'agriculture, puis de l'intérieur, membre du Parlement depuis l'âge de vingt-sept ans, proche du premier ministre, M. Prem Thinsulanonda, chef de file de la faction dissidente du Parti démocrate (l'un des quatre partis au pouvoir), M. Veera Musikapong, quarante ans, enfant prodige de la vie politique thaïlandaise, a été condamné, mercredi 22 juin, par la Cour suprême, à quatre ans de prison ferme pour crime de lèse-majesté.

En 1988, dans le Nord, au cours d'une campagne électorale particulièrement vive, où ses adversaires l'avaient accusé d'être un « parachuté » du Sud, M. Musikapong avait rétorqué qu'il aurait préféré naître dans un palais, où l'existence lui aurait été plus facile. Cette référence provoqua tout aussitôt une plainte de l'un de ses rivaux.

Condamné une première fois, il fut innocenté quelques mois plus tard par un tribunal de première instance. Mais, en octobre 1987, la cour d'appel l'a jugé coupable. C'est ce verdict qui vient de confirmer la Cour

suprême, qui a toutefois réduit la peine de prison de six à quatre ans.

Les cas de lèse-majesté sont très rares en Thaïlande, pays où l'institution monarchique jouit d'un respect unanime. Nombreux sont ceux qui estiment que le jeune parlementaire est victime d'ennemis politiques autant que de son franc parler.

M. Veera Musikapong, après des études de droit, avait, en 1978, été le porte-parole du gouvernement de M. Seri Premroj. Un an plus tard, sa participation à une tentative de coup d'Etat lui avait valu huit mois de prison. Plus récemment, il s'est retrouvé à la tête des dissidents du Parti démocrate, et était devenu l'un des chefs de file du Parti du peuple (Frachachon), qui, à l'occasion des élections législatives prévues le 24 juillet, espère bien bousculer sérieusement les démocrates dans leur bastion du Sud. Sa condamnation est un coup dur pour le nouveau Parti. Privé de ses droits politiques, M. Veera Musikapong n'a plus comme seule ressource qu'un appel direct à la clémence royale.

JACQUES BEKAERT.

● VIETNAM : la canonisation de 117 martyrs. — Mgr Ludwig, archevêque de Paris, participera à la célébration des « saints martyrs du Vietnam » à Notre-Dame de Paris, le samedi 25 juin à 18 h 30. En l'absence, faite d'autorisation, d'une délégation vietnamienne à la cérémonie de canonisation du 19 juin à Rome (le Monde du 21 juin), le cardinal Can a adressé, de Hanoi, un télégramme aux Missions étrangères de Paris exprimant sa reconnaissance pour leurs « travaux apostoliques ».

● PHILIPPINES : affrontements dans le Sud. Quinze communistes et huit soldats ont été tués, mercredi 22 juin, au cours d'un affrontement dans une région montagneuse au nord de Bislig, dans le sud de l'archipel, a-t-on appris, jeudi, de source militaire. Neuf autres militaires ont été blessés dans ces combats, auxquels participaient cent cinquante membres de la Nouvelle Armée du peuple (NPA), bras armé du Parti communiste interdit, a-t-on ajouté de même source. — (AFP.)

La recherche d'un règlement du conflit cambodgien Pékin demande une « supervision internationale » du retrait des troupes vietnamiennes

PÉKIN
de notre correspondant

Le prince Norodom Sihanouk s'est rendu à Bangkok, vendredi 24 juin, pour des consultations avec la Thaïlande avant de participer à la rencontre informelle organisée en principe le mois prochain par l'Indonésie en vue d'apporter une très hypothétique solution au conflit cambodgien. L'ancien monarque, qui se tient à l'écart de la presse, serait pessimiste sur les chances de progrès réels dans les tentatives de règlement de la crise à la faveur de la réunion de Djakarta.

La Chine, qui passe pour défavorable à la rencontre d'Indonésie, s'est montrée très irritée, le 23 juin, des fuites américaines concernant le sort futur du dirigeant khmer rouge, M. Pol Pot. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a qualifié d'« irresponsable » la publication par le Washington Post d'un article citant des sources américaines selon lesquelles Pôl Pot avait offert de donner asile au chef khmer rouge en cas de règlement politique au Cambodge. Cette information est « totalement dénuée de fondement », a-t-il ajouté.

La vivacité de la réaction chinoise s'explique sans doute par le fait qu'une telle information affaiblit le camp antiviétnamien à l'approche des pourparlers d'Indonésie. Il demeure que les Khmers rouges ne sont pas particulièrement mis en avant par Pékin pour le moment. Ainsi, l'ambassadeur de la coalition à Pékin, M. Chan Younan, un Khmer rouge bon teint, n'a pas assisté, contrairement à la tradition, au banquet offert au prince Sihanouk par le premier ministre Li Peng le 21 juin. On croit savoir que la Chine aurait informé l'ancien monarque cambodgien que la présence de ce personnage « n'était pas nécessaire », et que la question des Khmers rouges aurait été passée sous silence pendant tout le dîner.

Par ailleurs, le ministère des affaires étrangères chinois a réclaté, jeudi, « une supervision internationale stricte » accompagnant le retrait des troupes vietnamiennes. C'est un petit pas en direction de

l'exigence du prince Sihanouk qu'une force internationale de maintien de la paix soit mise sur pied. Dans l'esprit du chef de la résistance, il s'agit aussi de prévenir par ce biais un retour des Khmers rouges au pouvoir.

Y a-t-il donc de véritables concessions chinoises ou une manœuvre destinée à torpiller ce que Pékin ressent comme une tentative vietnamienne de tirer la couverture à soi ? On ne peut encore pencher à coup sûr pour la première explication. Les déclarations faites jeudi à Hanoi par le chef de la diplomatie vietnamienne, M. Nguyen Co Thach, laissent entendre qu'il accepterait de « parler, mais non négocier » avec le prince Sihanouk à Djakarta, ont été reprises par la presse chinoise sous un angle contraire, soulignant que M. Thach avait « à nouveau refusé de parler directement » à l'ancien monarque. Dans le même temps, la Chine a noté dans sa presse officielle, avec une nuance d'inquiétude dans le ton, qu'une délégation de la Diète japonaise comportant des représentants de tous les partis politiques effectuait à l'heure actuelle une visite sans précédent au Cambodge à l'invitation du gouvernement vietnamien. Les Chinois, ne voulant pas se poser en « faiseurs » dans l'imbroglio cambodgien, paraissent surtout soucieux de rejeter sur l'adversaire l'échec éventuel de cette reprise du dialogue, tout en souhaitant secrètement que la « mayonnaise » indonésienne retombe d'elle-même.

FRANCIS DERON.

● CAMBODGE : une exposition de photos. — Réalisées de 1981 à 1988 par François Grunwaldt au Cambodge et dans les camps de réfugiés sur la frontière avec la Thaïlande, ces photos seront exposées du 27 au 30 juin, 28, rue Cambon, à Paris (1^{er}).

● INDE : levée du couvre-feu à Amritsar. — Le couvre-feu décrété mardi à Amritsar au Pendjab, après le double attentat à la bombe qui a fait trente morts (le Monde du 22 juin), a été levé jeudi 23 juin en raison d'une « amélioration évidente de la situation », a rapporté l'agence de presse indienne PTI. — (AFP.)

Diplomatie

La recherche d'un règlement en Afrique australe Conversations quadripartites au Caire

Amorcées le mois dernier à Londres sous l'égide de Moscou et Washington, les conversations quadripartites (Afrique du Sud, Cuba, Angola et Etats-Unis) pour un règlement négocié du dossier anglo-namibien devaient reprendre vendredi 24 juin au Caire. Éléments nouveaux et importants dans la négociation, les Angolais n'ont plus l'arrêt de l'aide américaine à l'UNITA (opposition armée au régime de Luanda) comme condition préalable à un retrait des quarante à cinquante mille soldats cubains stationnés dans ce pays.

La question de l'aide des Etats-Unis au mouvement de Jonas Savimbi — également soutenu directement par Pretoria — « devra être, selon M. Pedro Castro Van Dunem, ministre angolais, abordée à un autre moment ». Les Sud-Africains conduits par M. Roelf « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, ont affirmé, à leur arrivée au Caire, jeudi 23 juin, avoir apporté dans leurs bagages de « nouvelles propositions » pour résoudre le conflit.

Des Sud-Africains au pied des pyramides

Soixante-six Sud-Africains en liberté au pied des grandes pyramides de Gizeh et dans le bazar du Caire : on n'avait pas vu cela en Egypte depuis 1956, année de la rupture, pour cause d'apartheid, des relations diplomatiques entre Le Caire et Pretoria. Quelle que soit l'issue des négociations en cours sur l'avenir de la Namibie et de l'Angola, le séjour sud-africain dans une capitale du monde arabe construite pour Pretoria un succès diplomatique non négligeable.

M. Boutros-Ghali, le vice-ministre égyptien des affaires étrangères, est allé saluer vendredi le chef de la diplomatie « blanche » dans sa chambre de l'hôtel Salsam. Toutes les délégations étant logées dans le même établissement — dont le nom signifie « Paix », il était certes difficile au ministre égyptien d'ignorer M. « Pik » Botha et son entourage.

Un peu gêné tout de même de s'accoliter ainsi presque publiquement avec des représentants du « grand Satan africain », le numéro deux de la diplomatie égyptienne a tenu à rappeler que son pays ne faisait que se conformer aux accords des Nations unies de 1969 sur la tenue des conférences internationales. C'est ainsi qu'une ligne directe de communication a été spécialement établie, pour la durée des conversations, entre Le Caire et Pretoria, afin de permettre aux journalistes de la

délégation sud-africaine de transmettre leurs articles.

La télévision égyptienne n'a pas encore osé montrer d'images des Sud-Africains dans la ville, nous signale notre correspondant au Caire, mais la presse écrite donne, elle, un assez large écho à leur présence.

Ce n'est certes pas la première fois que des Blancs sud-africains foulent le sol d'un Etat africain avec lequel ils n'ont pas de relations officielles. La dernière rencontre avec les Angolais avait eu lieu au mois de mai au Congo-Brazzaville. Mais c'est précisément parce que chaque séjour officiel dans un pays du continent altère un peu le statut de « pestiféré » qui est le sien en Afrique que Pretoria insiste tant pour que les conférences auxquelles il participe aient lieu en terre africaine.

Le plus étrange est que, cette fois encore, de nombreux Etats noirs du continent se sont livrés, dans la coulisse, à une compétition générale pour accueillir les délégations. Le Caire a remporté la victoire, et même les Angolais, qui souhaitent priver Pretoria de l'honneur d'y être reçu et militent pour discuter en Europe, ont fait contre mauvaise fortune bon cœur. Tout le monde s'est déclaré ravi d'être là, et M. « Pik » Botha a dit « merci » à ses hôtes.

P. C.

Océanie

AUSTRALIE : l'année du bicentenaire

M. Hawke propose de conclure un traité avec les aborigènes

L'année du bicentenaire de l'Australie va-t-elle permettre d'officialiser la réconciliation entre les premiers habitants du continent et les nouveaux venus ? Le gouvernement travailliste et les aborigènes semblent s'y employer activement. Ainsi, le premier ministre a-t-il reçu une véritable ovation de la part des six mille aborigènes rassemblés le 12 juin à Barroona, territoire du Nord, lors du plus important festival organisé dans le pays.

SYDNEY
correspondance

Répondant à une liste de revendications remise sous la forme d'une écorce peinte par le président de l'Assemblée du Territoire du Nord, M. Bob Hawke s'est engagé à conclure avant la fin de son mandat, qui expire en 1990, un traité avec les aborigènes. Selon le gouvernement, ceux-ci sont au nombre de 260 000, mais les premiers occupants avancent le chiffre de 300 000. Le document remis au premier ministre réclamait en substance le droit à l'autodétermination des aborigènes, la jouissance permanente de leurs terres ancestrales ou un dédommagement pour leur perte, et la création d'un organisme représentatif.

Après avoir négocié, assis en tailleur sur le sable, avec ses interlocuteurs, M. Hawke a déclaré que c'était aux aborigènes de décider ce qu'ils voulaient voir inscrire dans le nouveau traité. Le gouvernement est prêt à les aider à organiser, avant la fin de l'année, un sommet de sept représentants des divers groupes tribaux, qui soumettra à Canberra un projet de traité.

Une population très dispersée

L'idée d'un contrat entre aborigènes et Australiens blancs n'est pas vraiment nouvelle, puisqu'elle avait déjà été proposée en 1982 par le gouvernement conservateur de M. Fraser. Mais ces vœux pieux étaient restés lettre morte. Cette fois-ci, les aborigènes sont plus optimistes, tout en restant prudents. Ils ne veulent pas d'un contrat « rédigé sur papier bonbon », selon l'expression d'un indigène sceptique. C'est la première fois que plusieurs tribus présentent ensemble une déclaration liant la propriété coutumière des terres au droit international.

Selon un porte-parole du ministère des affaires aborigènes, une commission des affaires aborigènes devrait voir le jour le 1^{er} janvier prochain. Elle comprendra quinze membres élus par les différentes communautés, qui seront chargés d'énoncer les besoins et les souhaits de la majorité des aborigènes.

Bien que ces projets soient encore flous, ils créent un malaise évident dans la communauté australienne blanche. Certains s'inquiètent de voir le pays se diviser en deux nations, et l'opposition, par la voix de M. John Howard, chef du parti libéral, crie à l'« apartheid ». La restitution des terres ou le dédommagement sont des sujets très sensibles.

« Le problème », dit M. Pat Dodson, directeur aborigène de l'Assemblée du Territoire du Nord, « est que nous avons un lien profondément spirituel avec la terre, que nous considérons sacrée. Mais les conservateurs, qui ont depuis longtemps encouragé les investissements étrangers dans les entreprises minières, très lucratives, sur nos terres ancestrales, considèrent eux aussi, et pour des raisons très différentes, cette terre comme sacrée ».

« Le lien que nous avons avec la terre est un concept très difficile à comprendre pour des Blancs, renchérit le révérend Charles Harris, président des Eglises unifiées d'Australie. Bien sûr que nous ne voulons pas d'un « apartheid », mais nous voulons que justice nous soit rendue, et que nous soyons représentés au Parlement. Je crois que ce que la plupart des aborigènes souhaitent, c'est un traité dans le genre de celui de Waitangi entre Maoris et Néozélandais, et qu'il soit respecté (1) ». Les aborigènes entendent qu'au moins les terres qui n'ont pas été déclarées propriété de la Couronne — comme les réserves et les parcs nationaux — leur soient restituées.

Il sera difficile de mettre tout le monde d'accord. Les aborigènes sont très dispersés, et plus de la moitié vivent, souvent misérablement, en zone urbaine. Mais le révérend Harris estime que, si différents soient-ils, les premiers habitants de l'Australie sont d'accord sur les grandes lignes proposées au premier ministre. Faire partager ce point de vue aux Australiens blancs sera sans doute moins aisé, même s'ils semblent plus ouverts que par le passé aux revendications d'un peuple qui les a précédés dans ce pays.

JOËLLE ANDRÉOLI.

(1) Signé en 1840, ce traité n'a jamais été respecté.

M. Christian Graeff est nommé ambassadeur de France en Iran

La France et l'Iran ont annoncé presque simultanément, jeudi 23 juin, la nomination de leur ambassadeur à Téhéran et à Paris. M. Christian Graeff, ancien ambassadeur en Libye et au Liban, représentera la France en Iran, a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Ali Ahani, directeur général pour les affaires de l'Europe occidentale au ministère iranien des affaires étrangères, représentera l'Iran à Paris (le Monde du 18 juin).

Les relations diplomatiques entre les deux pays ont été officiellement rétablies le 16 juin, après onze mois de rupture. Cette reprise de relations, annoncée en fait par M. Jacques Chirac, alors premier ministre, au lendemain de la libération des trois derniers otages français du Liban, MM. Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kaufmann, début mai, avait été précédée de pourparlers entre les deux pays, menés à Genève par MM. Graeff et Ahani.

Ce dernier avait été l'un des responsables iraniens chargés de tenter de normaliser les rapports entre les deux pays avant la rupture de juillet 1987.

C'est à ce titre qu'il s'était notamment rendu en France en janvier 1987 pour des entretiens avec M. Chirac et son ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond.

Né en 1925, M. Christian Graeff a été en poste successivement à Rabat (1960-1963), Beyrouth (1963-1967), Damas (1967-1969). Il a été sous-directeur au secrétariat d'Etat aux affaires étrangères (1971-1974), sous-directeur, puis chef de service au ministère de la coopération. Il a été ensuite ambassadeur extraordinaire à Tripoli (1982-1985), puis à Beyrouth (1985-1987).

Le Monde
IMMOBILIER
chaque samedi dans
LE MONDE
RADIO-TELEVISION

Proche-Orient

Climat de détente entre Téhéran et Londres

Le nouveau climat de détente instauré au cours des dernières semaines entre Londres et Téhéran est bien perçu en Grande-Bretagne, où le gouvernement évite cependant de se montrer trop optimiste sur le sort des trois otages britanniques au Liban. La délégation de quatre parlementaires britanniques qui vient de passer trois jours à Téhéran, à l'initiative de l'archevêque de Canterbury, Mgr Robert Runcie, est rentrée mercredi 22 juin satisfaites de ses contacts avec les officiels iraniens. Ceux-ci ont promis d'aider la Grande-Bretagne à localiser les otages britanniques détenus par le Hezbollah au Liban.

Au cours d'une conférence de presse mercredi soir, les quatre parlementaires, MM. Robert Hicks et Cyril Townsend (conservateurs), Tom Clarke (travailliste) et lord Tordoff (libéral), ont qualifié leur mission de « réussie » et précisant que Téhéran avait été sensible au fait que le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, avait condamné aux Nations unies l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak. La mission a également servi aux autorités iraniennes à faire passer un message au gouvernement de Londres : une normalisation des relations passe par la condamnation de l'Irak, le retrait de bâtiments de guerre britanniques dans le Golfe et le rétablissement de relations diplomatiques normales.

Mais le gouvernement britannique reste extrêmement prudent quant aux perspectives de normalisation et répète qu'il n'est pas question pour lui de négocier la libération des trois otages, l'envoyé spécial de l'archevêque de Canterbury, Terry Waite, le journaliste John McCarthy et l'enseignant Brian Keenan.

D'autre part, Londres a annoncé jeudi avoir accepté un calendrier de remboursement en trois versements de près de 1 million de livres sterling (10 millions de francs environ) à

l'Iran dans le cadre du règlement des demandes d'indemnités formulées à la suite des dégâts causés aux ambassades des deux pays. Ces derniers avaient entamé des négociations à Londres il y a deux semaines (le Monde du 8 juin). Depuis, la Grande-Bretagne a accepté de verser à l'Iran 1,8 million de livres sterling (20 millions de francs) et l'Iran versera à la Grande-Bretagne 900 000 livres sterling. Londres doit donc de fait verser près de 1 million de livres sterling. — (AFP, Reuters.)

Une enquête des « Cahiers de l'Orient »

L'argent des milices au Liban

Dans son numéro 10, qui vient de sortir à Paris, la revue d'étude et de réflexion, les Cahiers de l'Orient, publie un intéressant document sur le financement des diverses milices libanaises, chrétiennes et musulmanes. On y apprend notamment que la milice chrétienne des Forces libanaises alimente son budget grâce à des taxes sur les hydrocarbures, à des impôts sur les services et sur la farine, à des droits de douane et de péage.

Côté musulman, le PSP du chef druze Walid Joumblatt fonctionne à l'aide des droits perçus dans les deux ports qu'elle contrôle, Jijeh et Khaldé, et des contributions de la communauté druze américaine. Anal recourt à des impôts fonciers et reçoit un très fort soutien financier de la diaspora chûite, notamment d'Afrique. Le budget du Hezbollah est, quant à lui, estimé à près de 12 millions de dollars par mois. Il est alimenté en quasi-totalité par l'Iran.

Les Cahiers de l'Orient, n° 10, Deuxième trimestre 1988, 80, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 45-55-19-75.

La guerre du Golfe

L'Irak reprend ses raids contre des objectifs économiques iraniens

L'Irak a repris, jeudi 23 juin, ses raids aériens contre des objectifs pétroliers en Iran en lançant la plus importante attaque de ce genre depuis l'instauration d'une trêve dans la « guerre des villes », qui avait été la plus longue et la plus meurtrière entre les deux belligérants.

Selon un communiqué de l'état-major à Bagdad, plusieurs appareils ont bombardé six unités de production de brut dans deux champs pétroliers à Ahwaz, située à une centaine de kilomètres des frontières, deux autres dans la station de pompage à Bibi-Hakima (Sud) et deux installations pétrolières à Kaj-Sarav (non localisé).

Selon Téhéran, ces raids ont visé plusieurs « unités industrielles » dans les provinces iraniennes de Hamadan (sud-ouest de Téhéran), du Kurdistan (Nord-Ouest), de Luristan (Ouest) et du Khouzistan (sud) et ont fait, selon un bilan provisoire, un tué parmi les civils à Ahwaz, dans le Khouzistan.

Il s'agit des premiers raids d'envergure contre des objectifs économiques en Iran depuis la trêve dans la « guerre des villes », qui avait fait rage pendant huit semaines et au cours de laquelle l'Irak avait affirmé avoir tiré cent quatre-vingt-neuf missiles sur des villes iraniennes, dont cent treize sur Téhéran, contre presque autant de missiles iraniens sur l'Irak, dont au moins trente-cinq avaient explosé à Bagdad. — (AFP.)

● ISRAËL : panne d'électricité dans tout le pays. — Une panne d'électricité gigantesque a paralysé l'ensemble d'Israël, jeudi 23 juin, provoquant des encombrements dans les villes, rendant muettes les stations de radio et éteignant les climatiseurs d'un bout à l'autre du pays. Vendredi matin, les techniciens n'avaient pas encore pu déterminer la cause de cette panne, qui a duré plus de deux heures. — (Reuters.)

*Quand on rend
la technologie 80386
accessible avant les autres,
les autres suivent.
Mais après.*

à



*nouveau
COMPAQ
DESKPRO 386s.*

S U I V I

- INTEL 80386SX, 16 MHz, 32 - bit
- unité de disquette 5 1/4 - 1,2 Mo
- 5 1/4 - 360 Ko et 3 1/2 - 1,44 Mo en option
- 1 Mo de RAM, extensible à 13 Mo
- adaptateur graphique VGA (standard)
- disque dur 20 Mo ou 40 Mo ou 110 Mo
- 4 connecteurs d'extension libres
- protection par mots de passe
- 60 % plus rapide que la plupart des micro-ordinateurs 80286 à 10 MHz.

الشرق الأوسط

ivre

Quand on lance
le micro-ordinateur
le plus rapide du monde
avant les autres,
les autres suivent.
Mais après.



nouveau 25-MHZ
COMPAQ
DESKPRO 386/25.

- INTEL 80386, 25 MHz, 32-bit
- unité de disque 5 1/4 - 1,2 Mo
- 5 1/4 - 360 Mo et 3 1/2 - 1,44 Mo en option
- 1 Mo de RAM, extensible à 16 Mo
- carte graphique VGA (option)
- disque dur 110 Mo ou 300 Mo
- 6 connecteurs d'extension libres
- 60% plus rapide que la plupart des micro-ordinateurs 80386 à 20 MHz.

Depuis maintenant cinq ans, COMPAQ® bouscule l'industrie de l'informatique. D'abord en concevant les micro-ordinateurs les plus puissants et les plus rapides du monde. Ensuite en battant tous les records de dynamisme et de croissance dans le monde de l'industrie : première société à entrer dans le Top 500 de Fortune au bout de 4 ans seulement, un chiffre d'affaires dépassant le milliard de dollars au bout de 5 ans.

Aujourd'hui, COMPAQ® lance deux merveilles informatiques, largement en avance.

Première merveille : le COMPAQ DESKPRO 386, premier micro-ordinateur à utiliser le dernier-né des microprocesseurs d'INTEL le 80386SX*.

Cet ordinateur est d'une conception totalement nouvelle qui n'est pas prête d'être rejointe. Il permet à de nombreux utilisateurs de bénéficier facilement des performances offertes par la technologie du microprocesseur 80386.

Deuxième merveille : le COMPAQ DESKPRO 386/25, c'est actuellement le micro-ordinateur le plus rapide du monde; tellement rapide qu'on en connaît beaucoup qui suivront longtemps avant de le rejoindre.

Cette fois, COMPAQ® est en avance de deux ordinateurs en ouvrant deux routes : la plus grande accessibilité, la plus grande rapidité. Les autres finiront par suivre. COMPAQ® restera le premier.

Pour vous faire mieux connaître ces deux nouveaux micro-ordinateurs, plus de 250 Revendeurs Agréés COMPAQ® vous attendent. Pour connaître le vôtre, appelez le : 16 (1) 69.86.71.71 ou écrivez à COMPAQ, 5, avenue de Norvège, 91953 Les Ulis Cedex.

* 80386, 80386SX, 80387 et 80387SX font respectivement référence aux produits INTEL 386, 386SX, 387 et 387SX qui sont des marques déposées de INTEL.

Copyright © Intel

COMPAQ

à suivre.

Politique

L'élection de M. Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale

Le rattrapage réussi

L'important, dans l'élection de M. Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale, c'est, pour le moment, l'élection elle-même. L'ancien premier ministre se sentait frustré depuis son échec lors de la désignation du premier secrétaire du PS, le 14 mai dernier. Le jeudi 23 juin, tous les membres du groupe des députés socialistes et apparentés ont voté dès le premier tour pour le candidat au « perchoir » désigné, avec l'appui du président de la République, par le bureau exécutif du PS, puis approuvé par le groupe lorsqu'il avait été réuni par M. Pierre Mauroy, le 16 juin.

Echaudés par l'échec du mois dernier, les amis de M. Fabius n'ont été tranquillisés qu'après le premier tour de scrutin au Palais-Bourbon. Quelques défections ne pouvaient être écartées avec certitude a priori. Si peu nombreuses qu'elles aient été, elles auraient suffi à faire du député de la Seine-Maritime un mal élu. Dans un groupe où la discipline de vote est un impératif, un manquement, même limité à quelques voix, aurait été interprété comme l'expression d'une défiance suffisamment forte pour autoriser une telle transgression. Au-delà, on pouvait imaginer toutes sortes de « coups fourrés », selon des hypothèses, néanmoins, extravagantes, quels que fussent l'ingéniosité et

le talent diplomatiques de M. Jacques Chaban-Delmas.

Au moment où les autres groupes de l'Assemblée nationale, UDF et RPR, se divisent, et alors que les socialistes ne disposent que d'une majorité relative, l'unanimité de ces derniers est plus que jamais nécessaire pour le chef de l'Etat, pour le premier ministre et pour le PS lui-même. Ce souci avait prédominé dans la recherche d'un candidat à la présidence du groupe qui pût recueillir l'assentiment de tous ses membres. La crainte de prolonger au sein du groupe le clivage qui était apparu pour le choix du premier secrétaire du parti avait abouti, au début de cette semaine, à un accord sur le nom de M. Louis Mermaz. M. Fabius ne pouvait que redouter d'être celui par qui la division arrive.

Voie ouverte ou voie de garage ?

Il n'en a rien été. Quant au vote des députés communistes, au second tour, il était acquis, dans son principe, depuis la semaine dernière, mais, là encore, la preuve de la validité du *modus vivendi* PS-PC était à faire. Ancien chef d'un gouvernement dans lequel les communistes avaient refusé, en juillet 1984, de maintenir la participation qui avaient été

la leur dans le gouvernement de M. Mauroy, M. Fabius avait, cependant, peu d'inquiétudes de ce côté, dans la mesure où la position du PCF, lié par un « donnant-donnant » avec le PS, n'était pas tributaire de questions de personnes.

La discipline du parti, appuyée sur un consensus général des responsables des courants, a donc fonctionné en faveur de M. Fabius, qui se voit ainsi réinstallé parmi les personnalités ayant vocation à rassembler les socialistes autour d'elles. Un autre choix, de la part de l'ancien premier ministre, aurait privilégié, au contraire, la confrontation. Ce n'était pas, de son point de vue et le plus souhaitable. Il lui faut, maintenant, faire ses preuves. Soutenu par ses amis, accepté par ceux qui n'en sont pas, M. Fabius n'a pas été, à proprement parler, plébiscité. Le sort de tel de ses proches comme M. Christian Pierret, ancien rapporteur général du budget, « oublié » dans la répartition des postes auxquels les socialistes peuvent prétendre à l'Assemblée, montre que la compétition interne, pour n'être pas apparue au grand jour, n'en continue pas moins.

M. Fabius a réussi son rattrapage — ce qui n'est pas rien — quoiqu'il n'a fait triompher une conception. Celle-ci est en instance de démonstration. Le choix probable comme directeur de cabinet de M. Jean-Claude Colliard, qui occupe cette fonction à l'Élysée depuis 1981 et qui a échoué dans une tentative électorale, le 5 juin, dans la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône, indique, s'il en était besoin, dans quelle fidélité M. Fabius entend s'inscrire. Reste à savoir ce qu'il en fera. M. Fabius n'ignore pas que les rails sur lesquels il est parvenu à se remettre peuvent condenser, s'il n'y prend garde, à une voie de garage.

PATRICK JARREAU.

[M. Laurent Fabius est né le 20 août 1946 à Paris. Ancien élève de l'école normale supérieure et de l'école nationale d'administration, il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et agrégé des lettres. Auditeur au Conseil d'État en 1973, entré au PS, directeur de cabinet de M. François Mitterrand, il devient premier adjoint au maire de Grand-Quevilly en mars 1977 et est élu député (PS) de la Seine-Maritime en mars 1978. Réélu en 1981, il est nommé alors ministre délégué au budget, puis ministre de l'Industrie et de la recherche en 1983. Il succède au poste de premier ministre en juillet 1984, en remplacement de M. Pierre Mauroy. Président du conseil régional de Haute-Normandie de 1981 à 1986, il conduit la liste socialiste pour les élections législatives de mars 1986 en Seine-Maritime et est réélu, dès le premier tour en juin dernier. M. Fabius, candidat au poste de premier secrétaire, a échoué dans cette tentative le 14 mai dernier.]

La composition des groupes parlementaires

Conformément au règlement de l'Assemblée nationale, les groupes parlementaires ont remis à la présidence de l'Assemblée nationale, jeudi 23 juin dans la soirée, la liste de leurs membres accompagnée de leur déclaration politique signée par tous. Le groupe socialiste, présidé par M. Louis Mermaz, reste le plus important de l'hémicycle avec 258 membres et 17 apparentés, soit au total 275 députés. Les apparentés, aux termes de l'article 18 du règlement sont, outre les neuf députés MRG, M^{me} Huguette Bouchardeau (Doubs), MM. Alain Calmat (Cher), Elie Castor (Guyane), Aimé Césaire (Martinique), François Colcombet (Ailier), Claude Lise (Martinique), Guy Lardint (Martinique), Lionel Stolaro (Oise).

Le groupe du Rassemblement pour la République (RPR), présidé par M. Bernard Pons, compte 127 membres plus trois apparentés : MM. Edouard Frédéric-Dupont (Paris), élu en 1986 sur la liste du FN, Jean Kiffer (Moselle) et Augusta Legros (La Réunion).

chard (Deux-Sèvres), Paul Chélet (Lot-et-Garonne), Yves Cousain (Cantal), Georges Durand (Drôme), François d'Harcourt (Calvados), Xavier Hunault (Loire-Atlantique) et Philippe de Villiers (Vendée).

Le groupe UDF, présidé par M. Pierre Méhaignerie, compte quant à lui 47 membres, dont sept apparentés, parmi lesquels M. Raymond Barre.

Trente-sept élus n'appartenant à aucun groupe et siégeant sur les bancs des non inscrits. Parmi eux les 27 députés communistes. Les dix autres députés non-inscrits sont M. Gautier Audinot (Somme), M^{me} Christine Boutin (Yvelines), que nous avons donnée à tort, dans nos éditions du 24 juin, comme apparentée UDF, MM. Roger Lestras (Mayenne) et Claude Miquel (Hautes-Pyrénées, PS dissident), M^{me} Yann Piat (Var, FN), MM. Jean Royer (Indre-et-Loire), Maurice Sergheraert (Nord), Christian Spiller (Vosges), André Thien Ah Koon (La Réunion) et Alyssa Warhouver (Moselle, CDS dissident).

La majorité socialiste compte donc 275 élus, soit 13 de moins que la majorité absolue. En revanche, avec l'appoint des élus du PCF, le PS franchit nettement cette barre.

Fabius I

APRÈS avoir été, en juillet 1984, le plus jeune premier ministre « donné à la France » depuis les débuts de la III^e République, M. Laurent Fabius est devenu, le jeudi 23 juin, peu après 20 heures, le plus jeune président de l'Assemblée nationale depuis Gambetta. Le chef de file des républicains de gauche avait été élu au « perchoir » à l'âge de quarante ans en 1879. M. Jacques Chaban-Delmas, recordman de la longévité à l'hôtel de Lassay, y était entré pour la première fois en 1958, à l'âge de quarante-trois ans.

En bon sportif, le maire de Bordeaux, auquel M. Fabius a rendu hommage, a estimé, peu après la victoire du député de Seine-Maritime, que l'Assemblée s'était dotée « d'un président de grande capacité ». « Les choses se sont passées comme il était prévu, et le résultat est celui qui était attendu », a expliqué M. Chaban-Delmas.

La première journée de cette législature s'est déroulée dans le calme. Elle n'a pas connu les inci-

Fabius I

dents et les multiples rappels au règlement qui avaient émaillé l'ouverture de la précédente législature, le 2 avril 1986. Le RPR a renoncé à créer un incident sur le point de savoir si l'Assemblée nationale pouvait siéger en l'absence des deux députés polynésiens qui ne seront élus que dimanche.

M. Fabius est parvenu, quant à lui, à ressusciter sur son nom l'union de la gauche défrayée après son entrée à l'hôtel Matignon il y a quatre ans. Les élus communistes ont fait savoir que ce n'était pas un chèque en blanc, tout en laissant la porte ouverte à la mise en place d'une « véritable politique de gauche ».

Le nouveau président de l'Assemblée nationale, quatrième personnage de l'Etat, a, dans son premier discours, mis l'accent sur la nécessité de maintenir

Le plein des voix de la gauche

15 h 45 : pleine à craquer, gorgée de soleil, la salle des Quatre-Colonnes ressemble à un auberge du Midi en plein mois d'août. La densité de journalistes au mètre carré est impressionnante, pour l'ouverture de cette législature d'un type nouveau. Confidences et petites phrases s'échangent dans une ambiance bon enfant, sous les yeux un peu interloqués des nouveaux élus. Ils découvrent la pagaille des jours de rentrée dans ce carrefour où aboutit le couloir qui mène à l'hémicycle.

Le roulement de tambours qui annonce l'arrivée du président de séance couvre à peine les conversations. M. Charles Herz (PS, Rhône) très tôt arrivé, ne décolère pas. « Il n'y a plus de courant A (Mitterrandiste) au PS, il n'y a plus que des clans », se plaint-il en faisant allusion à la réunion du groupe socialiste le matin, au cours de laquelle les places au sein du bureau du groupe et dans les instances de l'Assemblée ont été réparties sans vote. Il n'avait rien obtenu.

Un peu plus loin, M. Jean-Claude Gaudin (UDF, Bouches-du-Rhône) rassure ceux qui s'inquiètent du sort de son âme. « Tout le monde en a parlé durant quinze jours. Aujourd'hui, plus personne n'en parle. Mon âme va très bien, merci. » « Je suis un homme politique free-lance », plaisante M. Jacques Toubon (RPR Paris) déchargé de charge de secrétaire général du RPR.

Le doyen au perchoir

Par petits groupes, les députés du cru 88 font leur entrée dans l'hémicycle. En quelques minutes les travées se colorent d'un camaïeu de gris-bleu. Les femmes-députés sont rares, mais offrent quelques points d'ancrage féminins dans la monotonie vestimentaire masculine.

Pour ce premier jour, les députés se retrouvent sur les bancs par ordre alphabétique. Le traditionnel petit jeu peut commencer : qui est à côté de qui? M. Georges Marchais (PCF, Val-de-Marne) semble vouloir ignorer qu'il est placé entre l'ancien ministre de l'Intérieur M. Raymond Marcellin (UDF, Morbihan) et M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime). M. Jean-Pierre Chevènement (PS, Territoire-de-Belfort) semble faire bon ménage à la gauche d'un Jacques Chirac (RPR, Corrèze), bronzé au soleil de Quiberon.

Si les couples sont séparés — M^{me} Ségolène Royal (PS, Deux-

Sèvres) est à bonne distance de M. François Hollande (PS, Corrèze) — les frères eux, se retrouvent côte à côte. Les Debré et les Bérégovoy, les deux grands Pierre, M. Mauroy (PS, Nord) et M. Méhaignerie (UDC, Ille-et-Vilaine) peuvent évoquer tout à loisir les charmes de l'ouverture. A leur banc, MM. Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme) et Raymond Barre (apparenté UDC-Rhône) attendent loin l'un de l'autre, la suite des événements.

Les sièges des ministres sont vides, les députés ex-ministres du gouvernement Rocard démissionnaire sont à leurs bancs de parlementaires. A 16 h 04, le doyen d'âge (quatre-vingt-cinq ans) M. Edouard Frédéric-Dupont (apparenté RPR Paris) fait son entrée et monte au perchoir. « Je déclare ouverte la neuvième législature de l'Assemblée nationale ». Après avoir regretté l'absence de deux députés polynésiens qui ne seront élus que dimanche prochain, le président d'âge du pour la première fois sous le Front populaire, procède à la lecture du traditionnel discours de début de législature. Les six plus jeunes députés (deux RPR, deux UDF, deux PS) forment auprès de lui, le bureau d'âge.

Défenseur de « la tribune parlementaire », M. Frédéric-Dupont qui siégeait sur les bancs du Front national dans la précédente assemblée, souligne un grondement résonnant dans l'hémicycle en donnant un coup de chapeau à M^{me} Yann Piat, seul député FN rescapé. « Des familles politiques entières ont été éliminées », se plaint-il avant de dénoncer, pérorant, « l'influence insaisissable de l'administration », « la dégradation des données qui minent les décisions ». « Au seul de cette législature, permettez-moi de vous convier à rester à cette tribune plus de lumière sur ce que chacun de nous a de meilleur : la part de l'homme », conclut-il, sous les applaudissements polis d'une assistance un peu distraite.

A 16 h 16, les candidatures de MM. Jacques Chaban-Delmas (RPR), Laurent Fabius (PS), Georges Hage (PCF) et de M^{me} Piat (FN) sont mises aux voix à bulletin secret. Le député FN est le dernier moment, créant la surprise. Elle avait déjà brigué ce poste en 1986.

« Je vais désigner les scrutateurs dont je vais tirer aux noms le sort... », lâche M. Frédéric-Dupont. Rires sur les bancs. « Vous êtes saisi pitié »,

proteste-t-il. Deux urnes vert et or, sont menées à la tribune. L'une pour recevoir l'enveloppe blanche du vote, l'autre pour recueillir une bille qui permet de vérifier le décompte des voix. Le défilé à la tribune commence. M. Michel Rocard monte le premier pour bien marquer symboliquement son vote en faveur du candidat socialiste. Il retournera ensuite à Matignon pour continuer à expédier les « affaires courantes » avant, le scrutin terminé, d'être reconduit dans la soirée au même poste par le chef de l'Etat.

Battre le rappel

Dans les salons avoisinants, les députés socialistes prennent ostensiblement sur les tables, le bulletin marqué au nom de M. Fabius, et le glissent dans l'enveloppe. La consigne a été passée : pas une seule voix ne doit manquer à l'informel candidat au poste de premier secrétaire du PS. L'intéressé a d'ailleurs pris soin de faire battre le rappel en fin de matinée des élus socialistes qui étaient absents à la réunion du groupe.

Le maire de Bordeaux n'a pas non plus mené ses efforts, mais de façon un peu différente. Il a contacté ou fait contacter des élus socialistes et des personnalités proches du PS pour tenter de faire prévaloir sa candidature d'ouverture.

Dans les couloirs, on attendait la fin du premier tour de scrutin et son dénouement, les commentateurs vont bon train. « Je me plains de moi mais de productivité du conseil général de mon département. Je crois qu'il est encore pire », souligne un député socialiste du Midi. M. François Hollande (PS) reconnaît quant à lui que le fait d'être encadré dans l'hémicycle par deux députés de droite a tempéré ses manifestations de désapprobation à la par de l'homme », conclut-il, sous les applaudissements polis d'une assistance un peu distraite.

A 16 h 16, les candidatures de MM. Jacques Chaban-Delmas (RPR), Laurent Fabius (PS), Georges Hage (PCF) et de M^{me} Piat (FN) sont mises aux voix à bulletin secret. Le député FN est le dernier moment, créant la surprise. Elle avait déjà brigué ce poste en 1986.

Où est NEC?

NEC, l'idéal des grands systèmes
Pour répondre à l'idéal de vos grands systèmes, il fallait un système idéal, qui répond à tous vos besoins, dans tous vos bureaux.

Des puces qui grimpent dans votre estime - NEC fabrique les semi-conducteurs et les composants électroniques intégrés à ses produits. Cela s'appelle la qualité NEC de A à Z.

Des lecteurs de disquette à toute épreuve - Dans le monde entier, les lecteurs de disquette NEC sont réputés pour leur résistance et leur fiabilité. Un atout important pour ne pas sans cesse changer de disque.

L'information qui route pour vous!
Les téléphones de voiture NEC offrent un grand nombre de fonctions dans un tout petit boîtier. Rien d'étonnant à ce que la nouvelle circule!

Les bonnes nouvelles n'attendent pas - Les bipers NEC vous les envoient et vibrent en silence pour vous en avertir, et ça c'est une bonne nouvelle!

Les TV et les magnétoscopes d'une nouvelle dimension - Haute fidélité, haute résolution et hautes performances, avec NEC, respice loisir atteint de nouveaux sommets.

Le compact joue un nouvel air - De réputation solide, les disques durs NEC jouissent d'une qualité inébranlable. Les CD-ROM confirment la règle.

Des milliers d'informations qui ne tiennent qu'à un fil - Les fibres optiques NEC véhiculent toutes sortes d'informations, signaux vocaux, données, textes, images, aussi vrais que nature.

Politique

Rocard II

ouverte la majorité tout en respectant les minorités. Il a proposé également aux députés de préparer l'Assemblée nationale de l'an 2000. Vaste projet, qui a suscité ici ou là les sourires dédaigneux des vieux bricard du Parlement, habitués aux déclarations de bonnes intentions. Pourtant, rarement la configuration politique du Palais-Bourbon aura été aussi favorable à un travail parlementaire de qualité. Outre les bonnes intentions affichées par le premier ministre, M. Michel Rocard — reconduit à son poste pour un 17 h 45 le 23 juin — et le président de l'Assemblée, l'absence de majorité absolue socialiste dans l'hémicycle pourrait être un aiguillon efficace pour ne pas céder, au fil des sessions, aux délices des procédures contractuelles.

au deuxième tour

et Méhaignerie. M^{me} Fiat, brochage variés, explique quant à elle les raisons de sa candidature à la présidence : « Avec 4,5 millions de voix pour le Front national, je suis le député le mieux élu de France. Il fallait faire comprendre que dans cette démocratie, il y a quelque chose qui ne fonctionne pas bien. »

Partie jouée

17 h 35. Clôture du premier tour. On procède au dépouillement. 18 h 13. L'hémicycle se remplit à nouveau pour la proclamation des résultats. Tous les députés, soit 573 (il manque les deux députés de Polynésie et les deux invités de l'Oise) ont participé au scrutin. Sur cinq cents seize-vingt suffrages exprimés (il y a 5 blancs ou nuls) M. Fabius empoché la totalité des suffrages du groupe socialiste plus une voix : 276 suffrages. Ce n'est pas suffisant pour atteindre la majorité absolue (289).

Le tenant du titre, M. Chaban-Delmas se talonne avec 263 voix soit deux de plus que le total cumulé des groupes RPR, UDF, et UDC. Le candidat communiste obtient 25 voix. Il a perdu sa route celle des deux élus communistes réunis en dédicace avec leur parti. Ils avaient appelé à voter Mitterrand dès le premier tour de l'élection présidentielle. Enfin, M^{me} Fiat recueille quatre suffrages.

Deux candidats vont rester en lice pour le second tour : M^{me} Fiat se retire, et, compte-tenu des accords passés avec le groupe socialiste (1), M. Hugué fait de même, après avoir lu une courte déclaration. « Mon retrait ne constitue en rien une caution de la politique qui suivra le gouvernement », prévient-il. Il s'agit de « barrer la route » à la droite et de donner la présidence au groupe le plus important de l'Assemblée. Il précise en outre que le Parti communiste est toujours « disponible pour une politique de gauche », un petit appel du pied qui ne passe pas inaperçu.

276+25=301. La partie est jouée. L'ancien premier ministre peut aller au deuxième tour en toute quiétude. Il n'aura pas besoin du troisième où le vainqueur est élu à la majorité relative.

18 h 17, le second tour de scrutin commence dans une atmosphère soudainement détonnée. A la sortie de l'hémicycle, M. Maitry est rayonnant. « Je suis ravi pour Fabius. C'est la manifestation éclatante qu'il y a une

Quant au gouvernement Rocard II, il ne devrait être constitué qu'après l'élection des présidents de commission, mardi prochain.

Vendredi matin, les présidents de groupe devaient se retrouver pour mettre au point, à l'amiable, la composition du bureau de l'Assemblée nationale. Le groupe PS devrait avoir deux vice-présidents et deux questeurs, le RPR une vice-présidence et une questure, le PCF une vice-présidence, tandis que l'UDF et l'UDC devraient se partager les deux vice-présidences restantes.

Au Sénat, la séance ouverte à 17 h 45 n'a duré qu'une dizaine de minutes. M. Alain Poher a notamment donné connaissance des conclusions de la conférence des présidents à laquelle assistait M. Rocard. C'est ainsi que le projet de loi portant amnistie, adopté jeudi par la commission des lois, sera examiné mercredi et jeudi prochains. Ce débat commencera après que la déclaration de politique générale du gouvernement aura été lue au palais du Luxembourg par M. Maurice Faure.

majorité de gauche dans l'Assemblée ». « C'est normal que la gauche essaie de se rassembler. Ce n'est pas nouveau et c'est très bien. Ce que nous voulons par ailleurs, c'est avoir vis-à-vis de l'opposition de droite une bonne pratique démocratique en imposant notamment la proportionnelle dans les commissions », avait expliqué de son côté, peu avant le début de la séance, M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. M. Paul Quilès (PS, Paris) se fait pédagogue. « Nous sommes dans une phase de transformations. C'est un mouvement lent et profond. On ne reconstruit pas un paysage politique en quelques jours. Il faudra du temps. On ne peut remettre en cause brutalement des pratiques vieilles de plusieurs décennies. » « Les socialistes nous demandent sans cesse de clarifier nos rapports avec le FN, j'attends qu'ils fassent la même chose avec le PCF », lance le Dominique Buisson (apparenté UDC, Haute-Garonne).

19 h 50, M. Frédéric-Dupont remonte pour la dernière fois au « pectoral » : « La séance est reprise ». Suit la lecture du résultat définitif. Le nombre des suffrages exprimés régresse, passant de 573 à 569 (apparemment les quatre voix de M^{me} Fiat se sont abstenues). La majorité absolue est à 285 suffrages. M. Fabius fait la pleine des voix de gauche et obtient 301 voix.

Le respect des minorités

A l'annonce de ce résultat lu par le président de séance, les applaudissements se déchangent dans tout l'hémicycle. L'ancien premier ministre reste un moment assis, hochant la tête en signe de remerciement tandis que le clameur se prolonge. Emu, il se lève, sert ses deux mains en signe de victoire, remercié encore en se tournant sur sa droite, sur sa gauche et vers la tribune. Le président de séance reprend sa lecture : M. Chaban-Delmas recueille 268 voix. Il est applaudi à son tour. M. Fabius est alors invité à prendre place dans le massif fauteuil présidentiel.

19 h 53. Le nouveau président de l'Assemblée nationale pour la durée de la législature, prend la parole dans un silence total. Il exprime tout d'abord sa « gratitude » à « ceux qui, prenant une décision politique l'ont élu (...). Envers les autres (...), je n'oublierai pas que je suis désormais aussi leur président ». L'hommage chaleureux

qu'il rend ensuite à son prédécesseur est applaudi sur tous les bancs, toutes étiquettes confondues. M. Fabius se aborde ensuite la partie plus politique de son discours en soulignant le « rôle d'un peu nouveau qui attend la nouvelle Assemblée nationale ».

« Je résumerais l'objectif qui me paraît souhaitable : une majorité ouverte, des minorités respectées et responsables (...). Nous devons entendre, faire entendre ce que nous disons chaque semaine nos conclusions dans nos circonscriptions : chômage, logement, campagne qui se vide, avenir des jeunes, difficultés à vivre. Nous devons faire le maximum pour placer la France parmi les pays de tête, et pour éviter que nos compatriotes, en particulier les plus faibles, ne soient emportés dans les flots maudits du racisme et de l'exclusion (...). Ça veut dire que non seulement nous devons aller chercher selon nos convictions propres notre pays et notre peuple, mais encore qu'il nous faudra préparer l'Assemblée nationale de l'an 2000 ».

M. Fabius pose ensuite trois questions : « Comment faire en sorte que ce soit dans cette enceinte qu'il faut d'abord l'essentiel du débat politique, car le Parlement est le cœur de toute vie démocratique ? Comment offrir à l'opinion qui nous juge au village, au bout de la rue, au coin de la rue, au lieu de la rue, un pouvoir exécutif légitimement fort, dans un contexte mondial contraignant à propos de sujets très complexes, comment permettre à chaque député d'exercer pleinement sa fonction de législateur et de contrôler le gouvernement ? Je proposerai sur ces différents points, prochainement, des suggestions », ajoute-t-il en concluant sur trois mots dont il souhaite s'inspirer dans ses nouvelles fonctions : tolérance, transparence, clairvoyance.

20 h 08. La première séance de la nouvelle législature est levée.

PIERRE SERVANT.

(1) A la suite d'un accord conclu avec le PCF, les députés communistes déposeront d'urgence une proposition de loi relative à la composition du bureau de l'Assemblée nationale. Le groupe socialiste s'engage en outre à appuyer une proposition de résolution tendant à abaisser le nombre de députés nécessaires pour former un groupe (de trente à vingt). Enfin, jusqu'au moment où il y aura abaissement du seuil de constitution d'un groupe, le PCF disposera du temps de parole qu'il avait eu avec trente députés.

M. Rocard veut un gouvernement proche des préoccupations concrètes des Français

(Suite de la première page.)

Le chef de l'Etat, soucieux de couper court aux accusations — même si elles sont exagérées — de monolithisme socialiste, aurait demandé que les socialistes ne représentent pas plus que l'exacte moitié du gouvernement.

Une fois terminés cet exercice de haute voltige, M. Rocard devra entrer dans le vif du sujet et s'employer à répondre le mieux et le plus vite possible aux attentes d'une opinion inquiète et déboussolée, tout en gérant le pays dans la durée. Deux paramètres contradictoires mais inséparables.

C'est, sans doute, parce que cette opinion a eu l'impression que le gouvernement ne gouvernait pas assez ces derniers semaines que le premier ministre a subi une forte baisse de popularité dans un récent sondage. Une telle impression repose en partie sur une réalité (un gouvernement de campagne à l'existence précaire et aux marges d'actions limitées), mais aussi sur un effet

d'image. Comme le redoutait M. Rocard, le débat politique autour du « vocabulaire de serrure » de l'ouverture a occulté les premières mesures du gouvernement, choisies pourtant avec le premier souci de montrer que la vie quotidienne des Français est au cœur de ses préoccupations.

Pour surmonter cette difficulté, M. Rocard aurait pu forcer le cadencet et, par exemple, faire adopter rapidement par le Parlement le revenu minimum et l'impôt sur les grandes fortunes. Il ne l'a pas voulu. Ce refus de céder à la hâte est caractéristique du mode de gouvernement rocardien. Le premier ministre avait promis qu'il gouvernerait « autrement », en respectant les acteurs politiques et sociaux, qu'il agirait « vite » mais « sans précipitation ». Il s'y tiendra, quoi qu'il puisse lui en coûter dans l'opinion. Depuis vingt ans, M. Rocard s'emploie à être fidèle à lui-même, quelque rennesse que puisse être son image. Ce n'est pas maintenant qu'il va changer. Dès le premier jour, il était clair qu'il souhaitait imprimer sa marque à Maitry, et non l'inverse. Il respecte cette ligne de conduite qui, entre autres, impose — dans son esprit — de légiférer le mieux possible, c'est-à-dire avec le plus large accord possible.

vous d'importance : à la rentrée d'automne, M. Rocard fera voter simultanément le revenu minimum et l'impôt sur la fortune, alors que les attentes de l'opinion d'ici là risquent de s'être déplacées vers d'autres questions. (Les deux premières étant considérées comme réglées), notamment celle du pouvoir d'achat, pour lequel la marge de manœuvre gouvernementale est faible.

Au Parlement, M. Rocard devra gérer une situation inédite. La recomposition du paysage politique à marche forcée tentée depuis le mois de mai s'est heurtée à des résistances prévisibles. M. Rocard s'efforcera — de la conduire à son rythme, sans en pousser les contraintes à faire acte d'allégeance envers le PS, mais en les aidant à être eux-mêmes et à découvrir, en même temps que leur liberté toute nouvelle, qu'ils peuvent travailler avec les socialistes sans perdre leur identité. Le premier ministre devra, dans son entreprise, ménager un PS de nouveau sensible (à l'approche des cantonales et des municipales) aux charmes renoués de l'union de la gauche qui laissent M. Rocard de marbre.

Selon l'analyse développée par ses proches, c'est après les municipales de 1989 qu'il aura s'il peut gagner ou non son pari. Si M. Rocard passe ce cap en étant confirmé à Maitry par M. Mitterrand, de longs mois sans élections (en dehors des européennes) lui permettraient d'agir en profondeur sans avoir dans les reins l'épée du calendrier électoral.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Le respect de la loi limitant le nombre des mandats

• AIN

M. Lucien Guichon (RPR), député et maire d'Oyonnax, a annoncé, mercredi 22 juin, qu'il abandonne son mandat de conseiller général. Après M. Charles Millon (URC-UDF), il est le second député de l'Ain à quitter le conseil général.

• CORRÈZE

M. Jean Charbonnel (RPR), député et maire de Brive-la-Gaillarde, a démissionné, jeudi, de son mandat de conseiller général de la Corrèze, se conformant ainsi à la loi sur le non-cumul des mandats.

• HAUTE-LOIRE

M. Jean Proriot, député (UDF-PR), abandonne son poste de conseiller de la région Auvergne. M. Proriot reste vice-président du conseil général de Haute-Loire ; il est conseiller général de Montluçon-sur-Loire. — (Corresp.)

• SEINE-MARITIME

Pour se conformer à la loi limitant le cumul des mandats, les députés Antoine Rufenschatz (RPR) et Jean-Claude Bateux (PS), élus respectivement des septième et cinquième circonscriptions, ont abandonné, mercredi, leurs postes de conseillers régionaux de Haute-Normandie ; ils restent tous les deux conseillers généraux de Seine-Maritime.

• RECOURS. — M. Kéber Haya

candidat (PS) battu au second tour des élections législatives dans le 8^e circonscription de la Gironde, a annoncé jeudi qu'il avait déposé un recours en annulation du résultat de ce scrutin auprès du Conseil constitutionnel, pour « irrégularités dans la campagne ». M. Kéber Haya avait obtenu 48,62 % des suffrages contre 51,38 % à M. Robert Caszlet, député (UDF) sortant, soit un écart de 1 691 voix.

Faible marge de manœuvre

Ce chemin de crête est étroit. La démarche doit être audacieuse. L'encouragement du premier ministre veut tout simplement inverser la courbe de popularité habituelle d'un gouvernement, haut perché quand il arrive, bas baissé quand il gouverne et donc qu'il mécontente. Premier rendez-

N° 2 en librairie

L'ÉVÉNEMENT EUROPÉEN

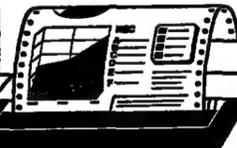
Directeur : Edgard Pisani
Rédacteur en chef : Sami Nair

« La question méditerranéenne »

Ont collaboré à ce numéro : Felipe Gonzalez, Mohamed Arkoun, Renato Brunetta, Juan Goytisolo, Claude Julien, Hervé Le Bras, Roberto Mesa, Fathallah Oualoul, Antoine Sanguinetti, Arié Shapir, Hanna Sitron, Faiz Abou Rahme, Jacques Tarrero, Immanuel Wallerstein.

Diffusion en France - Prix : 75 F - Abonnement : 4 numéros par an, 280 F
SACP INITIATIVES, 62, bd Garibaldi, 75015 PARIS - Tél. 47740-56-58-01

Pour faire bonne impression - Offrez-vous une NEC : la Pinwriter P2200 imprime vos textes en qualité courrier à 56 caractères par seconde. Avec NEC faire bonne impression n'est plus une question de prix.



Soyez synchro avec NEC Multisync - Il balaye automatiquement toutes les fréquences de 15,5 à 35 KHz, et accepte toutes les cartes graphiques couleur compatibles IBM.



Le portable NEC se plie à tous vos besoins - Il a beau être léger, le Multiplex portable NEC n'en est pas moins un ordinateur de poids. En voyage, il vaut bien son pesant d'or.



Un télécopieur à rendre jaloux votre téléphone - NEFAX, le télécopieur qui en quelques secondes achemine textes et graphiques à l'autre bout de la ligne depuis votre bureau.



« Nous recherchons votre correspondant » - Si vous utilisez un standard PBX et le Keyphone System NEC, voilà une rengaine que vos correspondants n'auront plus à supporter.



Les satellites n'ont pas forcément la tête dans les étoiles - Grâce aux faisceaux Hertzians NEC, les entreprises des quatre coins de la France communiquent mieux et plus loin à travers le monde. Une nouveauté qui relie les hommes.



NEC est fière de parrainer des manifestations sportives de renommée internationale, telles que la COUPE DAVIS, la COUPE DE LA FÉDÉRATION ou la WORLD YOUTH CUP. NEC sponsorise également la WORLD SERIES OF GOLF et le CLUB DE FOOTBALL D'EXETER en Grande-Bretagne.



mais partout...

NEC est un des leaders mondiaux dans l'informatique et les communications. Notre soutien permanent est que la société tout entière tire profit de ces technologies. C'est pourquoi les avancées de NEC dans tous ces domaines font partie de votre vie quotidienne. Ou est NEC? Maintenant vous le savez, NEC est partout aujourd'hui et encore plus demain. Parce que dans le monde de l'informatique et des communications, il y aura toujours du NEC quelque part.

Whichever part you contact: NEC Business Systems (France) S.A. - Code 13-52062 PARIS LA DÉFINITION
NEC Electronics (France) S.A. S.I. rue Paul Doumer - BP 187 - 75442 Villetaneuse Cedex.



مكتبة جامعة القاهرة

Politique

Les reclassements à droite

M. Méhaignerie s'éloigne de M. Barre

« L'UDF continue au complet », s'est empressé d'affirmer, toujours optimiste, M. Valéry Giscard d'Estaing. Mais en réalité, à moins d'une semaine du conseil national qui doit, le 30 juin, procéder à l'élection d'un nouveau président, rien n'est réglé. Le sac d'embronches de cette UDF s'est même un peu plus alourdi, après le bureau politique du jeudi 23 juin qui laisse augurer une nouvelle partie de bras de fer entre, d'un côté, des centristes qui font monter les enchères et, de l'autre, M. Giscard d'Estaing, candidat désormais déclaré à la succession de M. Jean Lecanuet et qui entend ménager son prestige en s'assurant d'une élection à l'unanimité.

Deux problèmes indissociables restent à régler avant le 30 juin. La création, réclamée par le CDS, d'un intergroupe UDF à l'Assemblée nationale et la révision des règles de fonctionnement interne de la confédération. Considérant que l'on ne peut être à la fois « dedans et dehors », les dirigeants du PR et des autres composantes feignent d'entretenir un dialogue de sourds en déclarant que cette exigence centriste ne pourrait être satisfaite qu'en échange d'un soutien sans condition à la candidature de M. Giscard d'Estaing. Mais il semble bien que la constitution d'un intergroupe présidé alternativement par M. Jean-Claude Gaudin et M. Pierre Méhaignerie puisse servir quand même de transaction commune. M. Giscard d'Estaing n'y est pas franchement hostile. En privé, M. Léotard n'avait pas, il y a quelques semaines, rejeté formellement ce projet, lorsque le président du CDS lui en avait fait part. Enfin, on imagine mal que le président du Parti radical puisse plus loin son entêtement. En septembre 1986, M. Rossinat avait été le premier à plaider pour la création de cet intergroupe UDF au palais Bourbon. C'était, il est vrai, à l'époque où celui-ci souhaitait « multiplier les petits pas vers le centre », boussolé dirigé vers les radicaux de gauche, et où il préchait « pour un redoublement des identités des compo-

antes de l'UDF ». Mais au rythme des variations radicales, ce temps-là semble remonter à la préhistoire.

Depuis que l'UDF est née, il y a dix ans, nombreux ont été également les responsables de l'UDF à demander un meilleur fonctionnement interne de la confédération. Le communiqué publié après ce dernier bureau politique fait d'ailleurs état de cette nécessité de « moderniser les règles de fonctionnement de l'UDF ». Mais comment ? Les centristes ont mis la barre haute en exigeant « une harmonisation des représentativités » des six composantes. Que les petites composantes du Parti radical, du PSD, des adhérents directs, des clubs giscardiens perspectives et réalités disposent de la même voix au bureau politique que le PR et le CDS leur semble une incongruité qui a trop longtemps duré. Préconisant « une pondération des composantes », les centristes souhaitent disposer avec le PR de l'arme dissuasive du droit de veto.

Aucunement décidés à se couper pour l'heure du soutien des petites formations amies, les léotardiens ne sont guère prêts à partager cette revendication. Le débat risque donc de durer. Pour l'éclaircir, une petite cellule de réflexion a été rapidement montée avec MM. François Bayrou (CDS), Alain Madelin (PR), Alain Lamassouse (Clubs perspectives et réalités) et le secrétaire général de l'UDF, M. Jean-Philippe Lacheaud. M. Giscard d'Estaing doit revoir M. Méhaignerie mardi.

Les centristes, en tout cas, ne paraissent guère prêts à lâcher du lest sur ce point, considérant que, si ce problème n'est pas réglé avant l'élection de M. Giscard d'Estaing, il ne pourra plus l'être après. Certains même, entretenant à plaisir la menace, suggèrent de prolonger de six mois le mandat de M. Lecanuet, le temps de trouver une solution satisfaisante. N'étouffant pas encore tout à fait sous les fleurs, celui-ci, à toutes fins utiles, a rappelé jeudi,

devant ses amis sénateurs centristes, qu'il ne se considère point comme démissionnaire mais que, simplement, il avait « remis son mandat à la disposition de l'UDF ».

La stratégie centriste passe par Matignon

Ce nouvel épisode confirme qu'il faudra à présent se résoudre à parler d'une nouvelle race d'hommes politiques : « les centristes durs ». Deux termes qui voient encore quelques semaines paraissent antinomiques. Au bureau politique, M. Méhaignerie a tenu à préciser qu'il se trouve désormais « à mi-chemin de Giscard et à mi-chemin de Barre ». A mi-chemin de Giscard : les centristes ne tiennent aucunement à être phagocytés par une UDF totalement giscardienne. A mi-chemin de Barre : on a également avec quelles précautions ces centristes avaient agi pour créer leur groupe parlementaire, à partir de leur propre rampe de lancement. Aussi, quand M. Méhaignerie déclare que ses amis et lui ne veulent aucunement repartir dès maintenant dans un combat de chefs pour l'élection présidentielle, il faut surtout comprendre que ces centristes veulent se donner le temps et les moyens de bâtir leur propre stratégie présidentielle, qui passe aussi par Matignon.

Misant sur une impopularité croissante du gouvernement minoritaire socialiste, les proches de M. Méhaignerie pensent que leur patron deviendra « incontournable » lors de M. Mitterrand sera contraint par les faits de jouer enfin la vraie carte du centre. Châteaux en Espagne ? Illusion sur le chemin et la popularité de leur président ? Il est devenu en tout cas évident que entre un Raymond Barre qui va vers les soixante-cinq ans et leur président qui approche, lui, de la cinquantaine, les centristes n'ont plus d'alternative. Cette nouvelle donne pourrait rapidement isoler M. Barre.

DANIEL CARTON.

M. Le Pen promet « des centaines de Dreux »

« Veuillez nous excuser pour l'exigence de cette salle... nous ne sommes plus à l'Assemblée... C'est à deux pas du Palais-Bourbon, à la Maison de la chimie, que M. Jean-Marie Le Pen a donné une conférence de presse le jeudi 23 juin. Après avoir souligné le caractère « extrêmement antidémocratique et injuste » d'un mode de scrutin qui a marginalisé le FN à l'occasion de ce vote réitéré à l'Assemblée, M. Jean-Marie Le Pen a annoncé la constitution des anciens députés FN en un groupe d'action parlementaire, un « shadow government » destiné à épauler M^{me} Yann Piat, seule élue du FN, présentée comme la « statue du Commandeur » au sein de la nouvelle Assemblée. Le président du FN a déclaré que son parti se prépare d'ores et déjà pour les prochaines consultations de 1988 et

1989, sans écarter l'éventualité de nouvelles législatives, car « la désintégration de l'ancienne majorité annonce une prochaine dissolution ». M. Le Pen a ajouté qu'il compte sur les élections locales pour avoir une « nouvelle représentation ». « Le mode de scrutin actuel favorise les ententes sans qu'il y ait obligatoirement identité des programmes », a précisé M. Le Pen, qui a confirmé que des contacts sont établis avec le RPR et l'UDF, prônant à des « consultations de Dreux ». « Il y aura des listes d'union au premier comme au deuxième tour », a conclu M. Le Pen, les « outages des salons parisiens seront sans effet ».

(1) En Grande-Bretagne, l'opposition parlementaire se constitue en gouvernement fantôme.

Les 34 députés et 7 apparentés de l'Union du centre veulent « peser sur la gestion des affaires du pays »

Un type nouveau de députés a fait, le jeudi 23 juin, son entrée dans l'hémicycle : le député de l'Union du centre. Par ordre d'importance, le groupe de M. Pierre Méhaignerie est, avec 41 élus, le quatrième du Palais-Bourbon, derrière le PS (275), le RPR (130), l'UDF (90). Le secrétaire général de ce groupe sera M. François Froment-Meurice, membre du Conseil d'Etat, candidat malheureux aux dernières élections législatives dans le Val-d'Oise, conseiller municipal UDF-CDS de Montmorency.

La dizaine d'élus CDS qui ont préféré rester dans la « jeune maison » de l'UDF ont demandé à M. Méhaignerie un délai de réflexion de trois à six mois pour voir l'évolution de la situation.

Voici la composition du groupe de l'Union du centre (UDC).

Président : M. Pierre Méhaignerie (Ile-et-Vilaine).

Membres : MM. Michel Voisin (Ain), Christian Kert (Bouches-du-Rhône), Georges Chavanes (Charente), Michel Jacquemin (Dordogne), Ambroise Guillec (Finistère), Jean-Yves Cozan (Finistère), Yves Fréville (Ile-et-Vilaine), René Couneau (Ile-et-Vilaine), François Rocheblain (Loire), Jacques Barrot (Haute-Loire), M^{me} Monique Papon (Loire-Atlantique), MM. Adrien Durand (Lozère), Hubert Grimaud (Maine-et-Loire), Edmond Alphandery (Maine-et-Loire), Jean-Marie Daillet (Marne), Bernard Sassi (Marne), Luc Boyvard (Morbihan), Bruno Durieux (Nord), Francis Geng (Orne), François Bayrou (Pyrénées-Atlantiques), Georges Gengawin (Bas-Rhin), Adrien Zeller (Bas-Rhin), Edmond Gerrer (Haut-Rhin), Jean-Paul Fuchs (Haut-Rhin), Jean-Jacques Weber (Haut-Rhin), M^{me} Bernadette Issac (Rhône), MM. Bernard Bossou (Haute-Savoie), Jean-Jacques Hivet (Seine-et-Marne), Jean-Pierre Foucher (Haute-Saône), Jean-Jacques Jégou (Val-de-Marne), Jean-Paul Virapoulé (Réunion), Gérard Grignon (Saint-Pierre-et-Miquelon), Henri Jean-Baptiste (Mayotte).

Apparentés :

MM. Jean Brinlé (Aveyron), Dominique Baudis (Haute-Garonne), Edouard Landrain (Loire-Atlantique), Gérard Vignoble (Nord), Raymond Barre (Rhône), Jean-Pierre Soisson (Yonne), Claude Birraux (Haute-Savoie).

La constitution d'un groupe parlementaire s'accompagne d'une déclaration politique. Voici celle déposée par l'UDC naissante :

« Par leurs votes des 5 et 12 juin, les Français ont apporté la preuve qu'ils étaient favorables à une politique au centre et à l'équilibre des pouvoirs. Ils ont aussi montré qu'ils étaient profondément attachés aux valeurs de liberté, de responsabilité et de primauté de la personne humaine.

« Ils ont besoin maintenant d'identifier clairement, à l'Assemblée nationale, les hommes et les femmes du centre, dans l'union du rassemblement et du centre. Cette union doit aller de pair avec le pluralisme nécessaire à l'expression autonome des grands courants de pensée.

« Les Français doivent se mobiliser pour que nos entreprises puissent recruter des emplois. Ils doivent se rassembler dans le respect de leurs opinions, afin d'éviter que les mutations économiques ne s'accomplissent de nombreuses exclusions. Ils doivent se garder de toute tentation d'indifférence ou d'indifférence à l'égard des valeurs fondamentales de la démocratie.

« Afin de faire prévaloir à l'Assemblée nationale et dans la vie publique ces objectifs de liberté, de responsabilité et d'équilibre, les députés réunis décident de constituer un groupe parlementaire dénommé Union du centre.

« Le groupe parlementaire de l'Union du centre aura notamment pour objectifs : assurer les conditions du redressement économique du pays en vue d'assurer la création d'emplois durables par les entreprises ; susciter un profond renouvellement du système éducatif dans le respect du pluralisme ; poursuivre et développer une politique familiale globale ; promouvoir la justice et le progrès social en s'attachant avant tout à améliorer la situation des plus défavorisés ; garantir l'impartialité de l'Etat par une administration au service de tous, l'indépendance de la justice et le pluralisme de la communication ; poursuivre la décentralisation et donner un nouvel élan à la politique d'aménagement du territoire ; contraindre une union européenne authentique où la France doit tenir toute sa place ; assurer le développement des départements, départements ; collectivités d'outre-mer dans le respect de la volonté de leurs populations afin notamment de réaliser l'égalité des chances ; contribuer activement au développement du tiers-monde.

« Le groupe parlementaire de l'Union du centre se montrera soucieux d'éviter tous les excès que peuvent entraîner l'esprit partisan ou l'esprit de système.

« En jugeant le gouvernement sur ses actes et ses décisions, il entend peser efficacement sur la gestion des affaires du pays. »

Nouveaux venus, nouveaux élus M. François Hollande

Enfant de bourgeois, énarque et député socialiste : l'itinéraire de François Hollande est bien classique. Mais il y a plusieurs manières d'aller d'un endroit à un autre. Lui a toujours choisi la raison contre la révolution, le syndicalisme contre l'extrémisme, l'élection plutôt que les antichambres ministérielles.

Né le 12 août 1954, fils d'un médecin « Algérie française », il découvre la gauche dans un lycée de Neuilly. Elu au conseil de classe, il prend goût à la lutte pour le pouvoir. Responsable du syndicalisme étudiant, il apprend la nécessité de la revendication. Etudiant à l'Ecole des hautes études commerciales, il est rebuté par la soit-disant « affaire » de la gauche. L'affaire est entendue : il fera de la politique. Par passion, mais raisonnablement. Sans hésiter, il choisit « encore adolescent » la gauche institutionnelle, « la gauche triste, celle qui se fait huer dans les assemblées générales studentines par les trotskistes. Combattus et Dray (deux autres petits nouveaux députés socialistes), ce sont des gens que j'ai combattus pendant des années », raconte-t-il, amusé. Lui, il est pour l'union de gauche, au point de refuser longtemps de choisir entre le PC et le PS. Il n'adhérera à ce dernier qu'en 1979, même si dès 1974 il présidait le comité de soutien de Sciences-Po à François Mitterrand, alors qu'il n'avait pas encore le droit de voter.

Sciences-Po, l'ENA... c'est le chemin classique d'un jeune homme doué qui veut faire de la politique. Il le suit. Premier coup de chance : en février 1981, à peine rentré à la Cour des comptes, préférée à l'inspection des finances pour être plus libre dans ses activités politiques, il est envoyé à Jacques Attali, qui a besoin d'une petite main pour écrire des notes. La porte est ouverte : officieux à l'Elysée, puis directeur de cabinet de Max Gallo, ministre, porte-parole du gouvernement. Il suit l'écriture à la direction du Matin : expérience passionnante et souvenirs amers.

La politique pour François Hollande, ce n'est pas d'être le collaborateur d'un ministre, l'homme lige d'un autre homme. Il se veut d'abord un militant. Il rêve de moderniser le Parti socialiste. En 1985, il se lance dans l'aventure des « transcourants ». Lionel Jospin, qui y voit une opé-

ration fabulienne, lui en voudra longtemps et l'empêchera d'entrer au comité directeur du PS, malgré le patronage de Jacques Delors, lors du congrès de Lille. Depuis il a su se faire pardonner.

Faire de la politique, pour lui, c'est être élu. En 1981, il avait été envoyé en kamikaze contre Jacques Chirac en Corrèze. Il a cru, alors, que le maire de Paris n'y resterait pas. Lui s'y est accroché. Pendant sept ans, tous les quinze jours, il a pris le train



du soir pour Brive, et à son tour a sillonné les routes du plateau de Millevaches. En 1988, prudemment, il glisse vers une circonscription plus facile que celle du président du RPR. Et il gagne dans un secteur longtemps dominé par les communistes. « Moi, mon siège, on ne me l'a pas offert. Je l'ai arraché », lance-t-il fièrement, en évoquant le parachutage élyséen de sa compagne, Ségolène Royale. Et il ajoute, toujours pince-sans-rire : « Je suis parti en campagne candidat d'ouverture. J'en suis revenu élu de l'union de la gauche... »

Il sait qu'en entrant au Palais-Bourbon il aura moins de pouvoir qu'en dirigeant un cabinet ministériel, « mais la politique, c'est la légitimité de l'élection, pas simplement le goût du pouvoir ». Et à son âge, pour détenir le vrai pouvoir, il faut être un homme de l'ombre. Or François Hollande aime la lumière.

THERRY BRÉHIER.

Passation de pouvoirs au RPR M. Juppé promet « davantage de collégialité »

M. Alain Juppé, prenant le jeudi 23 juin, ses fonctions de secrétaire général du RPR et recevant les encouragements de son prédécesseur M. Jacques Toubon, a reconnu qu'après « le choc de la défaite de Jacques Chirac le 8 mai, il est normal qu'il y ait des ondes de choc ».

Il a tiré les premières leçons de cet échec en ajoutant : « J'ai perçu une très nette volonté de rénovation dans la vie politique en général et au RPR en particulier. » Celle-ci, au niveau du mouvement, devrait se traduire « par plus de collégialité au sommet et par plus de communication avec la base ». Il faut en conséquence « de la rénovation dans la réflexion » pour mettre sa valeur « l'actualité des principes gaullistes à l'approche de l'an 2000 et surtout pour les traduire concrètement dans les matières qui conditionnent la vie de chacun ». Il s'agit, a-t-il également déclaré, de « reconstruire une force pour l'alternance en vue des échéances futures ; il faut que le mouvement gaulliste devienne une sorte de pôle de stabilité au sein de l'opposition ».

Enfin, M. Alain Juppé a affirmé : « Je lis ici ou là que le RPR serait déchiré. Ce n'est pas de l'exagération, mais de l'invention. »

« Un appel à la réflexion sur l'avenir du mouvement gaulliste. Plusieurs anciens ministres et députés, dont MM. Hubert Germain, Pierre Bas, Yves Lanciau, Jacques Troniat et Jean-Paul Mourat, ont signé une « lettre aux gaullistes » dans laquelle ils invitent à une réflexion sur l'avenir du mouvement gaulliste. Ayant pris leurs distances avec la stratégie conduite « depuis dix ans et en désaccord avec la pari de la cohabitation », les signataires écrivent : « Nous n'avons pas davantage compris que le courant politique issu du RPF, de l'UNR-UDT, de l'UDR, se balance entre s'ancrer à l'extrême droite, au prix d'un pacte électoral défensif avec le Front national, et se fondre dans une coalition conservatrice avec une partie des libéraux et certains centristes. » « Pouvons-nous accepter plus longtemps de laisser à un petit nombre de dirigeants le soin de définir seuls et sans aucun débat véritable la stratégie, le programme, les alliances — une période où nous ne pouvons échapper à une révision déchirante ? », demandent-ils.

Nominations dans la presse et l'édition du PCF

L'Humanité du vendredi 24 juin annonce que M. François Hilesum quitte son poste de rédacteur en chef de l'Humanité-Dimanche, pour devenir directeur de la maison d'édition Messidor. Il remplace à ce poste, M. Claude Compeyron qui, « à sa demande, précise l'Humanité, est libéré de la tâche qu'il assumait depuis près d'une décennie ».

M^{me} Bulard, chef de la rubrique « Economie et luttes » du quotidien communiste prend la place de M. Hilesum à la tête de l'Humanité-Dimanche. M. Hilesum avait auparavant occupé la fonction qui était détenue par M^{me} Bulard. M^{me} Magali Jaudre, rédactrice en chef adjointe de l'Humanité-Dimanche, devient membre de la rédaction en chef du quotidien. Enfin Jacques Costard, rédacteur en chef adjoint de l'Humanité, entre à la direction.

Dans une allocution prononcée, jeudi, devant le personnel des organes de presse centraux du PCF, M. Roland Leroy, membre du

bureau politique et directeur de l'Humanité, a indiqué que le transfert de M. Hilesum aux éditions du parti était la première d'une série de décisions « qui seront toutes destinées à créer pleinement les conditions d'une relance de l'activité de Messidor ». En présentant récemment la fête de l'Humanité de septembre, M. Leroy avait déclaré, à propos de « l'Humanité », que « le tassement constaté ces dernières années dans nos premiers mois de l'année a l'année dernière avait entraîné une véritable transformation de l'Humanité-Dimanche, qui célèbre cette année son quatrième anniversaire. Nous travaillons, avons ajouté, à une rénovation aussi profonde que celle de l'Humanité en 1983 (...). Dans les semaines qui suivent la fête de l'Humanité, nous améliorerons l'Humanité-Dimanche et nous engagerons profondément ». M. Leroy avait également annoncé « une nouvelle relance de la formule de l'Humanité quotidienne ».

M^{me} Bulard, MM. Compeyron et Hilesum sont membres du comité central du PCF.

PROTECTION CAMBRIOLAGE

1 BLINDAGE
1 SERRURE
2 500 F

1 BLINDAGE
1 SERRURE
3 500 F

POSE COMPRISE

DEVIS SUR SIMPLE APPEL

S.P.S.
43.48.9028

ABONNEZ-VOUS REABONNEZ-VOUS

LE MONDE ET SES PUBLICATIONS

Gérez vos abonnements sur minitel
24 heures sur 24 - 7 jours sur 7

ABONNEMENTS
36.15 LE MONDE

سكنا للإعلان

Offre fantastique
NEUBAUER
 Votre **205** berline (3 ou 5 portes) en livraison immédiate avec l'intérieur en CUIR **cest GRATUIT** du 1^{er} au 30 juin



NEUBAUER
 *Modèle 1988, en fonction des options choisies

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21
 rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE
 chaque mercredi (éditions datées jeudi)
 Renseignements : 45-55-91-82 - Poste 4138

PARTEZ EN VACANCES AVEC Le Monde



ABONNEMENTS VACANCES

VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ : Remoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par carte bleue.

VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que le Monde vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Remoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous, sans oublier d'indiquer votre numéro d'abonné.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voix normale)
2 semaines	78 F	145 F
3 semaines	115 F	205 F
1 mois	180 F	261 F
2 mois	280 F	482 F
3 mois	364 F	687 F

* TARIF PAR AVION. NOUS CONTACTER AU : (1) 42-47-88-72

LE MONDE ABONNEMENTS
 BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09
 Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

● VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE du : au :
 ● VOTRE ADRESSE DE VACANCES : NOM : PRÉNOM :
 N° : RUE :
 LOCALITÉ :
 CODE POSTAL : VILLE :
 PAYS :
 ● VOTRE RÈGLEMENT :
 CHÈQUE JOINT CARTE BLEUE
 N° de CB :
 Date d'expiration : Signature :
 ● VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)

SUR MINITEL
3615 LEMONDE code abo

Politique

Les négociations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement soumet à ses interlocuteurs un schéma d'accord en neuf points

L'ouverture officielle des négociations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, le jeudi 23 juin, à l'Hôtel Matignon, s'est réduite à un simple échange de politesses.

Il avait été initialement prévu que cette première séance de travail donnerait lieu à des échanges approfondis mais les circonstances en ont décidé autrement.

En tant que député socialiste des Yvelines, M. Michel Rocard devait d'abord accomplir son devoir au Palais Bourbon pour l'élection de M. Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale. Puis, reconduit officiellement dans ses fonctions de premier ministre,

devait se préoccuper de la formation de son deuxième gouvernement.

Le chef de la délégation du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR, a été retardé lui aussi par ses obligations parlementaires. Il n'a rejoint ses compagnons — MM. Dick Ukeiwé, Maurice Nenon, Henri Wetra, Pierre Frogier, Jean Lèques et Pierre Bécotier — qu'à 19 h 30.

Les délégués du FLNKS — MM. Jean-Marie Tjibaou, Yeiwené Yeiwené, Edmond Nekirial, M^{me} Caroline Machoro — et le représentant du LKS, M. Nidoish Nalésine, ont été ponctuels au rendez-

vous mais la réunion n'a pas duré plus d'une heure. Le temps simplement pour MM. Lafleur et Tjibaou de rappeler leurs conceptions respectives et antagonistes et pour M. Rocard d'inviter les uns et les autres à faire preuve de conciliation.

Système fédéral et référendum national

« Il n'y a pas de blessés », a dit en plaisantant M. Lafleur avant de quitter l'Hôtel Matignon. « Ça va, ça va », a souligné M. Tjibaou avec le sourire.

Tout le monde se retrouvera mardi. Ce délai de cinq jours per-

mettra au principal négociateur du gouvernement, M. Christian Blanc, préfet de Seine-et-Marne, de poursuivre ses contacts exploratoires sur la base d'un « schéma de propositions » que le premier ministre a soumis à la réflexion de ses interlocuteurs.

Ce projet d'accord qui comporte neuf points, confirme en les synthétisant, les orientations exposées ces dernières semaines par M. Blanc à MM. Lafleur et Tjibaou. Il précipite un processus en trois étapes. Si le RPCR et le FLNKS acceptaient ce schéma, l'Etat soumettrait d'abord les termes de l'accord « à la ratification du peuple français par référendum ». Il mettrait ensuite en place sans délai, sous son administration directe, un système fédéral fondé sur une relative partition du territoire et accompagné d'importantes mesures de développement économique et social. Enfin, tout en attendant les résultats du référendum du 11 septembre 1987, l'Etat préparerait un nouveau scrutin d'autodétermination pour 1998.

Dans l'entourage du premier ministre, l'air était volontiers, jeudi soir, que les premiers contacts officiels avec les uns et les autres semblaient révéler, sur certains de ces points, « une certaine tension ».

A. B.

Les neuf propositions

Voici le texte du « schéma de propositions » soumis par l'Hôtel Matignon à l'examen des deux délégations :

1) L'administration et le développement du territoire de la Nouvelle-Calédonie sont organisés dans le cadre de trois provinces : les Loyauté, Sud, Nord. Chacune de ces provinces s'administre librement par un conseil élu et un exécutif propre ;

2) Les affaires communes sont gérées par un congrès du territoire composé de la réunion des trois assemblées provinciales. L'exécutif du congrès est confié au représentant de l'Etat qui dirige l'administration du territoire ;

3) Le haut commissaire est le représentant de l'Etat, dont il dirige l'administration ;

4) Les crédits d'investissements sont répartis à proportion d'un quart pour la région Sud et des trois quarts pour le reste du

territoire sur la base de ... millions de francs. Pour répondre aux exigences de la nouvelle répartition des compétences, les crédits de fonctionnement et les postes budgétaires sont répartis à raison de deux cinquièmes pour les provinces des Loyauté et du Nord, deux cinquièmes pour la province Sud et un cinquième pour le territoire.

5) Dans sa responsabilité en matière d'immigration, l'Etat veille à ce que l'équilibre naturel entre les communautés ne soit pas perturbé.

6) Pour la mise en place du statut et pour une durée de douze mois, les pouvoirs du congrès et du comité exécutif sont exercés par le haut commissaire. Il aura pour mission prioritaire de veiller à l'ordre public et à l'impartialité de l'Etat. Un programme de formation et d'aménagement du territoire sera mis en œuvre (création d'un port en eau profonde et

d'une zone industrielle à Népoui, liaisons routières Népoui-Poindimié et Houaliou). Des chantiers de développement permettront la mise sur travail du maximum de jeunes (trois mille cinq cents TUC mis à la disposition des communes, ainsi qu'une dotation de 32 millions de francs pour engager les travaux pour deux ans). Les listes électorales seront reconstituées et, les jeunes feront l'objet d'une inscription d'office à dix-huit ans.

7) L'avenir de la Nouvelle-Calédonie ne peut être fixé que par un scrutin d'autodétermination. Il est pris acte du scrutin de septembre 1987. Un nouveau scrutin sera organisé en 1998.

8) Les victimes des exactions seront indemnisées par l'Etat, sans délai.

9) Les dispositions du présent accord seront soumises à la ratification du peuple français par référendum.

Le dossier clivert après le mort de trois Mélanésiens lors de l'assaut d'Ouvéa sera instruit à Paris. — A la demande du parquet de Nouméa, la chambre criminelle de la Cour de cassation a dessaisi, le mercredi 22 juin, le tribunal de Nouméa du dossier ouvert contre X... après le mort de trois militants mélanésiens tués pendant, ou tout de suite après, l'assaut donné contre la grôte d'Ouvéa, pour le confier au tribunal de Paris.

JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

Le candidat unique de la droite à l'élection présidentielle de 1995 est désigné. Par lui-même. Il s'est déclaré, plutôt deux fois qu'une. Il a choisi le thème de sa campagne. Il a annoncé ce que serait son gouvernement. Préciser qu'il s'agit de M. Giscard d'Estaing relève presque de la faute de goût.

La déclaration de candidature. — M. Giscard d'Estaing ne multiplie pas les déclarations de politique intérieure pour conserver la présidence de la commission des affaires étrangères. Il ne vise pas la présidence de l'UDF pour y exhiber une plus jolie denture que M. Lecanuet (un peu crispée, la sienne, ces temps-ci). M. Barre ayant amplement démontré le danger qu'il y avait à n'être pas soutenu par un appareil, M. Giscard d'Estaing se doit, pour être au-dessus des partis, de s'emparer de l'UDF (ou de la récupérer), après avoir vainement tenté d'éviter qu'elle n'éclate et ainsi subir son premier revers.

C'est là, pour le Grand Rassembleur, un début amusant. Lui qui veut regrouper sous une houlette unique les deux moitiés de France, il ne peut mettre dans la corbeille qu'une moitié coupée en trois : la droite de la droite avec le RPR, le centre de la droite avec l'UDF et la gauche de la droite avec la nouvelle UDC. L'union des Français, avec l'homme du « bon choix », passe par le tronçonnage, maintenant acte de l'UDF par le cisailage, manifeste sinon officiel, patent sinon avoué, du RPR.

sept années qu'il va tenir un discours dont seule ses partisans pourront soutenir qu'il n'est pas électoraliste. Cela risque d'être un brin usant.

Le thème de la campagne. — Il faut redonner à M. Giscard d'Estaing d'une grande constance, sinon dans les idées, du moins dans les moyens destinés à soutenir son ambition. En vantant le rassemblement de 1978, il entendait ne pas perdre le pouvoir ; reprenant le même refrain en 1988, il vise à le reconquérir. Tout le reste est littérature. Nul doute, si les vents valaient à lui être favorables, qu'il n'obtienne bientôt le ralliement de M. Stoléru, le soutien de M. Failliot et le concours de M. Stasi. Que ne ferait-il pas pour l'unité de la France !

Deux ? Du groupe que corrompt M. Gaudin une approbation sans réserve des urgences et des mesures sociales qu'opposent la situation d'un large parti de la population à celle d'un parti d'élites.

La composition du gouvernement. — Concluant que la droite et la gauche sont également riches en talents, M. Giscard d'Estaing prend l'engagement, pour 1995, de les appeler à parts égales lorsqu'il sera revenu aux affaires. Avec de telles promesses, comment n'y serait-il pas ramené ?

Pour l'instant, M. Giscard d'Estaing est un homme trop subtil pour avoir cru un instant qu'avait le moindre chance de succès sa suggestion de constituer, pour la France, un gouvernement PS-UDF sur le modèle des tribunaux paritaires des hautes juridictions ou des conseils de prud'hommes. Il s'est borné à appeler ce qu'en termes de chasses, et il y est expert, on appelle un faucon, quelle que soit la nature de la chasse. S'y prendra qui le veut bien.

Reste que le mariage du Parti socialiste et de son fiancé droit ne cesse pas d'être à l'ordre du jour. Il paraît que, à droite comme à gauche, c'est ce qui est voulu des électeurs qui se sont également répartis entre droite et gauche, c'est-à-dire chacun, chez soi. Il paraît également, au bénéfice de ce résultat, que certains voudraient aller habiter chez l'autre. Mais qui chez qui ? Lequel des deux l'impécunier est-il ? Les coutumes ? Lequel serait le « assimilé » ?

Rien ne démontre, contrairement à ce que suggèrent les chiffres, que le plus nombreux devrait dicter son état d'esprit. Entre un centre qui se socialiserait et un socialisme qui se centrerait, le pari n'est pas celui que dicterait l'évidence.

Si la contagion devait être ce qui est à craindre, n'y a-t-il pas lieu de penser que le Parti socialiste cesserait de faire exception dans la vie politique française ? Lui seul, en effet, ne connaît pas, au jour d'aujourd'hui, le syndrome de la sécession. Ce mal triomphe, au contraire, à l'UDF ; il bouillonne au Parti communiste ; il rampe au RPR, et le Front national en subira les effets lorsque la défaite électorale aura fait éclater la rivalité de M. Stirbois et de M. Megret.

Le PS a été jusqu'à présent épargné pour le moins et bonne raison que M. Mitterrand est président de la République. Mais si cela venait à ne plus suffire ? Si certaines des inconvénients entendants contre lui au bureau exécutif du PS aboutissaient à plus grave qu'à faire élire M. Mauroy premier secrétaire ? Certes, la possession du pouvoir a jusqu'ici toujours calmé les ardeurs. Mais ce pouvoir devrait être à ce point partagé que les socialistes s'en voient dépossédés ? Le PS, à son tour, ne connaîtrait-il pas cette « redistribution des cartes » qui traverse les droites ? Ne serait-il pas atteint, lui aussi, du syndrome de la sécession ? A plus forte raison, lorsque viendra le moment qu'il se donne, pour la gauche, le candidat que M. Giscard d'Estaing a désigné pour la droite.

Sécession

C'est que fait M. Giscard d'Estaing est de bonne guerre, mais c'est une guerre. Moins contre la gauche — qui est, quand même, le vainqueur des élections, une fois haut la main, une autre à la minorité de faveur — que contre son propre camp, c'est-à-dire contre ceux qui oseraient lui en disputer le magistère. La voie de l'union ressemble à un raidillon de montagne. N'est pas muet qui veut. Ainsi va se jouer à droite une variante inattendue de la Discorde chez l'ennemi, chère à de Gaulle : la discorde chez l'allié.

Le cocasse de la situation, pour qui prône la concorde, c'est que la guerre que va conduire M. Giscard d'Estaing l'oppose (encore) à ses deux anciens premiers ministres, qui n'ont, ni l'un ni l'autre, laissé entendre qu'ils renonceraient à leurs ambitions présidentielles ; encore moins qu'ils s'efforceraient, le moment venu, au profit de leur ancien patron. Pour ne rien dire des jeunes type Léotard. Le retour giscardien n'arrange pas leurs affaires. Pouvait-il cependant en être autrement ? Qui a pu oublier que M. Giscard d'Estaing avait une revanche à prendre et qu'il ne l'imaginait pas ailleurs que sur le terrain où il avait été défait ? La droite battue le 8 mai, c'était, pour lui, la première bonne nouvelle depuis longtemps.

Il était difficile de se porter candidat plus tôt à un poste qui ne sera vacant que dans sept ans. Pour un homme qui déplorait naguère que la France fût trop souvent en campagne électorale, c'est un joli paradoxe. Car, ayant ainsi pris position, c'est durant

Bien sûr qu'il y avait déjà des zones de convergence. Il n'a pas été besoin d'attendre le grand air du rassemblement (paroles de Giscard, musique de d'Estaing) pour que, pas si rarement que cela, la droite vote des projets de la gauche et la gauche des projets de la droite. De là à dire que l'hypothèse nationale n'est plus la Marseillaise, mais Embarras-nous Folleville, il y a un pas, qui est aussi celui des convenances et de la vraisemblance.

Attend-on, par exemple, du groupe dont M. Bernard Pons est désormais le premier gendarme la plus petite approbation de ce que suggère le gouvernement de M. Rocard à propos de la Nouvelle-Calédonie ? Le sort de cet archipel n'est-il pas, pourtant, sur un autre registre, une aussi ardue priorité que l'éducation ou l'investissement, que l'Europe ou la conquête spatiale ? Du groupe où siège M. Ballardur qu'on applaudisse au démantèlement des « noyaux durs » des sociétés priva-

bles ? Du groupe que corrompt M. Gaudin une approbation sans réserve des urgences et des mesures sociales qu'opposent la situation d'un large parti de la population à celle d'un parti d'élites.

La composition du gouvernement. — Concluant que la droite et la gauche sont également riches en talents, M. Giscard d'Estaing prend l'engagement, pour 1995, de les appeler à parts égales lorsqu'il sera revenu aux affaires. Avec de telles promesses, comment n'y serait-il pas ramené ?

Pour l'instant, M. Giscard d'Estaing est un homme trop subtil pour avoir cru un instant qu'avait le moindre chance de succès sa suggestion de constituer, pour la France, un gouvernement PS-UDF sur le modèle des tribunaux paritaires des hautes juridictions ou des conseils de prud'hommes. Il s'est borné à appeler ce qu'en termes de chasses, et il y est expert, on appelle un faucon, quelle que soit la nature de la chasse. S'y prendra qui le veut bien.

Reste que le mariage du Parti socialiste et de son fiancé droit ne cesse pas d'être à l'ordre du jour. Il paraît que, à droite comme à gauche, c'est ce qui est voulu des électeurs qui se sont également répartis entre droite et gauche, c'est-à-dire chacun, chez soi. Il paraît également, au bénéfice de ce résultat, que certains voudraient aller habiter chez l'autre. Mais qui chez qui ? Lequel des deux l'impécunier est-il ? Les coutumes ? Lequel serait le « assimilé » ?

Rien ne démontre, contrairement à ce que suggèrent les chiffres, que le plus nombreux devrait dicter son état d'esprit. Entre un centre qui se socialiserait et un socialisme qui se centrerait, le pari n'est pas celui que dicterait l'évidence.

Si la contagion devait être ce qui est à craindre, n'y a-t-il pas lieu de penser que le Parti socialiste cesserait de faire exception dans la vie politique française ? Lui seul, en effet, ne connaît pas, au jour d'aujourd'hui, le syndrome de la sécession. Ce mal triomphe, au contraire, à l'UDF ; il bouillonne au Parti communiste ; il rampe au RPR, et le Front national en subira les effets lorsque la défaite électorale aura fait éclater la rivalité de M. Stirbois et de M. Megret.

Le PS a été jusqu'à présent épargné pour le moins et bonne raison que M. Mitterrand est président de la République. Mais si cela venait à ne plus suffire ? Si certaines des inconvénients entendants contre lui au bureau exécutif du PS aboutissaient à plus grave qu'à faire élire M. Mauroy premier secrétaire ? Certes, la possession du pouvoir a jusqu'ici toujours calmé les ardeurs. Mais ce pouvoir devrait être à ce point partagé que les socialistes s'en voient dépossédés ? Le PS, à son tour, ne connaîtrait-il pas cette « redistribution des cartes » qui traverse les droites ? Ne serait-il pas atteint, lui aussi, du syndrome de la sécession ? A plus forte raison, lorsque viendra le moment qu'il se donne, pour la gauche, le candidat que M. Giscard d'Estaing a désigné pour la droite.

سنة من الاصل

Les projets de M. Arpaillange

Avant les réformes de fond faire face à un « état d'urgence » de la justice

Etonnant Pierre Arpaillange ! Le gouvernement n'a plus d'existence officielle, les anciens ministres invités à la discrétion expédient les affaires courantes, en attendant de savoir quel sort leur sera réservé dans le gouvernement Rocard 2, et lui, tranquillement, mezzavoice, choisit d'annoncer les grandes orientations de la politique qu'il souhaite mener, au cours d'un colloque relativement confidentiel organisé sur l'initiative du conseiller d'Etat Jacques Riha, au palais de justice de Paris, par l'association Droit et démocratie, sur le thème : « La justice de la République. »

Dans tous les domaines, dans tous les secteurs, la situation est encore plus grave que je ne le craignais... a estimé d'abord le ministre, édifié par l'état des lieux - qu'il a fait établir dès son arrivée à la place Vendôme. Première constatation qui dépasse le bilan qu'il faisait naguère lorsqu'il était procureur général près la Cour de cassation : « Incroyable lenteur de la justice. Si les décisions sont rendues dans des délais à peu près normaux en première instance, ceux-ci s'aggravent cruellement devant les cours d'appel et jusqu'à la Cour de cassation. »

Ecueil auquel se sont heurtés tous les ministres de la justice, cette lenteur concourt à la « désespérance » des justiciables, et notamment des plus défavorisés, qui, enlisés dans d'interminables procédures, regrettent souvent d'avoir mis leur sort entre les mains de la justice. En matière civile - une affaire de construction peut durer jusqu'à cinq ou six ans avant de trouver une solution judiciaire définitive, - ces délais sont encore plus longs lorsqu'il s'agit d'affaires difficiles. « C'est très, très grave. Il faut améliorer les choses. Je crois que c'est possible grâce à une organisation nouvelle. »

Prisons à démolir

Comme en matière pénale, M. Arpaillange ne souhaite pas lancer dans de grandes réformes ni dans des débats de fond : « Nous n'en avons pas le temps. » Avec des textes « simples, faciles », les choses pourraient avancer. On reporterait la remise à plat du code pénal et du code de procédure pénale ; on n'entrera pas dans les débats sur la procédure - inquisitoriale ou accusatoire ? On mettra plu-

stôt en chantier toute une série de réformes dont on testera l'efficacité pendant deux ou trois ans avant d'entreprendre une réforme en profondeur.

Très inquiet de la situation des prisons (cinquante-quatre mille places) et visiblement peu enthousiasmé par le programme de quinze mille nouvelles places lancé par M. Chalandon, son prédécesseur, M. Arpaillange estime qu'« on a fait les choses un peu rapidement » en se contentant de choisir les sites des vingt-neuf nouveaux établissements non selon des critères objectifs, mais au gré des généralités des communes qui offrent ou prêtent les terrains nécessaires. Il en est résulté un « éparpillement », un « saupoudrage » peu compatibles avec une politique cohérente.

Recrutement des magistrats et nouvelle profession d'avocat

D'autant que ce programme de « tout carcéral », cette inflation programmée du nombre de places de prison, sont inspirés par l'idée que le nombre des incarcérations doit obligatoirement s'accroître et que « la politique criminelle resterait constante », M. Arpaillange, bien au contraire, souhaite que les magistrats du siège comme ceux du parquet « utilisent largement les peines alternatives à l'emprisonnement sans avoir de crainte » et en cassant le réflexe du mandat de dépôt systématique.

Si l'on doit pour des raisons de décongestion construire des places de prison, il conviendra parallèlement de « supprimer un certain nombre de prisons - trente à trente-cinq - qui ne devraient pas dans notre pays recevoir des êtres humains ». Tous jours en matière pénale, M. Arpaillange s'inquiète du nombre considérable qu'il évalue à un tiers) des peines non exécutées dans des affaires où la justice tourne ainsi à vide. « On ne peut pas faire aujourd'hui comme si la justice fonctionnait normalement (...). Quel qu'on puisse nous dire, les réformes sont indispensables, il faut aller de l'avant ». Et aussi, s'il est avisé, tout en respectant les grands principes, il conviendra de bouleverser l'état d'esprit de nombreux magistrats, avocats et fonctionnaires de justice.

Autres sujets de préoccupation : l'éducation surveillée, qui est en

« désertion », les commissions d'office, l'aide judiciaire : « Tout est à reprendre en sachant qu'on ne peut, en une seule fois, aller au bout de ce qui est souhaitable. »

Faisant le tour d'horizon de tous les secteurs dont il a la charge, le ministre voudrait améliorer le recrutement des magistrats (« pour que des jeunes gens de qualité aient envie d'être magistrats »), modifier leur statut sans pour autant se lancer d'emblée dans une réforme constitutionnelle qui exigeait une refonte du Conseil supérieur de la magistrature.

Pour les avocats, M. Arpaillange estime qu'il faut en finir avec les attitudes frileuses et qu'il convient, avec l'aide de l'Etat, de mettre en place « d'ici dix-huit mois » une nouvelle profession (« née de la fusion des avocats et des conseils juridiques »). Il n'a pas oublié les surveillants de prison, « dont la situation n'est guère florissante » et à qui il serait peut-être temps d'accorder la prime de sujétion spéciale qu'ils réclament depuis « vingt-cinq ans ».

Cela dit, le ministre de la justice ne se fait guère d'illusions sur son prochain budget. Si ses volontés de changement et sa générosité sont manifestes, il se heurtera, lui aussi, au cuquet du ministère des finances et du budget. Il faut pourtant, estime-t-il, faire en sorte que la justice soit « moins lente, mieux comprise, mieux acceptée. C'est peut-être un rêve mais on pourrait y parvenir ».

Les plus hauts magistrats du tribunal de Paris, MM. Pierre Drail, Yves Monnet, procureur général, et Michel Raynaud, procureur de la République, assistaient au débat, ainsi qu'un certain nombre de juges d'instruction dont les affaires sensibles ont défrayé la chronique : MM. Claude Grellier (affaire Michel Droit), Jean-Michel Hayat (affaire Jobic) et Michel Legrand (chargé notamment des affaires de terroristes et du tueur Lachaire). Les hasards du calendrier ont fait de ce colloque prévu de longue date la première « tribune » du garde des sceaux démissionnaire, qui a choisi d'offrir à ses anciens collègues, sur le ton de la confiance, la primeur d'un programme qu'il compte visiblement dire en mesure de mettre en œuvre.

AGATHE LOGEART.

L'assassinat du juge Michel aux assises des Bouches-du-Rhône

« François Girard était le patron » accuse Philippe Wiesgrill

AIX-EN-PROVENCE de notre envoyé spécial

Ouvert depuis le 16 juin, le véritable procès des assassins présumés du juge Pierre Michel s'est-il vraiment commencé le 23 juin ? On serait tenté de le penser s'il n'y avait eu, le 20 juin, les aveux de François Checchi, qui a reconnu avoir tiré sur le juge en prétendant toutefois ignorer que sa victime ait été un magistrat. Quel qu'il en soit, les débats ont pris jeudi une autre dimension puisqu'ils se sont déroulés sans qu'il soit nécessaire de faire appel à de multiples dépositions de témoins n'ayant qu'un lointain rapport avec l'affaire, ni aux longues lectures des déclarations de complaisants évadés ou de protagonistes assassins.

Bien au contraire, le cœur a été entendu des dépositions claires et précises de deux témoins de poids, puisque s'agit de deux personnes qui sont à l'origine de la présence dans le box de François Checchi, accusé de meurtre, et de François Girard, qui ne s'est pas vu en position, après ces témoignages, est devenue particulièrement difficile.

L'un de ces témoins a entraîné la déposition de l'autre, car M. Jean-Marie Flori, chef inspecteur à l'Office central de répression du trafic de stupéfiants, a obtenu, en mai 1986, les aveux de Philippe Wiesgrill, arrêté en Suisse le 11 novembre 1985 après la découverte d'un laboratoire de transformation de morphine-base près de Fribourg.

M. Flori paraît appartenir à une catégorie de policiers qui semblent capables de faire avouer n'importe qui avec un seul sourire. Lorsqu'il a interrogé Wiesgrill pour la première fois en Suisse, l'idée du juge Patrick Guerin selon laquelle ce membre de l'équipe de François Girard pourrait avoir été mêlé à l'assassinat lui est revenue en tête. « Il m'a répondu « non », mais j'ai vu dans ses yeux qu'il disait « Je sais, mais je ne peux pas parler ». Alors il a fallu le combattre. »

Et Wiesgrill a parlé. Il a expliqué comment, en octobre 1981, il avait surpris une conversation entre deux membres de l'équipe, Alain Mazza et Charles Altieri, concernant des flatteurs à moto opérées dans le quartier du palais de justice de Marseille et comment, pendant l'été

1982, il avait appris que l'ordre venait de François Girard, écorché aux Baumettes depuis juillet 1981. Il a également recueilli les aveux de Charles Altieri et de François Scapula, arrêtés eux aussi à Fribourg. Puis, en France, il a interrogé Checchi qui venait à son tour d'être arrêté.

D'étranges liens se sont créés entre le policier et le tueur, qui a rapidement cédé devant la « méthode » Flori. « Quand il a parlé, ses yeux étaient soulignés, contents. Je suis sûr que, maintenant, il me regarde avec les mêmes yeux », a murmuré le policier, sans se tourner vers le box.

Le propos a eu un effet surprenant. Checchi s'est aussitôt levé pour ajouter un aveu d'une voix émue : il a touché de l'argent après le meurtre, ce qu'il avait farouchement nié devant le juge. M. Flori a ensuite donné son appréciation sur « l'équipe » : « François Girard était le patron. Scapula était son second. Quant à Charles Altieri, il était devenu l'égal de Scapula depuis le meurtre. » Pour le policier, le mobile est simple : si Girard a donné l'ordre de tuer le juge Michel, c'est parce que le magistrat l'avait inculpé dans deux affaires de drogue différentes. « Il avait l'impression que c'était une astuce pour le garder en prison. »

Girard :

« c'est le capo »

M. Pierre Blazy, défenseur de Girard, a tenté de sauver ce qui pouvait encore l'être en évoquant le rôle de Scapula. « On s'est rendu compte que lui aussi savait », a admis M. Flori, mais Girard était le seul accusé. Scapula était parti en Suisse, laissant Altieri se débrouiller pour exécuter l'ordre. Quand il a été arrêté, il a déclaré d'opter pour la position de repent à l'italienne. Sur Scapula, il n'en dira pas plus, en s'abstenant derrière le secret qui couvre les instructions toujours en cours à Paris sur des trafics de stupéfiants.

Wiesgrill ne peut pas être mieux présenté que par M. Flori : « Ce n'est pas le truand classique, il est entré très tard dans la délinquance. Il n'a pas la même mentalité que les autres membres de l'équipe. C'est un excellent « chimiste », un des meilleurs que j'ai pu approcher. »

Ainsi présenté, Wiesgrill a pénétré dans la salle. Encadré de six gendarmes, cet homme mince, d'une quarantaine d'années, semble particulièrement à l'aise. Il a prêté serment en toisant : « Je le jure ! » avec la voix et l'accent de Raimu. Loquace, il a ensuite déclaré : « Le 16 mai, le juge suisse, M. Piller, m'a dit que je viendrais témoigner en France. J'ai dit : « D'accord. Mais je reste définitivement ». « Lui m'a dit qu'il ne viendrait pas. Mais des policiers m'ont dit que Piller avait le trac d'aller à Aix. Pourquoi ? Il est bien allé aux USA ? »

Ses aveux, il les a expliqués avec autant de verve : « J'ai su que Scapula avait vu les Américains. Pas pour mâcher du chewing-gum. Il n'a fait un marché que les Suisses n'ont pas tenu. Mais moi, plutôt que de me retrouver dans une nasse infernale, j'ai préféré dire ce que je savais. »

Il a donc répété, sous une forme trébuchante, ses aveux tenus devant M. Flori. « Girard, c'est le capo, le chef. Scapula, c'était son égal, mais il laissait les décisions. Mazza, à part toucher des sous, je ne vois pas ce qu'il faisait là. Altieri était le manœuvre et moi le chimiste. L'argent, c'est Scapula qui le gérait. Il le gère d'ailleurs toujours. » Quant au mobile, Wiesgrill le présente de la même manière que le policier, mais en d'autres termes : « Le blond (Girard) avait été embarqué dans une autre affaire par le juge qui voulait l'assassiner. »

Le rôle de Scapula semble moins clair : « Il n'a pas pris l'initiative de tuer un juge. Mais il était au courant depuis le début et, sans se mettre en avant, il en portait la gloire intérieurement. Mazza et Scapula, ils ne se sont pas mouillés, c'est du pipeau. Ils étaient plutôt du genre à pousser les autres. »

Tout au long de ces témoignages accablants, Girard n'a pas bronché et il lui faudra sans doute attendre la lecture des aveux de Scapula. Il semble en effet que tout espoir de voir venir à Aix ce « témoin » soit perdu, car l'avocat général, André Wiesgrill, a indiqué que les Suisses avaient refusé son refus de le faire venir témoigner. D'ailleurs, le juge suisse, M. Piller, n'avait-il pas dit à Wiesgrill : « Scapula ne viendra pas, dans le fond il n'a pas tort ? »

MAURICE PEYROT.

L'affaire de l'ASSEDIC de Lyon

Trois à cinq ans de prison requis contre les principaux auteurs de l'escroquerie

LYON de notre bureau régional

Au terme du réquisitoire de trois heures prononcé jeudi 23 juin devant la 5^e chambre du tribunal correctionnel de Lyon, M. Bernard Rabatel, premier substitut, a requis des peines de prison ferme contre les principaux auteurs de détournements de fonds, évalués à environ 15 millions de francs, au préjudice de l'ASSEDIC de Lyon et du Groupement informatique inter-ASSEDIC (GIA) (le Monde du 24 juin).

M. Hervé Gallion, gérant de la Société intermédiaire de formation (SIF), tête de pont des malversations, est le plus lourdement visé : cinq années de prison. A l'encontre de MM. Daniel Dumontier, directeur de l'ASSEDIC, et Vincent

Aesti, directeur du GIA, le ministre public a requis quatre années de prison. Viennent ensuite MM. Thierry Pinasa, gérant de fait de la SOCOFI : trois ans de prison ; Kim Hadang, PDG de la SOFI-PAR : deux années de prison, dont une avec sursis, et Nathaniel Tedguy, PDG de International Rent Computer : dix-huit mois de prison, dont deux avec sursis.

Pour les onze autres personnes impliquées dans cette affaire, M. Rabatel a requis des peines de prison avec sursis, assorties ou non d'amendes, et s'est contenté de réclamer des peines d'année pour cinq des sept femmes prévenues de recel ou de complicité. Les plaidoiries de la défense, qui ont commencé jeudi après-midi, devaient se prolonger jusqu'à vendredi soir.

R. B.

Non-lieu après la mort d'une passagère en gare d'Evry

M^{me} Danièle Ganancia, juge d'instruction au tribunal d'Evry, a rendu récemment une décision de non-lieu dans l'information ouverte après la mort, le 23 mars 1987, de Viviane Borderie, quarante-deux ans, une passagère d'un train de banlieue, en gare d'Evry-Courcouronnes (Essonne). Informaire à l'hôpital Sainte-Anne à Paris, Viviane Borderie, mère de trois enfants, avait ce jour-là, lors d'un trajet de retour à son domicile à Grigny, pris la défense d'une autre passagère, une étudiante tzaïroise qui, voyageant en infraction, avait une altercation avec deux contrôleurs de la SNCF. La discussion qui s'ensuivit entre les deux contrôleurs et Viviane Borderie s'était envenimée et celle-ci avait été empêchée de descendre du train à Grigny par les deux agents de la SNCF. Deux stations plus loin, à

Evry-Courcouronnes, Viviane Borderie était tombée sur le quai et avait été happée par le train au moment où celui-ci redémarrait.

Quatre témoins avaient mis en cause les contrôleurs, affirmant que ceux-ci avaient une responsabilité dans la chute de la passagère. Par contre, outre les deux contrôleurs, deux autres témoins, agents de la SNCF également, avaient, eux, affirmé que la chute de M^{me} Borderie était purement accidentelle. Une reconstitution fut organisée en avril 1987 par M. Emile Cabité, juge d'instruction primitivement chargé du dossier (le Monde du 28 avril 1987).

La famille de Viviane Borderie a décidé de faire appel de cette ordonnance de non-lieu.

MÉDECINE

Mise au point aux Etats-Unis

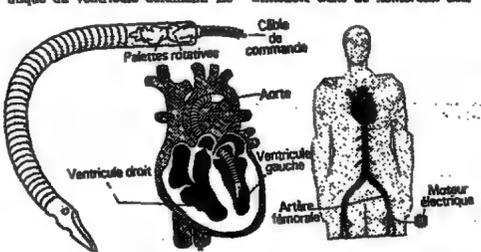
Une nouvelle technique d'assistance cardiaque va être expérimentée en France

Une nouvelle technique permettant de fournir une assistance temporaire à des cœurs défaillants va être expérimentée en France. Ce matériel, dont l'implantation ne nécessite pas d'intervention chirurgicale, pourrait apporter une solution aux difficultés souvent rencontrées par les équipes spécialisées dans le chirurgie et la transplantation cardiaques.

Mise au point par le docteur Richard K. Wampler, le jeune directeur de la société californienne Nimbus Inc., cette nouvelle technique est baptisée « Hemopump ». Elle intéresse au plus haut point les chirurgiens cardiaques spécialisés dans la transplantation et dans l'assistance mécanique, comme l'a montré, il y a quelques jours, la rencontre internationale, organisée à Lyon sous la présidence du professeur Pierre Marion, et qui a réuni la plupart des meilleurs spécialistes mondiaux dans ce domaine (1). L'Hemopump sera incessamment expérimentée en France par le professeur Daniel Loisonce (hôpital Henri-Mondor, Créteil).

A la différence des systèmes souvent très perfectionnés qui cherchent à améliorer les performances du ventricule cardiaque lorsque ses défaillances mettent en danger la vie du malade, le système du docteur Wampler est d'une grande simplicité. Il s'agit d'un tube contenant une pompe rotative à ailettes, alimentée par un minuscule mouvement électrique situé à l'extérieur de l'organisme du malade. Seule une incision au niveau de l'artère fémorale (au pli de l'aîne) est nécessaire. On fait alors « insérer » le tube dans l'aorte (comme dans le cathétérisme cardiaque), son extrémité distale étant placée à la jonction du ventricule gauche et de l'aorte du malade (voir schéma). On peut ensuite faire fonctionner la pompe qui, au rythme de vingt-cinq mille

tours par minute, « aspire » le sang du ventricule et le propulse, via le tube, dans l'aorte du malade, remplaçant ainsi la fonction hémodynamique du ventricule défaillant. Le



Nimbus Inc. / Newsweek

principal obstacle théorique d'un tel procédé - la destruction des globules rouges du malade au contact de la pompe - semble avoir été franchi avec succès après une longue expérimentation sur le veau.

« dents cardiaques », explique le professeur Loisonce. L'« Hemopump » pourrait notamment permettre de

fournir une assistance temporaire lors d'affections aiguës (comme des infarctus massifs) ou dans l'attente d'une greffe en cas de maladie dégénérative du muscle cardiaque. C'est grâce à ce matériel que les chirurgiens du Texas Heart Institute de Houston (Dr. O.H. Frazier) ont réussi, il y a quelques semaines, à sauver un malade de soixante et un ans, greffé du cœur, victime d'une crise de rejet.

La mise au point de cette technique survient à un moment où, après l'enthousiasme de ces dernières années, les tenants du cœur artificiel font un bilan décevant des différentes expériences lancées depuis la première implantation d'une prothèse cardiaque - de type Jarvik - dans l'organisme de Barney C. Clark en 1983.

JEAN-YVES NAU.

« Rome de secours »

Si les premiers essais positifs se confirment, l'« Hemopump » pourrait constituer une véritable révolution dans la prise en charge médico-chirurgicale de nombreux malades cardiaques. Jusqu'à présent, les quelques essais menés aux Etats-Unis placent en faveur de ce matériel dont le coût (estimé à environ 3 000 dollars) est notablement inférieur à celui des différentes techniques de « cœur artificiel ».

« Il faut se garder de tout enthousiasme a priori, mais il est clair que si cet appareil peut fournir un débit de quatre ou cinq litres par minute, l'équivalent du débit natu-

LA VIE QUOTIDIENNE au temps des artisans et des paysans du 25 juin au 9 août 1988. A la salle polyvalente de PRÉCY-SOUS-THIL. Les visiteurs retrouveront, dans leur cadre reconstruit - une rue de village - les métiers et les activités qui fleurissaient au début de ce siècle: SABOTIER-MENUISIER EBÉNISTE-CHAIRON FORGERON-BOURRELIER-SCIEUR DE LONG EPICIER MERCIÈRE-LIBRAIRE IMPRIMERIE-BOULLEUR DE CRU-FOYER-POMPIER-POSTIER-VANNIER REMPAILLEUR-MAÎTRE ÉCOLE-AUBERGE BANCAIR A MATÉRIEL-INTÉRIEUR PAYSAN-CHASSE-PÊCHE ÉCURIE-CAVE-LAITIÈRE-ÉTABLE-CORDIER. Et seront invités à parcourir le canton pour retrouver, dans leur site d'origine et en situation, les bâtiments et ateliers encore en activité. Renseignements: Mairie de Précy-sous-Thil (026-400). Tél.: 80-64-57-18. (2 h de Paris par l'autoroute du Sud - Sortie Bierre-les-Semours ou TCV Paris Gare-de-Lyon, arrivé Montbard)

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

Société

DÉFENSE

Après seize mois d'immobilisation

Le « Foch » sous les feux de la rampe

Après seize mois d'immobilisation, à l'arsenal de Toulon, pour cause de modernisation de ses installations et équipements de bord, le porte-avions *Foch* sera les honneurs de la télévision, le samedi 25 juin, lors d'une journée dite « Les gars de la Uae » que TF1 consacre à ses propres « stars » et, accessoirement, à la marine nationale, au travers d'une série d'émissions transmises depuis son pont.

M. Jean-Pierre Chevènement, qui a toutes les chances de rester au ministère de la défense, a accepté d'être de la fête, le maître des cérémonies, en quelque sorte, et, du même coup, l'invité principal de la chaîne de M. Francis Bouygues sur un porte-avions qui relève de son administration. Pour passer ensuite ses choses sérieuses, M. Chevènement devrait consacrer la fin de son après-midi à la frégate de lutte anti-sous-marin *Montcalm*, qui fera des « ronds dans l'eau » en Méditerranée.

Les marins voient dans cette journée, au-delà de son aspect médiatique de kermesse pour une chaîne privée, comme un symbole : la venue du ministre (démisionnaire) de la défense à bord du *Foch* apparaît un encouragement aux thèmes de parisans du porte-avions à un moment où, ici ou là, des voix hostiles à ce système d'arme, jugé trop cher ou assez vulnérable, se font entendre en France.

Depuis bientôt un an, le *Clemenceau* tient la mer, dans des conditions parfois acrobatiques, en océan Indien, à distance du golfe Arabo-Persique, là où le trafic maritime national a besoin d'être soutenu. Son frère jumeau, le *Foch*, qui vient de se faire rejoindre pour environ 1 500 millions de francs, devrait être, de nouveaux, opérationnel à l'automne prochain. Mais l'un et l'autre de ces porte-avions ne passeront pas le siècle qui s'achève, après trente-cinq années de bons et loyaux services. La relève, c'est le porte-avions nucléaire, dont les premières études viennent d'être décapées.

Précisément, le *Charles-de-Gaulle*, qui devrait être prêt pour 1996, et un éventuel deuxième porte-avions du même modèle ont des détracteurs, au motif que ce système d'arme serait devenu hors de portée financière de la France.

Les adversaires du porte-avions soulignent que les investissements militaires risquent de peser sur les autres engagements de l'Etat, comme l'éducation nationale, la formation professionnelle ou la santé publique. La construction de deux porte-avions nucléaires de 36 000 tonnes devrait représenter une dépense globale de 23 milliards de francs (estimation de 1987) sans la commande des appareils qui y seraient embarqués.

A quoi les marins, convaincus que le *Charles-de-Gaulle* a sa place dans le panoplie française, répliquent que le porte-avions n'est pas l'outil « de la seule marine nationale (qui offrirait de beaux commandements aux officiers) mais qu'il est, surtout, le bras séculier au service d'une diplomatie de la France (la troisième puissance par la surface de ses terres et zones économiques) dans le monde.

Bras séculier

Ce débat, les Français l'entretiennent à plaisir, à l'heure où se développe une aéronavale dans des pays qui n'en avaient pas la tradition jusqu'à présent. Certes, les Etats-Unis, l'Union soviétique ou le Royaume-Uni alignent, depuis long-

temps, des porte-aéronefs. Mais le Brésil, l'Inde, l'Espagne, l'Italie, le Brésil et, bientôt peut-être, le Japon en disposent depuis peu ou font mine de s'y intéresser.

Il y a dix ans, M. Chevènement avait mis en balance, dans un livre-entretien avec l'ancien ministre des armées du général de Gaulle, M. Pierre Messmer, le porte-avions avec dix canonniers rapides lance-missiles. Outre que l'actuel ministre de la défense peut avoir changé d'avis entre-temps, les termes du débat demeurent bien posés, même schématiquement : le choix est entre une marine côtière, avec des vedettes qui ne s'éloignent pas des atterrages, et une marine océanique, avec des porte-avions de haute mer.

JACQUES ISNARD.

LOGEMENT

A Paris

Des « sans-logis » expulsés de l'Office HLM

Les cent cinquante personnes du Comité des mal-logés qui occupent, depuis mercredi 22 juin, l'Office public d'HLM de Paris (51, rue du Cardinal-Lemoine, dans le cinquième arrondissement) en ont été expulsés le jeudi 23 juin vers 17 heures. L'évacuation s'est faite sans incident, sous les ordres d'un commissaire attentif au grand nombre d'enfants présents.

Ces personnes occupent l'Office afin d'être reçues par le directeur. Insrites comme prioritaires depuis des années, mais toujours en attente d'un logement social, elles réclament « un logement décent pour tous » et « l'attribution des HLM vides ». Elles avaient investi l'établissement le 22 vers 14 heures et y avaient passé la nuit. Le lendemain, elles étaient seules dans l'immeuble, dont le personnel avait été privé de ne pas venir travailler.

M. Jean Tibéri, président de l'Office public d'HLM, estime « ce moyen de pression inadmissible » et pense qu'« il conviendrait une injonction par rapport aux autres demandeurs

qui attendent une attribution de logement dans la légalité ». Le directeur n'a donc pas reçu les manifestants, et l'OPHLM a demandé la réquisition des forces de police pour évacuer les locaux. « Ce manque de dialogue montre bien que l'OPHLM a perdu toute vocation sociale », estimait un syndicaliste CFDT de l'organisme.

CATASTROPHES

Glissement de terrain en Turquie

Le glissement de terrain qui s'est produit le jeudi 23 juin, vers 8 heures, au-dessus de Trabzon, dans le nord-est de la Turquie, aurait englouti cinquante personnes (certains sources avancent même le chiffre de trois cents morts) dans le village de Catak (près du bourg de Macik). 500 000 tonnes de terre et de roche ont, en effet, dévalé les pentes nord, très raides et gorgées d'eau, de la chaîne Pontique, qui domine la mer Noire. Elles sont tombées sur les cafés, les restaurants, les boutiques et les maisons bordant la grande route Trabzon-Erzurum. Outre les habitants, il y avait des touristes dont les autocars

avaient été bloqués au milieu de la nuit par un premier glissement de terrain et qui s'étaient installés dans les cafés et les restaurants. — (AFP, Reuters, UPI).

La chaîne Pontique borde la mer Noire de façon abrupte à moins de 50 kilomètres à vol d'oiseau de Trabzon, l'altitude dépasse 2 000 mètres. Le versant nord reçoit ainsi directement les vents du nord qui sont passés sur la mer Noire. Il est extrêmement humide. Dès le passage de la ligne fédérale de la chaîne Pontique, le paysage change radicalement. Très brutalement, le versant sud, qui redescend vers le haut plateau anatolien, devient sec ; les forêts s'arrêtent soudain et les nuages se dissolvent.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 22 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes.

● **TERRE.** — Sont promus : général de division, les généraux de brigade Pierre David, Bruno Chaz, Raymond Mancacci (nommé directeur adjoint à la direction centrale des transmissions), Jean Pons, Clément de la Ruelle (nommé directeur de l'école d'état-major), Claude Perrot, Michel de Courtes et Ghislain Gillet ; général de brigade, les colonels Jean Turcot (nommé adjoint au général commandant l'école d'application de l'artillerie), Antoine Fouques-Duparc, Jean Hermet, Claude Delbos, Bernard Petit (nommé chef de la division « méthodes et techniques d'action » à l'état-major de l'armée de terre), Jean-François Fintoux, Maurice Castagne, Pierre Depoilly, Jacques Sicard, Bernard Bury (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Marseille et commandant la 53^e division militaire territoriale), Claude Genest (nommé adjoint au général commandant l'école d'application de l'artillerie), Arnaud Imbert de Belloc, Septime d'Humières, Michel Lardon, Alain Jouslin de Fisseloup de Noray, Yvan de Lignères (nommé commandant du train et directeur des transports du 1^{er} corps d'armée et de la IV^e région militaire), Jean Verdé de Lisé, Alain Curé, Michel Prigent et Brunot Alphonse de Boisdon d'Assier.

Sont promus : commissaire général de brigade, les commissaires-colonels Paul Revel, André Simon et Jacques Juanchich (nommé commandant les écoles du commissariat de l'armée de terre).

Sont nommés : adjoint au général gouverneur militaire de Lorraine, commandant le 3^e corps d'armée et la II^e région militaire, le général de division Jacques Favreau ; adjoint au général gouverneur militaire de Metz, commandant le 1^{er} corps d'armée et la VI^e région militaire, le général de division Gérard d'Auber de Peyrolongue ; commandant la 27^e division alpine, le général de brigade Guy Giraud ; commandant les transmissions de la 1^{re} armée, le général de brigade Jean Angé ; commandant la 6^e division légère blindée, le général de brigade Jean Picentis ; inspecteur technique des bâtiments et

travaux du génie, le général de brigade Maurice Flanier ; commandant la 52^e division militaire territoriale, le général de brigade Bernard Bourillot ; commandant et directeur du génie du 1^{er} corps d'armée et de la VI^e région militaire, le général de brigade Max Robert ; commandant l'artillerie du 2^e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Michel Cavallé ; adjoint au général gouverneur militaire de Lyon et commandant la V^e région militaire, le général de brigade Jean Bessières ; commandant la 21^e division militaire territoriale ; le général de brigade Michel Vignaud ; adjoint au général directeur de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre et commandant l'École supérieure de guerre, le général de brigade Jacques de Belcastel ; chef d'état-major du général commandant le 2^e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Pierre Depoilly ; directeur du commissariat de l'armée de terre de la III^e région militaire, le commissaire général de brigade Paul Revé.

● **MARINE.** — Sont promus : contre-amiral, le capitaine de vaisseau François Querat (nommé commandant les sous-marins d'attaque) ; commissaire-général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Michel Renouard.

Sont nommés : commandant l'escadre de la Méditerranée, le contre-amiral Michel Tripié ; sous-chef d'état-major des armées, le vice-amiral Régis Merveilleux de Vignaux ; sous-chef d'état-major « plus » à l'état-major de la marine, le contre-amiral Pierre Calmon ; adjoint au préfet maritime de la III^e région maritime, le contre-amiral Jean-Charles Lafèvre.

Est mis à la disposition du chef d'état-major de la marine le vice-amiral Ghislain de Langra.

● **AIR.** — Sont promus : général de brigade aérienne, les colonels Yves Buffat (placé en service détaché au secrétariat général de la défense nationale) et Michel Adam.

DU 15 AU 30 JUIN CHEZ RENAULT

Prix exceptionnels sur les modèles 88

Equipements à Prix Tous*

Crédit "Grandes Vacances" **

312 F par mois la 1^{re} année ***

Rapide ARGUS + 5000 F **

Profitez des prix exceptionnels sur tout un choix de modèles 88 disponibles.

Économisez 90% sur le prix des équipements en option dans la limite de : 3000 F pour une SUPERCINQ 4000 F pour une Renault 9, 11, 21 ou 21 NEVADA 3000 F pour une Renault 25

Partez et payez-le dans 4 mois. Créez sur toute la gamme VN (VR-VU), Appart comptant minimum 20%. Exemple: Renault emprunté 10000 F sur 24 mois 1^{er} échéance 720,46 F (dont 120 F de perceptions forfaitaires) 20 échéances de 600,46 F - TEG 24,50% - Coût total 12 729,66 F

Pour une SUPERCINQ RIVE 3 PORTES 312 F/mois pour une Renault 9 la 1^{re} année 497 F/mois pour une Renault 21 la 1^{re} année 659 F/mois pour une Renault 25 la 1^{re} année Location avec option d'achat sur 60 mois, moyennant un versement initial de 40% du prix TTC (dont 25% de 1^{er} loyer payé) et 15% de dépôt de garantie égal à l'option d'achat (finale) et 11 loyers de 1,879 F de prix TTC. Coût total en cas d'occupation 129,50% du prix TTC.

RENAULT reprend votre véhicule 5000 F en-dessous de l'ARGUS, si vous le possédez depuis moins de 6 mois, pour un achat d'une Renault 9, 11, 21 ou 21 NEVADA neuve. Conditions générales ARGUS.



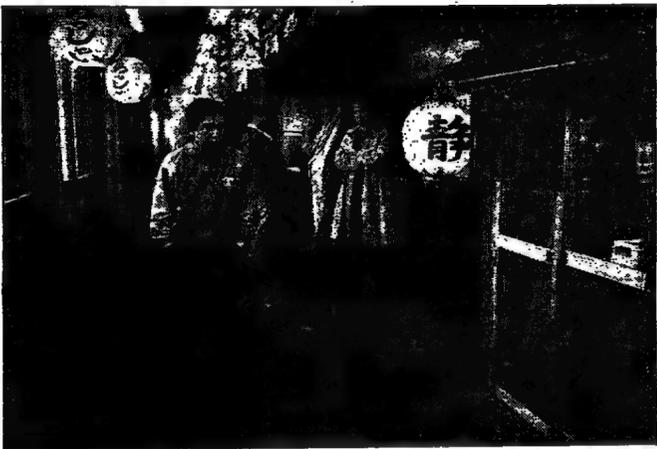
* Ces 2 offres, non cumulables, concernent les 88 neuves et sont réservées aux particuliers.
** Sous réserve d'acceptation de dossier par la DMAC au capital de F 321 490 700, 27-33, quai Le Gall - 92512 Boulogne Cedex - RCS Nanterre B 702 002 221.

CHEZ TOUS LES CONCESSIONNAIRES RENAULT

Renault logo

Le Monde SANS VISA

Les nuits mortes de Tokyo



par Philippe Pons

TEL un oiseau de proie, l'excavatrice est perchée sur un tas de gravats. A l'autre extrémité du chantier, un jeune saule semble la regarder, la tête penchée, solitaire et triste, enveloppé dans la nuit. Dans les gravats gisent des histoires en miettes : y sont ensevelis les rires, les joies comme les larmes de ceux qui autrefois venaient là.

Yanagi-dori, la rue des Saules, n'est plus. C'était un minuscule quartier, un pâté de quelques maisons de bois basses, serrées les unes contre les autres les lons d'une venelle faisant un coude. Des petits bistros, des petits bars qui, dans la torpeur des soirs d'été, semblaient se déshabiller, s'ouvrant de toutes leurs parois couffantes, un peu débraillés comme leurs clients. Dans le coude de la venelle, l'enseigne violette d'un *men's club* posée sur un sol voisinait avec, discret, presque invisible, un auel dédié à une divinité de la rue.

La spéculation foncière a eu raison de ce minuscule univers qui avait contre lui de se trouver dans Shinjuku, un des quartiers de Tokyo, où le mètre carré est le plus cher (ce qui veut dire, dans la capitale japonaise, des prix astronomiques...). Un billet de 10 000 yens (1) posé par terre serait loin de suffire à acheter ne serait-ce que l'infime parcelle de sol qu'il recouvre. De l'autre côté de la rue, celle de la mairie de Shinjuku, où donnait la venelle disparue, un autre microcosme de bois à égale échelle fut rasé : il avait, lui, la malchance d'être adossé à Kabukicho, le quartier nocturne et sa courbe de plaisirs à l'encan.

Aux pas de là, seul de ces petits mondes du vieux Shinjuku, Golden-gai tente de résister. Dernier carré d'un univers marginal, il se réécrit un peu plus chaque jour. Une fontaine kirsch avec un Neptune et des nymphes (en strip-tease) à un coin de rue, un strip-tease connu pour ses *life shows*,

un pachinko, une allée en zigzags bordée d'arbres, chemin autrefois d'un tramway : c'est là, à une dizaine de mètres, que se niche l'enclos (quelque 3 000 mètres carrés) de Golden-gai, opposant son horizontalité à la verticalité des immeubles qui l'encerclent. Quatre ruelles parallèles d'à peine 2 ou 3 mètres de large, de minuscules maisons, dont certaines de bois, abritant une collection d'univers miniaturisés : quelque deux cent cinquante bars. L'on n'y tient guère qu'à cinq ou six. Certains sont pleins. D'autres déserts. Tous ont leurs jours comptés.

Beaucoup de ceux qui autrefois, il y a quinze ans, vingt ans, fréquentaient Golden-gai, sont devenus des grands noms de la littérature ou du cinéma et ils ont délaissé le lieu de leurs insomnies du temps des vaches maigres. Ils ont changé. Golden-gai aussi. Golden-gai a été à la mode dans des années 60 et au début des années 70 : y venaient des écrivains célèbres comme Ryuso Saki, qui obtint le prix Naoki en 1975, ou Hiroyuki Itsuki, des cinéastes comme Oshima ou Imamura. Golden-gai était devenu un lieu connu sur lequel on écrivait des articles. Puis l'intérêt des médias est retombé et ce petit monde a retrouvé son rythme. Certains de ceux qui hantaient ses ruelles sont restés fidèles à leur nostalgie et reviennent parfois, comme l'écrivain Komimasa Tanaka, mais Golden-gai n'est plus guère un lieu de célébrités. Dans ses bars, les consommations sont bon marché ; mais ce n'est pas pour autant un univers prisé par les jeunes : ceux-ci veulent du *high tech* et du *clean*. Ici, c'est sombre, souvent un peu vieillot.

Golden-gai est un univers d'habitants, réité aux nouveaux venus. Qu'y faire ? On n'y connaît personne ? On se rencontre par affinités, par professions : il y a les bars des auteurs de polar, ceux des comédiens, des cinéastes, ceux des dessinateurs de BD... Il y a vingt ans, on rencontrait parfois des gauchistes refaisant le monde. Ils reviennent

parfois, non pour discourir de la révolution, mais simplement sur les traces de leurs utopies. Ça et là, au fil de l'errance d'un bar à l'autre, on croise ceux qui vivent dans les plus de la société admise : artistes en quête de talent, gigolos, journaliers, paumés de la nuit. Souvent des femmes et des hommes qui caressaient des rêves et pour qui la vie en a décidé autrement. Mais aussi beaucoup de simples salariés. Golden-gai, c'est pour tous une manière de s'embrasser d'alcool comme d'histoires, de se retrouver sans s'être donné rendez-vous, d'avoir la nuit en partage.

Une fabuleuse cour des miracles

Né au lendemain de la guerre, Golden-gai prit en quelque sorte la succession de Harmonica-yokocho, la ruelle de l'Harmonica, qui surgit sur les ruines fumantes de la défaite, en face de la sortie est de la gare de Shinjuku. Le transi Ozu et sa bande, qui avaient la haute main sur le marché noir de Shinjuku, la plus fabuleuse cour des miracles de l'après-guerre, organisèrent Harmonica-yokocho. Les bistrotiers n'étaient que des carrioles ou des baraques de planches montées sur des madriers. Le nom de ce lieu, qui fut entre tous le repaire des intellectuels de l'immédiat après-guerre saisi d'une inextinguible frénésie de vivre et s'enivrant de la « parole retrouvée », est dû à l'écrivain Masuji Ibuse, qui avait remarqué que les bistrotiers étaient juxtaposés comme les tuyaux d'un harmonica. Emporté par le tourment de la reconstruction, le monde d'Harmonica-yokocho s'est éparpillé.

Ce sont les *tekiya* (marchands ambulants), ceux qui opéraient sur Ryugu Market (le marché noir de Shinjuku), et les tenanciers des maisons et des *nomiya* (bistrotiers) du quartier de Shinjuku-nichome (Shinjuku, section deux), zone de prostitution, chassés par les promoteurs, qui construisirent Golden-gai. Mais les affaires marchaient mal et l'on fit venir des filles, raconte

la vieille dame qui fut avec son mari parmi les premiers à y ouvrir un bar. Ce fut d'ailleurs son mari qui baptisa le quartier la « rue de l'Or », comme pour conjurer la pauvreté. D'abord s'y installèrent les *only-san* (expression péjorative pour désigner les femmes travaillant dans les bars réservés aux étrangers, en l'occurrence les soldats américains). Après la signature du traité de San-Francisco mettant fin à l'occupation par les Etats-Unis, les *only* émigrèrent vers les villes des bases américaines et Golden-gai s'est japonisé.

Parce que les loyers étaient peu chers, des gays, des tenancières en fin de parcours puis des jeunes désargentés proches des milieux d'artistes ou d'intellectuels ont pris racine à Golden-gai. C'est ainsi que tel bar est aujourd'hui tenu par une vieille dame digne en kimono aux couleurs sombres, le chignon impeccablement tiré, qui travaillait autrefois dans un établissement de Yokohama, tel autre par des travestis plus ou moins jeunes qui attendent dans la pénombre de leur royaume de faux-sembants, tel autre par une artiste qui expose de temps à autre, tel autre enfin par un compagne d'un écrivain ou un gigolo en retraite... Golden-gai a sa géographie : les bars pour intellos voisinent avec ceux où l'on se livre à une prostitution discrète.

Topaze, Anyo, Ginkaku, Genet, le Bateau-Lavoir, Kuro, la Jetée, Yokomichi, Pusan, Futaba... : chaque lieu a son atmosphère, ses histoires, ses bouteilles ventruées, rondes et lisses, sur lesquelles sont inscrits les noms des habitués. Une fleur déshéante, un sourire, une musique d'Erik Satie ou une improvisation d'Oscar Peterson... Que vient-on chercher dans les ruelles de Golden-gai ou sur les mauvais tabourets de ses bars ? Peut-être l'impression que l'on vous attend.

Au cours de ces quinze dernières années, Golden-gai a profondément changé. Au début des années 70, avant que des célébrités ne le fréquentent, le quartier avait conservé son atmo-

sphère de « barrière », de monde sauvage, âpre, interlope. Au cours des deux décennies précédentes, Golden-gai avait été un lieu peu connu. Un décor d'ombre, un univers pour « enfants du paradis », l'un de ces bas-fonds de la nuit où la désespérance, la déchéance et le plaisir se cotoyaient.

Puis la lumière triompha à la fin des années 60, et peu à peu Golden-gai perdit son mystère, son atmosphère d'« autre côté du monde ». Pour l'écrivain Komimasa Tanaka, dont la vie s'est à un moment confondue avec celle de Golden-gai (diplômé de philosophie, devenu *tekiya*, il hanta le marché noir de Shinjuku après la guerre puis travailla sur les bases américaines et commença à traduire des romans policiers, avant de devenir lui-même écrivain), « il n'y a plus de raison de retourner aujourd'hui à Golden-gai ». C'était il y a dix ans, dans un bar de Golden-gai... où on le croise

parfois encore ces temps-ci. Il est difficile de rompre avec son passé. Une dizaine de propriétaires de bar vivent au-dessus de leur établissement. On les remarque au linge qui sèche aux fenêtres du premier étage. Ainsi ces trois femmes : la petite-fille, la mère et la grand-mère, âgées de soixante-quatorze ans, qui s'installa à Golden-gai en 1949. Derrière elle, un sillage d'histoires qu'elle égrène au fil des soirées, la mémoire vivante du quartier. Elle habite au-dessus de son bar, dans son « nid d'anguille », comme elle dit, tant son logement est tout en longueur.

Promoteurs et incendiaires

C'était aussi le cas du marchand de *ramen* (nouilles), grassouillet, qui préparait son frichti torse nu sous les yeux de la vieille femme qui jadis l'avait adopté. Mystérieusement, son restaurant a partiellement brûlé une nuit et il est parti. Les incendies criminels sont l'un des moyens utilisés par les promoteurs, par l'entremise d'hommes de main, pour forcer les locataires récalcitrants à s'en aller. Autre figure du quartier, cette femme, plus toute jeune, chassée de sa famille pour une liaison coupable avec un Corden, qui échoua à Golden-gai et y éleva sa fille.

Le vieux musicien du quartier, guitare à la main et béret vissé sur le crâne, passe silencieusement la tête dans les nuages et le regard ailleurs derrière ses lunettes épaisses comme des loupes. Golden-gai s'éveille en début de soirée. Chacun s'affaire, on rentre les pains de glace laissés par le livreur devant la porte, on fait le ménage, on aère les salles encore imprégnées des effluves d'alcool et de fumée de la veille, on retire le linge des fenêtres, on lave le seuil. Certaines patronnes de bar retouchent leur maquillage devant une glace posée sur le comptoir.

(Lire la suite page 16.)

(1) Un yen vaut près de 5 centimes.

ACCESS
VOYAGES

NEW YORK 2000 PAR

	AB	AR
LOS ANGELES	1500	3000
SAN FRANCISCO	1500	3000
MILAN	1450	2850
CHICAGO	1750	3300
DALLAS	1750	3300
WASHINGTON	1550	2900
DUBLINO	1750	3300
MONTREAL	950	1900
CALGARY	2000	4450
RIO DE JANEIRO	2500	4950
MEXICO	2550	4950
BANGKOK	3100	4900
SYDNEY	4800	7800
ANTILLES		2800

NOUVEAU
réservez et payez votre voyage par téléphone, avec votre Carte Bancaire

ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS
PREVISIONS POSSIBLES EN 1^{re} CLASSE ET CLASSE AFFRANCÉ

TÉL: (1) 4013 02 02 ou 42 21 46 94
6, rue Pierre-Lescot - 75001 PARIS - Métro et RER Châtelet-Les Halles

LA TABLE

Genève à la carte

GENÈVE c'est, en quelque sorte, le Monte-Carlo de la Suisse. Si Zurich est l'argent qui travaille, Genève est l'argent du plaisir. On conçoit alors que lorsque Wall Street s'enrhume Genève toussé, et que lorsque les pétrodollars de l'OPEP quittent la ville de Calvin pour celle de Johann Strauss l'hôtellerie de ce carrefour touristique mondial soupire.

Néanmoins, cette hôtellerie de luxe affiche sa force tranquille et l'on sait que l'hôtellerie suisse est la meilleure du monde, par tradition.

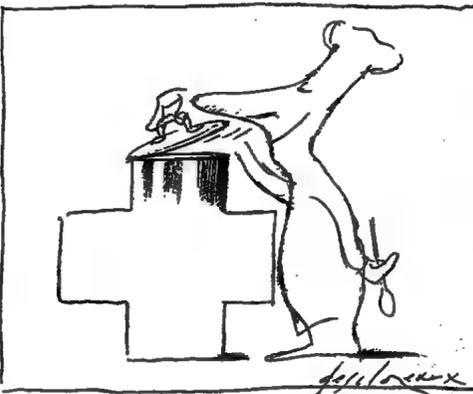
Ces palaces de la tradition sont le *Richemond*, le *Beau-Rivage* et les *Bergues*.

Le *Richemond*, qui reste à la famille de son créateur A.-R. Armleder, a fêté son centenaire en 1975. En 1947, Colette écrivait à M^{me} Jean Armleder: «Gardez-moi chez vous mon petit balcon ensoleillé couvert d'oiseaux, mon horizon de lac et de verdure...» Aujourd'hui, le *Richemond*, c'est le restaurant *le Gentilhomme*, où j'ai retrouvé en salle Claude Commergnat (autrefois à l'*Hôtel de Paris*, de Moulins), et le très bon sommelier J.-P. Mignot, qui tient à l'honneur de ne pas mettre à sa carte des vins postérieurs à 1980. (Il a, par contre, un laffite-rothschild de 1875.) Outre cette rareté qu'est la voiture des caviars (en boîtes d'origine, quotidiennement renouvelées), la carte du chef Alain

Freyre est belle et intelligemment variée. Vaisant, le *Jardin*, de prix et de plats moins luxueux, est ouvert de 7 heures à 24 heures.

Le *Beau Rivage*, qui a vu, à sa sortie, l'assassinat d'une cliente «historique»: Sissi, a pour chef un second de Georges Blanc (Vonnas) au restaurant *le Chat Botté* et possède aussi, bien sûr, une annexe moins coûteuse: le *Quai 13*.

Les *Bergues*, enfin. Il ouvrit ses portes le 1^{er} mai 1834 (le repas y coûtait alors 3 F suisses, il bougie 1 F!) et assista, lui, à une naissance: celle de la S.D.N. en 1920. Aristide Briand, Lloyd George et tous les autres se pavèrent sous les lambris Directoire et Louis-Philippe. M. Reto Grass, l'actuel et très efficace directeur des *Bergues*, a présidé l'an dernier à la rénovation de l'hôtel, notamment l'ouverture d'un «bel étage» comportant une suite présidentielle (160 mètres carrés, jacuzzi et solarium dans la salle de bains, fenêtres anti-balles, valet privé, etc.), ainsi que plusieurs suites. Le restaurant *l'Amphitryon* (chef de cuisine: Albert Felli) est d'une discrétion confortable et de bon goût et la carte mêle agréablement le classique au moderne (à noter l'élixir de canard aux quenelles et Tio Pepe, les rognons de veau à la légaloise, les fraises au poivre vert flambees, etc.). En annexe: le *Pavillon*, avec son service rapide, son



buffet froid, ses grillades et les vins «au défilé».

Face à ces dinosaures de l'hôtellerie se sont dressés les mastodontes modernes. Le *Noga Hilton*, en tout premier, merveilleusement situé face au célèbre jet d'eau, perle du lac. Animé par Michel Felli (qui, à l'heure où paraîtra ce papier, aura cédé la place), son restaurant de prestige *le Cygne* fait l'unanimité, grâce au chef Gilles Dupont, au maître sommelier J.-P. Esmlaire, à tout un service de salle impeccable. Du saumon à l'unilatérale à la meurette de sandre et langou-

stines, du carpaccio de filet de canette et foie gras cru au bar cuit à la fumée de feu de bois, jusqu'aux chariot (cinq ou six) des desserts, tout est ici de qualité, avec un menu déjeuner (52 francs suisses), un menu découverte (quatre plats, fromages et desserts: 125 francs suisses) et la carte.

Espérons que les nouveaux «maîtres» de la chaîne Hilton ne voudront pas, dans une politique de rentabilité, détruire ces efforts et que le nouveau directeur Eric Kubne n'aura point à se voiler la face (1).

Ajoutons que le *Noga Hilton* abrite de nombreuses boutiques, dont celle de MM. Gérard Père et Fils, les cigariers «number one» d'Europe. Et qu'à la *Grignolère*, le bistro de l'Hilton, fort bien dirigé et d'excellente cuisine de grill (comme on en voudrait beaucoup chez nous), une bonne partie de la salle est «non-fumeurs».

Mais Genève n'est qu'une petite ville (trois cent mille habitants) et même ses hôtes ne suffisent point à remplir les nombreux restaurants qui s'y sont multipliés depuis quelques années. Aussi bien les Genevois sont méfiants: la nouvelle cuisine peut avoir eu un succès de curiosité mais ils n'aiment pas que l'on vienne leur donner des leçons. Les boutiques de Fauchon, de Leubke (qui croyait peut-être leur apprendre à faire du chocolat?) sont dures que l'espace d'un espoir. Olympe n'a pas tenu plus longtemps et Madame Régine a dû fermer son club (il est vrai que les noctambules, les couche-tard du show-bizz ont, avec le *Griffin's Club* (36, boulevard Helvétique, Tél.: 35-12-18) un point de rencontre exceptionnel et quotidien de 20 heures à 4 heures du matin, d'ambiance joyeuse mais aussi de très bonne cuisine, complétée par une cave, objet de tous les soins du patron Bernard Grobet (1).

Seules antennes parisiennes: le *Duc* et, depuis peu, *Lipp* (mais la brasserie Lipp est ici tenue par d'authentiques, autochtones à qui,

peu avant sa mort, le «papa» Cazes avait cédé l'enseigne).

Pour le reste, les meilleures adresses ne sont pas toujours celles encensées des guides français. On pourrait même écrire que les notes du Gault-Millau et les omissions du Michelin ne placent pas en leur faveur. L'un veut ignorer le *Parc des eaux vives*, l'autre a oublié le *Duc* et tous les deux négligent de solides petites adresses où la cuisine est du pays (cuisine excellente lorsqu'elle est préparée à partir de bons produits). Adresses bien agréables à découvrir par le touriste avisé, du *Mazot d'Allèves* à l'*Auberge de Savèze*. J'y reviendrai.

LA REYNÈRE.

● LE RICHEMOND
Jardin Brunswick
Tél.: 31-14-00
(Fermé samedi midi)

● LE BEAU RIVAGE
13, quai du Mont-Blanc
Tél.: 31-02-21
(Fermé samedi et dimanche)

● LES BERGUES
33, quai des Bergues
Tél.: 31-50-50
(Fermé samedi et dimanche midi)

● NOGA HILTON
18, quai du Mont-Blanc
Tél.: 31-98-11.

(1) Confirmation de ces craintes, le directeur du très bon Hilton de Bruxelles, lui aussi, démissionne et le chef s'en va. Et, à Paris, le restaurant du Hilton *le Toti de Paris* ferme ses portes.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Aquitaine

ENTRE MER ET MÉDOC

HOTEL RESTAURANT ***
Parc fleur 2 ha. Piscine, tennis, piste jogging et cyclable, remis, golf.
1/2 pension 245 F.
LES ARDILLIÈRES, 33160 SALAUNES.
Tél. 56-58-58-06.

Côte d'Azur

83240 CAVALAIRE

HOTEL-RESTAURANT LA CALANQUE ***
«Les pieds dans l'eau». Site exceptionnel. Chânes avec TV. Piscine, Tennis. Spéc. poissons. 1/2 pens. à partir de 450 F/jour et par personne.
Tél. 94-64-04-27.

NICE

HOTEL LA MALMAISON
Majotel Best Western ***
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE.
Tél. 93-87-62-56 - Téléc. 470410.

HOTEL VICTORIA ***
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-38-40
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur.
Tél. direct, minibar.

Gascogne

CHATEAU BELLEVUE ***
Calme et repos en Gascogne.
25 chambres, haut confort, toutes avec s.d.b. et w.c. Parc et piscine. Prox.: lac, golf, tennis. Restaurant gastronomique.
Tél. 62-09-51-95. Téléc. 521 423.

Montagne

PARC NATUREL DU QUEYRAS
Stages tennis, randonnées, raids.
Hôtels gîtes d'étapes.
LA MAISON DE GAUDISSERT
65350 MOLINES. Tél. (16) 92-45-83-29.

05200 PUY-SANIÈRES
Les balcons de Serre-Ponçon.
Vue panoramique sur le lac.
5 CHAMBRES D'HÔTES
Tél. (16) 92-44-24-88.

HAUTE-SAVOIE

Vacances toniques
HOTEL LA MARMOTTE ***
2400 F les 7 jours en pension complète, toutes activités incluses: piscine, tennis, randonnées pédestres, poney-club, mini-golf, club junior de 4 à 10 ans.
Renseignements et documentation:
Hôtel LA MARMOTTE
74260 LES GETS - Tél. 59-75-75-39.

06350 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras)

Parc régional. Site classé.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Chamb. - studio + cuisinette-grill. Tennis. De 50 F à 150 F par pers. et par jour.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Piscine, Tennis.
1/2 pens. 1029 F à 1617 F sem.
Pensions 1309 F à 1848 F sem.

Provence

Vacances en Provence, dans le Midi

Vallée de la CÈZE, M. Maurice COSTE (3^e génération depuis 1919), et **l'HOTEL DU COMMERCE *****
55 chambres à confort, 30630 GOURDARGUES (GARD) vous proposent leurs prix de pension vit et taxes compris. Du 6 juillet au 24 août: de 180 à 205 F. Du 25 août au 15 oct.: de 155 à 180 F.
Supplément chambre individuelle.
Régimes assurés, excursions dans toute la région, randonnées pédestres, soleil, balnades, pêche, calme, repos.
Doc. rapide sur dem. au tél. 66-83-20-68.

24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD

AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS ***
***N.N. Piscine. Pratices. Circuits pédestres. Equitation 2 km. Toutes chambres w.c. + bain.
Demi-pens. et pension 180 F à 255 F.
Tél. (16) 53-29-95-94.

Allemagne

D 7570 BADEN-BADEN

GOLF HOTEL ***
Grand parc, piscine plein air + couvert, sauna, tennis, fitness, 18 bo. golf, prix spécial. Chambre avec douche ou bain, w.c. Demi-pension à partir de 350 FF par pers.
Tél. (16-49 7221) 23691 - Téléc. 781 174

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES ***
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc. Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation: 41-52-32-333 VENISE.
Téléc.: 411 150 FENICE I.
Directeur: Dante Apollonio.

Suisse

LAC MAJEUR

LOCARNO

GRAND HOTEL
Complètement rénové. Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Dia. A. Conti s.d. 19-41/93/330282 - Téléc. 846143
Via Scarpione, CH 6600 LOCARNO.

SAINT-MORITZ (ENGADINE)

KULM-HOTEL
L'hôtel de 5 étages avec la plus grande tradition. Centre médical et sportif.
CH 7500 St-Moritz - Tél.: 1941 92/71 111
Fax 82/3 27 38, Tx: 85 21 72.

LA BONNE ADRESSE

ALSAZIANNE HOTEL VICTORIA
100 lits et confort, tranquillité, site privilégié à 200 m de la gare et du centre des affaires. Chambres avec radio, TV, ligne téléph. directe. Service 24 h sur 24. Bar et salle de café de 10 à 60 places. 42, sq. de la Gare - Tél. 1941/25/35-71 - Téléc. 456203
R. HAESELL, PROPRIÉTAIRE

elite
N° 1 S. Müller CH-1884 Villars-sur-Ollon
Tél. 19-41/25/35 1341. Téléc. 456 203
Un hôtel de la chaîne SUNSTAR.

GASTRONOMIE

Rive gauche

Le Procopée
LE RENDEZ-VOUS DES ARTS ET DES LETTRES
13, Rue de l'Ancre Corvée - 75006 PARIS
(1) 4326 59 20
Caveau de l'Odéon

La Nouvelle Brasserie Rive Gauche
FRUITS DE MER - CUISINE DE TRADITION

Rive droite

Pour la 1^{re} fois en France

EXPO CACHER

Pourquoi, comment, où manger cacher?

Tout voir et tout savoir sur la Cacheterie

PALAIS DES CONGRÈS PORTE MAILLOT
Le 26 juin de 16 h à 22 h
Le 27 juin de 10 h à 22 h
Le 28 juin de 10 h à 18 h
8, rue Lamartine - 75009 Paris
Tél.: 45-26-87-80 - 40-35-70-04
Néché ou Snot-Hobed

NOUS AVONS UNE PÊCHE FANTASTIQUE JUSQU'À 3^h DU MATIN.

LA CHAMPAGNE
La grande brasserie de la mer
Venez de découvrir et de déguster.
10 km. place de Chilly Paris 7
Réservation: 48.74.68.78

CHEZ HANS!
La grande brasserie gastronomique
3, place de la Madeleine - 75001 Paris 1^{er}
Angle Montparnasse
Réservation: 46.48.82.42

Les nuits mortes de Tokyo

(Suite de la page 15.)

Chacun se prépare pour une nuit de veille qui durera, selon les établissements et surtout la présence ou non de clients, jusqu'à 2 ou 3 heures du matin, parfois jusqu'à l'aube. Certains habitués s'effondrent ivres, dans un coin du bar pour dormir quelques heures avant de prendre le premier train du matin. Vers minuit, après la ruée vers la gare et le dernier train, s'installe à Shinjuku un temps différent, un temps sans heure. Temps immobile que rien ne secoue. La ville semble se détendre comme la mer après une tempête. Les airs d'activité se réintiment comme ceux de la nuit. Golden-gai se réveille, puis lui-même au fur et à mesure que les enseignes s'éteignent. Le quartier devient alors le repaire de la vraie faune de la nuit.

Bientôt, aux premières heures Golden-gai sort de l'ombre comme un décor de théâtre un peu défraîchi. Seule une silhouette féminine reste plantée, au bout d'une ruelle silencieuse. Dans les arbres du sanctuaire Hanazano, juste à côté, les oiseaux se sont éveillés. En été, leur gazouillis est couvert par le vacarme des cigales. Cafés all night, saunas ou hôtels pour couples sans bagages rejettent leurs noctambules.

Visages étranges, bouffis de sommeil, maquillages incertains: comme des bulles venant éclater à la surface, les oiseaux de nuit rentrent chez eux. C'est l'heure bleue; celle où, comme l'écrivain japonais Yoshiyuki le décrit si bien dans une de ses nouvelles, les premiers lieux du jour réintiment d'un bien pathétique les jupes des travestis, les dépouilles de leurs paillettes. La nuit complice; les abandonne et ils rentrent solitaires, d'un pas pressé, près dans le piège de la lumière. Au loin, le martèlement des trains de banlieue a repris. Bientôt, le foale du Japon productif va reprendre possession de Shinjuku. Golden-gai s'est assoupi tandis que les ramasseurs d'ordures, par touches, commencent à la débarrasser. Il lui faudra toute la journée pour sortir de son engourdissement, lourd comme une torpeur d'alcool.

Deux associations de résistances aux jaggers (les promoteurs qui spéculent sur les terrains) se sont constituées pour défendre Golden-gai. Il y a celle des propriétaires et celle des locataires. Mais des dizaines de bars ont déjà fermé. Souvent le propriétaire, gêné vis-à-vis de ceux qui restent, a préféré bagner sans mot dire, parfois même sans prévenir son locataire. Un beau matin il n'est plus là, et on apprend qu'il a vendu. Né au milieu du chaos de l'après-guerre, Golden-gai a vécu sur la crête de la vague. Le bas-fonds s'est asséché mais, par certains côtés, il restait l'un des repaires de ceux en quête de la manne de l'ère. C'était aussi l'univers d'une génération, celle qui avait vingt ans dans les années 50-60, et qui, avec elle, a vieilli.

PHE. PPE PONS.

Le Prix de la ville de Sienne

La ville de Sienne a décerné, le mardi 21 juin, son premier Grand Prix annuel de reportage touristique à notre collaborateur Jean-Pierre Clère pour ses articles publiés dans «Le Monde sans visa» depuis trois ans, et tout spécialement pour «Sienne en cavalcade de combat», une enquête sur le fameux Palais des contrats publiée dans le *Monde* du 15 août 1987.

GHEZZI vous attend aussi au
51, rue Depemps - Paris 16
PASTA E SUGHI

مطبخنا من الأروع

La France vue d'un cerf-volant

Voilà assurément l'une des plus confidentielles mais non des moins charmantes manifestations que la province propose en ce début d'été: le congrès mondial d'aérophotographies par cerf-volant à Labruguière, dans le Tarn, terre natale d'Arthur Batut, pionnier dans cet art délicat et dont il convenait de célébrer avec distinction les premiers essais et les premières réussites voici juste cent ans. Au cours de ces journées (1^{er}, 2 et 3 juillet) des adeptes de cette discipline viendront du monde entier affronter les techniques utilisées aujourd'hui en photo, cinéma et vidéo. On dira que l'époque est à des choses plus sérieuses et à une utilisation de l'espace autrement plus préoccupante. Mais rien n'interdira jamais à l'homme de faire monter ses rêves dans le ciel, quelle que soit la fiabilité à laquelle il les attache.



BELZEAU-BAPHO

Hébergement à Castres ou à Mazamet (9 kilomètres). Une navette est prévue entre les hôtels et Labruguière. Demi-pension à partir de 175 francs par personne. Repas de midi avec les congressistes: 100 francs. La participation aux trois jours de festivités est libre. Renseignements et réservations: Société historique de Labruguière, 8, rue Jules-Simon, 81290 Labruguière. Tél.: 63-50-22-18.

Etats-Unis petits prix

D'après le *Los Angeles Times*, c'est « le guide le plus utile pour se loger à petit prix ». Edité aux Etats-Unis, en anglais, il a pour titre *Where to stay in USA* et intéresse les étudiants et ceux qui surveillent leurs finances, résidents américains et voyageurs de l'étranger. Par Etats puis par grandes villes, selon l'ordre alphabétique, il indique comment se rendre dans

métropole, comment s'y déplacer, où loger, où se restaurer, ce qu'il faut voir et ce qu'il faut faire, où sortir la nuit, et donne des adresses pour les achats. Une efficacité à l'américaine et une mine de « tuyaux ». L'édition 1988-1989 (la neuvième) est en vente au prix de 85 F dans les boutiques de Cour-Travel Services (51, rue Dauphine, 75006 Paris, tél.: 43-25-09-83, notamment). Ce même organisme propose l'antidote au gigantisme des villes: des chambres dans les lieux protégés que sont les parcs nationaux; soixante-huit hôtels,

résidences ou bungalows dans les Etats du Nouveau-Mexique, de l'Arizona, du Colorado, de l'Utah et du Wyoming. A partir de 30 dollars (environ 180 F) par nuit, on peut séjourner dans les Montagnes rocheuses. La réservation est gratuite depuis la France. Pour s'y rendre, Courcil dispose, de juin à octobre, d'un calendrier de vols charters Paris-New-York (1 700 F A/R), Paris-Los Angeles (2 500 F A/R), Nice-New-York (2 000 F A/R) et de forfaits aériens pour les vols intérieurs.

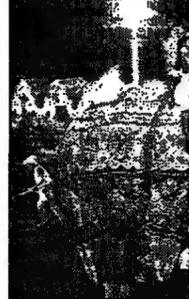
Chez les huguenots d'Allemagne

Le rendez-vous a été fixé au 11 juillet devant le statue de Coligny, à l'Oratoire du Louvre, pour ce voyage en Allemagne d'un peu plus de dix jours que le centre culturel Agri organise pour partir à la rencontre des huguenots de RFA et de RDA. Quelques étapes du programme. 13 juillet: Francfort-Kassel. Lieu d'accueil des huguenots, visite des quartiers anciens et du château de Wilhelmshöhe; 15 juillet: Göttingen, puis traversée de la frontière et visite de Berlin-Est; 18 juillet: Dresde, vieux marché, château Zwinger, église Saint-Croix, Albertinum; 22 juillet: Eisenach, maison de Luther, église Saint-Georges et Saint-Nicolas. Arrivée à Strasbourg. Prix: 5 800 F au départ de Paris ou de Metz, 5 400 F

au départ de Strasbourg. Voyage du 12 au 23 juillet en autocar grand confort. Pension complète, hôtels deux étoiles, chambres doubles. Inscriptions: centre culturel Agri, 82, avenue de Fougère, 92150 Suresnes. Tél.: 45-06-46-79.

Les éléphants de Kandy

Nichée au cœur de l'île, Kandy, « la cité dans la montagne », est la ville sacrée de Ceylan. Vénérée des bouddhistes du monde entier. Et pour cause. Sur la rive nord de son lac, Dalada Maligawa abrite « la relique sacrée de la dent du Bouddha ». On l'appelle d'ailleurs le Temple de la dent. Cette dernière aurait été offerte, après l'incarnation de Bouddha, au roi de Kalinga, qui l'aurait fait ensuite porter au roi de Ceylan. Symbole de pouvoir royal, elle devait connaître un destin mouvementé. Aujourd'hui, elle repose sur une fleur de lotus.



« fermée dans sept écrins d'or s'emboîtant les uns dans les autres et décorés de pierres précieuses. Trois jeux de clefs permettent d'en ouvrir les vingt et une serrures. Dix jours par an, la relique est exposée au public, durant les offices du matin et du soir. Avec, pour résultat, la plus somptueuse fête d'une île réputée pour ses fêtes: l'Esala Perahera. Cette année, elle a lieu du 19 au 29 juillet. Kuoni (dans les agences de voyages) propose d'y assister dans le cadre de deux circuits de dix jours, en voiture particulière avec chauffeur et hébergement soit dans des maisons coloniales très « british » (9 480 F par personne en pension complète avec transport), soit dans de grands hôtels, pour un prix légèrement inférieur. Départ le 23 juillet. Clou du spectacle: les défilés, à la lueur des torches, d'éléphants parés de velours et de soie, de plumes et de clochettes, de

métal précieux et de pierres. Au milieu des danses rituelles, exécutées au son des tambours, par des fidèles enturbannés.

Vélos sur l'eau

Les cyclistes sont aujourd'hui gens à flatter. Aucune escapade, aucune promenade, aucune excursion qui n'ait noté à son programme une possibilité d'extension « vélo ». C'est ainsi, cette machine à fait un retour en force et devient comme l'un des symboles majeurs de la vie au plein air. La croisière échappait encore à cette mode mais en passant alliance avec Mondo Cruises, la société Bicyclub permet aux amateurs de s'en aller désormais pédaler sur l'eau.

Un navire, le *Romanza*, l'un des bateaux de la flotte de Chandris pour amuser son monde dans les eaux de la Méditerranée; et dans ses cales, des vélos. A chaque escale, un accompagnateur du Bicyclub et un engin à dix vitesses permettront aux passagers de sortir des sentiers battus.

Au programme des huit jours de croisière: Venise, Dubrovnik, Corfou, Héraklion, Kusadasi, Myconos, Le Pirée. Départ le 15 juillet ou le 20 août. Prix à partir de 4 845 F (plus le forfait vélo: 500 F en pension complète à bord, y compris le voyage aller-retour 2^e classe jusqu'à Venise). Dans les agences de voyage Wagon-Lite tourisme et au Bicyclub, 8, place de la Porte-Champerret, 75017 Paris. Tél.: 47-66-55-92.

MONTAGNES & DÉSERTS
SAHARA, TIEN, MAROC, YEMEN, CRETE, KENYA, ARCTIQUE
VOYAGES A PIED EXPÉDITIONS
NOMADE
50 av. des Ternes - 75001 Paris - Tél. 43.42.45.45

UNE NOUVELLE COLLECTION DE GUIDES
échappées belles en France
Une première série de 8 guides:
• L'ALSACE DU NORD • LE PERIGORD NOIR
• L'ANJOU • LES BOUSSILLON
• LES CVENNES • LE BEAUJOLAIS
• LA CHAMPAGNE • LE TRECOR
En librairie: 128 pages illustrées, 65 F.
AUTREMENT EDITIONS

VOTRE VOITURE EN SCANDINAVIE avec Hertz
SCANDITOURS vous propose toutes les formules « liberté » dans les pays nordiques.
Demandez la brochure SCANDITOURS à votre agent de voyages ou à SCANDITOURS 10, rue Auber, 75009 PARIS - Tél. (1) 47.42.80.00
La qualité scandinave SCANDITOURS

EFFONDREMENT!
Effondrement des tarifs sur l'Inde. Carrefour de l'Inde vous propose un vol PARIS-DELHI A.R. à 4300 F
Vous régulières à Bombay, Kollam, Pondichéry, Colombo.
Carrefour de l'Inde
45 bis, rue Sainte-Anne - 75001 Paris - Tél. 42.61.77.08
Métro: Panthéon ou Palais Royal

EDEN
la « Sublime Porte » de vos vacances en TURQUIE

- **VOLS DIRECTS**
Affrétés par EDEN vers IZMIR (tous les dimanches) vers MARMARIS et ANTALAYA (tous les lundis).
- **UN CHOIX VASTE** de programmes: avion + voiture, circuits culturels, croisières en goélette, séjours plage à MARMARIS, ANTALAYA, BODRUM, KUSADASI, pour tous les goûts et tous les budgets.
- **PROMOTIONS**
- Vol PARIS-IZMIR-PARIS: 990 F
- Séjour-Club Bodrum: 1 480 F (vol inclus)
- Séjour Hôtel Lydia: 3 120 F (vol inclus).
- **EXCLUSIVITÉS**
- Le circuit « Muat d'Eden », Cappadoce, Mer Egée, Côte méditerranéenne en 8 jours
- La Méditerranéenne, croisière en goélette 19 m le long de la côte lycienne, en 8 jours.
- **SÉJOURS**
Plusieurs possibilités dont le nouveau et le luxueux MÉRIDIEN à ANTALAYA le MARTI à MARMARIS. Un club sympathique à Bodrum: Club 18-35.
- **DISPONIBILITÉS**
Encore quelques places pour juillet et août, grâce au potentiel d'EDEN.

Catalogue EDEN dans les agences de voyages ou au 11, rue Molière, 75001 PARIS
POUR TOUT RENSEIGNEMENT: 42-96-88-11
M. M. Adresse Code postal Ville
Pour recevoir la brochure renvoyez ce coupon à EDEN 11, rue Molière, 75001 PARIS.

LES RELAIS & CHÂTEAUX SUISSES: "LUXE, CALME ET VOLUPTÉ"...

Demeure patricienne au cœur de l'Oberland bernois, halte de charme, excursions superbes au pied du Mont Rigbi, raffinements gastronomiques d'une étape gourmande en Gruyère, "valse mélancolique et langoureux vertige" sur les rives ombragées d'un lac, Genève, Lugano, hôtels prestigieux... Vivez à l'heure exquise d'un été avec Relais & Châteaux en Suisse.

1. LE RICHEMOND 19-41 (22) 311-00
2. HÔTEL BOUTIQUE DU LAC 19-41 (22) 761521
3. HÔTEL VICTORIA 19-41 (21) 963131
4. HOSTELLERIE DES CHEVALIERS 19-41 (29) 61933
5. HOSTELLERIE ALPENROSE SCHÖNBRID 19-41 (30) 4238
6. ROYAL HÔTEL BELLEVUE 19-41 (31) 751212
7. CASTELLO DEL SOLE 19-41 (33) 540202
8. HÔTEL VILLA MARGHERITA 19-41 (91) 591431
9. WILDHAI'S HOTEL RESTAURANT 19-41 (41) 4717
10. SPITZSCHLOSS 19-41 (1) 2910900
11. HÔTEL ALBAVA 19-41 (41) 942141
12. PARK HÔTEL VITZNAU 19-41 (41) 831322

Telle que l'aimait Colette, aussi pure que Liszt l'évoqua dans ses Premières Années de Pèlerinage, la Suisse demeure un monde feutré, propice à la rêverie où tout est plaisir et harmonie. Réputée dans le monde pour la perfection de son hôtellerie, elle accueille naguère et honore aujourd'hui, princes et poètes, philosophes et musiciens. Dans ses Relais & Châteaux, de fugue en Lac Majeur en symphonie pastorale, vous goûterez les mille et une variations de l'Art de Vivre.

Le Guide international 1988 des Relais & Châteaux est en vente (20 F) au Centre d'Information:

RELAIS & CHÂTEAUX
Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde, 75008 Paris
Téléphone: (1) 47.42.00.20 - Télex: 220319 RCG

JEUX

échecs

N° 1286

UNE RÈGLE TRANSGRESSÉE

(Coupe du monde, Bruxelles, 1988)

Blancs : J. NURN
Noirs : M. TAL
Défense Caro-Kann.

1. e4 e5 2. Cf3 Cc6 3. Cc3 Cc7 4. Cg5 Cg4 5. Cg5 Cg4 6. Cc3 Cc7 7. Cc3 Cc7 8. Fd3 Fd6 9. Fd3 Fd6 10. Dd2 Dd7 11. Dd2 Dd7 12. Dd2 Dd7 13. Dd2 Dd7 14. Dd2 Dd7 15. Dd2 Dd7 16. Dd2 Dd7 17. Dd2 Dd7 18. Dd2 Dd7 19. Dd2 Dd7 20. Dd2 Dd7

NOTES

a) Une des variantes les plus solides de la « défense Caro-Kann ». Les Noirs évitent l'affaiblissement de leur roquette de pions qui résulte de la suite 4... Cg6; 5. Cxg6.

b) Les continuations usuelles sont 4... Fd6 et Cc3. Le match du Tournoi des Candidats 1988 entre Sokolov et Spraggett a mis en relief la nouvelle idée 5. Fd3 ainsi que la défense 5... Cc6-f6; 6. Cg5, Fg4 (et non 6... h6); 7. Cxh7, Rxf7; 8. Cf3, g5; 9. h4, g4; 10. Cc5+, Rg7; 11. g3 et les Blancs ont sans doute une réelle compensation pour la pièce sacrifiée comme dans la partie Shirazi-Burger, Saint-John, Open de 1988. Une autre manière de jouer, également forte, consiste après 6... h6 en 7. Cc5-f3 suivi de Cc5 et de Cg1-f3.

c) 5... h6 donne lieu fréquemment à une curieuse miniature : 6. Cc6, Dc5+; 7. Fd3, Dc6; 8. Fd3, Fxg6; (8... Cf8;

9. Cxf8, Cxf8 était nécessaire); 9. Dh5+, Rd8; 10. Fd3, abandon. Nuan-Kin, Georgiev, Linares, 1988. A considérer est aussi 5... Cg6-f6; par exemple, 6. Fd3, h6; 7. Cg1-f3, Ff7 (après 7... h6 le sacrifice 8. Cxg6 est peu clair); 8. Dd2, h6; 9. Cc4, Cxg6; 10. Dd6, c3.

d) Et non 6... h6 à cause de 7. Cxh7, Rxf7; 8. Cc5+, Rg8 (8... Rg6 conduit après 9. Fc4+, Cc5; 10. Dg4+, Rd6; 11. Cf7+, Rg7; 12. Dg3+ à la perte de la D noire); 9. Fd3 et les Blancs ont une forte suite.

e) Une importante nouveauté. Dans la huitième partie Sokolov-Spraggett, les Blancs jouèrent 7. Dd3 et sur 7... Fd6; 8. Cc5 (avec l'idée suivante : si 8... Fxg5; 9. dxg5, Dc5+; 10. Rd1, Dxc5; 11. Dd8+).

f) Après 8... Dxd4 surgissent quelques complications le plus souvent favorables aux Blancs : 9. Cxh7, Cxh7; 10. Cxh7, Fb4+ (et non 10... Rxf7); 11. Fg6+; 11... c3, Fxc3+; 12. bxc3, Dxc3+; 13. Fd2, Dxd3; 14. Cxb8, Dd4+; 15. Dd2, Fd7; 16. Dxc4, Cxg4; 17. Fd3, Rf7; 18. Fc3, Cc3; 19. Fd4.

g) Après ce simple coup, les Noirs se peuvent plus gagner le pion e5 par 9... Fxg5; 10. dxg5, Dc5+.

h) Le roque est difficile si 9... 0-0; 10. Dc2, Cf5; 11. g4, Fxg5; 12. gxf5, Fd6; 13. Fxg6 et les Blancs gagnent un pion.

i) En proie à de grandes difficultés dans l'ouverture (déjà au dixième coup), les Noirs tentent de se libérer en abandonnant toute idée de roque; en effet, si 10... 0-0; 11. Cg3, Cf5 (ou 11... Chg4; 12. h3); 12. g4, Cg7; 13. h4, position sans contre-jou qu'un Tal ne peut accepter. Si 10... Cc5; 11. Cxh7, Nattrelement, il valait mieux se défendre par 10... e6.

j) Si 11... Fd7; 12. Cxd7, Cxd7; 13. dxg5, Fxg5 (et non 13... Dxc5); 14. Cc4 suivi de Cxd6+ Fxh6 et Dd1); 14. Cxg6, Fxg6; 15. Dxc6+, Rd8; 16. Fg5+, Rg8; 17. 0-0-0 et les Blancs gagnent. Ou encore 11... Fd7 (et même sur 11... Cc7); 12. Ccxf7.

k) Très fort.

l) Un claque insupportable se produisit après 14... Fxg5; 15. dxg5, Dxc5; 16. Fxg7, Dxc2; 17. Fc5+, Cc6; 18. Fxg2.

m) Selon l'analyse post-mortem de Nunn et de Tal, la continuation correcte est ici 15. Dxc3; par exemple : 15... Cc5; 16. Dg3, f6; 17. Cc4, Tg8; 18. Dh4, Fxg3 (ou 18... Rf8; 19. Tc1, Rf8); 19. Dxc3, Dxc3; 20. Dxc7 et les Blancs conservent leur attaque; si 20... Fd7; 21. Fxg7, Rxd7; 22. Cc5+ suivi de Dc3-f6.

n) La pointe de 15. Fxg3; le passage de la D sur la diagonale a3-f8.

o) Le gain du E perd rapidement mais il faut bien reconnaître que la position du

R noir rend délicate toute défense; par exemple : A) 17... Td8?; 18. Dxd6+; 17. h6; 18. Tc1, C1; 17... Dd8?; 18. Dxd6+; D1; 17... Dxb2; 18. Td1, Dxc2; 19. Td-d1, E) 17... Fd7; 18. Da3+, Dd6; 19. Dxd6+, Rxd6; 20. Ta-d1+, Rf7; 21. Txd7+; F) 17... Td8; 18. Tc-d1, Cc5; 19. Cc4 ou 19. Dd3+. L'unique défense consistante en 17... est avec la suite 18. Da3+, Dd6; 19. Dxd6+, Rxd6+; 20. Cxh7+, Rf7; 21. Cxh8, axh5; 22. g4, Fd7; 23. g5, Fxh8; 24. gxf6, gxf6 et les Blancs ont de sérieuses chances de gain après Rf2 et le doublement des T sur la colonne g.

p) 19... Rg7; 20. Dd6 mat et si 19... c5; 20. Dd6+.

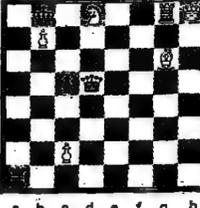
q) Si 20... Cxd7; 21. Txf7, Dh5; 22. Dd7+, Rg8; 23. Tg1 et si 20... Cc5; 21. Txf7, Dxc3+ (ou 21... Dh5; 22. Txd5); 22. Dxc3, Cxg3; 23. Td3! gagnant le C.

5. Rg8; 5. Ta3+, Rb6; 6. Fd5+, Rc8; 7. Tc3+, Cc4; 8. Txc4+, Rd7; 9. Tc7 mat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1286

A. S. GURVICH (1960)



1. Tc3, Td6; 2. Rg7, Td6; 3. Rf7, Td6 (et non 3... Tc7); 4. Td6, Td6 (si 4... Th7+; 5. Td6, Td6); 5. Td6, Td6 (si 5... Th7+; 6. Td6, Td6); 6. Td6, Td6 (si 6... Th7+; 7. Td6, Td6); 7. Td6, Td6 (si 7... Th7+; 8. Td6, Td6); 8. Td6, Td6 (si 8... Th7+; 9. Td6, Td6); 9. Td6, Td6 (si 9... Th7+; 10. Td6, Td6); 10. Td6, Td6 (si 10... Th7+; 11. Td6, Td6); 11. Td6, Td6 (si 11... Th7+; 12. Td6, Td6); 12. Td6, Td6 (si 12... Th7+; 13. Td6, Td6); 13. Td6, Td6 (si 13... Th7+; 14. Td6, Td6); 14. Td6, Td6 (si 14... Th7+; 15. Td6, Td6); 15. Td6, Td6 (si 15... Th7+; 16. Td6, Td6); 16. Td6, Td6 (si 16... Th7+; 17. Td6, Td6); 17. Td6, Td6 (si 17... Th7+; 18. Td6, Td6); 18. Td6, Td6 (si 18... Th7+; 19. Td6, Td6); 19. Td6, Td6 (si 19... Th7+; 20. Td6, Td6); 20. Td6, Td6 (si 20... Th7+; 21. Td6, Td6); 21. Td6, Td6 (si 21... Th7+; 22. Td6, Td6); 22. Td6, Td6 (si 22... Th7+; 23. Td6, Td6); 23. Td6, Td6 (si 23... Th7+; 24. Td6, Td6); 24. Td6, Td6 (si 24... Th7+; 25. Td6, Td6); 25. Td6, Td6 (si 25... Th7+; 26. Td6, Td6); 26. Td6, Td6 (si 26... Th7+; 27. Td6, Td6); 27. Td6, Td6 (si 27... Th7+; 28. Td6, Td6); 28. Td6, Td6 (si 28... Th7+; 29. Td6, Td6); 29. Td6, Td6 (si 29... Th7+; 30. Td6, Td6); 30. Td6, Td6 (si 30... Th7+; 31. Td6, Td6); 31. Td6, Td6 (si 31... Th7+; 32. Td6, Td6); 32. Td6, Td6 (si 32... Th7+; 33. Td6, Td6); 33. Td6, Td6 (si 33... Th7+; 34. Td6, Td6); 34. Td6, Td6 (si 34... Th7+; 35. Td6, Td6); 35. Td6, Td6 (si 35... Th7+; 36. Td6, Td6); 36. Td6, Td6 (si 36... Th7+; 37. Td6, Td6); 37. Td6, Td6 (si 37... Th7+; 38. Td6, Td6); 38. Td6, Td6 (si 38... Th7+; 39. Td6, Td6); 39. Td6, Td6 (si 39... Th7+; 40. Td6, Td6); 40. Td6, Td6 (si 40... Th7+; 41. Td6, Td6); 41. Td6, Td6 (si 41... Th7+; 42. Td6, Td6); 42. Td6, Td6 (si 42... Th7+; 43. Td6, Td6); 43. Td6, Td6 (si 43... Th7+; 44. Td6, Td6); 44. Td6, Td6 (si 44... Th7+; 45. Td6, Td6); 45. Td6, Td6 (si 45... Th7+; 46. Td6, Td6); 46. Td6, Td6 (si 46... Th7+; 47. Td6, Td6); 47. Td6, Td6 (si 47... Th7+; 48. Td6, Td6); 48. Td6, Td6 (si 48... Th7+; 49. Td6, Td6); 49. Td6, Td6 (si 49... Th7+; 50. Td6, Td6); 50. Td6, Td6 (si 50... Th7+; 51. Td6, Td6); 51. Td6, Td6 (si 51... Th7+; 52. Td6, Td6); 52. Td6, Td6 (si 52... Th7+; 53. Td6, Td6); 53. Td6, Td6 (si 53... Th7+; 54. Td6, Td6); 54. Td6, Td6 (si 54... Th7+; 55. Td6, Td6); 55. Td6, Td6 (si 55... Th7+; 56. Td6, Td6); 56. Td6, Td6 (si 56... Th7+; 57. Td6, Td6); 57. Td6, Td6 (si 57... Th7+; 58. Td6, Td6); 58. Td6, Td6 (si 58... Th7+; 59. Td6, Td6); 59. Td6, Td6 (si 59... Th7+; 60. Td6, Td6); 60. Td6, Td6 (si 60... Th7+; 61. Td6, Td6); 61. Td6, Td6 (si 61... Th7+; 62. Td6, Td6); 62. Td6, Td6 (si 62... Th7+; 63. Td6, Td6); 63. Td6, Td6 (si 63... Th7+; 64. Td6, Td6); 64. Td6, Td6 (si 64... Th7+; 65. Td6, Td6); 65. Td6, Td6 (si 65... Th7+; 66. Td6, Td6); 66. Td6, Td6 (si 66... Th7+; 67. Td6, Td6); 67. Td6, Td6 (si 67... Th7+; 68. Td6, Td6); 68. Td6, Td6 (si 68... Th7+; 69. Td6, Td6); 69. Td6, Td6 (si 69... Th7+; 70. Td6, Td6); 70. Td6, Td6 (si 70... Th7+; 71. Td6, Td6); 71. Td6, Td6 (si 71... Th7+; 72. Td6, Td6); 72. Td6, Td6 (si 72... Th7+; 73. Td6, Td6); 73. Td6, Td6 (si 73... Th7+; 74. Td6, Td6); 74. Td6, Td6 (si 74... Th7+; 75. Td6, Td6); 75. Td6, Td6 (si 75... Th7+; 76. Td6, Td6); 76. Td6, Td6 (si 76... Th7+; 77. Td6, Td6); 77. Td6, Td6 (si 77... Th7+; 78. Td6, Td6); 78. Td6, Td6 (si 78... Th7+; 79. Td6, Td6); 79. Td6, Td6 (si 79... Th7+; 80. Td6, Td6); 80. Td6, Td6 (si 80... Th7+; 81. Td6, Td6); 81. Td6, Td6 (si 81... Th7+; 82. Td6, Td6); 82. Td6, Td6 (si 82... Th7+; 83. Td6, Td6); 83. Td6, Td6 (si 83... Th7+; 84. Td6, Td6); 84. Td6, Td6 (si 84... Th7+; 85. Td6, Td6); 85. Td6, Td6 (si 85... Th7+; 86. Td6, Td6); 86. Td6, Td6 (si 86... Th7+; 87. Td6, Td6); 87. Td6, Td6 (si 87... Th7+; 88. Td6, Td6); 88. Td6, Td6 (si 88... Th7+; 89. Td6, Td6); 89. Td6, Td6 (si 89... Th7+; 90. Td6, Td6); 90. Td6, Td6 (si 90... Th7+; 91. Td6, Td6); 91. Td6, Td6 (si 91... Th7+; 92. Td6, Td6); 92. Td6, Td6 (si 92... Th7+; 93. Td6, Td6); 93. Td6, Td6 (si 93... Th7+; 94. Td6, Td6); 94. Td6, Td6 (si 94... Th7+; 95. Td6, Td6); 95. Td6, Td6 (si 95... Th7+; 96. Td6, Td6); 96. Td6, Td6 (si 96... Th7+; 97. Td6, Td6); 97. Td6, Td6 (si 97... Th7+; 98. Td6, Td6); 98. Td6, Td6 (si 98... Th7+; 99. Td6, Td6); 99. Td6, Td6 (si 99... Th7+; 100. Td6, Td6); 100. Td6, Td6 (si 100... Th7+; 101. Td6, Td6); 101. Td6, Td6 (si 101... Th7+; 102. Td6, Td6); 102. Td6, Td6 (si 102... Th7+; 103. Td6, Td6); 103. Td6, Td6 (si 103... Th7+; 104. Td6, Td6); 104. Td6, Td6 (si 104... Th7+; 105. Td6, Td6); 105. Td6, Td6 (si 105... Th7+; 106. Td6, Td6); 106. Td6, Td6 (si 106... Th7+; 107. Td6, Td6); 107. Td6, Td6 (si 107... Th7+; 108. Td6, Td6); 108. Td6, Td6 (si 108... Th7+; 109. Td6, Td6); 109. Td6, Td6 (si 109... Th7+; 110. Td6, Td6); 110. Td6, Td6 (si 110... Th7+; 111. Td6, Td6); 111. Td6, Td6 (si 111... Th7+; 112. Td6, Td6); 112. Td6, Td6 (si 112... Th7+; 113. Td6, Td6); 113. Td6, Td6 (si 113... Th7+; 114. Td6, Td6); 114. Td6, Td6 (si 114... Th7+; 115. Td6, Td6); 115. Td6, Td6 (si 115... Th7+; 116. Td6, Td6); 116. Td6, Td6 (si 116... Th7+; 117. Td6, Td6); 117. Td6, Td6 (si 117... Th7+; 118. Td6, Td6); 118. Td6, Td6 (si 118... Th7+; 119. Td6, Td6); 119. Td6, Td6 (si 119... Th7+; 120. Td6, Td6); 120. Td6, Td6 (si 120... Th7+; 121. Td6, Td6); 121. Td6, Td6 (si 121... Th7+; 122. Td6, Td6); 122. Td6, Td6 (si 122... Th7+; 123. Td6, Td6); 123. Td6, Td6 (si 123... Th7+; 124. Td6, Td6); 124. Td6, Td6 (si 124... Th7+; 125. Td6, Td6); 125. Td6, Td6 (si 125... Th7+; 126. Td6, Td6); 126. Td6, Td6 (si 126... Th7+; 127. Td6, Td6); 127. Td6, Td6 (si 127... Th7+; 128. Td6, Td6); 128. Td6, Td6 (si 128... Th7+; 129. Td6, Td6); 129. Td6, Td6 (si 129... Th7+; 130. Td6, Td6); 130. Td6, Td6 (si 130... Th7+; 131. Td6, Td6); 131. Td6, Td6 (si 131... Th7+; 132. Td6, Td6); 132. Td6, Td6 (si 132... Th7+; 133. Td6, Td6); 133. Td6, Td6 (si 133... Th7+; 134. Td6, Td6); 134. Td6, Td6 (si 134... Th7+; 135. Td6, Td6); 135. Td6, Td6 (si 135... Th7+; 136. Td6, Td6); 136. Td6, Td6 (si 136... Th7+; 137. Td6, Td6); 137. Td6, Td6 (si 137... Th7+; 138. Td6, Td6); 138. Td6, Td6 (si 138... Th7+; 139. Td6, Td6); 139. Td6, Td6 (si 139... Th7+; 140. Td6, Td6); 140. Td6, Td6 (si 140... Th7+; 141. Td6, Td6); 141. Td6, Td6 (si 141... Th7+; 142. Td6, Td6); 142. Td6, Td6 (si 142... Th7+; 143. Td6, Td6); 143. Td6, Td6 (si 143... Th7+; 144. Td6, Td6); 144. Td6, Td6 (si 144... Th7+; 145. Td6, Td6); 145. Td6, Td6 (si 145... Th7+; 146. Td6, Td6); 146. Td6, Td6 (si 146... Th7+; 147. Td6, Td6); 147. Td6, Td6 (si 147... Th7+; 148. Td6, Td6); 148. Td6, Td6 (si 148... Th7+; 149. Td6, Td6); 149. Td6, Td6 (si 149... Th7+; 150. Td6, Td6); 150. Td6, Td6 (si 150... Th7+; 151. Td6, Td6); 151. Td6, Td6 (si 151... Th7+; 152. Td6, Td6); 152. Td6, Td6 (si 152... Th7+; 153. Td6, Td6); 153. Td6, Td6 (si 153... Th7+; 154. Td6, Td6); 154. Td6, Td6 (si 154... Th7+; 155. Td6, Td6); 155. Td6, Td6 (si 155... Th7+; 156. Td6, Td6); 156. Td6, Td6 (si 156... Th7+; 157. Td6, Td6); 157. Td6, Td6 (si 157... Th7+; 158. Td6, Td6); 158. Td6, Td6 (si 158... Th7+; 159. Td6, Td6); 159. Td6, Td6 (si 159... Th7+; 160. Td6, Td6); 160. Td6, Td6 (si 160... Th7+; 161. Td6, Td6); 161. Td6, Td6 (si 161... Th7+; 162. Td6, Td6); 162. Td6, Td6 (si 162... Th7+; 163. Td6, Td6); 163. Td6, Td6 (si 163... Th7+; 164. Td6, Td6); 164. Td6, Td6 (si 164... Th7+; 165. Td6, Td6); 165. Td6, Td6 (si 165... Th7+; 166. Td6, Td6); 166. Td6, Td6 (si 166... Th7+; 167. Td6, Td6); 167. Td6, Td6 (si 167... Th7+; 168. Td6, Td6); 168. Td6, Td6 (si 168... Th7+; 169. Td6, Td6); 169. Td6, Td6 (si 169... Th7+; 170. Td6, Td6); 170. Td6, Td6 (si 170... Th7+; 171. Td6, Td6); 171. Td6, Td6 (si 171... Th7+; 172. Td6, Td6); 172. Td6, Td6 (si 172... Th7+; 173. Td6, Td6); 173. Td6, Td6 (si 173... Th7+; 174. Td6, Td6); 174. Td6, Td6 (si 174... Th7+; 175. Td6, Td6); 175. Td6, Td6 (si 175... Th7+; 176. Td6, Td6); 176. Td6, Td6 (si 176... Th7+; 177. Td6, Td6); 177. Td6, Td6 (si 177... Th7+; 178. Td6, Td6); 178. Td6, Td6 (si 178... Th7+; 179. Td6, Td6); 179. Td6, Td6 (si 179... Th7+; 180. Td6, Td6); 180. Td6, Td6 (si 180... Th7+; 181. Td6, Td6); 181. Td6, Td6 (si 181... Th7+; 182. Td6, Td6); 182. Td6, Td6 (si 182... Th7+; 183. Td6, Td6); 183. Td6, Td6 (si 183... Th7+; 184. Td6, Td6); 184. Td6, Td6 (si 184... Th7+; 185. Td6, Td6); 185. Td6, Td6 (si 185... Th7+; 186. Td6, Td6); 186. Td6, Td6 (si 186... Th7+; 187. Td6, Td6); 187. Td6, Td6 (si 187... Th7+; 188. Td6, Td6); 188. Td6, Td6 (si 188... Th7+; 189. Td6, Td6); 189. Td6, Td6 (si 189... Th7+; 190. Td6, Td6); 190. Td6, Td6 (si 190... Th7+; 191. Td6, Td6); 191. Td6, Td6 (si 191... Th7+; 192. Td6, Td6); 192. Td6, Td6 (si 192... Th7+; 193. Td6, Td6); 193. Td6, Td6 (si 193... Th7+; 194. Td6, Td6); 194. Td6, Td6 (si 194... Th7+; 195. Td6, Td6); 195. Td6, Td6 (si 195... Th7+; 196. Td6, Td6); 196. Td6, Td6 (si 196... Th7+; 197. Td6, Td6); 197. Td6, Td6 (si 197... Th7+; 198. Td6, Td6); 198. Td6, Td6 (si 198... Th7+; 199. Td6, Td6); 199. Td6, Td6 (si 199... Th7+; 200. Td6, Td6); 200. Td6, Td6 (si 200... Th7+; 201. Td6, Td6); 201. Td6, Td6 (si 201... Th7+; 202. Td6, Td6); 202. Td6, Td6 (si 202... Th7+; 203. Td6, Td6); 203. Td6, Td6 (si 203... Th7+; 204. Td6, Td6); 204. Td6, Td6 (si 204... Th7+; 205. Td6, Td6); 205. Td6, Td6 (si 205... Th7+; 206. Td6, Td6); 206. Td6, Td6 (si 206... Th7+; 207. Td6, Td6); 207. Td6, Td6 (si 207... Th7+; 208. Td6, Td6); 208. Td6, Td6 (si 208... Th7+; 209. Td6, Td6); 209. Td6, Td6 (si 209... Th7+; 210. Td6, Td6); 210. Td6, Td6 (si 210... Th7+; 211. Td6, Td6); 211. Td6, Td6 (si 211... Th7+; 212. Td6, Td6); 212. Td6, Td6 (si 212... Th7+; 213. Td6, Td6); 213. Td6, Td6 (si 213... Th7+; 214. Td6, Td6); 214. Td6, Td6 (si 214... Th7+; 215. Td6, Td6); 215. Td6, Td6 (si 215... Th7+; 216. Td6, Td6); 216. Td6, Td6 (si 216... Th7+; 217. Td6, Td6); 217. Td6, Td6 (si 217... Th7+; 218. Td6, Td6); 218. Td6, Td6 (si 218... Th7+; 219. Td6, Td6); 219. Td6, Td6 (si 219... Th7+; 220. Td6, Td6); 220. Td6, Td6 (si 220... Th7+; 221. Td6, Td6); 221. Td6, Td6 (si 221... Th7+; 222. Td6, Td6); 222. Td6, Td6 (si 222... Th7+; 223. Td6, Td6); 223. Td6, Td6 (si 223... Th7+; 224. Td6, Td6); 224. Td6, Td6 (si 224... Th7+; 225. Td6, Td6); 225. Td6, Td6 (si 225... Th7+; 226. Td6, Td6); 226. Td6, Td6 (si 226... Th7+; 227. Td6, Td6); 227. Td6, Td6 (si 227... Th7+; 228. Td6, Td6); 228. Td6, Td6 (si 228... Th7+; 229. Td6, Td6); 229. Td6, Td6 (si 229... Th7+; 230. Td6, Td6); 230. Td6, Td6 (si 230... Th7+; 231. Td6, Td6); 231. Td6, Td6 (si 231... Th7+; 232. Td6, Td6); 232. Td6, Td6 (si 232... Th7+; 233. Td6, Td6); 233. Td6, Td6 (si 233... Th7+; 234. Td6, Td6); 234. Td6, Td6 (si 234... Th7+; 235. Td6, Td6); 235. Td6, Td6 (si 235... Th7+; 236. Td6, Td6); 236. Td6, Td6 (si 236... Th7+; 237. Td6, Td6); 237. Td6, Td6 (si 237... Th7+; 238. Td6, Td6); 238. Td6, Td6 (si 238... Th7+; 239. Td6, Td6); 239. Td6, Td6 (si 239... Th7+; 240. Td6, Td6); 240. Td6, Td6 (si 240... Th7+; 241. Td6, Td6); 241. Td6, Td6 (si 241... Th7+; 242. Td6, Td6); 242. Td6, Td6 (si 242... Th7+; 243. Td6, Td6); 243. Td6, Td6 (si 243... Th7+; 244. Td6, Td6); 244. Td6, Td6 (si 244... Th7+; 245. Td6, Td6); 245. Td6, Td6 (si 245... Th7+; 246. Td6, Td6); 246. Td6, Td6 (si 246... Th7+; 247. Td6, Td6); 247. Td6, Td6 (si 247... Th7+; 248. Td6, Td6); 248. Td6, Td6 (si 248... Th7+; 249. Td6, Td6); 249. Td6, Td6 (si 249... Th7+; 250. Td6, Td6); 250. Td6, Td6 (si 250... Th7+; 251. Td6, Td6); 251. Td6, Td6 (si 251... Th7+; 252. Td6, Td6); 252. Td6, Td6 (si 252... Th7+; 253. Td6, Td6); 253. Td6, Td6 (si 253... Th7+; 254. Td6, Td6); 254. Td6, Td6 (si 254... Th7+; 255. Td6, Td6); 255. Td6, Td6 (si 255... Th7+; 256. Td6, Td6); 256. Td6, Td6 (si 256... Th7+; 257. Td6, Td6); 257. Td6, Td6 (si 257... Th7+; 258. Td6, Td6); 258. Td6, Td6 (si 258... Th7+; 259. Td6, Td6); 259. Td6, Td6 (si 259... Th7+; 260. Td6, Td6); 260. Td6, Td6 (si 260... Th7+; 261. Td6, Td6); 261. Td6, Td6 (si 261... Th7+; 262. Td6, Td6); 262. Td6, Td6 (si 262... Th7+; 263. Td6, Td6); 263. Td6, Td6 (si 263... Th7+; 264. Td6, Td6); 264. Td6, Td6 (si 264... Th7+; 265. Td6, Td6); 265. Td6, Td6 (si 265... Th7+; 266. Td6, Td6); 266. Td6, Td6 (si 266... Th7+; 267. Td6, Td6); 267. Td6, Td6 (si 267... Th7+; 268. Td6, Td6); 268. Td6, Td6 (si 268... Th7+; 269. Td6, Td6); 269. Td6, Td6 (si 269... Th7+; 270. Td6, Td6); 270. Td6, Td6 (si 270... Th7+; 271. Td6, Td6); 271. Td6, Td6 (si 271... Th7+; 272. Td6, Td6); 272. Td6, Td6 (si 272... Th7+; 273. Td6, Td6); 273. Td6, Td6 (si 273... Th7+; 274. Td6, Td6); 274. Td6, Td6 (si 274... Th7+; 275. Td6, Td6); 275. Td6, Td6 (si 275... Th7+; 276. Td6, Td6); 276. Td6, Td6 (si 276... Th7+; 277. Td6, Td6); 277. Td6, Td6 (si 277... Th7+; 278. Td6, Td6); 2

TENNIS : Internationaux de Grande-Bretagne

Le violon perd son âme

La victoire pleine de suspense de l'Américain Rostagno sur son compatriote Davis (16-14 au cinquième set après 4 h 45 de jeu) a été éclipse, jeudi 23 juin, à Wimbledon, par l'élimination à sensation de l'Américain John McEnroe par l'Australien Wally Masur (trois sets en 2 h 26). Deux autres têtes de série ont été éliminées au deuxième tour, dans l'indifférence, le Suédois Jarryd et l'Espagnol Sanchez.

LONDRES de notre envoyé spécial

Le rêve aurait été de voir John McEnroe disputer, dimanche 3 juillet, la finale des championnats de Wimbledon. Le cauchemar a été d'assister, jeudi 23 juin, à son élimination au deuxième tour par Wally Masur.

Pourquoi pouvait-on rêver ? Le jour finiste de janvier 1986 où, éliminé au premier tour du Masters, il a décidé de laisser reposer sa raquette-archet, le tennis a perdu sa sonorité de violon pour devenir un concert de grosses caisses. On guettait donc le retour du maestro. Une note claire dans le brouhaha ? C'était la promesse d'un nouveau concerto. Et il y eut des promesses, ces deux dernières années, mais elles ne furent pas tenues. Pourtant la dernière était bien la plus soignée. McEnroe était capable de jouer deux sets contre Lendl comme il l'avait fait au quatrième tour à Roland-Garros sur cette terre battue qui lui a toujours alourdi les semelles, ne devait-il pas à fortiori faire un meilleur Wimbledon sur ce gazon qui a toujours été son jardin particulier ?

« Je ne suis pas rentré dans le match »

En tout cas, il a été reçu au All England Club avec les égards d'un champion en puissance. Ses deux années d'absence consécutives à la défaite contre Kevin Curren lors des quarts de finale en 1985 avaient provoqué un vide que n'avaient rempli ni Boris Becker ni Pete Sampras. Debut, le public du court numéro un lui avait signifié par une longue ovation, mardi, pour son premier match, le bonheur que causait à tous son retour ici. Et McEnroe avait répondu en saluant de la main. C'était comme si un pacte avait été conclu à ce moment entre la foule et le champion. Pourquoi aurait-il laissé de l'autre côté de l'Atlantique femme et enfants ? Pourquoi se serait-il entraîné comme un forcené

avec son ancien compagnon de double, Peter Fleming, pourquoi, si ce n'était pour gagner à nouveau ?

On pouvait donc bien rêver. D'autant qu'il n'avait pas, en le regardant pénétrer sur le Centre Court, jeudi, le sentiment désagréable qu'avait provoqué, en début d'après-midi, l'apparition d'un Jimmy Connors permanent et décoloré, quasiment méconnaissable. Il n'y avait pas d'erreur possible. Cette manie de se gratter la tête sans raison, cette façon brusquée de s'éponger les tempes avec les manches, et cette position pharaonique pour servir, bref, tous ces tics appartenaient à lui seul. Hélas ! le joueur qui affrontait Wally Masur avait seule-



ment l'apparence de McEnroe : et ce fut le cauchemar.

« Je ne suis pas rentré dans le match », a été la seule explication de l'ancien maître des lieux. Il se sentait bien, physiquement et nerveusement, mais il ne sentait pas la balle. Première manche : il mène 2-0, il a une balle de set au dixième jeu, puis il offre le break à Masur en servant trois doubles fautes. Deuxième manche : il a encore une balle de set sur le service de Masur, mais il la glisse en retournant dans le filet, puis il perd le tie-break, après s'être égaré parce qu'une volée a été jugée trop longue. Dernière manche : il perd complètement le contrôle du filet, se retrouve mené 3-0, et il n'a deux occasions de revenir à 4-3. C'est fini. C'est un véritable naufrage.

McEnroe aurait tenu une châtaine, ses coups n'auraient pas été plus imprécis. Car la part de Masur dans cette défaite n'a pas été à proprement parler déterminante.

L'Australien, qui n'avait jamais pris un set à McEnroe au cours de leurs trois rencontres précédentes, a simplement fait ce qu'il réussit mieux sur un court en gazon, c'est-à-dire le service-volée. Avec la confiance dans l'efficacité de la méthode qu'a pu lui donner une victoire sur Boris Becker en 1987 quand l'Open d'Australie se disputait encore sur herbe.

En clair, McEnroe a creusé sa propre tombe en servant comme un manchot, en se déplaçant comme un paralytique et en frappant la balle comme un borgne. En cela, cette défaite n'a rien à voir avec celle qu'il avait infligé à Kevin Curren en 1985. Le Sud-Africain avait alors manqué au service jusqu'à le laisser groggy. En revanche, ce nouveau échec rappelle les deux dernières manches contre Lendl à Paris.

Cette fois encore, McEnroe a perdu le mode d'emploi de son tennis. Est-ce la conséquence de la réserve qu'il s'impose désormais sur le court ? Une poussée d'adrénaline est souvent un bon stimulant pour un joueur en difficulté. McEnroe a aussi été victime d'un jugement douteux pendant le tie-break. Au lieu de mener 3-1, il se retrouve à égalité 2-2. « C'est la nuit et le jour », a-t-il dit. Mais, naguère - ou plutôt jadis, - il aurait fait une énorme colère. Là, il se déconcentre un peu plus. Quant la montarde lui est montée pour de bon au nez, à la fin de la troisième manche, parce qu'il avait été privé d'un break pour une volée jugée à nouveau fautive, il était décemment trop tard. McEnroe est-il victime du nouveau personnage qu'il affecte de composer ? Le champion était en colère contre le monde entier. Maintenant, c'est le monde entier qui risque de lui en vouloir.

ALAIN GRAUDO.

FOOTBALL : championnat d'Europe des nations

Les maîtres du rouge et de l'orange

La finale du championnat d'Europe des nations de football opposera, le samedi 25 juin, à Munich, les Pays-Bas à l'URSS. Deux équipes où les talents individuels ont été mis au service de l'efficacité collective. La marque de deux entraîneurs à forte personnalité.

MUNICH de notre envoyé spécial

Qui a dit : « La tactique est primordiale en football mais, pour l'appliquer, il faut des joueurs supérieurement doués et intelligents » ? Réponse : Rinus Michels, l'entraîneur des Pays-Bas. Mais Valeri Lobanovski, son homologue soviétique, ne dit pas autre chose. Tous deux ont la chance d'avoir un effectif talentueux au service de leurs idées. Ce n'est pas le seul point commun entre les deux entraîneurs de la finale.

Toujours impeccablement sanglé dans son blazer bleu marine, Michels s'applique à conserver son surnom de « sphinx ». Cet homme de soixante ans appose un visage de marbre à toute situation. Chez Valeri Lobanovski, de dix ans son cadet, le costume clair et les chaussures blanches ne suffisent pas à égayer une mine toujours renfrognée. Au point que la Pravda s'est récemment irritée de son comportement « tactique ».

Les deux hommes sont avertis de leurs mots et de leurs émotions. Non pas qu'ils cherchent à se ménager après avoir connu chacun un accident cardiaque (en 1985 pour Michels, en mars dernier pour Lobanovski), mais il leur semble vain d'expliquer ce que chacun peut voir sur le terrain. Leur conception du

football est à lire entre les lignes des résultats. S'il consent à se livrer davantage, le technicien soviétique précise aussitôt : « Je ne cherche pas à vous convaincre : je donne mon opinion, c'est tout ».

On les imagine bien, ces deux bonnets de nuit, dans un face à face muet, simplement séparés par un échiquier. Lorsque naguère il prononça cette phrase pour certains, restés célèbres : « Le football, c'est la guerre », Rinus Michels ne pensait pas à mal. Ses corps d'armée étaient seulement censés mettre l'adversaire échec et mat. Le général perdait sous l'adjudant. Jusque-là, en effet, l'entraîneur néerlandais s'était bâti une réputation de meneur d'hommes intraitable. De 1965 à 1971, à l'Ajax d'Amsterdam, il avait été le précepteur sévère de la génération Cruyff.

Élevés dans le respect de la discipline sur un terrain de football, ses anciens disciples l'avaient retrouvé à la tête de la sélection néerlandaise pour la Coupe du monde de 1974. Pour lui aussi, la victoire sur l'URSS, le mardi 21 juin, fut une fameuse revanche.

Aujourd'hui, le général Michels n'a plus besoin de se gendarmier pour imposer ses consignes. La nouvelle génération orange a du respect pour ses chefs blancs et son palmarès. De plus, apprécié-t-il ? « N'y a plus onze vedettes dans l'équipe, comme en 1974, mais seulement quatre ou cinq ». Les surdoués en question - Gullit, Rijkaard, Koeman, Vanenburg - n'ont jamais rechigné à fonder leur talent individuel dans le moule collectif. Ils sont d'accord avec le patron : le panache n'est qu'un supplément facultatif à la victoire.

De son côté, Valeri Lobanovski est arrivé à la même conclusion.

Limogé deux fois de son poste de sélectionneur national en 1976 et 1983, l'entraîneur du Dynamo de Kiev n'avait retrouvé l'équipe d'URSS que quelques semaines avant la Coupe du monde de 1986. Après nous avoir régales de la fastueuse finale de la Coupe des coupes entre Kiev et l'Atlético de Madrid, à Lyon, Lobanovski nous servit un caviar en hors-d'œuvre du Mondial à 6 à 0 contre la Hongrie. C'était l'époque où l'URSS gagnait des batailles, jamais la guerre. La leçon a été retenue : « Nous étions partis trop fort et trop vite ».

A l'inverse, l'URSS se trouve à quatre-vingt-dix minutes d'un troisième titre européen (après 1960 et 1972) en dépit d'un démarrage à l'économie. Lorsqu'il l'a fallu, Lobanovski a levé les consignes restrictives, laissant s'exprimer le talent individuel de ses joueurs. Mais la liberté accordée par l'entraîneur ne débordait jamais un cadre tactique défini à l'avance. Les joueurs de Kiev ont l'habitude de se plier aux contraintes de leur coach. C'est pourquoi on les retrouve si nombreux en équipe nationale. Ainsi, il y avait huit joueurs du club ukrainien sur la pelouse de Stuttgart face à l'Italie.

Le symbole du système Lobanovski s'appelle Oleg Protassov. L'avant-centre de Dinamo n'a pas toujours eu les honneurs de la sélection. Il se voyait reprocher un comportement de diva. Passé au Dynamo de Kiev avec son capitaine Litovchenko, il y a quelques mois, pour les besoins du service militaire, Protassov s'est rapidement mis au pli. Litovchenko et lui-même ont inscrit les deux buts de la qualification face à l'Italie : une contribution toute personnelle au bonheur collectif.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

AVENTURE : l'expédition « Groenland 88 »

Huit semaines de blanc

Baptisée « Groenland 88 », une expédition conduite par le docteur Jean-Louis Etienne et composée d'un autre Français, d'un Américain, d'un Japonais, d'un Soviétique et d'un Anglais, a traversé pendant huit semaines le Groenland du Sud au Nord. Cette expédition-test visait à étudier les capacités d'autonomie des hommes et des trente chiens qui tiraient leurs trois traîneaux sur 1 800 kilomètres d'étendus glacés. Un entraînement pour la grande traversée de l'Antarctique prévue à la mi-octobre 1989 sur un trajet de 6 500 kilomètres.

Prud'homme, autre Français de l'expédition, habitué de la station de Chamonix, dont il préside la compagnie des guides, et des sommets himalayens, hoche la tête. « Ici l'univers est simple, le sol est blanc, presque plat, l'horizon vraiment horizontal. Pas de relief, pas de tâches de couleur ». Le sourire sur le visage brûlé par le soleil souligne l'étonnement que lui a procuré un tel environnement.

Cro-Banc

Pendant huit semaines, ils ont marché, ou plutôt glissé sur leurs skis de fond, à raison de 43 kilomètres par jour en moyenne dans ce désert blanc. Les chiens, habitués aux forêts du Minnesota et aux lacs gelés, ont eu du mal à se familiariser avec leur nouveau terrain d'exploit. Pourtant, ils n'ont pas lésiné à la tâche. Pour une ration de 1 kilo de pemmican par jour, ils ont tiré, par attelage de dix, trois traîneaux de bois, malgré les fréquentes bourrasques de bizzard. « Les chiens demandent beaucoup de présence », explique Will Steger, un Américain de quarante-trois ans, qui a par-

couru ces dernières années plus de 24 000 miles en traîneau dans l'Arctique. « Il faut leur parler, les encourager continuellement et même leur chanter des chansons... » Jean-Louis Etienne, le solitaire, a éprouvé quelques difficultés avant de comprendre qu'il devait, selon son expression, « entretenir des relations de travail » avec les chiens. « L'un d'entre nous doit toujours ouvrir la marche, précise-t-il, pour leur montrer la voie et encourager le leader qui est en tête de la meute ».

Mais ces superbes bêtes noire et blanc à l'air si doux au repos peuvent se montrer agressives. Victor Boyarski, un glaciologue de l'Institut de Leningrad et d'antartique de Renneville, en a fait l'expérience le jour où, seul en tête, il est tombé que deux chiens lui ont sauté dessus, lui mordant l'épaule. Le géant soviétique ne leur en tient pas rigueur. Il soulève leurs 45 kilos de muscles et de poil pour les propulser dans l'air et les ramener vers leurs forêts.

Après quarante-cinq jours de courses et 1 800 kilomètres en autonomie complète depuis leur départ de Narssarssuaq, au sud de la grande île, hommes et bêtes aspirent à des nourritures et des odeurs nouvelles. Mais l'expérience a été concluante. « Dans des conditions de charges équivalentes à celle que nous aurons en Antarctique nous savons que nous pouvons parcourir 50 kilomètres presque tous les jours, y compris les jours de mauvais temps », explique Jean-Louis Etienne, en assurant que la sophistication des équipements a repoussé les limites des conditions climatiques qui immobilisaient les anciens explorateurs.

SERGE BOLLOCH.

Les résultats du jeudi 23 juin

Deuxième tour
MESSIEURS
● Troisième quart de tableau. - Connors (E-U, 5) b. Stolzenberg (Aut, 96), 7-6 (7-1), 6-3, 6-3; Rostagno (E-U, 199) b. Davis (E-U, 103), 6-2, 6-3 (6-4), 4-6, 16-14; Keshman (RFA, 89) b. Hines (Sud, 33), 7-6 (9-7), 5-7, 6-4, 3-6, 6-1; Grabb (E-U, 63) b. Jarryd (Sud, 14), 3-6, 7-6 (7-5), 6-3, 6-0; Korda (Tch, 77) b. Sanchez (Esp, 17), 7-6 (7-4), 6-3, 3-6, 6-6, 6-2; Youl (Aus, 150) b. Borfield (G-B, 46), 6-2, 6-3, 6-4; Flach (E-U, 91) b. Berger (E-U, 36), 7-5, 6-1, 6-4; Edberg (Sud, 11) b. Remberg (E-U, 69), 6-3, 7-6 (8-6), 5-7, 6-2.
● Quatrième quart de tableau. - Segno (E-U, 73) b. Bates (G-B, 68), 6-7 (4-7), 6-3, 6-2, 6-4; Acuna (Chl, 230) b. Pate (E-U, 28), 3-6, 2-7, 7-6 (7-1), 7-6 (6-4); Meier (Tch, 7) b. Volkov (URSS, 66), 6-2, 6-4, 6-4; Zivojinovic (You, 23) b. Ross (E-U, 159), 6-4, 6-4, 6-4; Jelen (RFA, 46) b. Meinecke (RFA, 51), 6-1, 6-1, 6-4; Osting (P-B, 85) b. Evenden (N-Z, 54), 6-2, 7-6 (7-4), 6-4, 3-6, 6-1; Williams (Sud, 2) b. Michibata (Can, 151), 6-2, 7-6 (7-2), 6-4; Masur (Aus, 64) b. McEnroe (E-U, 19), 7-5, 7-6 (7-5), 6-3.
DAMES
● Premier quart de tableau. - T. Phelps (E-U, 72) b. S. Loosemore (G-B, 202), 6-1, 6-1; M-S Fernandez

(E-U, 16), b. L. Mesthi (URSS, 30), 6-1, 7-5.
● Deuxième quart de tableau. - P. Shriver (E-U, 11) b. S. Parkhomenko (URSS, 81), 6-3, 6-4; S. Rehe (E-U, 24) b. L. O'Neill (Aus, 239), 4-6, 6-1, 6-4; C. Tavarez (Fra, 93) b. M. Gurney (E-U, 82), 6-3, 6-2; G. Sabatini (E-U, 65) b. H. Zubakova (Tch, 51), 6-2, 6-3; B. Cordwell (N-Z, 77) b. S. Meier (RFA, 80), 6-1, 5-7, 6-4.
● Troisième quart de tableau. - E. Inoue (Jap, 34) b. S. Gomer (G-B, 70), 6-4, 6-2; K. Adams (E-U, 126) b. N. Tamiaki (Fra, 31), 2-6, 6-4, 6-4; J. Salmou (G-B, 196) b. A. Villegas (Arg, 109), 6-7 (1-7), 6-1, 6-2; M. Yanagi (Jap, 104), 7-6 (7-4), 6-3; J. Salmou (G-B, 196) b. A. Villegas (Arg, 109), 6-7 (1-7), 6-1, 6-2; K. Schimper (AFS, 91) b. G. Magers (E-U, 61), 6-4, 7-6 (8-6); M. Navratilova (E-U, 2) b. E. Nakama (E-U, 38), 6-2, 6-1; R. Fairbank (AFS, 44) b. J. Durie (G-B, 74), 6-2, 1-6, 7-5; L. McNeil (E-U, 10) b. S. Sloane (E-U, 90), 6-7, 6-4, 6-4.
(Entre parenthèses les nationalités et le classement mondial des joueurs.)

LES HEURES DU STADE

Athlétisme Championnat universitaires franco-allemand : samedi 25 juin à Strasbourg. Meeting BNP : lundi 27 juin à Villeneuve-d'Ascq.	Football Championnat d'Europe des nations. - Finale Pays-Bas-URSS, samedi 25 juin, à Munich (RFA), (A 2, à partir de 15 h 30).	Motocyclisme Grand Prix de Hollande de vitesse. - Samedi 25 juin, à Assen.
Automobilisme Championnat du monde des rallyes. - Olympus Rallye, jusqu'au dimanche 26 juin, dans l'Etat de Washington (E-U).	Golf Open de France. - Jusqu'au dimanche 26 juin, à Chantilly (Oise). (FR 3, samedi, de 17 heures à 18 heures et dimanche, à partir de 16 heures).	Rugby Deuxième test-match. - Argentine-France à Buenos-Aires, samedi 25 juin. (TF 1, résumés à Minuit-Sports, à partir de 23 h 30).
Escrime Championnat de France à l'épée messieurs, jusqu'au dimanche 26 juin, à Saint-Nazaire.	Judo Championnats de France toutes catégories. Samedi 25 juin, à Gennesvalières.	Tennis Internationaux de Grande-Bretagne. Jusqu'au dimanche 3 juillet, à Wimbledon. (A 2, samedi, de 17 h 20 à 17 h 50).

Venez découvrir le football américain à Paris!

Finale du Championnat de France de 1ère Division entre l'équipe des Castors de Paris (E.T.P.) Champions de France 1987 et l'équipe des Anges Bleus de Joinville

Stade Jean-Bouin
dimanche 26 juin à 15 h
Métro Porte d'Auteuil

Les Castors c'est l'équipe de Fougereolle et de **NEUBAUER PEUGEOT**

Culture THÉÂTRE

Müller et Labiche à Berlin

Rêve haletant, cauchemar cotonneux

Qu'ils jouent Labiche ou Heiner Müller, les comédiens allemands sont parfaitement à l'aise dans le no man's land du fantasme... ou de la gueule de bois.

Après la troisième guerre mondiale, un homme et une femme survivent dans un blockhaus délabré. Ils ne jouent pas à Adam et Ève mais aux *Liaisons dangereuses*. C'est *Quartett* de Heiner Müller, que présente à Berlin le Schiller Theatre - au Schlosspark - dans la mise en scène de Hans-Peter Cloos, décor de Jean Haas. Valmont (Merteuil, vieilliss (Saline Sinjen) Joachim Bliese), poursuivent la guerre la plus perverse d'Allemagne, l'affrontement masculin-féminin. Ils creusent leurs blessures, reviennent sur le passé, jouent à être ce qu'ils n'ont jamais été, à ce qui leur a échappé. Valmont s'identifie au personnage de la Présidente, s'adresse à Merteuil comme elle était Valmont.

Quartett est une pièce mystérieuse, comme toutes celles de Heiner Müller, et certainement l'une des plus fortes, des plus rigides. Patrice Chéreau, en 1982, en a fait un grand poème d'amour déchiré, bouleversant, une histoire de passion toujours brûlante entre Michelle Marquis (Roland Bertin, qui d'une certaine manière retrouvait un personnage d'aristocrate au cœur stérile de *la Dispute*). Plus récemment, avec Jean-Louis Martinelli (*le Monde du 14 mars*), Evlyne Didi et Yann Colette jouaient l'agressivité de leur jeunesse, la férocité mortelle, pourtant amusée et amicale, des enfants.

amusement ni passion, moins encore de tendresse avec Hans-Peter Cloos, qui a dirigé ses comédiens dans une sorte de rêve tendu, haletant, un état médiumnique entre vie et mort, dans lequel s'unissent fantasmes et souvenirs. Merteuil est belle et imposante, avec des gestes dépeuplés et précis. Elle invite Valmont comme quelqu'un qui cherche à retrouver des émois oubliés. Mais quand il répond à son appel, quand il est là, élégant fantôme dévirlisé, elle perd la donne et, finalement, c'est lui qui mène le jeu. Il lui fait ressentir de façon tangible l'inévitable destruction des sentiments et des corps, la fuite du plaisir, la solitude. « *A présent, nous sommes seuls, cancer mon amour.* » Ce sont les derniers mots de la pièce, prononcés par Merteuil.

Qu'a voulu dire exactement Heiner Müller ? Peu importe, il raconte quelque chose qui dépasse le désespoir et en même temps exprime la rage de tout balayer pour être là, brisé peut-être mais présent, vivant. C'est en tout cas ce que raconte le superbe spectacle de Hans-Peter Cloos.



P. Simonischek et Udo Samel

Heiner Müller assistait à la première, signalait des autographes, fuyait les interviews. Une brèche s'est ouverte pour lui dans le mur. Il demeure du côté ouest, le temps de l'hommage qui lui est rendu à l'occasion des fêtes de Berlin, ville européenne de la culture.

Berlin ville européenne de la culture, c'est un pléonasme. Cela correspond à une débauche de *workshops*, d'expositions, de spectacles en plus des activités habituelles, qui sont déjà très nombreuses. Ainsi le Théâtre Habimah a apporté de Tel-Aviv un spectacle d'enfants à l'occasion des Journées de la culture juive. Merce Cunningham invité par Berlin ville européenne a présenté (notamment) une partie de sa prochaine création avignonnaise - avec lui sur scène, comme un grand oiseau gris, esquissant quelques mouvements.

La création de Schaubühnen, en revanche, n'entre pas dans ce festival supplémentaire, qui dure onze mois et fait suite aux onze mois de festivités du 750^e anniversaire de la ville. Même pour Berlin, ça fait beaucoup. Pourtant, le spectacle est en soi plus européen, il est germano-français : c'est *l'Affaire de la rue de Lourcine*, pochoché de Labiche qui a marqué les fulgurants débuts de Patrice Chéreau dans le théâtre professionnel.

Quelque vingt ans plus tard, la pièce est adaptée en allemand par Elfriede Jelinek pour Klaus Grüber. On ne s'attendait pas que le metteur en scène de *Bérénice* à la Comédie-Française, avec Ludmila Mikael, de *Faust* et du *Roi Lear*, avec Bernard Minetti, s'intéresse au théâtre comique en général et à Labiche en particulier - même si Peter Stein a

monté *la Cagnotte*, mais c'était au début des années 70, le spectacle durait quatre heures et s'achevait sur les barricades de Commune, avec destruction du décor.

Egoïsme stupide et maladroit

Les temps ont changé. Le spectacle de Klaus Grüber dure à peine plus d'une heure et la critique sociale en est absente. Tout au moins il ne s'agit plus d'une critique de classe et elle passe par une sorte de cauchemar cotonneux où à la gueule de bois farandouille d'un certain Lenglué (Udo Samel), rentier, précède Labiche, et de son compagnon de beuverie (Peter Simonischek), véritable géant lourdingue dont les roulements font vaciller les lampes à gaz et le lustre du plafond. Ils ont pris une telle cuite qu'ils ne se souviennent plus de ce qu'ils ont fait à partir d'une certaine heure. Ils seraient très bien avoir assassiné cette femme dont on a découvert le cadavre rue de Lourcine.

Tout leur paraît suspect, la culpabilité des tarades, les fait plonger au fin fond de leur immense égoïsme stupide et maladroit. Ça pourrait être un drame angoissé, c'est un vaudeville loufoque qui révèle chez Klaus Grüber une force comique insoupçonnée. Les personnages sont définis par des attitudes, des mimiques, des gestes aussi simplifiés et précis que le texte. Nous sommes invités à l'intérieur même de la gueule de bois des protagonistes, cet état dans lequel la moindre lumière, le moindre bruit transperce la tête. Le décor unique - de Francis Biras - saison-chambre à coucher encombré de meubles et de bibelots, encadré de colonnes en torsades, étouffé

de rideaux, est plongé dans la pénombre. Dès que l'éclairage augmente un tant soit peu, dès qu'un étournement traverse le silence bourdonnant, ça déclenche chez les deux héros une sorte de dinguerie. Littéralement, ils dérailent, se mettent à imaginer n'importe quoi.

Il ne s'agit pas, ne s'énervent pas, ne s'évadent pas de leur cauchemar, ils y tanguent lentement, chuchotent leurs répliques absurdes, murmurent « *capella* les couplets prévus par Labiche, et dont le musique - de Peter Fischer - évoque celle des *Lieder* probablement en vogue dans la bourgeoisie allemande au XIX^e siècle.

On perd l' notion du temps, on rit, on commence à imaginer les acteurs avec qui Klaus Grüber pourrait reprendre sa mise en scène en France.

COLETTE GODARD.

« Britannicus » à Versailles

Néron chez son protecteur

En alternance avec le *Cid* et les *Fourberies de Scapin*, *Britannicus* de Racine est, ce mois de juin, joué à Versailles, devant le péristyle du Grand Trianon.

Il n'existait pas encore, ce Grand Trianon, lorsque fut créé *Britannicus*, en 1669. Il n'y avait qu'un hameau. Un an plus tard, Le Vau y édifie un petit pavillon chinois. Et c'est en 1687 seulement (un an avant *Esther*) que fut construit, par Mansart, le Grand Trianon.

Mais retrouver *Britannicus* dans l'enceinte de Versailles, cela n'est que justice, parce que le caractère de cette pièce, et, partant, celle d'un peu de l'auteur, furent « sauvés » par le roi.

Britannicus, à Paris, fut un échec. La première eut lieu un vendredi 13. Tout une part du public habituel, des premières qui assurèrent la bouche-à-oreille, c'est-à-dire notamment les « marchands de la rue Saint-Denis », firent faux bond ce jour-là, parce qu'ils assistaient, place de Grève, à l'exécution d'un seigneur huguenot, le marquis de Courboyer.

D'autre part, le chahut dirigé contre Racine fut plus toquade que courroux. Ces chahuts étaient constants, pour une raison ou pour une autre, mais les manifestants se groupaient chaque fois sur un banc, qui était toujours là même, qui était nommé le « banc formidable », si bien que les attaques, bien localisées, restaient « conformes » à une tradition, et assez inoffensives. Afin de couler *Britannicus*, l'anti-claque déserta le « banc formidable », et se dispersa un peu partout dans la salle. Quand la pièce prit fin, à 7 heures du soir, son sort était fait. Elle ne dura pas plus de quelques représentations, nous

ne savons pas combien au juste, très probablement six, ou moins.

C'est le roi qui fit « redémarrer » *Britannicus*. Son assentiment homologuait la chose, mettait fin aux critiques. Il fallut admettre que Racine n'avait pas eu tort d'amaror les énormités de l'histoire, de ne pas montrer Néron satisfaisant ses instincts d'homosexuel pédophile sur Britannicus enfant, ni Agrippine essayant de se faire violer par son fils.

Arcs électriques

Aujourd'hui, dans la mise en scène de Marcelle Tessencourt, au Grand Trianon, la ligne d'horizon que forment les cimes des grands arbres du parc se découpe entre les marbres roses de l'architecture. Il y a une touche de mystère tragique dans cette lumière naturelle qui meurt, qui est déjà relayée par des arcs électriques.

Georges Tournant (Narcisse) et Michel Etcheverry (Burrhus) donnent bien au texte sa dimension classique. Geneviève Casile (Agrippine) joue sur des ruptures de ton, inhabituelles. Emmanuel Dechartre (*Britannicus*) penche vers un charme fragile, une curiosité attendue de cette scène était la présence, en Néron, de Nicolas Vaude, acteur-phénomène qui a été extraordinaire d'invention, cette saison, aux Bouffes du Nord, dans le *Don Juan* mis en scène par Jean-Luc Moreau (il interprétait Pierrot). Mais là, en plein air, dans la tragédie, les embardeuses bizarres de Nicolas Vaude, intelligentes, font bande à part et se perdent un peu dans l'espace, manquant d'un « mur d'échos ».

MICHEL COURNOT.

Le Printemps des comédiens dans l'Hérault

Jacques Nichet triomphe de Marivaux

Le jeune festival de l'Hérault devait rassembler vingt-cinq mille spectateurs autour de huit spectacles, dont deux créations : *Freaks*, en coproduction avec Avignon, et le *Triomphe de l'amour*, de Marivaux, mis en scène par Jacques Nichet.

Simple, ouvert, riche, décentralisé, le Printemps des comédiens, dès

sa deuxième édition, a trouvé rythme et personnalité. Autour d'un port d'attache magnifiquement installé dans les jardins du château d'O à Montpellier, domaine appartenant au conseil général qui s'ordonne autour d'une bâtisse dix-huitième en un jardin à la française sur le devant et en un jardin toscan sur l'arrière, ce festival propose, du 3 juin au 2 juillet, trente-quatre soirées de théâtre dans la métropole héraultaise et dans dix communes du département.

Le programme était en ne peut plus ouvert : trois grosses machines ayant fait leurs preuves ailleurs (*la Double Inconstance*, de Marivaux, dans la mise en scène de Bernard Murat et interprétée par Daniel Auteuil et Emmanuelle Béart ; *la Mort d'un commis voyageur*, d'Arthur Miller, dans la mise en scène de Marcel Bluwal avec François Périer ; *Les Rustres*, de Carlo Goldoni, jouée et mise en scène par Michel Galabru), une superstar (le mime Marceau), deux jeunes compagnies connues pour l'extrême qualité de leurs travaux (El Comediants, Barcelone, avec *la Nit*, et le Théâtre du Radca de François Tanguy avec *Jeu de Faust*) et, enfin, deux créations très prometteuses : *Freaks*, d'après le film de Tod Browning, coproduit par le Festival d'Avignon, et le *Triomphe de l'amour*, de Marivaux, mis en scène par le directeur du Centre dramatique national de Montpellier, Jacques Nichet. La création française de *la Mouette*, de Tchekhov, dans une mise en scène d'Armand Descampes, complétait ce programme augmenté de nombreuses rencontres autour de l'œuvre de Jean Vilar - à qui était dédiée cette deuxième édition du Printemps - et d'une compétition réservée à quatre compagnies dramatiques du Midi (1).

C'est avec curiosité que l'on allait assister à la première mise en scène - en plein air - de Jacques Nichet. Puisqu'en cette année du tricentenaire il avait choisi Marivaux et que, invité du Printemps il disposait au château d'O d'un grand bassin dix-huitième vidé de ses eaux, la fête promettait d'être belle. Elle le fut. Bien sûr, et c'est souvent le cas lors des festivals, son *Triomphe de l'amour* n'était pas parfaitement au point.

Mais cette mise en scène devrait être, dès sa reprise à Montpellier cet automne, puis au Théâtre de la Ville à Paris un peu plus tard, un très enthousiasmant moment de théâtre. Jacques Nichet a pris le parti de nous convier à un spectacle paradisiaque et passionnant, oscillant entre le conte et une sorte de réalisme social, entre théâtre de tréteaux - l'origine du théâtre - et théâtre-vérité, comme on le dit d'un certain cinéma. Au point que, par instants, on a l'impression de gros plans, comme si Jacques Nichet portait une caméra à l'épaule. Le décor d'Alain Chambon séduit : sols de copeaux peints où s'inscrivent les trajets, les remuements, les hésitations des protagonistes, deux arbres, une longue étoffe de velours rouge, symbole ultime du rétablissement final du prince dans ses droits et voile protégeant les premiers pas d'un amour triomphant.

Dès que Léonide nous aura expliqué la raison de sa venue dans le jardin du philosophe Hermocrate - séduire et « libérer » Agis - commencera pour elle comme pour nous une course qui n'aura rien de folle mais ressemblera plutôt à celle de ces gens qui, on l'imagine, courent de mèche en mèche allumer les pétards et les fusées d'un feu d'artifice : embrasement du jardin d'Hermocrate, embrasement des ours - tout le monde y passe ; Hermocrate, sa sœur Léonide, son protégé Agis, seront tour à tour séduits par Léonide, - embrasement des esprits. Un peu comme dans *la Colonie*, une pièce écrite trois ans avant le *Triomphe de l'amour*, s'affrontent des êtres figés dans leurs attitudes et d'autres qui veulent jeter les bases d'un lendemain nouveau. A ce combat, Emmanuelle Grangé (Léonide) donne une énergie folle. Autour d'elle, personne n'est en reste. Encore quelques « réglages », de longues heures de travail, et c'est avec plaisir que nous les retrouverons à la fin de l'année.

OLIVIER SCHMITT.

(1) D'ici 2 juillet, il est possible de voir les dernières représentations, à Montpellier et dans les communes voisines, du *Triomphe de l'amour*, de *la Nit*, de *Freaks*, de *la Mouette*, du mime Marceau. Renseignements et réservations : 67-61-04-02, ou minitel : 36-14, DEE 34.

« Cahier tango » interrompu. - Guy Tréjan étant souffrant, le Théâtre Antoine, à Paris, avait dû interrompre les représentations du *Cahier tango*, de Françoise Dorin. Elles reprennent pour trois soirs, du 24 au 26 juin. Elles seront de nouveau interrompues pendant la relâche de l'été. Le spectacle sera de nouveau à l'affiche à partir du 9 août.

(Publicité)

SACEM

Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique

L'assemblée générale annuelle de la SACEM s'est réunie le 14 juin 1988 sous la présidence du compositeur Gérard Calvi. Elle a approuvé à l'unanimité le rapport d'activité de la société pour 1987, présenté par le directeur général, M. Jean-Luc Tourner.

Près de 1 milliard 300 millions de francs ont été distribués par la SACEM à plus de 80 000 auteurs, compositeurs et éditeurs français et étrangers pour l'exploitation de 450 000 œuvres au cours de l'exercice précédent.

Les droits encaissés en 1987 ont quant à eux progressé de 9,53 % : ils s'élevaient à 1 milliard 848 millions de francs dont 1 milliard 233 millions pour la SACEM et 615 millions pour le SDRM (droit de reproduction mécanique). Cette augmentation est due essentiellement à la progression de l'audiovisuel en France (télévision privée) et en Europe (câble et satellite), à l'arrivée de nouvelles ressources issues de la copie privée (sonora et audiovisuelle) et aux devises provenant de l'étranger pour l'exportation du répertoire national. Les autres recettes françaises - discothèques, séminaires, spectacles, radiodiffusion - stagnent ou sont en baisse.

Le poids net de la gestion de la SACEM et de la SDRM a baissé en 1987 : il représentait 20,09 % des droits.

L'Assemblée générale a pris connaissance de la progression sensible du budget culturel de la SACEM, alimenté en partie par 25 % des sommes nettes perçues au titre de la copie privée : aides à la création et à la production, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes. Cette action est complétée par le rôle de médiateur joué par la fondation SACEM.

Une politique de communication active a permis d'élargir la connaissance du rôle de la SACEM, d'affirmer le lien entre le droit d'auteur auprès de l'opinion (grand public, leaders, diffuseurs), de développer son image de société professionnelle. Le rôle de la SACEM au sein du Bureau de Liaison Interprofessionnel de la Musique (BLIM) a été particulièrement actif en 1987 : obtention de meilleurs tarifs des charges pour les radios et télévisions publiques et privées, baisse de la TVA sur le spectacle et le disque, notamment.

Une assemblée générale extraordinaire a procédé à une modification des statuts, limitant les abus de cotisations pratiqués par certains utilisateurs du répertoire de la SACEM : ces mesures qui visent à assurer l'édition, la production et la diffusion musicales ont été adoptées à l'unanimité moins une abstention ; elles sont largement reconnues de toutes instances de la Commission des Communautés européennes.

Le parti a annoncé le projet de création d'un centre européen de fixation des données du commerce, sous l'égide du Bureau International des Sociétés d'Art et des Droits de Reproduction Mécanique (B.I.S.M.) dont il assure actuellement la présidence.

Enfin, près de 1 000 voix ont renouvelé le tiers des mandats d'administrateurs de la SACEM. Le conseil d'administration est ainsi constitué pour 1988/89 :

Président : Pierre Delanoë, auteur	Administrateur : Georges Barre
Vice-présidents : Hubert Ithur, auteur	Jacques Demary (A) ; Jean Drejac (A)
Jacques Daviel, compositeur	Antoine Duramel (C) ; Marc Herndl (C)
Claude Pascal, éditeur	Jean Murat (M) ; Max Amplex (E)
Secrétaire général : Michel Ringhaute (A)	Yves Baouër (E) ; Francis Baxter (E)
Secrétaire adjoint : Roger Desbois (A)	René Boyer (E)
Treasurer : René Denonon (C)	François Leduc (E)
Treasurer adjoint : Georges Jouven (C)	

PROLONGATION JUSQU'AU 2 JUILLET

de Wallart STEVENS
mise en scène Claude BERT
dirigé par Roberto PLATE

THÉÂTRE DE LA BASTILLE Tel 43 57 42 14

(Publicité)

LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA FRANCE

La création, la décentralisation, la démocratisation sous le regard d'observateurs étrangers.

Programme européen d'évaluation des politiques culturelles.

Rapport international par Robert WANGERMEE (Belgique), avec F. DUBOIS (Suisse), C. J. KLEBERG (Suède), J. MYERSCOUGH (Royaume-Uni).

Rapport national par Bernard GOURNAY (France).

396 pages, 95 F.

ÉCONOMIE ET CULTURE

Travaux internationaux publiés par le département des Etudes et de Prospective du Ministère de la culture et de la communication.

« Les outils de l'économiste à l'épreuve », édité par Xavier DUPUIS et François ROUET, 250 pages, 130 F.

« Culture en devenir et volonté publique », édité par Augustin GIRARD, avec la collaboration de Sabine DIDELOT, 328 pages, 130 F.

Editions :
LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, 31, quai Voltaire, PARIS 7^e

سكس من الاموال

Culture

MUSIQUE

« La Pie voleuse » aux Champs-Élysées

Gasdia entre Fidelio et Tosca

On n'en a jamais fini avec Rossini : on découvre au Théâtre des Champs-Élysées, en coproduction avec l'Opéra, la Pie voleuse, une œuvre célèbre par son ouverture, mais qui n'avait jamais été montée ni au palais Garnier ni à la salle Favart.

servante, accusée sans pouvoir se défendre, parce qu'elle protège ainsi son père recherché par la police ; elle est condamnée à mort, livrée à la justice par le podestat dont elle a refusé les avances, et sauvée in extremis par la révélation des manigances de la pie...

L'argument, qui nous paraît puéril et larmoyant, suit de près une pièce française de l'époque, inspirée par un fait divers authentique : cela se passait à Palaiseau, où une domestique avait bel et bien été pendue pour le larcin commis par une pie. Et Rossini prend l'histoire très au sérieux : ses personnages ne sont pas loin de Fidelio parfois et même de Tosca.

Sentence, folie, délire

On s'attend toujours à ce que cette musique d'une invention jallissante dénoue l'intrigue dans la malice et l'ironie, et tout au contraire elle s'enfoncé de plus en plus dans le drame. Il suffit de regarder l'ouverture et de voir

l'usage que fait Rossini de ces thèmes apparemment glorieux, trivies et ailes, qui deviennent de terribles images, illustrant le tribunal, la sentence, la folie ou le délire dans le cours de l'opéra.

La même ambivalence s'observe dans beaucoup d'airs et d'ensembles admirablement charpentés, d'une écriture aussi éblouissante que dans les opéras bouffes, mais qui revêtent ici une signification dramatique très étonnante.

Le côté noir de La Pie voleuse est renforcé par le spectacle des Champs-Élysées, une production en provenance de Cologne. Au lieu de broser comme souvent un décor d'opéra-comique, voire d'opérette, Michael Hampe et Mauro Pagano ont choisi d'évoquer avec réalisme l'époque révolutionnaire. Le palès du premier acte s'assombrit rapidement ; puis les scènes de prison, le jugement de Ninetta, traînée ensuite au supplice, chantant une ultime cavatine devant un calvaire, tout cela donne la chair de poule, et l'heureuse conclusion ne désespère pas complètement le malade.

Malgré une force indéniable, la mise en scène (réalisée par Florian Leibrecht) accuse une lourdeur assez germanique ; on regrette un peu l'élegance nerveuse qu'un Zeffirelli insufflerait dans cette œuvre naïve et puissante. De même l'interprétation d'Ivan Fischer, à la tête de l'Orchestre de l'Opéra, si honorable soit-elle, manque quelque peu de finesse et de brio.

Cecilia Gasdia domine la représentation, héroïque et flamboyante Ninetta, qui semble inventer les fioritures les plus insensées tant elle les lance comme des traits de feu ; et ses airs tendres ou désespérés nous touchent par la beauté de cette voix palpitante aux couleurs d'aurors.

Après d'elle, Robert Gambill, ténor à la voix haut perchée, très ferme et pas trop cocorante, donne quelque noblesse au fiancé-soldat bien aimé et emprunté, cependant que Jennifer Larnocz dissipe en traversant un délicat Pippo, le jeune paysan. Deux basses virulentes incarnent le père proser (William Shimeld) et le podestat (Alberto Rinaldi), libidineux sadique qui annonce très précisément Scarpia.

À côté de Jocelyne Taillon, soprano fermière pour une fois vouée à un rôle antipathique, quelques excellents Français composent des personnages de demi-caractère qui éclaircissent un peu le sombre drame : Michel Tremont, le fermier débonnaire, Michel Hamel en marchand juif, Jacques Loreau, gendier au cœur tendre comme Rocco, et Antoine Garcia, réjouissante silhouette Offenbachienne de serviteur du podestat. Et n'oublions pas les chœurs de l'Opéra qui chantent et jouent agréablement.

JACQUES LONCHAMPT.

Prochaines représentations les 25, 27, 29 juin, 1, 5, 8, 12 et 15 juillet (19 h 30). Leontina Vadura remplacera Cecilia Gasdia pour les quatre dernières représentations. L'Année-Spectacle Opéra consacre son numéro 100 à cette œuvre quasi inconnue (122 pages, 70 F), analysée par Alberto Zedda, grand maître de la renaissance rossinienne, qui a donné par ailleurs une interview passionnante à Sergio Segalini dans Opéra International de juin (122, Champs-Élysées, Paris, 25 F).

GÉRARD CONDÉ.

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, prochaines représentations les 24, 25, 27, 28 et 29 juin, à 8 heures.

« L'opéra Speziale », de Haydn au Théâtre de la Porte-Saint-Martin

Un peu fort

Un opéra bouffe de Haydn monté comme un Offenbach, c'est souvent surprenant, parfois agréable.

Semprozio, un apothicaire vieillissant, héros malheureux de l'opéra bouffe de Joseph Haydn *lo Speziale* (1768), a deux passions : sa pupille Grilletta, qu'il voudrait bien épouser, et la lecture des gazettes. Il en fait une consommation intensive, comme le suggèrent les collections du Monde empaquetées qui envahissent son appartement. Son dédain des pages culturelles n'a d'égal que son ardeur à traquer les faits divers qu'il découvre dans la rubrique sociale. Il les découpe, les colle dans un grand cahier et les cite à tout propos d'évangile.

Pendant ce temps, son apprenti Mezzone fait à Grilletta une cour plénière bien accablée. Tout hait pour le mieux sans l'apparition d'un autre soupirant, Volpino, rôle travesti confié ici un peu écourtément à un contre-ténor (Alain Aubin) qui n'a d'autre avantage sur une voix féminine qu'un peu de poil au menton. Travestissements divers, un notaire, puis en Turc, vrais-faux contrats de mariage, tout finira bien pour les uns, et peut-être, afin de se consoler, l'apothicaire ira-t-il chercher dans son quotidien favori ce qu'on dit du spectacle de son infortune.

La mise en scène d'Elisabeth Navrátil, sans doute pour dégarer le trapique caché derrière la bonfonnerie, ne pêche pas par excès de délicatesse. Battre, frapper, taper, renverser, secouer, forcer, telle est l'occupation périodique des acteurs. Depuis l'aspect de pantomime mala-

droite qui empêche d'écouter l'ouverture pour elle-même jusqu'au dénouement, même quand on aime, c'est encore avec violence.

L'ennui, c'est que cette violence n'est pas forcée et que trop souvent la façon d'un opéra reste avant tout la qualité de l'expression vocale. Il est tout de même constant de voir, comme cela se produit quelquefois, un personnage montrer des signes d'impatience sous prétexte qu'un air est un peu long à son goût... Dans l'opéra classique, les airs, sauf exception, viennent suspendre l'action. C'est chaque fois un petit miracle à accomplir avec peu de gestes et beaucoup de musicalité. Si l'on n'est pas la nécessité, mieux vaut laisser ce répertoire et aller à la pêche à la mouche, à peine inférieure à celle de Haydn dans cette œuvre, est du moins exemptée de longueur.

À ces réserves près, la tenue musicale des représentations est assez satisfaisante. Les deux ténors, Christian Jean et Pierre Catala, sont solides, sinon toujours aussi raffinés que le souhaiterait Sylvie Bertho leur tient tête avec beaucoup d'aplomb. Seul Alain Aubin peine dans un contre-emploi dont il n'est pas responsable. Amaury du Clozet dirige la Camerata de Versailles avec un réel souci de légèreté, mais ne fait pas assez sentir ce perpétuel imprévu qui est l'essence même du génie dramatique de Haydn. C'est du moins ce que prétend le journal préféré de Semprozio.

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, prochaines représentations les 24, 25, 27, 28 et 29 juin, à 8 heures.

EXPOSITION

La redécouverte de Baranoff-Rossiné

Vladimir l'oublié

Un peintre russe, cubiste, abstrait et inventeur d'un piano fou : c'est Baranoff-Rossiné, extravagant et talentueux.

Rossiné, futuriste français, expose une sculpture métallique et polychrome, la Symphonie, où il y a des qualités. Apollinaire, qui écrivit ceci en mars 1914, aurait mieux fait de vérifier ses informations : il aurait appris que Symphonie était en bois et non en métal et que son « futuriste français » était un cubiste ukrainien, du nom de Baranoff-Rossiné, prénommé Daniel Vladimir. On a vu pire ensuite : des confusions, des indications vagues et l'ignorance des dictionnaires. Le seul qui le mentionne encore aujourd'hui fait mourir en 1942, alors qu'il disparaît en 1944.

Seules certitudes : une naissance en 1888 à Kerson, des études à Odessa et Saint-Petersbourg, le départ pour Paris en 1910, le retour en URSS en 1917, à nouveau l'émigration en 1925, puis Paris et quelques petites expositions. Or Baranoff-Rossiné, on peut enfin s'en aviser, fut un peintre de qualité, un moderne très estimable, un sculpteur curieux et un inventeur

d'exception. L'œuvre de sa vie, sa grande chose, fut la construction du piano optophonique qui associait à toute note jouée une couleur projetée sur un écran. Cette machine permettait d'appliquer la théorie des correspondances si chère au cœur de Kandinsky. Baranoff-Rossiné y travailla à partir de 1915 et donna ses premiers « concerts » en 1923 à Moscou, au Bolchoï. Il y eut d'autres démonstrations à Paris, au Studio des Ursulines, qui ne suscitèrent pas de vocations, mais la curiosité et la sympathie de Jean Arp. Baranoff demeura donc peintre.

Il fit bien. Les toiles et les dessins qui sortent de l'oubli sont d'un praticien fort habile, qu'il reprenne à son compte l'impressionnisme, Cézanne, le cubisme, l'abstraction à la Delaunay ou l'ouïanisme. Plutôt que d'accuser l'artiste de versatilité, mieux vaudrait lui reconnaître un beau sens de la couleur et de la composition. Quel que soit le style dans lequel il œuvre, il le pousse à l'extrême et expérimente des variations originales sans renoncer ni à l'harmonie chromatique ni à la fantaisie. Ses assemblages en bois d'avant 1914 tiennent dans l'histoire — encore embryonnaire — de la sculpture abstraite, polychrome et

géométrique, une place de premier ordre, car ils précèdent largement les constructions des avant-gardistes russes, qui le cotoyèrent à Petrograd dans les premiers temps de la révolution russe.

Les meilleures de ses natures mortes post-cubistes ont des découpages et des effets de matière qui font songer à Braque. Ses figures féminines traitées par l'allusion et la forme évadée à la Gargallo peuvent bien pecher un peu. Picasso c'est avec une ironie à demi-mot qui sauve tout. Sa Primavera de 1928 mériterait d'être placée dans les anthologies de l'entre-deux-guerres, et dans un musée. Le peintre s'y livre à un détournement de symboles : un tecton regarde passer une divinité vert tendre et tectonique dans un paysage trop joli pour être vrai, le tout agrémenté d'un festival de citations qui tournent le surréalisme en dérision. Aurait-on oublié Baranoff-Rossiné pour le punir d'avoir eu trop d'idées trop tôt et d'avoir dédaigné de les prendre au sérieux trop longtemps ?

PHILIPPE DAGEN.

Galerie du Cobra : 5, rue Visconti et galerie Bourgoïn-Pissarro : 33-37, rue de Seine, jusqu'au 8 juillet.

Communication

Au tribunal de Paris

La polémique sur la « colorisation » des films

Le tribunal de grande instance de Paris devait se prononcer, dans la soirée du vendredi 24 juin, sur l'autorisation ou sur l'interdiction de diffuser dimanche, sur la 5, à 20 h 30, une version « colorisée » du film Asphalt Jungle, réalisé en noir et blanc, en 1950, par John Huston (le Monde daté 19-20 juin). Au cours d'une audience en référé jeudi 23 juin, les avocats des héritiers du cinéaste

américain et des sociétés d'auteurs ont rappelé que John Huston n'avait jamais accepté, de son vivant, la colorisation de ses œuvres et demandé que l'on mette fin à ce nouveau fléau. Le conseil de la 5, pour sa part, a décliné aux héritiers du metteur en scène la qualité d'auteur. En effet, le droit moral de l'auteur n'existe pas aux États-Unis, où seul est reconnu un droit patrimonial.

Prothèse

par MICHEL BECO juriste, spécialiste du droit d'auteur

UNE chaîne de télévision doit-elle être au service de son public ou préfère-t-elle exploiter le gisement d'audience qu'il représente ? Cette question posée avec acuité depuis 1986 par l'interdiction des œuvres cinématographiques par des messages publicitaires est à nouveau aujourd'hui posée par la diffusion du film de John Huston Asphalt Jungle, en version originale noir et blanc et en version « colorisée ».

L'affaire est simple : la cinquième chaîne de télévision a-t-elle moralement le droit de transformer ainsi l'œuvre d'un réalisateur ? Comment consulter un mort ? Rien de plus facile, vient de nous rappeler la Société des réalisateurs français (SRF) : John Huston s'est sans équivoque prononcé contre la colorisation. Après le SRF, d'autres voix ont protesté contre cette atteinte portée à une œuvre. La chaîne

renonce-t-elle ? Point. Elle saisit au contraire la chance que constitue cette polémique en organisant un débat sur la colorisation entre les deux projections.

De sorte, les adversaires de l'initiative, pris en otage, iront contribuer à la publicité de l'émission qu'ils dénoncent. Or est le droit d'auteur dans tout cela ? Que dit la loi ? L'un des plus judicieux articles de la loi de 1986 sur la communication audiovisuelle, l'article 73, pose en son dernier alinéa que « le sous-titrage publicitaire des œuvres cinématographiques est interdit, de même que toute interruption publicitaire des œuvres cinématographiques diffusées dans le cadre d'émissions de ciné-club ».

Notons au passage que la diffusion d'une œuvre cinématographique avec un sous-titrage publicitaire est strictement interdite. Que voyons-nous à longueur d'émissions sur la Cinq et la Six ? Le logo dans le coin de l'écran. Aujourd'hui, ce sont les œuvres publicitaires qui sont encadrées par des messages cinématographiques, et non plus l'inverse. Quant à la diffusion du type ciné-club, n'est-ce pas exactement ce que propose la cinquième chaîne, une réflexion sur un film à propos du procédé de colorisation ? La loi interdit formellement toute interruption publicitaire dans ce cas. Pour Asphalt Jungle colorisé ou non, il ne doit donc y avoir ni logo ni publicité au cours de chacune des diffusions. Voilà de quoi relancer le débat, ce fameux débat qui se ramène à la consultation de quelques personnes puis — quels que soient les avis — à la conclusion par le viol du public et un crime contre l'auteur.

Que cela puisse avoir lieu en France, broussa des droits d'auteur, est indigne. Cela prouve assez que les individus à l'origine de cette initiative, en comparant l'œuvre originale en noir et blanc à l'œuvre « colorisée », confondent concours de beauté et exposition de prothèses. Le débat ne saurait être, seul le dialogue importe. Il doit se ramener à la diffusion d'une œuvre dans le respect du public et de l'auteur.

Sur TF1

Arrêt du magazine économique « L'enjeu »

Après dix ans d'existence, l'émission « L'enjeu », qui a été son centième numéro le 13 juin, met la clef sous la porte. Créé fin 1978, ce magazine économique mensuel de TF1, animé par François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller, libre dans une case de la grille « deuxième partie de soirée » confiée à Pascale Breugnot. Alors que les deux compères vont développer et étoffer l'émission financière mensuelle qu'ils ont créée, « Le club de l'enjeu » (qui pourrait devenir hebdomadaire), François de Closets explique pourquoi il met un terme à « une expérience qui a réussi ».

« L'enjeu » est un des plus anciens magazines d'information de la télévision, dit-il. Nous avons survécu à deux alternances politiques, puis à la privatisation de TF1. Et malgré une concurrence accrue, sans parler d'une diffusion tardive, notre taux d'écoute a augmenté : en 1986, il était autour de 6 %, pour atteindre une moyenne de 8 % en 1987, puis 8,5 % pour la dernière émission consacrée au chômage.

« Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? En dix ans, nous avons fait le tour de la question, en suivant l'évolution du marché de l'information économique. En passant de l'AFI au Journalisme scientifique, puis de la télévision aux livres, j'ai toujours pris comme principe qu'il faut savoir quitter sur un succès ! Et puis, à la fin de l'année dernière, Pascale Breugnot m'a confié un grand magazine mensuel d'actualité sociale, « Méditations », que j'anime avec Richard Michel et Jean-Marie Perthuis. J'entends me consacrer davantage à cette émission d'intérêt public, sans cacher que j'ai d'autres projets de livres... »

La politique de l'information sur une chaîne commerciale comme TF1 est-elle compatible avec des émissions ciblées ?

Le problème, en effet, est de concilier qualité et rentabilité, répond François de Closets. Nous avons réussi un exploit dans le

La SACD regrette que les chaînes privées ne soient pas sanctionnées pour 1987. — La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) se réjouit, dans un communiqué publié le 23 juin, de l'ordonnance du Conseil d'État imposant, sous réserve, à la 5 et à la 6 le respect de leur cahier des charges pour leur seconde année d'exercice (le Monde du 24 juin). Mais la SACD regrette que « les lacunes et les insuffisances » de la loi Léotard ne permettent pas d'ériger des sanctions financières et des séparations pour les manquements déjà constatés en 1987.

La SACD déplore également que la législation en vigueur confie à la seule CNCL « l'initiative de contrôler le respect par les chaînes de leur cahier des charges. Cet état de droit risque de conduire à ce que des manquements importants ne soient pas sanctionnés, comme c'est le cas pour TF1 actuellement ».

nombre de mars de « L'enjeu », en réunissant sur le même plateau, des financiers des plus grands groupes économiques, mais le sujet était très spécialisé et l'audimat est tombé à 4,6 %. Le mois suivant, le thème, plus « grand public », du coût de la santé a fait un score de 11 %. Je ne regrette pas la première expérience, car il m'allait de notre image, mais on ne saurait ignorer la rentabilité qui est une des contraintes nécessaires mais très exigeantes d'une chaîne privée.

L'erreur de base, en ce qui concerne TF1, c'est que le prix payé pour une concession de dix ans (3 milliards de francs) était trop élevé et correspond plutôt à la

valeur de l'entreprise TF1. Ce qui crée un risque énorme pour l'avenir. Les chaînes privées seront obligées d'adapter leur budget à leurs recettes publicitaires. Et quand on sait que des magazines d'information comme « L'enjeu » et « Méditations » coûtent deux fois plus cher qu'une série américaine, la rentabilité devient très forte. Il est facile d'accuser TF1 de boycotter les émissions culturelles, mais il est impossible à la fois de vider les caisses et de donner aux bonnes œuvres de la parole ! »

Propos recueillis par ALAIN WOODROW.

LE THÉÂTRE NATIONAL CONSACRE A LA CRÉATION ET AU RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN

88/89 - 9 SPECTACLES DONT 1 OPÉRA

1. RÉVEILLE-TOI PHILADELPHIE
2. UNE VISITE INOPPORTUNE
3. LA NUIT DES CHASSEURS
4. TR ET LIR
5. MONSTRE AIMÉ
6. LA VEILLEE
7. NATIONALITÉ FRANÇAISE
8. SIT VENIA VERBO
9. LA STAR

LA SAISON COLLINE AVEC LA CARTE COLLINE POUR 450 F

RECEVOIR VOTRE CARTE qui vous donne accès à tous les spectacles, renvoyez-nous le modèle ci-joint, accompagné de votre chèque de 450 F (répétition 400 F) ou de 1300 F

CARTE COLLINE

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE
Direction Jorge Lavelli
15, rue Malte Brun
75020 PARIS (1) 43 66 43 60

Nom : _____
Adresse : _____

88/89
Carte N° _____

Informations « services »



CAMPUS

Un Centre des arts du livre à Paris

L'ÉCOLE privée de l'Union des arts décoratifs va créer, en juillet, un Centre des arts du livre dans les dépendances de l'hôtel particulier Nissim de Camondo, 63, rue de Monceau à Paris. Ce centre accueillera une école de reliure, dorure d'art et une section d'encadrement - activité qui devient le complément indispensable de l'artisan relieur.

La section reliure-dorure dispense quatre ans d'enseignement du décor de la reliure. Un cycle court de deux ans permet d'acquies les bases nécessaires à la réalisation d'une reliure courante de bibliothèque ; les deux dernières années étant consacrées aux reliures de luxe. L'école dispense également des cours de littérature contemporaine agrémentés d'analyses de texte pour lier le contenu des ouvrages à leur reliure.

Au terme des études, l'école délivre un certificat. Un dossier de reconnaissance de diplôme a été déposé auprès du ministère de l'éducation nationale pour obtenir le droit de délivrer un brevet des métiers d'art en plus du CAP déjà préparé dans l'établissement. En janvier 1989, un autre projet devrait voir le jour avec la création de cours de restauration des livres anciens dans la section reliure-dorure.

Les nouveaux locaux permettront l'organisation d'expositions temporaires de livres aux reliures créatives, ainsi que des rencontres entre étudiants et écrivains.

Le centre reçoit des élèves de dix-sept ans au moins, sans limite d'âge supérieur. Il s'adresse à des personnes souhaitant devenir des professionnels de la reliure-dorure ou de l'encadrement, mais aussi à des amateurs avertis. Les droits d'inscription vont de 7 000 F à 11 100 F par an, selon la nature des cours choisis. Date limite d'inscription : fin septembre.

T. Bd

(Renseignements : jusqu'au 5 juillet : tél. : (1) 45-20-84-05 ; à partir du 6 : (1) 45-63-37-39.)

● Image et son

L'université de Provence ouvre un département réservé aux métiers de l'image et du son à Aubagne, dans l'ancien lycée Lakanal.

Université de Provence, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aubagne Cedex 1. Tél. : 42-89-99-30.)

● Systèmes d'information

Un DESS de « gestion des systèmes d'information » sera créé, en octobre, à l'université des sciences sociales de Grenoble.

(Université des sciences sociales, BP 47-X, 38040 Grenoble Cedex. Tél. : 76-82-55-65.)

● Culture européenne

L'UFR des lettres de l'université Paris-Nord lance, à la rentrée prochaine, deux nouveaux stages : « Connaissance de la culture européenne-perspective 1992 » et « Préparation aux diplômes des chambres de commerce franco-allemande, britannique et espagnole ».

Université Paris-Nord, avenue Jean-Baptiste-Claément, 93430 Villiers-sur-Marne. Tél. : (1) 49-40-32-22.)

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

DROUOT

Samedi 25 juin
A 14 heures : Archéologie, bijoux.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 25 juin
Compiègne, 14 heures : livres ; Corbeil, 14 heures : mobilier, objets d'art ; Versailles-Château-Versailles, 10 heures et 14 heures : les vins.

Dimanche 26 juin

Enghien, 14 h 40 : tableaux modernes ; Fontainebleau, 14 heures : tableaux modernes, livres ; L'Isle-Adam, 14 h 30 : tableaux, tapis, voitures ; Meaux, 14 heures : argenterie, bijoux, mobilier ; Neaillly, 11 heures : livres ; La Varenne-Saint-Hilaire, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Aix-les-Bains, 17 heures : argenterie, bijoux ; Annecy, 14 h 30 : tableaux, sculptures, mobilier ; Bar-sur-Aube, 10 heures et 14 heures : cartes postales ; Foye (79), 15 heures : vins ; Gâtines,

14 heures : bijoux, mobilier ; Lyon, 14 h 30 : cartes postales (M^{rs} Millard) ; Lyon, 14 h 30 : Extrême-Orient (M^{rs} Dumas) ; Mantes-la-Jolie, 14 h 30 : instruments de musique ; Marolles-en-France, 14 h 30 : bijoux, mobilier, tableaux ; Marseille-Castellane, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; Montauban, 14 heures : tableaux ; Nîmes, 9 heures et 14 h 30 : bijoux, mobilier, tableaux ; Annecy, 9 heures et 14 heures : mobilier, tableaux, objets d'art ; Pau, 11 heures : maroquinerie ; 14 heures : cartes postales ; Rodez, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; Saumur, 14 heures : argenterie, objets d'art, mobilier ; Soissons, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, argenterie.

Dimanche 26 juin

Aix-les-Bains, 15 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; Arles, 14 heures : tableaux modernes ; Aubagne, 14 h 30 : bijoux, mobilier, tableaux ; Annecy, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; Avignon, 14 heures : argenterie, bijoux, mobilier ; Bayeux, 14 heures : livres ; Besançon, 11 heures : argenterie, objets d'art, mobilier ; Besançon, 11 heures, mobilier, objets d'art, tableaux ; Brest-Pour (Euro), 14 heures : mobilier, bijoux, véhicules ; Cambrai, 11 heures : livres, mobilier ; Châteauneuf, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; Chamost, 14 heures : bibelots, argenterie, mobilier ; Clamecy, 14 h 30 : objets d'art, bijoux, mobilier ; Gien, 14 heures : tableaux ; Issoudun, 14 h 15 : livres, souvenirs historiques ; Lille, 14 heures : armes ; 15 heures : instruments de musique, mobilier ; Marseille-Castellane, 10 heures : livres ; 14 h 30 : Extrême-Orient ; Mantes-la-Jolie, 9 h 30 : cartes postales ; Nevers, 14 heures : dessins, tableaux, bijoux ; Rouen, 14 heures : écrits, céramique ; Soissons, 14 h 30 : estampes, tableaux ; Troyes, 14 heures : tableaux, argenterie, mobilier ; Vézère-Français, 11 heures : tableaux, faïences, mobilier.

FOIRES ET SALONS

Paris (château de Bagatelle), Paris (Beaugrenelle), Samois-sur-Seine et Chamelle (Allier).

LOTO n° 108 tirage du mercredi 23 juin 1988

20 19 24 31 33 45 26

PROCHAIN TIRAGE EN DIRECT SUR ÉCRAN LE 25 JUIN À 20 H 30

4 BOULETS 0 824 185,00 F
5 BOULETS 0 46 280,00 F
6 BOULETS 0 71 4 450,00 F
4 BOULETS 0 741 666 85,00 F
6 BOULETS 0 284 484 8,00 F

VOTRE CAVE SUR MINITEL

PASSEZ VOTRE COMMANDE DIRECTEMENT SUR MINITEL ou demandez le catalogue à : TERROIRS ET VIGNOBLES 42, rue de Mulhouse - 21000 Dijon Tél. : 16-80-68-38-83

36-15 LEMONDE code CAVES
36.15 LM 16

PHILATÉLIE

Le centenaire des « diables bleus »

La Poste mettra en vente, le lundi 27 juin, un timbre-poste à 2,50 F consacré au centenaire des troupes alpines. Ce timbre a été dessiné et gravé par Jean Delpech, artiste décédé le 30 mai dernier (*Le Monde* du 11 juin).

Le 24 décembre 1888, le Parlement adopte une loi qui dote la France d'un corps de troupes de montagne. Cette mesure répond à la menace militaire qui pèse sur la frontière des Alpes depuis que la Triplice a été signée. En 1882, à l'initiative du chancelier Bismarck, entre l'empire allemand, l'empire austro-hongrois et le royaume d'Italie, l'alliance reconstruite en 1897.

Dès 1872, l'Italie a créé des bataillons d'« alpins » spécialement entraînés au combat en montagne.

La loi militaire française répond à ces menaces et transforme des bataillons de chasseurs à pied, en garnison dans les villes des Alpes, en groupes de montagne auxquels sont adjoints de l'artillerie de montagne et des éléments du génie spécialement préparés aux nécessités du combat en altitude.

En 1914-1918, ces troupes - célèbres par leur très large béret baptisé « tarte » - se sont illustrées dans les Vosges, sur la Somme, en Champagne, à Verdun... Les Allemands les désignaient sous le surnom de « diables bleus » tant était grande leur ardeur au combat. On les retrouve en 1939-1945 en Norvège, à Narvik, et, bien sûr, dans les Alpes.

Le timbre, au format 21,45 x 36 mm (n° PTT 1988-28), est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée à Grenoble (Isère) les 25 et 26 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Palais des sports Pierre-Mendès-France : le 25 juin, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Grenoble RP.



Ci-dessus : le timbre émis le 27 juin. Ci-dessous : deux projets non retenus. Ces trois esquisses sont signées Jean Delpech (Source : C&S Mexx, n° 1971).



★ Souvenirs philatélique (enveloppe, enter postal, carte, 10 F pièce) : Jean Simon, Le Bouillonnard, 38119 Pierre-Châtel, téléphone au Centre de l'Union des troupes de montagne.

Rubrique réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● Expositions. - A l'occasion de la Journée portes ouvertes à l'École supérieure de Bourgogne (Cher), un bureau de poste temporaire sera ouvert le samedi 25 juin (souvenirs avec cachet illustré : ESAM, CSA, Philatélie, M. Sailler, Quartier Carnot, 18015 Bourges Cedex. Tél. : 48-21-05-77).

L'École nationale technique des sous-officiers d'active d'application du matériel de Bourgogne (Cher), un bureau de poste temporaire sera ouvert le samedi 25 juin (souvenirs avec cachet illustré : ENTSOA, capitaine Christian Moulin, 63500 Issoures).

Un bureau de poste temporaire sera ouvert le 25 et 26 juin, au fort de la Pompelle (à 5 kilomètres de Reims, sur la nationale 44 en direction de Châlons-sur-Marne), à l'initiative de l'Association des amis du fort de la Pompelle et des soldats de la Marne, pour célébrer le septième centenaire de la victoire de 1918 (souvenirs : Association des amis du fort de la Pompelle, colonel Jehan de

Lezang, 1, place Musée, 51100 Reims).
Saint-Estève (Pyrénées-Orientales) accueille un festival de la caricature et une exposition philatélique, les samedis 25 et dimanche 3 juillet, avec un bureau de poste temporaire le 2 (souvenirs : Marcel Sabardell, 2, rue G.-Gilles, 66330 Cabestany).

Wissembourg (Bas-Rhin) accueille une exposition et un bureau de poste temporaire sur le thème : « Les monastères, sept siècles d'histoire », les 2 et 3 juillet (enseignements, souvenirs : Fédèle culturel de Wissembourg, Anne Darnis, rue des Ecoles, 67160 Wissembourg. Tél. : 88-94-11-13).

● Philatélie à la télévision. - L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF 1 « Bonjour la France, bonjour l'Europe », accueille une rubrique philatélique tous les dimanches vers 7 h 40, présentée par Pierre Julien du Monde des philatélistes. Au programmé, le dimanche 26 juin : rivières et mer nationale.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE
Audience publique du Tribunal correctionnel de NANTERRE (1^{re} chambre) en date du 24 juin 1987. Le nommé VERICHON Michel, né le 15 août 1948 à PARIS (14^e), demeurant chez M^{rs} BENAIM, 51, rue de Villiers à NEUILLY-SUR-SEINE (92), a été condamné à la peine de 3 MOIS D'EMPRISONNEMENT avec sursis et à la peine de 5 000 F d'amende. Pour : - s'être frauduleusement soustrait à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu réclément de son titre des années 1981 et 1982 en utilisant des procédés détournés afin de dissimuler volontairement la majeure partie des sommes sujettes à l'impôt, les dissimulations excédant pour chacune des années la somme de 1 000 F.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS
Par arrêt de la 9^e chambre de la Cour d'appel de Paris du 6 juillet 1987, rejet du pourvoi en cassation le 7 mars 1988, M^{rs} FLEURY Marie-Cristelle épouse CHRISTODOULOU, née le 23 juillet 1953 à PARIS (9^e) et demeurant à Saint-Maur (94), 40, rue Saint-Hilaire-la-Varenne, a été condamnée à 3 ans d'emprisonnement dont 2 ans avec sursis - MAE 5 ans, Obligation art. 586^o, 7^o CPP, 50 000 F d'amende MED, pour escroquerie. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, dans les journaux : *le Figaro et le Monde*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS
Par arrêt de la 9^e chambre de la Cour d'appel de Paris du 6 juillet 1987, M^{rs} FLEURY Marie-Cristelle épouse CHRISTODOULOU, née le 23 juillet 1953 à PARIS (9^e) et demeurant à Saint-Maur (94), 40, rue Saint-Hilaire-la-Varenne, a été condamnée à 3 ans d'emprisonnement dont 2 ans avec sursis - MAE 5 ans, Obligation art. 586^o, 7^o CPP, 20 000 F d'amende pour escroquerie. La Cour a, en outre ordonné, aux frais de la condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Figaro et le Monde*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

MÉTÉOROLOGIE

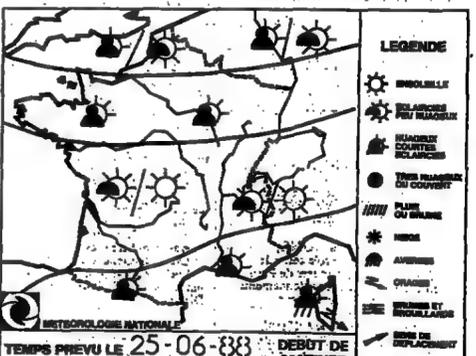
SITUATION LE 24 JUIN 1988 À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 JUIN À 0 HEURE TU



Évolution probable des temps en France entre le vendredi 24 juin à 0 heure et le dimanche 26 juin à minuit.
Sur le nord-ouest de la France persistent des conditions anticycloniques en bordure des hautes pressions atlantiques. Le courant de nord-est de la mer du Nord à la Manche fait descendre des masses d'air humides et fraîches. Persistance d'un minimum de pression sur l'Espagne entraînant des remontées orageuses sur le Midi méditerranéen.
Samedi, soleil à l'Ouest, nuages au Nord-Est, orages dans le Sud. Au nord de la Loire, après une matinée très nuageuse le ciel s'éclaircit. Au nord-est de la Seine, persistance d'un temps nuageux et gris avec en fin d'après-midi une averse locale d'orage.
Les régions méditerranéennes vont conserver un ciel assez nuageux avec des relents orageux le matin et des ondées l'après-midi.
Sur toutes les autres régions, ciel clair ou peu nuageux et temps bien ensoleillé dans la journée.
Près de la Manche, le vent de nord-est soufflera par moments assez fort.
Les températures minimales seront voisines de 16-18°C. Les maximales seront de 22-24°C. Le ciel sera ensoleillé en général.
Au nord de la Loire et dans le Nord, la matinée sera très nuageuse puis, progressivement, des éclaircies se développeront.
De la Méditerranée au Nord-Est, des relents orageux le matin. Le soleil brisera en cours de journée mais restera des ondées le soir près des reliefs.
Au sud de la Loire, peu de nuages et du soleil en général. Peu d'évolution au niveau des températures.



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observés le 23-6-1988 à 6 heures TU et le 24-6-1988 à 0 heures TU

FRANCE	TOURS	26 12 D	LOS ANGELES	21 15 D
ARADJON	27 17 N		LIBERABOURG	16 10 D
BARLETZ	26 18 C		MADRID	26 12 O
BOURGOS	22 12 D		MADRIDARCHE	29 16 D
BREST	21 13 D		MEXICO	21 12 A
CAEN	20 12 C		MILAN	28 20 C
CHERBOURG	21 12 C		MONTREAL	26 20 D
CLERMONT-FERRAND	22 8 D		MOROCCO	27 17 D
DIJON	22 10 D		NAGANO	25 14 N
GRENOBLE-SHAR	26 14 D		NEW-YORK	37 18 D
LILLE	21 12 P		OSLO	30 20 C
LIMOGES	21 11 D		PALMA DE MAJORQUE	34 18 D
LYON	24 13 N		PARIS	26 21 D
MARSEILLE-MER	26 18 C		RODRIGUEZ	31 21 D
NANCY	26 14 D		ROME	27 19 N
NANTES	24 14 D		SINGAPOUR	32 25 A
NICE	25 22 C		STOCKHOLM	23 15 N
PARIS-MERIS	22 11 D		SUDBURY	16 7 D
PAU	25 17 C		TOKYO	27 22 P
PERPIGNAN	26 17 O		TORONTO	33 24 A
RENNES	23 13 D		VARSOVIE	25 19 O
STRASBOURG	21 8 D		YERSE	25 19 N
STRASBOURG	21 9 D		YVERNOY	18 10 N

avec brume ciel couvert ciel dégagé ciel nuageux orage pluie tempête neige

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

السنة 1409

Le Monde

LÉGISLATIVES : L'ANALYSE COMPLÈTE DU SCRUTIN

Le Monde
DOSSIERS ET DOCUMENTS

les élections législatives

5
JUN
12
JUN
1988

*une
majorité
à inventer*

RESULTATS COMPLETS PAR CIRCONSCRIPTION ET LES COMMENTAIRES
LE JOURNAL DE LA CAMPAGNE LE REGARD DE
LA PRESSE ÉTRANGÈRE SONDAGE EXCLUSIF IPSOS :
L'OPINION PUBLIQUE JUGE LA CLASSE POLITIQUE

SUPPLÉMENT AUX DOSSIERS ET DOCUMENTS DU MONDE • JUIN 1988 • 25 F

LES RÉSULTATS COMPLETS
Par département, par ville et par circonscription. Les commentaires sur chaque situation locale. Le rappel des élections antérieures. Les cartes et les graphiques du nouveau paysage politique. La composition exacte de l'Assemblée nationale et la liste de tous les élus.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE
Les partis en présence, leurs programmes. Les discours des leaders. Les points forts de la campagne.

EXCLUSIF
La classe politique vue par les correspondants de la presse étrangère en poste à Paris. Un sondage IPSOS-*le Monde* : les Français jugent les hommes politiques.

UN NUMÉRO HORS-SÉRIE
100 PAGES - 25 F
En vente chez votre marchand de journaux ou par correspondance

ÉGALEMENT DISPONIBLE :
L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
Numéro hors-série, 146 p., 33 F

NUMÉROS HORS-SÉRIE « ELECTIONS »

- Cochez la case correspondant à votre commande
- LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. - Prix (frais d'expédition inclus) FRANCE : 30 F, ÉTRANGER : 32 F
 - L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE. - Prix (frais d'expédition inclus) FRANCE : 38 F, ÉTRANGER : 40 F
 - OFFRE SPÉCIALE
LES DEUX NUMÉROS HORS-SÉRIE (LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES + L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE)
Prix (frais d'expédition inclus). FRANCE : 58 F (au lieu de 68 F). ÉTRANGER : 62 F (au lieu de 72 F)

NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____ CODE POSTAL _____
LOCALITÉ _____ PAYS _____

Commande et règlement à renvoyer à :
LE MONDE - Service de la vente au numéro
7, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS - FRANCE

SOMMAIRE

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LES RÉSULTATS COMPLETS

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

EXCLUSIF

REPERES

FACE

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
01-42-91-82, poste 4339

مكتبة المراهق

سبأ صالحي

Economie

L'épilogue de la bataille pour la Générale de Belgique

Suez seul aux commandes

Retrait de M. De Benedetti au profit de Suez et réconciliation des deux actionnaires rivaux de la Société générale de Belgique (SGB), tels sont les grands thèmes de l'accord conclu, dont M. Renaud de la Genière, PDG de la Compagnie financière française, et l'homme d'affaires italien ont donné les détails, le vendredi 24 juin à Bruxelles, mettant ainsi fin à une bataille qui aura duré une année et aura modifié les fondements des structures économiques belges.

Après le comptage précis des actions détenues par l'un et l'autre clan, qui avait eu lieu lors de l'assemblée générale du 14 avril dernier, M. De Benedetti s'était retrouvé minoritaire avec seulement 47 % des titres. « Le front de Suez est friable », expliquait-il en substance, « un jour ou l'autre il explosera. J'attendrai le temps qu'il faudra ». En fait, il comprendra vite que son adversaire a mieux verrouillé son affaire qu'il le croit. Per-

sonne ne trahit pour le rejoindre et M. De Benedetti, ayant engagé des milliers de francs, se trouvait dans l'impasse.

Suez, s'il avait réussi à souder ses alliances, était pourtant en position inconfortable... précisément à cause de ses alliés belges. La SGB, holding disparatée présent dans mille deux cents sociétés, qui vont de l'électricité à la banque en passant par les diamants et la chimie, doit être restructurée en profondeur. Mais il faut, pour cela, une unité de commandement, autrement dit... se libérer des alliés encombrants.

Une réconciliation Suez-De-Benedetti autour de leurs intérêts objectifs était inscrite dans l'histoire, comme diraient les marxistes. D'autant que les deux rivaux étaient, avant de se déchirer pour le contrôle de la SGB, des partenaires de plusieurs années, chacun étant au capital de l'autre.

L'accord conclu, dont le sens global était connu (le Monde du 23 juin), est le suivant :

CERUS (holding de l'homme d'affaires italien) va céder 7,75 millions des titres qu'il possède et réduire sa part directe et indirecte à 11 %. Sur les 7,75 millions d'actions, 6 millions sont cédées à SODECOM, société contrôlée par Suez et les Assurances générales de Belgique (1) en échange de liquidités (le prix n'est pas précisé), et le solde, soit 1,75 million de titres, est vendu directement à Suez, payé en actions diverses et « pour l'essentiel » en actions Suez. De ce fait, CERUS, qui possédait environ 1 % de Suez depuis sa privatisation, en deviendra l'un des quatre ou cinq actionnaires importants avec « un peu plus de 4 % ».

Les deux groupes « veulent associer largement le public au capital de la SGB » et entendent remettre des actions en Bourse. Une nouvelle assemblée générale sera convoquée

« dans les plus brefs délais » qui devra valider l'accord conclu et modifier les statuts (notamment pour créer un poste d'administrateur délégué). M.M. de la Genière, De Benedetti et Lippens (patron des AG) seront nommés vice-présidents. Suez et CERUS « rétablissent leurs liens » et, pour preuve, la compagnie française participera à l'augmentation prévue du capital de CERUS pour « maintenir sa part de 10 % ».

« Il nous est apparu, aux uns et aux autres, que ne pas négocier était dégrader notre investissement. En revanche, notre accord nous permet de le valoriser aux mieux en y associant l'épargne belge et, éventuellement, d'autres investisseurs européens » ont déclaré Alain Minc et Patrick Ponsolle, respectivement responsables de CERUS et de la Compagnie financière de Suez. Selon eux, il s'agit maintenant de valoriser la

SOMMAIRE

- Les groupes Suez et De Benedetti ont présenté, le vendredi 24 juin, à Bruxelles, le détail de leur accord sur la Société générale de Belgique (lire ci-dessous).
- Rien n'est réglé dans le conflit d'Air Inter. Les usagers attendent du nouveau ministre des transports le règlement du problème (lire page 28).
- Confiserie-chocolaterie : Nestlé l'emporte sur son rival Jacob Suchard en se rapprochant de Rowntree (lire page 28).
- La Bourse a salué le redressement spectaculaire du groupe Moulinex (lire page 30).
- Reprise d'un secteur traditionnel : Renault-Véhicules industriels vs, pour la première fois depuis douze mois, emboucher (lire page 29).

REPÈRES

Inflation

Hausse des prix de 0,2 % en mai dans la CEE

La hausse des prix de consommation a atteint 0,2 % dans les communautés européennes en mai, indique Eurostat. Cette progression intervient après la petite poussée de 0,6 % des prix en avril et porte à 2,8 %, sur douze mois, l'inflation communautaire. Sur les cinq premiers mois de l'année, la pression inflationniste représente 1,7 % contre 1,8 % durant la période correspondante de 1987. A l'exception du Danemark, qui enregistre, en mai, une hausse de 1 % en raison de l'augmentation annuelle des loyers, et de l'Espagne, qui connaît, pour le second mois consécutif, une baisse des prix de 0,1 %, la majorité des pays de la CEE affiche une progression située entre 0,1 % et 0,4 %. La France, comme la RFA, se situe dans la bonne moyenne avec 0,2 %, et la Grande-Bretagne dans le haut de la fourchette avec 0,4 %.

COFACE

Déficit record de l'assurance-crédit

Si la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) annonce dans les comptes pour 1987, qu'elle a publié jeudi 23 juin, des résultats en hausse (excédent de 59 millions de francs, contre 20 millions de déficit l'an dernier), les opérations d'assurance-crédit que l'organisme gère pour le compte de l'Etat n'en demeurent pas moins déficitaires, avec un solde négatif record de 5,88 milliards. Une rallonge budgétaire devra être envisagée. L'enveloppe prévue pour 1987 se limitant à 1 milliard. Principale responsable : l'assurance-crédit moyen terme, dont le déficit, de 4,6 milliards en 1986, passe à 5,7 milliards en 1987 en raison de l'accélération du nombre des défaillances des pays clients. Les opérations de crédit à court terme enregistrent en revanche un solde positif de 5,9 millions, dû au bénéfice (200 millions) sur les opérations de change (l'assurance prospective reste, elle, déficitaire).

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-81-82, poste 4330

La Générale, fin de partie

(Suite de la première page.)

M. De Benedetti a lui-même expliqué à plusieurs reprises que sa principale erreur avait été sa trop grande courtoisie et que, s'il n'avait pas prévenu René Lamy, le gouverneur de la Générale, de ses intentions, sans doute aurait-il atteint son but.

Peut-être. Mais n'a-t-il pas commis deux autres erreurs : avoir refusé - parce qu'à l'époque c'était trop cher - d'acheter un « paquet » conséquent d'actions de la Générale que lui avait proposé (avant de les offrir à Suez, qui a accepté), un syndicat d'investisseurs flamands ? Et avoir méconnu aussi une réalité belge terriblement complexe ?

Inraisemblable patchwork

Carlo De Benedetti se retirant, Suez reste donc seul maître à bord. Incontestablement, la partie a été finement jouée par les hommes de la rue d'Astorg, même s'ils étaient au début très divisés sur la nécessité ou non d'y aller et de jouer la réputation, mais aussi les finances, de la compagnie dans cette affaire échevelée. Désireux, une fois la décision prise, d'aller jusqu'au bout, c'est-à-dire d'obtenir le contrôle pur et simple de la société, ils n'ont lésiné ni sur les moyens financiers ni sur... les autres.

Jouant à merveille leur rôle de « chevaliers blancs » et montrant qu'ils avaient partie liée avec la Société générale, ils ont pu ainsi prendre toutes leurs aises - que

ne pardonne-t-on pas à un ami ? - avec des dispositions terriblement lâches. Il est vrai de la législation belge.

Reste maintenant à savoir si le jeu en valait la chandelle. La dispersion - voire l'éclatement - de la Société générale de Belgique, qui est présente dans plus de mille deux cents entreprises, constitue certes un atout non négligeable, mais peut-être aussi un formidable handicap. Comment gérer, avec un minimum de cohérence, ce patchwork inraisemblable, qui recèle certes des entreprises performantes, des filons financiers juteux, mais traîne aussi des boulets considérables ? Comment faire entendre un langage commun - et pas forcément agréable - aux « baronnies » qui, depuis des dizaines et des dizaines d'années, se sont réparties des fiefs de la société et qui, depuis le début de « l'affaire », ont encore accru leur indépendance par rapport à la maison mère ?

Pauvre Générale ! serait-on tenté d'écrire : elle qui a vécu pendant des années douillettement protégée des regards extérieurs s'est retrouvée en quelques semaines disaillée, diagnostiquée, critiquée par tout un chacun ! Elle qui n'avait jamais connu un véritable actionnaire - les actions étant réparties dans toute la population, la Générale était uniquement gérée par ses propres dirigeants - la voilà face à un seul interlocuteur, et pas n'importe lequel, avec le risque de le voir développer une stratégie pour se « payer sur la bête », c'est-à-dire rentabiliser son investissement.

Stratégie, c'est sans doute ce qui a manqué le plus aux autorités

belges durant cette période. Il est étonnant à cet égard d'entendre M. Wilfrid Martens, le premier ministre, se féliciter de la « publicité faite à la Belgique dans le monde entier » du fait de cette affaire. « Même Bernard Pivoi y faisait écho », a ainsi déclaré le premier ministre dans une interview à l'« Echo de la Bourse ». Mais quelle publicité ? Les atterrissements scandaleux de la Commission bancaire, la division du gouvernement et les volte-face de certains ministres n'ont sans doute pas donné au royaume une image très favorable. Carlo De Benedetti, par exemple, s'y reprendra peut-être à deux fois avant d'y tenter une nouvelle aventure.

Certes, ■ ■ ■ Belgique va mal, les Belges, eux, vont bien. « Tous » les Belges - enfin presque tous - n'ont-ils pas vendu à un cours qu'ils n'avaient jamais imaginé si avantageux les actions de la Société générale qu'ils possédaient parfois depuis des générations ? A l'heure du libéralisme triomphant, certains peuvent se réjouir du fait que les responsables politiques soient absents du jeu. Voir. Des palinodes concernant l'installation du TGV en Belgique, à la catastrophe lenteur de la conclusion du « contrat du sibole » en matière de téléphone, en passant par l'impossibilité d'assumer pour Bruxelles son véritable rôle de capitale européenne : des exemples abondent de cette incapacité des hommes politiques du pays de saisir les occasions qui s'offrent à eux. « La Belgique, confiait ainsi un économiste bruxellois, apparaîtra de toute manière comme la grande perdante de cette affaire ». Tout simplement parce que, depuis vendredi 24 juin, la Société générale n'est plus « de Belgique » que de nom.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Le tremplin de Robert Maxwell

Que veut faire Robert Maxwell avec la Société générale de Belgique ? C'est la question que se posent professionnels de la communication et experts financiers depuis qu'un communiqué commun a officialisé l'association entre les deux géants sur le marché de la communication (le Monde du 23 juin).

On ne peut exclure l'hypothèse d'un simple effet d'annonce. Le propriétaire du groupe Mirror en est coutumier, et un coup de projecteur ne nuirait pas à l'introduction de sa société à la Bourse de Bruxelles. Mais il se peut aussi que Robert Maxwell ait enfin renoncé à émietter ses investissements aux quatre coins de l'Europe et ait décidé de concentrer sa stratégie audiovisuelle en prenant appui sur la Générale de Belgique.

A première vue, le partenaire est curieusement choisi. La holding belge a des liens avec Suez, son principal actionnaire, autour d'Havas, de M6 et de Pathé Cinéma. Elle a d'autres complications avec le Groupe Bruxelles-Lambert (GBL) autour de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion M. Maxwell, dont la stratégie tournait jusqu'à présent autour de TF1, semble débarquer dans ce tissu de participations croisées comme un éléphant dans un magasin de porcelaine.

Le premier objectif du magnat britannique semble être le marché du câble belge. Propriétaire de nombreux réseaux en Grande-Bretagne, il a besoin de nouveaux débouchés pour rentabiliser ses chaînes par satellite (Première, MTV) et gagner la course de vitesse qui l'oppose sur ce terrain à son grand rival, l'Américain Rupert Murdoch. M. Robert Maxwell a tenté, il y a quelques mois, de lancer une chaîne payante en Belgique. Les autorités lui ont préféré Canal Plus allié, pour l'occasion, avec... des filiales de la Générale de Belgique ! La leçon de cet échec a été parfaitement comprise. En épousant la holding belge, M. Maxwell trouve dans le coquillage de mariage, Coditel, le plus gros exploitant de réseaux câblés en Bel-

gique et même quelques participations dans le satellite luxembourgeois Astra dont il a besoin pour diffuser ses chaînes.

Centre NERVEUX

Mais le marché belge ne suffit pas à satisfaire les ambitions de l'homme d'affaires britannique. Pourquoi ne s'intéresserait-il pas à la CLT, riche de ramifications en Europe (RTL et M6 en France, RTL Plus en Allemagne) ? La Générale de Belgique ne possède qu'une petite part du bloc de contrôle de la CLT. Le reste est verrouillé, côté français, par Havas, côté belge, par Bruxelles Lambert. A la CLT, on semble persuadé que Bruxelles Lambert « ne décollera pas le tapis rouge » devant ■ ■ ■ nouveau venu. Mais M. Albert Frère, président de GBL, n'a jamais caché ses ambitions audiovisuelles. Il y a trois ans, il signait un accord retentissant avec Rupert Murdoch. Media International, la structure d'étude commune aux deux groupes, est resté une coquille vide. Albert Frère serait-il tenté aujourd'hui par une stratégie de rechange ? M. Maxwell, qui a embauché d'anciens collaborateurs de Rupert Murdoch et de GBL, doit sans doute l'espérer.

Enfin, reste la proie la plus tentante : Havas, l'un des centres nerveux de la communication en France. C'est aussi la moins facile à déloger. La Générale de Belgique ne détient que 5 % d'un « noyau dur » soigneusement gardé par la Lyonnaise des Eaux de Jérôme Monod, Paribas de Michel François-Poncet et la société de participations immobilières de Jean-Marc Vernes. Un bloc de contrôle taillé sur mesure par M. Edouard Ballardur pour des financiers « amis » du RPR qui supporterait mal l'intrusion d'un « envahisseur » britannique que l'on dit social-démocrate et proche de l'Elysée.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Un drame en cinq actes

La course pour la prise de contrôle de la Société générale de Belgique (SGB), une holding créée il y a cent soixante-six ans qui occupe une position centrale dans l'économie du pays, a débuté il y a un an. Le drame s'est déroulé en cinq actes :

- Au début de l'été dernier, des acheteurs anonymes « ramassent » des titres en Bourse. Plus de 11 % du capital changent ainsi de mains. On cite les noms d'Ass, de Duménil-Labé, du britannique Hanson Trust et de Sir James Goldsmith. Inquiets de la vulnérabilité de leur tour de table, les responsables de la SGB créent un « noyau dur » représentant environ 20 % des parts en augmentant le capital pour y faire entrer la Compagnie générale d'électricité (CGE), le japonais Sumitomo, le brasseur Artois, CERUS et Duménil-Labé. En outre, ils demandent l'autorisation pour une autre augmentation massive (+ 70 %) du capital par l'émission de plusieurs millions d'actions nouvelles pour le cas où une OPA hostile serait lancée.
- Le 18 janvier, M. Carlo De Benedetti se dévoila. Il détient directement ou indirectement (via Duménil-Labé, qu'il vient de racheter) 18,6 % du capital de la

SGB et lance une OPA sur 18 % supplémentaires. La SGB réagit sur le terrain juridique, en tentant de faire invalider l'OPA, et financer pour constituer un groupe d'actionnaires possédant plus de 50 % du capital face au clan De Benedetti, crédité alors de 43,5 % des actions. Deux jours plus tard, l'homme d'affaires italien double le prix de son OPA pour tenter de séduire les rares actionnaires encore indépendants. Peu après, il réussit à convaincre M. Laysen de tourner casaque et de lui apporter les quelques titres qu'il détenait encore.

● Le 25 janvier, un nouvel acteur, M. André Laysen, entre en piste. Ce patron flamand, président de Gevaert, tente de fédérer autour de son nom des alliés pour sauver la SGB en achetant dix millions des nouvelles actions. Il y parvient d'abord puis propose une trêve à M. De Benedetti. L'accord, proche, échappe en raison de la volonté de l'homme d'affaires italien de jouer un rôle prépondérant dans la direction de la SGB. Pendant ce temps, et tandis qu'il voit juridique s'enfler, le titre flambe en Bourse en raison d'achats massifs.

● Le 4 février, Suez entre dans la course et affirme détenir 10 % de la SGB. On a alors trois pôles en présence : M. De Benedetti avec officiellement 18,6 %, Gevaert (27,5 %) et Suez (10 %). Six jours plus tard, Suez et Gevaert concluent un accord. Avec leurs amis, ils affirment posséder plus de 50 % du capital contre 37 % à 38 % du côté de

M. De Benedetti. Néanmoins, cette alliance franco-flamande est contestée par plusieurs amis de M. Laysen. Le 24 février, Suez réussit pourtant à constituer autour de lui un groupe d'actionnaires possédant plus de 50 % du capital face au clan De Benedetti, crédité alors de 43,5 % des actions. Deux jours plus tard, l'homme d'affaires italien double le prix de son OPA pour tenter de séduire les rares actionnaires encore indépendants. Peu après, il réussit à convaincre M. Laysen de tourner casaque et de lui apporter les quelques titres qu'il détenait encore.

● Le résultat des opérations sera connu le 27 avril. Lors d'une assemblée générale mémorable, chacun compte ses voix : M. De Benedetti, qui n'a réussi à réunir que 3,9 % du capital lors de son OPA, ne détient que 47 % du capital contre plus de 50 % pour Suez. Pourtant, l'homme d'affaires italien ne renonce pas. Il se dit persuadé que ■ ■ ■ front autour de Suez est friable et qu'il se défera en sa faveur.

● Epilogue : le 24 juin, M. De Benedetti revend l'essentiel de sa participation à Suez pour ne conserver que 16 % de la SGB.

PÊCHE

Les Douze se mettent d'accord sur le soutien au marché du thon

LUXEMBOURG (Communautés européennes) de notre envoyé spécial

M. Louis Le Penzec, ministre de la mer, a tout lieu d'être satisfait du conseil de la CEE chargé de la gestion de l'« Europe bleue » qui s'est tenu jeudi 23 juin. Sur les dossiers les plus sensibles de la pêche, les Français ont marqué des points. Ainsi, le régime des aides communautaires à la pêche et au commerce du thon a été maintenu. Pour M. Le Penzec, « le nouveau système est tout à fait acceptable ». En réalité, les indemnités compensatoires décidées en 1970 pour couvrir la différence entre les prix officiels européens et ceux qui s'établissent sur le marché mondial étaient contestées par plusieurs Etats membres et par la Commission de Bruxelles.

A telle enseigne que cette dernière a réduit arbitrairement, en 1986 et en 1987, les versements normalement dus aux armateurs thoniers. Paris s'est alors tourné vers la Cour européenne de justice, qui, en début d'année, a condamné l'exé-

cutf de la Communauté à rembourser 100 millions de francs aux professionnels français. A l'avenir, les compensations seront moins élevées, mais la décision des Douze donne tout de même l'assurance aux pêcheurs de thon (essentiellement les Français et les Espagnols) d'obtenir des contreparties financières si les cours devaient chuter.

Une autre initiative de la Commission a été écartée. Dans un but de conservation des ressources, Bruxelles demandait un maillage plus large des filets pour la capture des langoustines dans le golfe de Gascogne. La délégation française a obtenu qu'une modification éventuelle de la législation soit reportée au 1^{er} avril 1990. D'ici là, la France devra faire ■ ■ ■ preuve que le système expérimental des chaluts dits sélectifs (qui sépare les captures de langoustines de prises accessoires d'autres poissons) est efficace. Des expériences sont actuellement menées par les pêcheurs du sud de la Bretagne.

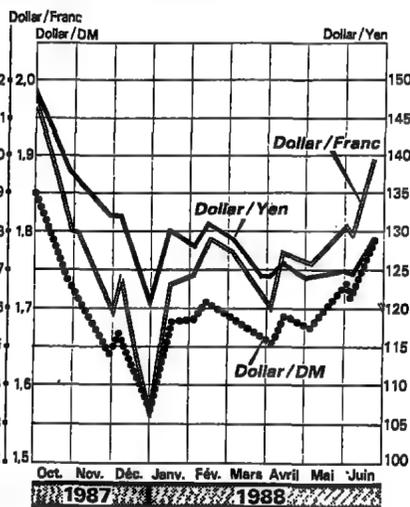
MARCEL SCOTTO.

Économie

ETRANGER

La vive croissance américaine pousse le dollar à la hausse

Le dollar restait orienté à la hausse, le vendredi 24 juin, mais les opérateurs, étaient vite ramenés à la prudence par l'intervention de la Bundesbank afin de calmer le jeu. Le billet vert qui avait fait une légère pause à New-York, le jeudi 23 juin, à 128,45 yens, 1.7842 DM et 5.9995 FF, était reparti de plus belle à Tokyo le lendemain où il frôlait les 130 yens pour clore à 129,70 yens. Dans la matinée de vendredi, il s'échangeait en Europe à 129,75 yens, 1.7970 DM et 6,05 FF.



Croissance plus soutenue sans retour de flamme inflationniste, quasi plein emploi et forte poussée des exportations : la conjonction de ces éléments, confortés par les dernières prévisions des conseillers de la Maison Blanche, n'est pas étrangère à la poussée du dollar. Les marchés des changes ont mis du temps à se persuader de ce dynamisme. Ils semblent désormais prêts à parier sur un dollar soutenu. Depuis décembre 1987, le billet vert a gagné 10% en moyenne par rapport aux devises des partenaires des Etats-Unis au sein du Groupe des Sept, sans pour autant rattraper les niveaux atteints à la veille du krach boursier d'octobre (voir graphique).

M. Beryl Sprinkel, responsable des conseillers économiques de la Maison Blanche, évalue à 3,5% pour l'année 1988 la croissance américaine. Il l'estimerait à 2,9% au début de l'année. Désormais, la Maison Blanche table sur un chômage moyen de 5,5% cette année, soit 0,3 point de moins que prévu il y a quelques mois. L'inflation selon elle ne devrait pas dériver en dépit des inquiétudes qui se font jour sur les retombées de la sécheresse qui frappe les Etats-Unis. La hausse

des prix à la consommation reste envisagée à 4,3% en 1988 contre 4,4% l'an dernier. Les dernières indications du département du commerce sur la croissance du produit national brut durant le premier trimestre, 3,6% et non 3,9% comme il l'avait précédemment annoncé, ne changent rien aux perspectives générales d'une économie apparemment en pleine forme. Une bonne mine essentiellement attribuée à la fermeté des exportations alors que la consommation se ralentit, augmentant une poursuite du redressement du commerce extérieur américain.

M^{me} Thatcher exclut la création d'une banque centrale européenne

Le premier ministre britannique, M^{me} Margaret Thatcher, a exclu la création d'une banque centrale européenne, qui, selon elle, ne verrait le jour qu'avec l'abolition de la Chambre des communes, entre autres choses. M^{me} Thatcher, qui répondait, au sein de cette même Chambre, à une question du leader du Parti social-démocrate, David Owen, a toutefois admis que les ministres des finances et les gouverneurs de banque centrale pouvaient se concerter sur la composition de leurs réserves de changes et sur l'utilisation de l'ECU.

La réforme fiscale est adoptée au Parlement ouest-allemand

BONN
de notre correspondant

Le débat qui a animé le vie politique ouest-allemand ces derniers mois est clos, ou presque. La réforme fiscale présentée par le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, a été adoptée, jeudi 23 juin, en deuxième lecture au Bundestag par 256 voix (chrétiens-démocrates et libéraux) contre 209 (sociaux-démocrates et verts).

Jusqu'au dernier moment, la mise sur pied de cette réforme, la plus ambitieuse de l'histoire de la République fédérale, a donné lieu à des confrontations parfois très vives. L'opposition de gauche et les syndicats l'ont qualifiée d'« anti-sociale » en lui reprochant de favoriser les détenteurs de revenus élevés. Mais la gauche n'est pas seule à critiquer certaines modalités de cette réforme. L'impôt à la source sur les revenus de l'épargne a suscité des protestations dans les milieux bancaires, et ce n'est qu'à force d'obstination que le ministre chrétien-démocrate du Bade-Wurtemberg, M. Lothar Späth, a réussi à empêcher la taxation des remises faites par les constructeurs automobiles à leur personnel.

Une mesure a cependant créé une tempête dans la coalition : la détaxation du carburant aérien imposée par le ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss. Ce dernier, qui pilote lui-même son avion personnel, s'est fait le défenseur de l'aviation sportive et d'affaires. Un vote à part sur cette question n'a été acquis que de justesse : 240 voix pour, 232 contre et 17 abstentions. Plusieurs dizaines de députés de la majorité ont donc fait défection, et des protestations s'élevèrent dans les sections du Parti chrétien-démocrate. Au congrès de la CDU, la semaine dernière, à Wiesbaden, la majorité des délégués avaient demandé au gouvernement de rejeter cette mesure. En vain. Celle-ci est particulièrement difficile à défendre devant l'opinion au moment où l'on annonce une hausse du carburant automobile et du fuel domestique pour le 1^{er} janvier 1989.

Il ne reste plus maintenant à la réforme fiscale qu'à franchir l'obstacle du Bundestag, la deuxième chambre du Parlement, où sont représentés les Länder. Cela devrait être fait sans trop de difficultés, les chrétiens-démocrates et chrétiens-sociaux bavarois disposant de la majorité absolue au Bundestag.

LUC ROSENZWEIG.

AFFAIRES

Après sa nouvelle offre d'achat Nestlé favori pour la reprise de Rowntree

Le bras de fer entamé en avril par les groupes suisses Jacobs Suchard et Nestlé, pour la prise de contrôle du chocolatier et confiseur britannique Rowntree va bientôt connaître son épilogue. Si Jacobs ne surenchérit pas à sa nouvelle offre présentée le 23 juin par Nestlé, la première firme agro-alimentaire helvète (143 milliards de francs de chiffre d'affaires) pourra faire sienne les marques prestigieuses de Rowntree comme After Eight ou Quality Street, ou encore Kit Kat, Nuts, Lyon, Smarties.

Le conseil d'administration de la firme d'York a en effet accepté, jeudi, l'OPA (offre publique d'achat) « améliorée » présentée par Nestlé, d'une valeur totale de 4,51 milliards de dollars (soit environ 25 milliards de francs), en hausse sur le dernier prix de Suchard (4,1 milliard de dollars). La proposition de géant suisse porte la valeur de l'action Rowntree à 1075 Pence contre 890 Pence au terme de sa première offensive. La contre-OPA de Jacobs avait placé la barre à 950 Pence.

A deux reprises, début juin, Nestlé avait quelque peu trompé son monde en souhaitant prolonger l'OPA sans toutefois surenchérisse. Sans doute son PDG, M. Helmut Maucher, espérait-il que son homologue de Rowntree, M. Kenneth Dixon, finirait de lui-même par faire « le bon choix ».

Mais il a fallu pour que le groupe de Vevey se montre plus généreux. « Le nouveau prix proposé par Nestlé est équitable », commentait le 23 juin M. Dixon après que son conseil d'administration eut accepté les conditions de

l'offre et recommandé aux actionnaires de s'y ranger à leur tour.

De source britannique, Nestlé aurait donné l'assurance à Rowntree que ses activités chocolatières pour l'Angleterre resteraient établies et dirigées à York, le siège historique de la société anglaise.

Après l'acquisition de Buitoni en mars pour un montant de 1,8 milliard de francs, Nestlé s'apprête à renforcer son rang de première firme multinationale de Suisse.

De son côté, Jacobs Suchard pourrait amasser un peu plus de 1,45 milliard de francs en revendant ses titres Rowntree (dont il détient 30% du capital) à Nestlé. A moins que l'envie d'en découdre avec son rival suisse ne l'emporte sur la tentation d'un gain substantiel qui aurait le goût un peu fade, pour les dirigeants de Jacobs, d'un lot de consolation.

ERIC FOTTORINO.

AGRICULTURE

Accord des Douze sur les prix

La Grèce a finalement donné son aval dans la nuit du jeudi 23 juin au compromis élaboré il y a une semaine par ses onze partenaires de la CEE sur les nouveaux prix agricoles. Ainsi les ministres de la pêche réunis au grand-Duché ont pu formaliser l'accord des Douze qui entrera en vigueur au 1^{er} juillet prochain.

Au terme des discussions conduites ces jours derniers avec la Commission européenne, la Grèce a

TRANSPORTS

Y a-t-il un ministre dans l'avion ?

Les navigateurs d'Air Inter ont perdu les deux batailles qui les poussaient à faire grève depuis une quinzaine de semaines : le 23 juin, l'Airbus A-320, qu'ils exigent de piloter à trois, est entré en service avec un équipage de deux hommes seulement et M. Pierre Eissen, leur PDG, a été reconduit dans ses fonctions. Pourtant, rien n'est réglé et il devient urgent qu'un ministre des transports prenne vraiment en charge ce conflit pourrissant, tout comme l'ensemble des dossiers de l'aviation civile, que les élections, puis les fluctuations du gouvernement Rocard ont laissé en déshérence.

Le conflit d'Air Inter menace l'existence de la compagnie intérieure. Commencé sur la question de la composition des équipages de l'Airbus A-320, il s'est mué en révolte obsessionnelle chez les pilotes qui veulent désormais faire partir leur président. Convaincu de défendre une cause juste et de préparer sa compagnie à l'Europe sans frontières de 1993, M. Pierre Eissen a combattu beaucoup de fautes psychologiques et tactiques et refuse, aujourd'hui, de sauver la face de ses adversaires. Dans ces conditions, M. Claude Abraham, président de la CGM, n'a pu que renoncer à la mission d'information et de médiation que lui avait confiée le précédent gouvernement.

L'entêtement des pilotes d'Air Inter causera des dommages peut-être irréversibles aux comptes et à l'image de la compagnie et, comme il est exclu qu'ils obtiennent satisfaction sur le pilotage de l'Airbus, seule une intervention gouvernementale

peut sortir les protagonistes de cette bataille de tranchées. L'panoplie des solutions est vaste, puisqu'elle va du compromis honorable à la dissolution pure et simple de la compagnie.

Mais le gouvernement n'a pas que ce pain-là sur la planche. Se profilent de nouveaux à l'horizon les risques d'une grève des contrôleurs de la navigation aérienne. Le conflit interminable de l'année dernière n'a pas été vraiment réglé par l'octroi de la catégorie A à certains d'entre eux parvenus en fin de carrière. Les plus jeunes — et les plus combattifs — qui ne profitent pas de cette mesure, ont l'impression d'avoir été grugés. Encore, des décisions doivent être prises d'urgence pour éviter un chaos aérien dans une période où, déjà, la congestion du ciel désorganise le trafic.

M. René-Fernand Meyer, PDG de la compagnie de charters Minerve, rencontre l'assentiment des usagers de plus en plus excédés, lorsqu'il déclare avec sa franchise à l'exportation : « C'est l'anarchie complète. On dirait que le transport aérien appartient à quelques corporations qui le désorganisent quand ça leur chante : les bagagistes, les contrôleurs ou les pilotes les plus grassement payés du monde. Il est grand temps qu'il y ait quelqu'un à poigne qui ramette de l'ordre là-dedans. » Les professionnels et les usagers attendent le successeur de M. Louis Mermaz, éphémère ministre des transports et nouveau président du groupe sociaux à l'Assemblée nationale. Avec impatience.

ALAIN FAUJAS.

Pour la première fois depuis 1974

Le groupe maritime CGM réalise des bénéfices

Le holding public CGMF et sa principale filiale, la Compagnie générale maritime (CGM), ont pour la première fois réalisé des bénéfices au premier semestre 1988. La CGM, résultat de la fusion, en 1974, de la Transat et des Messageries maritimes.

En 1987, le groupe CGMF a encore accusé un déficit de 228 millions, au lieu de 389 millions en

1986, mais, pour 1988, M. Claude Abraham, le président, escompte l'équilibre.

« Cette filiale maritime CGM, le holding public regroupe aussi la SNCM qui exploite des cargos et des car-ferris dans le bassin méditerranéen et la Financière de l'Atlantique, une société de portefeuille cotée au comptant à la Bourse de Paris.

La stratégie du groupe consiste, progressivement, à réduire la part relative du transport maritime et à « prolonger les activités vers l'amont et l'aval », c'est-à-dire vers les opérations à terre. Ainsi, le groupe se développe, à la satisfaction de son président, dans les secteurs de la manutention portuaire et du stockage frigorifique.

La flotte, qui était de 83 navires (dont 71 sous pavillon français en 1982), est tombée à 69 navires (dont 45) cette année.

Enfin, la CGM va recevoir dans quelques semaines un nouveau navire, le La Pérouse, construit par les chantiers sud-coréens pour le prix de 40 millions de dollars et financé par un pool de banques françaises.

EDF
GDF

prend la parole
aux
1^{res} Journées Prospectives
du journal
Le Monde
11.12.13 Octobre 1988 à l'UNESCO
Tél. (1) 47.53.70.70

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

UN SERVICE MINITEL
avec
Le Monde
et EDUC

TAPEZ
36.15 LM
36.15 EDUC

Le soir même de l'épreuve, **Le Monde** — avec EDUC — vous propose un corrigé de votre épreuve, préparé par une équipe de professeurs.

Le service des corrigés du bac et du brevet vous est proposé avec :

36.15
UBÉ

HACHETTE
Éducation

Onisep

EUROPE 1

MUTUELLE NATIONALE
DES ÉTUDIANTS DE FRANCE
MNEF

digital

prend la parole
aux
1^{res} Journées Prospectives
du journal
Le Monde
11.12.13 Octobre 1988 à l'UNESCO
Tél. (1) 47.53.70.70

سنة 1988

Économie

SOCIAL

La fin de la conférence internationale du travail

Le BIT est prêt à une coordination avec le GATT pour améliorer les conditions de travail

GENÈVE

de notre correspondante

Comme chaque année, le Bureau international du travail (BIT) a organisé, du 1^{er} au 22 juin, une conférence internationale réunissant mille neuf cents délégués représentant les travailleurs, les employeurs et les gouvernements de cent quarante et un pays. Cette année, la conférence a écouté les interventions de cent dix-sept ministres et a eu pour invités M^{me} Corason Aquino, présidente des Philippines; M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement espagnol, et M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, qui a plaidé en faveur de l'indépendance de la Namibie.

La conférence a consacré une partie de ses travaux à la révision, prévue pour l'an prochain, de la convention internationale du travail n° 107 de 1957, sur les populations autochtones et tribales. Il s'agit du sort de 300 millions d'êtres humains qui demeurent parmi les groupes les plus vulnérables, et par conséquent les plus vulnérables, les plus brimés dans les domaines de l'accès à l'emploi, à la formation et à l'éducation ainsi qu'à la sécurité sociale. Ces populations sont composées notamment d'Indiens des Amériques, d'Indes minoritaires en Inde et au Bangladesh, de peuples nomades du Sahara, des massifs et des pygmées d'Afrique, des tribus des steppes asiatiques, des autochtones d'Australie.

Des représentants de ces populations sont venus à Genève pour revendiquer leur droit de posséder leurs propres terres de façon inaliénable et d'être assurés de conditions acceptables de travail, ce qui n'est pas du goût des gouvernements de la plupart des pays où ils survivent, où leur culture est battue et où ils sont professionnellement exploités.

Si à beaucoup été question des droits de l'homme, ce n'est pas seulement parce que le quarantième anniversaire de leur déclaration vient d'être célébré mais aussi parce que ces droits risquent d'être menacés par les politiques d'ajustement économique de leurs pays. Dans son rapport à la conférence, M. Francis Blanchard, directeur général du BIT, a précisé que « la possibilité d'avoir un emploi

récompensé est intimement liée à l'exercice d'autres droits de l'homme ». Car « tant que d'innombrables gens dans le monde n'auront pas la possibilité de gagner décemment leur vie (...), ils n'auront pas la base nécessaire pour jouir de la liberté, de la dignité, de la sécurité économique et de chances égales ».

Le directeur général du BIT, qui avait constaté, non sans amertume, que « nous sommes encore loin d'aborder les questions de développement dans l'optique d'un monde solidaire » à la conférence, s'est demandé quelles seraient « les chances de la démocratie et des droits de l'homme dans un univers où la misère du plus grand nombre se partagerait à l'abandon d'un petit nombre ».

Les remèdes ne sont pas faciles à trouver, mais M. Johnny Vanderveken, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), a proposé l'instauration d'une classe sociale qui serait les échanges commerciaux au respect de certaines normes internationales du travail et « contribuerait à discourager une concurrence commerciale déloyale ».

Pour M. Blanchard, l'Organisation internationale du travail, gardienne des normes internationales, « devrait s'interroger sur les moyens supplémentaires qui pourraient être mis en place par ses soins ou en coordination avec le GATT (Accord général pour le

développement et le commerce) pour poursuivre deux objectifs : d'une part, l'expansion du commerce international et, d'autre part, l'amélioration des conditions de travail des populations dont les moyens de vie, ainsi que de survie, dépendent pour une très large part du commerce international ».

Comme chaque année, le dramatique problème du chômage a été examiné. Il a été longuement question de la promotion de l'emploi rural, notamment dans les pays pauvres, lesquels devraient mettre au point une stratégie en ce sens. Celle-ci est d'autant plus urgente que des millions de travailleurs et de chômeurs des campagnes survivent au-dessous du seuil de la misère.

Plus concrètement, la conférence a adopté une convention sur la sécurité et la santé dans la construction, qui vise toutes les activités de cette industrie depuis la préparation du site jusqu'à l'achèvement des travaux, et est applicable aux travailleurs indépendants aussi bien qu'aux salariés.

Pour le moment, le BIT, comme toutes les autres organisations internationales, demeure préoccupé par sa situation financière inquiétante en dépit d'une gestion rigoureuse, et cherche à réaliser des économies sans nuire pour autant à l'efficacité de son activité. Son budget pour 1988-1989 se monte à 354 millions de dollars.

ISABELLE VICHNAC.

A l'issue de son comité confédéral national

La CGT réaffirme son désaccord avec la « poursuite de la politique d'austérité »

« La CGT se sent bien dans ses baskets », a lancé M. Henri Krasucki, le mercredi 22 juin, devant la presse, en rendant compte des travaux du comité confédéral national (CCN) de la CGT. La centrale tient son assurance des « luttes importantes » qui, selon elle, se développent actuellement et d'une progression de son influence électorale (+ 1,18% depuis le début de 1988, selon ses propres statistiques sur les élections professionnelles). Forte de ces « encouragements », elle n'entend donc nullement changer de ligne.

Cette position — « bien garder le cap de nos revendications » — a été développée dans le rapport présenté au CCN par M. Alain Obadia, secrétaire de la CGT et secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens UGICT-CGT. Revant sur les positions prises par la CGT au moment de l'élection présidentielle, qui équivalaient à un engagement plus qu'implicite en faveur de la candidature de M. André Lajoinie, M. Obadia a assuré : « C'est l'expérience qui a donné un contenu concret aux divergences et aux convergences qui apparaissent, le cas échéant,

avec les différentes forces politiques en présence. Et nous avons été conduits à dire bien franchement quelle en était la nature et avec qui elles se manifestaient (...). Tout démontre que nous avons eu raison de le faire ».

Pour M. Obadia, « la réélection de François Mitterrand n'a rien à voir avec un chèque en blanc. Nous ne sommes désormais ni dans le paysage politique antérieur ni dans le paysage politique souhaité par les partisans du capital et de la désignation ».

Après avoir implicitement craint l'élimination du PCF de l'Assemblée nationale, la centrale est soulagée de voir que « ce qui est arrivé est tout autre et crée un rapport de forces modifié en faveur de l'action revendicative ». Pour autant, la CGT critique le fait que le PS n'ait pas cherché, en changeant de politique, des alliances sur sa gauche : « Mathématiquement, a déclaré M. Krasucki, il existe deux majorités possibles, l'une pour faire une politique nouvelle, l'autre pour faire ce qu'on voit se dessiner et qui ne correspond pas à la solution des problèmes sociaux ».

D'ores et déjà, la CGT se montre très sévère pour le gouvernement de M. Rocard : « Tout indique, en effet, que nous devons faire face à une accélération et à une amplification de l'offensive contre le pouvoir d'achat, l'emploi, la Sécurité sociale, les conditions de travail, les statuts, notamment au nom de l'adaptation au marché unique européen ». M. Obadia a été tout à fait net : « La quasi-totalité des mesures déjà prises ou annoncées par le premier gouvernement Rocard (...) sont très claires : c'est bien la poursuite de la politique d'austérité s'inscrivant dans la logique du remodelage capitaliste et de l'intégration européenne ».

« Nous ne trouverons pas mauvais ce qui sera bon », a ajouté

M. Krasucki, en rappelant ce qu'il avait dit à M. Rocard, mais n'imaginant pas que nous trouverions bon ce qui sera mauvais. M. Krasucki a relevé que la « seule disposition sociale, pourtant floue », du gouvernement était le revenu minimum social : « C'est une mesure élémentaire pour pallier des situations insupportables, mais ce n'est pas une mesure contre le chômage ».

Une rentrée « combative »

Dans ce contexte, la CGT annonce déjà une rentrée « combative » et « vigoureuse », avec des « rencontres de masse » dans les entreprises début septembre afin de « définir les revendications et l'action ». Dans l'immédiat, la centrale a annoncé une « initiative » pour le 5 juillet sur le projet de loi d'amnistie, qui lui apparaît comme de la « monnaie de singe ». « L'amnistie pour les salariés et les syndicalistes sanctionnés pour leur action sociale », a déclaré M. Krasucki, qui a écrit à MM. Rocard et Mitterrand, n'a de sens que si elle comporte la réparation. Et la réparation, c'est la réintégration ».

Ce CCN a également été l'occasion pour la CGT de réaffirmer avec force son opposition à l'Europe qui se dessine pour 1993, où « la rentabilité des capitaux » passe avant « le développement des hommes », avec, pour résultats, « une domination de plus en plus lourde de la RFA et un déclin de plus en plus net de la France. (...) C'est pourquoi nous disons clairement non à cette Europe-là ». Pour bloquer cet « engrenage », la CGT compte sur les luttes et se déclare prête à développer ses relations « à tous les niveaux » avec les autres syndicats européens...

MICHEL NOBLECOURT.

Renault-Véhicules industriels a stabilisé ses effectifs

Pour la première fois depuis près de douze ans, c'est-à-dire depuis sa création par fusion entre Berliet et Saviem, Renault-Véhicules industriels (RVI) ne va pas diminuer ses effectifs salariés, mais va au contraire embaucher en 1988 : 130 personnes, essentiellement des jeunes formés aux technologies nouvelles, c'est ce qu'a annoncé, jeudi 23 juin, M. Georges Bouverot, directeur central du personnel et des relations sociales, nos indicateurs nous indiquent notre bureau de Lyon.

RVI estime avoir atteint ses objectifs globaux en matière d'effectifs salariés. En fin mai, l'entreprise comptait 18 900 personnes, alors que le « plan d'amélioration de la compétitivité », présenté en juin 1986, entendait rame-

ner le nombre de salariés à 19 000 (contre 38 400 en 1976). Aujourd'hui, les « sureffectifs » constatés dans tel ou tel secteur devraient pouvoir être résorbés par mutations internes.

Les 2 624 suppressions d'emplois décidées en juin 1986 ont abouti à 1 231 départs en préretraite, 893 départs avec une allocation de reconversion, 52 congés de conversion, 36 retraits d'immigrés au pays d'origine et 20 licenciements « sociaux » de personnes ayant refusé toutes les options du plan social.

Aujourd'hui, le ratio de productivité se situe « sur une pente de 3,4 carterons de 9 tonnes par salarié et par an », a indiqué M. Bouverot : derrière le su-

dois Volvo, mais à égalité avec l'italien Iveco et devant les constructeurs allemands, et notamment Mercedes.

En matière salariale, après le conflit dur en septembre 1987 à l'usine de Bourg-en-Bresse, RVI a réussi à tenir une politique modérée. Après avoir accordé en février une prime uniforme de 600 F à tous les salariés, la firme a augmenté les salaires de 1,2 % au 1^{er} avril, prévoyant en outre une somme égale à 1,4 % de la masse salariale pour des augmentations individuelles, et les primes de vacances de juin ont été portées de 3 160 F à 3 680 F, selon la position hiérarchique. Mais un nouveau rendez-vous est prévu avec les syndicats en septembre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JAPACIC
Société d'investissement à capital variable

L'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires s'est tenue le 22 juin 1988 sous la présidence de M. Jacques Dessears de Montgaillard.

Au 31 mars 1988, date de clôture de l'exercice 1987-1988, l'actif net de la Sicav, qui s'élevait à 502 millions de francs, était représenté par 2 920 289 actions, contre 329 millions de francs et 3 144 034 actions en circulation à la fin de l'exercice précédent. A cette même date, la valeur liquidative s'élevait à 171,83 francs contre 168,28 francs au 31 mars 1987. Entre temps, un dividende net de 4,28 francs a été versé au titre de l'exercice 1986-1987. La performance nette s'établit ainsi à 4,45 %.

L'Assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende net de 4,94 francs par action, majoré de 0,70 francs représentant l'impôt déjà versé au Trésor, soit un revenu global de 5,64 francs. Le conseil d'administration, « fidèle », a fixé au 6 juillet 1988 la date de détachement du dividende, le paiement intervenant le 13 juillet. En outre, ce dividende pourra être réinvesti en actions JAPACIC en franchise de droit d'entrée, jusqu'au jeudi 13 octobre 1988 inclus.

Au 16 juin 1988, la structure de l'actif net, qui atteignait 509 millions de francs, se présentait comme suit :

Obligations françaises	27,02 %
Obligations japonaises	1,47 %
Obligations américaines	0,24 %
Actions françaises	20,57 %
Actions japonaises	44,92 %
Actions américaines	94,22 %

Semi-liquidités et disponibilités : 5,78 % de la valeur liquidative de l'action s'établissant à 179,74 francs.

Lyonnaise des eaux

Les actionnaires de la Lyonnaise des eaux, réunis en assemblée générale ordinaire le 22 juin 1988, sous la présidence de M. Jérôme Monod, ont approuvé les résolutions qui leur étaient proposées.

Le dividende a été fixé à 32 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 16 F. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 18 juillet 1988.

L'Assemblée a nommé administrateurs MM. Ricardo Fornes Ribo, président de la Société Générale de Aguas de Barcelona (SGAB), et Guy de Panfiliu, et réélu administrateur M. Jérôme Monod. MM. René Granier de Lilliac et François Henriot ont été nommés conseillers.

Une assemblée générale extraordinaire, réunie le même jour, a approuvé les apports consentis à la Lyonnaise des eaux par les sociétés espagnoles ADASA et SGAB, et portant respectivement sur des actions de cette dernière société et de la société Eau et Force.

Après ces apports et certains reclassifiements de titres à l'intérieur de chaque groupe, SGAB détient un total 3,1 % du nouveau capital de la Lyonnaise des eaux. Parallèlement, la Lyonnaise des eaux détient par l'intermédiaire de sa filiale Lyonnaise Espana, 20 % du capital de SGAB.

Le conseil d'administration de la Lyonnaise des eaux, réuni à l'issue des assemblées générales, a renommé M. Jérôme Monod président de la société, et a nommé vice-président M. Philippe Malet, et directeur général MM. Bernard Cabaret et Guy de Panfiliu.

Il a tenu à exprimer à M. Pierre Chausse, qui a quitté ses fonctions de conseiller, ses remerciements pour la part qui a été la sienne dans le développement du groupe pendant près de vingt ans.

G. H. MUMM et C^e SVCS

Afin de financer en fonds propres et quasi propres à hauteur des deux tiers environ son acquisition de Martell, représentant un montant total de 4,8 milliards de francs, G. H. Mumm et C^e SVCS a procédé à une augmentation de capital de 1,6 milliard de francs et à l'émission d'obligations convertibles pour 1,7 milliard de francs.

Ces opérations étaient offertes au public qui détenait avant augmentation de capital 7,8 % du capital G. H. Mumm et C^e SVCS. Le groupe Segram s'est engagé à souscrire les titres revenant au public que celui-ci n'aurait pas souscrits.

Les souscriptions du public ont représenté 0,60 % du montant émis sous forme d'augmentation de capital et 0,16 % du montant émis sous forme d'obligations convertibles.

Il est appelé que, l'acquisition de Martell et les opérations de financement réalisées étant susceptibles de modifier l'appréciation des actionnaires minoritaires sur la structure financière et les perspectives de résultat de Mumm, le groupe Segram a offert aux actionnaires qui le souhaiteraient une faculté de retrait à 950 F pour leurs actions droit au dividende 1987 attaché. Cette faculté de retrait est ouverte jusqu'au 29 juin prochain inclus.

A la suite des opérations rappelées ci-dessus et après prise en compte des actions acquises au 17 juin dans le cadre de la faculté de retrait, la fraction du capital de G. H. Mumm et C^e SVCS dans le public ne s'élevait plus qu'à 2,58 % (1,61 % dans l'hypothèse d'une conversion à 100 % des obligations convertibles émises).

Telemecanique
SURENCHÈRE SCHNEIDER

AVIS DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA TÉLÉMECANIQUE ÉLECTRIQUE

Tous les membres du Directoire de la Télémeccanique Electrique se sont réunis le 20 juin 1988 pour débiter sur la dernière surenchère de Schneider concernant la totalité des titres de la Télémeccanique avec paiement comptant à 5 000 F l'action et paiement à un an à 5 000 F l'action. Le directeur déclare qu'il est de l'intérêt des actionnaires d'apporter leurs actions à l'OPA de Schneider.

Chaque membre du directoire décide d'apporter à l'OPA les actions qu'il détient.

Le 21 juin 1988, le conseil de surveillance dont six membres étaient présents et trois absents excusés, s'est également réuni avec le même ordre du jour. Le conseil approuve la position prise par le directoire et chacun de ses membres décide d'apporter les titres qu'il détient à l'OPA.

L'ORÉAL

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires s'est réunie le vendredi 17 juin 1988, sous la présidence de M. Charles ZVIAK, Président Directeur Général.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1987. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 20 095 MF et le bénéfice net consolidé à 1 088 MF.

Les comptes consolidés ont été établis conformément à la Loi du 3 janvier 1985, consécutive aux directives européennes sur les comptes consolidés. Le résultat net correspondait au titre de 900 MF en 1986, en fonction des règles de retraitements ci-dessus. Le bénéfice dilué par action et certificat d'investissement ressort à 183 F, soit + 27 % à données comparables, c'est-à-dire compte tenu de l'attribution gratuite en 1987 d'une action pour cinq et d'un certificat d'investissement gratuit pour cinq.

L'Assemblée a aussi décidé la distribution d'un dividende net unitaire de 37 F qui sera mis en paiement à compter du 30 juin 1988 chez tout intermédiaire financier français.

L'Assemblée a ratifié la nomination de M. Jean-Pierre MEYERS comme administrateur et a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. José DANIEL, André FLOU et Helmut MAUCHER.

Enfin, l'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé diverses modifications statutaires, notamment l'adoption des dispositions permettant l'identification des actionnaires et l'information de la société en cas de franchissement de seuil.

Le rapport annuel de L'ORÉAL pour l'exercice 1987 peut être obtenu auprès des banques et sociétés de bourse ou en écrivant à : L'ORÉAL, Information Economique et Financière 41, rue Marivaux - 92117 Clichy.

SODEXHO

Le conseil d'administration a pris connaissance des comptes consolidés du groupe pour le premier semestre, arrêtés au 28 février 1988, qui font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes consolidé de 3 387 000 000 F et un résultat net consolidé part du groupe de 71 379 000 F, en sensible progression par rapport à ceux du premier semestre de l'exercice 1986-1987.

Pierre Bellon, président du groupe, a confirmé que pour l'ensemble de l'exercice 1987-1988, compte tenu du caractère

« satisfaisant des résultats et conformément aux prévisions ».

Le chiffre d'affaires hors taxes atteindra environ 6 500 000 000 F, dont 38 % en France, 30 % en Amérique du Nord et Sodecho a continué à renforcer ses positions et 32 % dans le reste du monde.

« Le résultat net consolidé par du groupe devrait s'élever à 110 000 000 F, soit une croissance d'environ 15 % par rapport à celui de l'exercice précédent ».

COMPAGNIE OPTORG

L'Assemblée générale ordinaire réunie le 22 juin 1988 a approuvé l'annulation des comptes de l'exercice 1987, qui se soldent par un bénéfice net de 16 112 118 F.

Elle a décidé la distribution d'un dividende global de 11,25 F par action, représenté par un dividende net distribué de 7,50 F, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 3,75 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 18 juillet 1988.

VALREAL
valeurs réalisables

Société d'Investissement à Capital Variable

Multiplication par deux du nombre d'actions de la SICAV

Afin de permettre à la SICAV de poursuivre son développement en favorisant son placement auprès d'un public de plus en plus large, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 20 juin 1988 a décidé sur proposition du conseil d'administration d'autoriser l'échange de toutes les actions existantes de VALREAL au 27 juin 1988 à raison de deux actions nouvelles pour une action ancienne.

En conséquence, la valeur liquidative au 28 juin 1988 de VALREAL sera calculée sur la base du nombre total d'actions au 27 juin 1988 multiplié par deux.

Suite à cette décision, le régime du droit d'entrée est modifié. Ainsi, le nombre d'actions d'une même souscription au delà duquel il n'est perçu aucun droit d'entrée est porté de 10 à 20 actions. Cette mesure entre en vigueur le 28 juin 1988.

Le conseil d'administration
VALREAL
Société d'investissement à capital variable
Siège social : 5, avenue de l'Opéra 75009 PARIS - Tél : (1) 42.96.16.24

Marchés financiers

Un redressement spectaculaire pour l'entreprise normande

Moulinex tourne rond

Le chiffre d'affaires du groupe Moulinex en 1988 devrait s'établir aux alentours de 4 milliards de francs, soit le niveau le plus élevé jamais atteint. En présentant à la presse, le 22 juin, les premiers résultats de son entreprise pour l'année en cours, M. Roland Darneau, directeur général de Moulinex depuis avril 1987, n'a pas caché sa fierté. La Bourse de Paris a d'ailleurs salué cette annonce : le titre Moulinex a gagné 11,46 % mercredi à 84,60 F avant de dépasser le seuil de 88 F jeudi, soit son cours le plus haut de l'année (en janvier dernier il était tombé à 39 F). Il y a quinze mois, on s'inquiétait - légitimement - sur l'avenir du groupe normand. M. Darneau lui-même semblait limiter ses objectifs à un redressement suffisant pour mettre Moulinex dans la meilleure position possible pour s'appuyer sur un grand groupe et jouer sur le même terrain que Philips et Electrolux.

Plus question aujourd'hui de se faire absorber : la direction de Moulinex estime qu'il est réaliste de viser le leadership européen de l'électroménager. A l'appui de cet optimisme, une croissance exceptionnelle sur les cinq premiers mois de l'année 1988 : + 28,94 % pour l'ensemble du groupe en moyenne, avec un impressionnant + 51,6 % pour la filiale allemande et un stupéfiant + 74,6 % pour la zone scandinave.

Les résultats pour 1987 traduisent une consolidation financière : 12 millions de francs de bénéfices du groupe, contre des pertes de 238 millions en 1986, alors que le chiffre d'affaires stagnait à 3,3 milliards de francs. Au 31 décembre 1987, les capitaux permanents

(1,3 milliard de francs) couvrent parfaitement les immobilisations et les stocks, et l'endettement est tombé de 1 198 millions de francs (fin 1986) à 984 millions (fin 1987).

La capacité d'autofinancement est passée de 32 millions de francs en 1986 à 184 millions en 1987, et les investissements atteindront cette année 180 millions contre 115 millions en 1987. Ce redressement spectaculaire semble s'expliquer à la fois par une rénovation totale de la gamme - menée tambour battant d'avril à octobre 1987 - et par le lancement de produits très nettement innovants (appareils sans fils, friteuses automatiques, aspirateurs à commande à infrarouge...). En même temps, il semble que la nouvelle structure de direction, comprenant un comité exécutif de trois directeurs, un comité opérationnel et un comité de développement international, ait redynamisé le management du groupe en cassant le système autocratique précédent. S'appuyant sur une décentralisation poussée, cette organisation a permis de remodeler l'entreprise et de stimuler l'innovation.

Moulinex paraît enfin considérer avec confiance l'avenir de son activité fous à micro-ondes (25 % des ventes). Premier constructeur européen à vendre sous sa marque des fours qu'il fabrique, Moulinex, d'après ses dirigeants, dégage des profits sur cette activité et paraît bien placé pour produire elle-même le fameux magnétron, cœur du micro-ondes (et 20 % environ de son prix de revient) dont le Japon et la Corée du Sud sont aujourd'hui les seuls fabricants. La réussite de Moulinex sur ce marché en forte croissance profité par ailleurs à l'ensemble de l'image de sa gamme.

Les négociations se poursuivent à la Bourse

Les négociations entamées, le jeudi 23 juin, entre les organisations syndicales et patronales devaient reprendre vendredi dès 15 h 30. Les discussions, qui portent sur les salaires, ont permis de faire évoluer les positions des deux côtés, et certains n'excluent pas de pouvoir trouver un accord très rapidement. L'arrêt de travail décidé mercredi par l'intersyndicale a donc cessé comme prévu vendredi matin.

M. Darneau regarde donc l'avenir sans crainte excessive. Des nouveaux produits - domestiques - sont à l'étude (« il faut faire sortir Moulinex de la cuisine »), l'avenir de l'actionariat paraît assuré, puisque M. Jean Mantelet lèguera à ses trois directeurs - et au personnel - le contrôle de l'entreprise... Les dirigeants de Moulinex parlent même aujourd'hui de croissance externe pour parvenir à leur objectif de leadership européen.

D. Py.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Groupe Maison Familiale

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT ET MAINTIEN DU RÉSULTAT EN 1987

Le Conseil de surveillance du Groupe Maison Familiale SA, présidé par monsieur Robert Leroy, a examiné les comptes de l'exercice 1987 qui seront présentés à l'Assemblée générale du 27 juin 1988.

Ces comptes consolidés font apparaître un bénéfice net, après impôt, de 117,7 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 2 969,4 millions de francs en croissance de 3,3 % sur l'exercice précédent.

Le Groupe a, en effet, poursuivi en 1987 le recentrage de ses activités sur les marchés les plus porteurs, tout en maintenant sa diversification. C'est ainsi qu'entre 1984 et 1987, le poids des activités financières et de gestion est passé de 18 % à 35 % alors que, dans le même temps, le chiffre d'affaires des activités immobilières a été ramené de 82 % à 65 %. Cette évolution s'est traduite par une diminution des effectifs globaux, mais avec un renforcement du personnel affecté aux activités financières et de gestion.

Conformément à la pratique constante du Groupe, les coûts de développement ont été supportés dans leur intégralité par le compte d'exploitation de cet exercice. Le chiffre d'affaires des activités immobilières s'est élevé à 1 945 millions de francs avec une progression des logements mis en chantier de 11 % amorçant ainsi la relance de ce secteur.

Toutefois, les différentes activités immobilières n'ont pas connu la même évolution :

- Le secteur des « Maisons individuelles » (Diffus) maintient son chiffre d'affaires de 800 millions de francs en poursuivant une politique active de nouveaux produits (maison à grande accessibilité notamment).

- Le chiffre d'affaires de la Promotion hors HLM, sous la marque « Marjane Immobilier », passe de 217 millions de francs à 467 millions de francs, croissance favorisée par la mise au point et la diffusion de nouveaux concepts, notamment en matière de domotique et de programmes à thème.

- Enfin, le secteur « Loisirs » avec la structure Rocamar a confirmé sa progression en réalisant avec 700 ventes, un chiffre d'affaires de 270 millions de francs en augmentation de 30 % sur l'exercice précédent. Cette croissance est notamment due au développement d'un nouveau secteur para-hôtelier.

Le chiffre d'affaires des activités financières s'élève à 676 millions de francs en hausse de 7 % sur l'exercice précédent :

- FicoFrance avec une production directe du réseau de 709 millions de francs, en progression de 9 % par rapport à 1986, dégage un résultat de 34,7 millions de francs, après constitution d'un volume important de provisions au titre des remboursements anticipés.

- L'exercice, en outre, a été marqué par la mise au point de nouveaux produits dont le prêt à double indexation - l'autout FicoFrance - lancé avec succès en mai 1988.

- Les deux sociétés d'assurance du Groupe, « SociaFrance Iard » et « SociaFrance Vie » augmentent de 31 % leur chiffre d'affaires ; cette croissance est due essentiellement au développement du marché externe, hors clientèle directe du Groupe Maison Familiale, qui est passé de 19 à 37 % du chiffre d'affaires total.

- D'autre part, en 1987, SociaFrance a abordé avec succès le marché de l'assurance maladie avec le lancement de 2 produits : Sociasanté et Passeport Santé.

Les activités financières connaîtront de nouveaux développements en 1988 avec, notamment, la création d'une Société Immobilière pour le commerce et l'industrie, dont le dossier d'agrément a reçu un accord de principe des autorités de tutelle.

Cette Sicim, créée avec de grandes institutions financières de la place, sera opérationnelle dès le mois de septembre 1988.

Enfin, dans le chiffre d'affaires des autres activités, qui s'est élevé à 349 millions de francs, il faut mentionner la croissance significative du secteur « Hôtels », dont le chiffre d'affaires a progressé de 20 % grâce à une augmentation du taux d'occupation des hôtels existants et à l'intégration de deux nouvelles unités à Paris. L'activité du premier semestre 1988 est conforme aux prévisions avec un chiffre d'affaires en augmentation de 6 % sur 1987.

L'Assemblée générale sera, d'autre part, informée du projet d'ouverture du capital de certaines filiales du Groupe à des partenaires français ou étrangers, afin de renforcer leur capacité de développement en prévision du marché unique de 1992.

NEW-YORK, 23 juin ↓

Léger tassement

Après sa récente et rapide ascension, le Dow Jones new-yorkais a fait, jeudi, un léger pas en arrière. Sur sa lancée, l'indice des industrielles a d'abord encore un peu progressé avant de se replier. En clôture, il s'établissait à 2 148,29, soit à 3,91 points au-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été, lui, beaucoup plus sévère. Sur 1 976 valeurs traitées, 801 ont baissé, 686 ont monté et 489 n'ont pas varié.

Réaction purement technique. La hausse de 43 points du Dow, mercredi, a été jugée excessive par une correction. Le moins que l'on puisse dire : les ventes bénéficiaires ont été bien absorbées. La fermeté persistante du dollar a, en outre, favorisé de nouvelles prises de position. La perspective également d'une croissance économique plus soutenue que prévu pour 1988 (+ 3,5 % au lieu de 2,9 %), évoquée par l'administration américaine, et ce sans pression inflationniste, a produit, de son côté, une excellente impression sur la communauté financière contribuant à entretenir un climat haussier.

Ce volume des transactions a cependant diminué à 185,77 millions de titres échangés, contre 217,51 millions.

VALEURS	Cours du 22 juin	Cours du 23 juin
Alcoa	57 3/4	57 1/4
A.T. & T.	57 3/8	57 1/4
Boeing	57 7/8	57 3/4
Chrysler	49 1/8	49 1/8
Deere	52 3/4	51 3/4
Du Pont de Nemours	48 7/8	48 1/2
Eastman Kodak	47 3/8	46 5/8
Exxon	43 3/4	43 3/4
Ford	39 3/4	39 3/4
General Electric	43 3/4	43 3/4
General Motors	39 3/4	39 3/4
IBM	123 1/8	123 1/8
J.P. Morgan	53	52 7/8
K.T. & G.	48	47 1/4
Pfizer	52 3/8	52 1/8
Schlumberger	39 7/8	39
Texas	47 1/8	46 1/4
U.S. Steel	30 3/4	29 1/4
Union Carbide	22 1/8	22 1/2
Windsor	58	57 1/4
Yarn Corp.	54 3/8	53 5/8

LONDRES, 23 juin =

Stable

Stabilité à la Bourse de Londres. L'indice FT a gagné 0,2 point pour clôturer à 1 496,7. Dans un marché actif, 558 millions de titres ont été échangés jeudi, contre 457 millions la veille. A l'ouverture, les valeurs s'orientaient nettement à la hausse stimulées par l'annonce du confiseur britannique Rowntree, qui a décidé de recommander à ses actionnaires l'offre d'achat de 2,55 milliards de livres (26 milliards de francs) faite par Nestlé.

Cette proposition est supérieure à celle faite par Jacobs Suchard. Ce groupe suisse pourrait, à présent, jeter son dévolu sur Cadbury Schweppes. Ce titre a alors fortement monté. Les valeurs à l'exportation étaient, quant à elles, stimulées par la fermeté du dollar. Grand Metropolitan a également progressé, après avoir indiqué qu'il céderait ses filiales américaines au groupe Pepsico. Les fonds d'Etat ont terminé en léger repli, ainsi que les mines d'or.

FAITS ET RÉSULTATS

● La SEP veut augmenter son capital. - La Société européenne de propulsion (SEP) du groupe SNECMA, qui construit les moteurs des fusées Ariane, devrait procéder, au premier semestre 1988, à une augmentation de capital dont le montant n'est pas encore connu. Cette augmentation aura pour but de renforcer le fonds de roulement pour faire face aux conséquences du succès de la fusée européenne. Selon son PDG, M. Jean Sollier, la SEP peut compter sur son principal actionnaire, la SNECMA (50,1 % du capital), pour suivre et conserver la majorité. L'attitude des autres actionnaires n'est pas encore connue. L'Aérospatiale détient 14 %, la Société nationale des poudres et explosifs 8,5 %, L'Air liquide 7 %, le personnel 1 %. Les quelque 20 % restants sont cotés au second marché de la Bourse de Paris. Le dividende décidé cette année est de 34,50 F par action (y compris l'impôt fiscal), contre 30 F au titre de l'exercice 1986.

● Bayer table encore sur de bons résultats pour 1988. - Le groupe ouest-allemand Bayer (Leverkusen), numéro deux mondial de la chimie derrière BASF, s'attend à réaliser cette année un bénéfice brut au moins égal à celui (3,07 milliards de deutschemarks) déposé l'an dernier. Son président, M. Hermann Strenger, qui s'exprimait devant l'assemblée générale des actionnaires, a ajouté que le chiffre d'affaires consolidé devrait augmenter de « quelques

PARIS, 23 juin ↑

Nouvelle et forte hausse

Le nouveau mois boursier a commencé jeudi rue Vivienne sous le double signe de la grève et de la hausse. De la grève, car aucune réaction entre les obligations patronales et syndicales pour tenter de régler le conflit salarial n'étant prévu avant la soirée, les personnels ont respecté la consigne des engagements de ne pas aller aux usines, et ce sans pression inflationniste, car le système informatique de cotations assisté en continu avait fonctionné normalement, le marché parisien, sur les indications venues de l'étranger, a profité de l'occasion pour connaître son ascension.

En fin de matinée, l'indicateur instantané envisageait déjà une avance de 1,32 %. Sa progression atterrit à 1,63 % en fin de journée. La fermeté de Wall Street sur la conviction que le menace inflationniste et de taux plus élevés s'éloigne, a, en outre, encouragé les investisseurs à prendre des positions.

A l'instar du dollar, la plupart des grandes places internationales s'orientent à la hausse, assurées, semble-t-il, de la volatilité des Sept de laisser monter la devise américaine.

Pour Paris, qui sort déjà d'une liquidation brillante (+ 12,95 %), le deuxième meilleur après celle de février (+ 18,43 %), le mois de juillet commença donc bien. Notons que la Bourse a célébré, le 23 juin, le cinquante anniversaire du marché au compté (CAC) sur lequel sont désormais traitées toutes les valeurs du RM (réglement mensuel).

Le 1^{er} juillet, une nouvelle étape de la modernisation sera franchie avec l'admission sur le CAC d'une première tranche de 70 valeurs du compté. Chaque mois, une centaine d'autres viendront les rejoindre.

D'après les informations recueillies, environ 10 % des personnels des sociétés de Bourse n'ont pas suivi le conseil de grève.

TOKYO, 24 juin =

Plus résistant

Après quatre séances de baisse, la Bourse de Tokyo s'est montrée, vendredi, plus résistante. Une légère reprise s'est même amorcée, mais elle n'a pas vraiment abouti. En fin de matinée, l'indice Nikkei avait progressé de 88,61 points. A la clôture de la séance, son avance était réduite à 17,46 points, et il s'établissait à 27 750,39.

De l'avis des professionnels, la hausse du dollar continue d'inquiéter les investisseurs avec son sinistre cortège de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt.

Après avoir été très recherchées dans la matinée, au point de représenter 60 % des transactions, les sidérurgiques ont été délaissées et se sont repliées. Pour la première fois, Kawasaki Steel a dépassé la barre des 600 yens.

L'activité a augmenté, et 1,6 milliard de titres ont changé de mains, contre 1 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 23 juin	Cours du 24 juin
Alfa	700	688
Bridgestone	1 480	1 440
Daiichi Kangaro	3 215	3 180
Fuji Bank	3 190	3 180
Honda Motor	1 720	1 680
Ishikawajima Harima	2 900	2 840
Mitsubishi Heavy	824	816
Sony Corp.	8 150	8 100
Toyota Motor	2 270	2 270

points de pourcentage » en 1988. Il était de 37,1 milliards de deutschemarks en 1987. Le chiffre d'affaires de groupe a augmenté de 5 % au cours des cinq premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1987, pour s'établir à 16,6 milliards de deutschemarks, et celui de la maison mère Bayer AG de + 7,5 % à 7,8 milliards de deutschemarks.

● La Lyonnaise des eaux compte sur 500 millions de francs de bénéfices. - Le groupe Lyonnais des eaux vient enregistrer, à la fin de l'année, un résultat net (part du groupe) de plus de 500 millions de francs (contre 439 millions pour 1987). Son président, M. Jérôme Monod, a souligné que cette hausse, « moins forte que celle enregistrée l'an passé », correspondait à un accroissement de quelque 15 % du résultat net, qui s'élevait l'an dernier à 589 millions de francs. M. Monod a, d'autre part, réaffirmé comme il l'avait annoncé en mars dernier, que la prise de participation par la Lyonnaise des eaux de 1,65 % du capital de la Société générale de Belgique n'était « pas destinée à durer de façon permanente » et avait avant tout servi à « aider Suez, l'actionnaire le plus important de la Lyonnaise » et à « renforcer les liens du groupe avec Tractebel », une filiale de la SGB avec qui le groupe de M. Monod travaillait déjà, notamment dans le secteur du câble.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.B.P.S.A.	282	282	BZ	140 50	140 50
Amstel & Anvers	300	300	Int. Metal Service	297	297
Asystel	280 10	280 10	La Commande Electro	285	285
B.A.C.	440	440	La gel l'ère du mois	236 10	237 70
B. Commodity & Assoc.	380	380	Loch Investissement	250	250
B.I.C.M.	325	325	Lozanie	151 80	151 80
B.I.P.	450	450	Mafia Invest	287	287
Bolton	333	340	Metallurg. Midway	148	148
Bolton Technology	820	820	Métrologie Internet	385	385
Boussin	1030	1030	Métrologie	157	157
Chiba de Japan	1418	1418	Métrologie	585	585
Colson	688	688	Métrologie	238	238
Comet Plus	540	540	Métrologie	253	253
Comet	874	874	Métrologie	179	179
C.A. I-de-R. (C.I.I.)	275	275	On. Gaz. Fr.	320	320
C.A.T.C.	120	120	Parabond. R. in. & R.	89	89
C.D.M.E.	870	870	Prévision Assurance	484	484
C. Equip. East.	288	288	Publicis. Filippot	490	490
C.E.R.I.D.	638	680	Rand	155	155
C.E.S.E.P.	170 80	170 80	St-Gobain Establage	977	977
C.E.P.-Commutables	1440	1440	St-Gobain Industrie	160	160
C.G.I. International	700	700	S.C.G.P.M.	346 10	332 20
Cinema d'Orléans	484	484	Sign	382	382
C.N.I.M.	308	308	Sino-Métro	481 80	527
Concept	282	282	S.P.F.	1207	1207
Confidant	748	748	S.E.P.R.	1408	1408
Covis	284 80	284 80	S.M.T. Supt	270	270
Dafis	146	146	Sodisurg	800	800
Dagblis	4000	4000	Sopis	248	248
Danville	1280	1280	S.P.	235	235
Davilly	715	715	Urbis	167 80	167 80
Devalat-Labell	861	861	Urbis	405	405
Editions Bellard	148 80	142 80	Valeurs de France	338	338
Eyraud Invest	23	22			
Financ	880	880			
Ganval	530	530			
Gaz Depanne	885	885			
L.C.C.	231	231			
R.M.A.	128	128			
S.F.F.	123 80	123 80			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 23 juin 1988

Nombre de contrats : non communiqué

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		juin	septembre	juin	septembre
Accor	440	13	34	3	28
CGE	280	5	21	18	-
EE-Agipol	320	7,50	17	2,50	18,50
Lafarge-Cyprie	1 280	140	135	1,50	-
Michelin	220	4,50	18,50	7,50	-
Midi	1 300	178	201	9	77
Pariflex	488	8,20	13	26,50	-
Peugeot	1 180	72	139	4	55
Saint-Gobain	488	19	35,50	2	19
Thomson-CSP	280	18	22	1	12

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 23 juin 1988

Nombre de contrats : 62 870

COURS	ÉCHÉANCES		
	juin 88	sept. 88	déc. 88
Dernier	105,50	104	103
Précédent	105,45	104	103

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	sept. 88	déc. 88	sept. 88	déc. 88
102	2,44	2,30	0,40	1,37

INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 6,06 F ↑		PARIS (UNSEE, base 100 = 31 déc. 1987)	
		Valeurs françaises	22 juin 23 juin
		Valeurs étrangères	122,2 123,4
		C° des agents de change (Base 100 = 31 déc. 1987)	
		Indice général	
		NEW-YORK (Index - Financial Times)	
		Industrielles	22 juin 23 juin
		Mines d'or	1 496,78 1 496,78
		Fonds d'Etat	214,18 214,18
		Indice général	89,15 88,82
		TOKYO	
		Nikkei Dow Jones	23 juin 24 juin
		Indice général	27 750,39 27 750,39

UNE NOUVELLE COLLECTION DE GUIDES

échappées belles en france

Une première série de guides :

- MAISONS DU NORD
- L'ANFOU
- LES CÉVENNES
- LA CHAMPAGNE
- LE PERIGORD NOIR
- LE ROUSSILLON
- LE BEAUJOLAIS
- LE TRÉGOR

En librairie, 128 pages illustrées, 65 F.

éditions

سكز منازله

Marchés financiers

BOURSE DU 23 JUIL

Cours relevés à 17 h 31

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sections for Règlement mensuel and various stock indices.

Comptant (sélection)

SICAV (sélection)

23/6

Comptant and SICAV sections containing detailed data for various financial instruments and funds.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Exchange rates and gold market section with columns for Cours, Cours des billets, and Cours des devises.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-92, poste 4330

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 Haïti après le coup d'Etat. 4 Irlande : deux femmes candidates à l'élection présidentielle. 5 Pékin demande une « supervision internationale » du retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge.	8-9 M. Fabius élu président de l'Assemblée nationale avec le plein des voix de gauche au second tour. 10 Les reclassements à droite. 12 L'avenir de la Nouvelle-Calédonie. - « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher.	13 Une nouvelle technique d'assistance cardiaque va être expérimentée en France. 14 Le Foch sous les feux de la rampe. 19 SPORTS : les Internationaux de tennis de Grande-Bretagne.	20 Müller et Labiche, à Berlin. - La Printemps des comédiens dans l'Hérault. 21 La Pie voleuse, de Rossini au Théâtre des Champs-Élysées. - Communication.	27 L'épilogue de la bataille pour le Général de Belgique. 28 La vive croissance américaine entraîne le dollar à la hausse. 29 La fin de la Conférence internationale du travail. 30-31 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées 26 Campus 24 Carnet 25 Jeux 18 Loto 24 Météorologie 24 Philatélie 24 Radio-télévision 23 Spectacles 22	• Les corrigés du bac et du brevet dès la sortie des épreuves. BAC 36-15 taping LM • Admissions aux grandes écoles. Polytechnique, ECOLES 36-15 taping LEMONDE

Pour éponger ses pertes « Libération » prépare deux augmentations de capital

Après une mauvaise année 1987, marquée par la stagnation de sa diffusion et les pertes de ses filiales radio, télématique et télévision (le Monde du 16 février), le quotidien *Libération* annonce qu'il a retrouvé « une exploitation bénéficiaire » sur les premiers mois de 1988 grâce à un net redémarrage de ses ventes. *Libération*, qui espère dégager 10 millions de francs de bénéfices en 1988, doit néanmoins éponger ses pertes : 9 millions de francs en 1986, 28,5 millions en 1987. Il s'apprête donc à procéder à une augmentation de capital de sa société éditrice, la Société nouvelle de presse et communication.

Les quatre actionnaires extérieurs de la SNPC, Communication et Participation (Antoine Riboud, Gilbert Trigano, Françoise Giroud, etc.), Gadagne SA, BSN et la Manufacture de Montreuil vont souscrire dans les prochains jours pour 20 millions de francs. Les actionnaires extérieurs, qui représentent aujourd'hui 30 % du capital, détiendront ensuite entre 35 % et 40 %.

Si l'opération et les bénéfices attendus pour 1988 devraient suffire à reconstituer les fonds propres de *Libération*, ses dirigeants n'excluent pas une deuxième augmentation de capital pour couvrir les besoins de financement du journal pour les trois ou quatre années à venir. Cette nouvelle augmentation, qui pourrait être de 40 millions de francs, associerait les lecteurs au sein de Communication et Participation, déjà constituée de personnes privées.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 juin

Poursuite de la hausse

La deuxième journée du mois boursier de juillet poursuivait le mouvement de hausse entamé la veille. L'indicateur instantané gagnait 1,21 % en fin de matinée. Parmi les plus fortes progressions figuraient Saunles-Châtillon (+9 %), Roussel Uclaf (+8 %) et Schneider (+8 %). En baisse, on notait Total (-3 %), CSEE (-2 %) et Sirafor (-1 %). Cette dernière séance ne devait pas être perturbée, contrairement aux deux précédentes. La grève s'est achevée dès vendredi matin et les négociations entre les organisations patronales et syndicales devaient reprendre à 15 h 30. Certains évoquaient même la possibilité d'un accord rapide.

M. Bernard Pons invité du « Grand Jury RTL-Le Monde »

M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-Le Monde », diffusée le 26 juin de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre des DOM-TOM, député RPR du dixième arrondissement de Paris, répondra aux questions d'André Fessio et de Pierre Servent, de *Le Monde*, et de Bernard Lebur et de Paul Joly, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

LAFREUILLE
SPECIALISTE EN TRES BEAU VETEMENT

soldes d'été
QUALITES IRREPROCHABLES
PRIX EXCEPTIONNELS

62 rue St André-des-Arts 6^e
Tel: 43.29.44.10
PARKING ATTENDANT A NOS MAGASINS

(Publicité)
L'ÉCOLE D'ART DRAMATIQUE
du Conservatoire de Lille

présente
3+2+1
Mise en scène : Pascal RAMBERT

Mardi 28 juin, 20 h 30
THÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE - PARIS
Métro Havre-Camerton - 9^e arrondissement
FREE ENTRANCE

Démission de M. Serge Feneuille directeur général du CNRS

Le directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), M. Serge Feneuille, a fait savoir qu'il démissionnait, lors de la séance du conseil d'administration de cet organisme, le jeudi 23 juin. Ce nouvel épisode de la vie mouvementée du CNRS dont les directeurs généraux se succèdent à un rythme soutenu - pas moins de cinq en dix ans - ne paraît guère de nature à donner à cet organisme la stabilité et le calme dont il aurait besoin.

Lorsque M. Feneuille, venant de l'industrie, a été mis, en juin 1986, à la tête du CNRS, « la maison n'était plus en état de marche ». La situation était alors totalement bloquée du fait d'un recours en Conseil d'Etat, qui entraîna l'interruption des travaux du comité national et, par voie de conséquence, de toute embauche pendant plusieurs mois. De plus, le CNRS, comme l'INSERM et quelques autres, faisait l'objet de critiques très dures, notamment de la part de l'Union nationale interuniversitaire (UNI) pour laquelle « seul l'éclatement des structures centralisées et sclérosées [de ces organismes permettrait] de redonner vie à la recherche française ».

Il n'en fut rien. Le CNRS ne fut pas démantelé, mais les contreco-

de toutes ces affaires ne facilitèrent pas la mise en place d'une réforme pour laquelle M. Feneuille avait été appelé par son ami alors ministre de la recherche, M. Alain Devaquet, pour calmer le jeu, tout fut gelé dès l'entrée en fonction, du successeur de M. Devaquet, M. Jacques Valade, avec qui, comme disent certains, les relations n'ont pas des meilleurs.

« Ayant remis en route cette machine de 25 500 personnes, qui gère un budget annuel de 9 milliards de francs, M. Feneuille s'en retourne donc chez Lafarge Coppée, la firme dont il venait, en se disant prêt à assurer ses fonctions tant que son successeur n'aura pas été nommé. Cette démission est-elle la conséquence d'une pression politique exercée par le nouveau gouvernement ? En fait, il n'en est rien, selon M. Feneuille qui, devant le conseil d'administration du CNRS a affirmé que son départ était « conforme aux engagements pris en juin 1986 ».

« Il n'est donc pas lié, a-t-il précisé, aux changements intervenus récemment dans la vie politique française. Le seul élément nouveau est la conviction que j'ai de pouvoir partir sans mettre en péril ni l'exis-

tence ni l'unité de cette maison. » Conviction d'autant plus fondée que le ministre de la recherche du prochain gouvernement de M. Rocard pourrait bien être à nouveau M. Hubert Curie pour qui il travailla dans le passé comme chargé de mission et pour lequel « il a toujours entretenu d'excellentes relations ».

Dans ce cas, pourquoi M. Feneuille quitte-t-il ses fonctions dans une période où la recherche paraît pouvoir bénéficier à nouveau d'une priorité gouvernementale, comme en témoigne la signature récente d'un décret d'avance de quelque 830 millions de francs ? Peut-être par lassitude. Mais peut-être aussi parce qu'il craint pour l'avenir de la recherche, à moins qu'il n'y ait derrière ce repli le regret pour M. Feneuille de n'avoir pu exercer son métier comme il le voulait, à savoir disposer d'une plus grande autonomie de gestion par rapport au pouvoir politique et au pouvoir ministériel. Ce dont on manqua, en leur temps, au moins trois directeurs généraux du CNRS : Robert Chabbal avec Alice Saunier-Seltd, Jacques Ducaing, puis Jean-Jacques Payan avec Jean-Pierre Chevènement.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

- 16,8 % au premier trimestre Les Français continuent de bouder le cinéma

A six jours de la fête du cinéma, les chiffres publiés par le Centre national de la cinématographie ne sont guère encourageants. Au cours du premier trimestre de 1988, les salles ont accueilli en France un peu moins de trente millions de spectateurs, soit une baisse de 16,8 % par rapport aux trois premiers mois de 1987. La chute de la fréquentation, qui avait été de 18,9 % l'année dernière, se confirme donc.

La production française semble être la principale victime de cette désaffection. La part de marché du film français sur le premier trimestre est en effet de 29,5 %, contre 52,5 % aux films américains. La production nationale, qui avait réussi pendant des années à conserver environ la moitié du marché, était tombée l'an dernier à 35,6 % (contre 49,9 % aux films américains).

Ces chiffres montrent à l'évidence que le parc de salles, l'accueil du public, le prix des places, ne sont pas les seules causes de la crise. Comme le soulignent nombre de professionnels, la production française, si elle continue à drainer de fortes audiences à la télévision, n'a plus le pouvoir de séduction nécessaire pour attirer le public dans les salles.

Seul signe encourageant : la baisse de fréquentation, très accusée en province (de 20 à 25 %), a été pratiquement enrayer sur Paris (-0,6 % au premier trimestre contre -12 % pour l'année 1987). Il est vrai que la capitale maintient une offre de films très diversifiée, alors que cette offre a tendu à se réduire en province à cause de la fermeture de nombreuses salles (500 l'an dernier).

J.-F. L.

Le chancelier Kohl soutiendra le maintien de M. Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne

BONN
de notre correspondant

A la veille du sommet européen de Hanovre, on laissait entendre à la chancellerie que M. Helmut Kohl se prononcerait en faveur de la prolongation du mandat de M. Jacques Delors à la tête de la Commission européenne de Bruxelles.

Le gouvernement fédéral avait un moment songé à présenter la candidature de M. Martin Bangemann, actuel ministre de l'économie. Ce dernier, qui a manifesté son désir de quitter Bonn pour Bruxelles à la fin de cette année, devra donc se contenter dans un premier temps du poste de vice-président de la Commission, actuellement dévolu par un autre Allemand de l'Ouest, M. Karl Heinz Narjes.

L. R.

EN BREF

• Les ambassadeurs alliés ont célébré l'anniversaire du blocus de Berlin. Quarante ans après le blocus de Berlin-Ouest et l'organisation du pont aérien qui a fait céder l'URSS (voir la page « Dates » dans le Monde daté 19-20 juin), les alliés occidentaux (Etats-Unis, France et Grande-Bretagne) ont réaffirmé, le jeudi 23 juin, leur engagement pour la liberté et la sécurité de la partie occidentale de la ville. Les ambassadeurs américain, britannique et français à Bonn sont montés à bord d'un vieux C-47, un survivant des « bombardiers à raisins secs » qui, pendant

322 jours, ont assuré la survie des 2,2 millions de Berlinois de l'Ouest coupés du monde. Une cérémonie commémorative a eu lieu à l'aéroport de Berlin-Ouest/Tempelhof, où se sont posés, le 26 juin 1948, les premiers appareils qui participèrent à cette longue noria. (AFP)

• Manifestations arméniennes à Paris. Une manifestation aura lieu le samedi 25 juin dans l'après-midi devant l'ambassade d'Union soviétique à Paris, à l'appel des trois partis politiques arméniens de France, le Parti social-démocrate Hentchakian, le Front démocratique et révolutionnaire arménien et le Parti communiste arménien. Divers artistes arméniens s'exprimeront sur le thème du Karabakh.

• Deuxième essai nucléaire français en une semaine. La France a procédé, le jeudi 23 juin, à son deuxième essai nucléaire souterrain, en une semaine, sur l'atoll de Mururoa. Selon des estimations néo-zélandaises et australiennes, cette expérimentation avait une puissance de 20 kilotonnes à 30 kilotonnes (la bombe d'Hiroshima avait une énergie de 18 kilotonnes). C'est le quatrième essai depuis le début de l'année.

• M. Flossa en appelle au Conseil constitutionnel. M. Gaston Flossa, candidat (URC-RPR) de la 2^e circonscription de la Polynésie française, a adressé un message au président du Conseil constitutionnel dans lequel il lui demande de condamner la réunion de la nouvelle Assemblée nationale le jeudi 23 juin. Invoquant l'article 12 de la Constitution, qui prévoit après une dissolution la réunion de plein droit de l'Assemblée, le deuxième jeudi qui suit son éléction, M. Gaston Flossa souligne qu'à ce jour l'Assemblée n'est pas complétée, puisque les deux sièges de Polynésie française ne seront pourvus que le dimanche 26 juin. Les deux députés de Polynésie n'ont donc pas pu prendre part à l'élection du président de l'Assemblée ni à celle du bureau.

Sur le vif A la mode

Dites donc, vous avez vu ? Johnny et Gisèle, c'est fini. Mario et Stéphanie, c'est rompu. Ah bon, vous vous en foutez ? Remarque, j'aurais dû m'en douter, les couples qui se font et se défont, ça n'intéresse plus personne. Le docteur mariage d'Eddy Barclay, on s'en cogne. Aujourd'hui, pour être une star, faut être unique, faut être seul, faut s'appeler Michael Jackson.

C'est bien ma veine. Moi, depuis plus de soixante ans que je traîne, j'ai toujours été à la remorque de ces modes qui imposent impitoyablement leurs lois dans tous les domaines. J'ai souffert sous Staline et sous Mao. Je me suis cassé les dents sur l'existentialisme, le structuralisme et le lacanisme. Je me suis sapé Brecht, Adorno et Gert. J'aime le bourgeois, j'aime pas le bourgeois, j'aime pas le bourgeois, j'aime pas le bourgeois, j'aime pas le bourgeois. Dans les années 60, fallait accoucher sans douleur, j'ai accouché sans douleur dans des souffrances pas possibles. J'ai mangé sans sel et puis sans pain et puis sans sucre et puis rien que des bananes et du gruayère et puis plus de bananes et plus de gruayère. Je me suis misse sur ma balance, je me suis attelé au yoga, au jogging, au vélo et à la gym. J'ai détalé du yoga, du jogging, du vélo et de la gym. J'ai voulu une maison de la campagne. Dès que j'ai eu, je l'ai plus eue, je l'ai revoulue.

Enfin, ma vie a été un enfer. Et c'est pas fini. Autrefois, la solitude, c'était pas un rust, on pouvait ne pas aimer ça. C'est mon cas. Aujourd'hui, terminé. La solitude c'est ce qui se fait. Ça se porte de plus en plus vite, de plus en plus long. C'est sûr, on pas je vais y avoir droit. Remarque, comme j'y aurai droit, je vais aimer. Ça va me faire le même coup que pour le whisky, l'acrolas, et le champagne, je détestais... Qu'est-ce que je vous raconte là... La whisky, moi ? J'ai toujours eu honneur de ça !

CLAUDE SARRAUTE.

MEXIQUE Plus de vingt morts dans l'explosion d'un réservoir de pétrole

Mexico. - Un réservoir de pétrole de plus d'un million et demi de litres a explosé jeudi 23 juin à Monterrey, la troisième ville du Mexique, à 700 kilomètres au nord de la capitale. Un gigantesque incendie s'est aussitôt déclaré, menaçant d'autres caves proches et provoquant la mort d'un mois vingt personnes selon les premiers bilans. Plus de 200 000 personnes ont dû être évacuées de la zone résidentielle avoisinante, au milieu de scènes de panique et d'hystérie.

Près de deux cents pompiers de Monterrey, assistés par des renforts venus de divers Etats du pays, les forces armées et la police tentent toujours de contrôler le sinistre. Au-dessus des installations de la PEMEX - la compagnie des pétroles mexicains - s'élève une énorme colonne de fumée noire que les flammes atteignent une cinquantaine de mètres.

Selon les témoignages recueillis sur le lieu de la catastrophe, l'explosion aurait été provoquée, alors qu'une équipe d'entretien procédait à des travaux de soudure sur l'un des réservoirs. La PEMEX n'a pour l'instant fourni aucune explication officielle. Le mois dernier un incendie comparable s'était déclaré dans la ville de Chihuahua, à 1 200 kilomètres au nord de Mexico. Le sinistre n'avait pas fait de victimes mais des centaines de milliers de personnes avaient dû être évacuées. (AFP)

La Coupe du monde d'échecs à Belfort Ehlvest dépasse Kasparov

Mauvaise journée pour Garry Kasparov le jeudi 23 juin à Belfort, lors de la huitième ronde du tournoi comptant pour la Coupe du monde d'échecs. Non seulement le champion du monde n'a pu vaincre Hjarfason, lui des plus « faibles » grands maîtres du tournoi, mais il a vu son jeune compatriote Ehlvest, vingt-six ans, pulvériser Anderson en dix-neuf coups et se retrouver seul en tête du classement.

Pour commencer le tout, il a aussi vu Karpov prendre sa revanche sur Beliavski, qui l'avait battu à Bruxelles lors du premier tournoi de la Coupe du monde et le talonner maintenant à un demi-point. A noter enfin la deuxième victoire de Timman après que sa partie ajournée de la septième ronde avec Youssovop s'est terminée par la nullité sans reprendre le jeu.

Résultats de la huitième ronde : Karpov-Beliavski 1-0 (60) ; Ehlvest-Anderson 1-0 (19) ; Short-Ljubojevic aj. (65) ; Kasparov-Spartak 0,5-0,5 (44) ; Sokolov-Youssovop-Spielman 0,5-0,5 (37) ; Nogueiras-Timman 0-1 (52) ; Ribli-Huebner 0,5-0,5 (14).

Classement. - 1. Ehlvest, 6 pts ; 2. Kasparov, 5,5 pts ; 3. Karpov, 5 pts ; 4. Huebner, Sokolov et Spassky, 4,5 pts ; 7. Ribli, 4 pts ; 8. Ljubojevic, 3,5 pts (1 aj.) ; 9. Anderson, Beliavski, Spielman et Youssovop, 3,5 pts ; 13. Short, 3 pts (1 aj.) ; 14. Hjartarson et Timman, 3 pts ; 16. Nogueiras, 2,5 pts.

Le numéro de « Monde » daté 24 juin 1988 a été tiré à 522 750 exemplaires

Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

Exigeant ! Préciser VOLVIC.

« Ils l'apprécient pour faire le bien entre deux saveurs, ou simplement se désaltérer, parce que leur goût est exigeant en toutes choses... »

VOLVIC AU BISTROT DE L'ÉTOILE
Paris 17^e

Elle accompagne les meilleurs plats de Paris

RODIN la mode en SOLDES!

Des milliers de robes de soirée, de tissu, de soie, de polyester, coton, lin, etc.

Des centaines de robes de jour, de tissu, de soie, de polyester, coton, lin, etc.

RODIN
26, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Le Monde EN BANQUE DE DONNÉES

LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

SINORG G CAM. SERVEUR
Tél. : 11 45 38 70 72

Institut Florimont
37, av. du Petit-Lancy - CH-1218 GENEVE - Tél. : 22-92-08-11

Collège Marie-Thérèse
24, av. Eugène-Lange - CH-1212 GENEVE - Tél. : 22-94-28-20

Institut Notre-Dame-du-Lac
17, ch. Nam-d'Argent - CH-1223 GENEVE - Tél. : 22-62-19-84

Établissements catholiques ouverts aux élèves de toutes religions
JARDINS D'ENFANTS - CLASSES PRIMAIRES ET SECONDAIRES
INTERNAT-EXTERNAT

BACCALURÉAT FRANÇAIS - MATURITÉ SUISSE



سكنا ميلاوي